

Les Toubou dans la tourmente : présence et absence de l'État dans le triangle Tchad-Soudan-Libye

Jérôme Tubiana et Claudio Gramizzi

Une publication conjointe des projets du Small Arms Survey Bilan en matière de sécurité humaine (HSBA) pour le Soudan et le Soudan du Sud et Évaluation de la sécurité en Afrique du Nord (SANA), et du Conflict Armament Research



Norwegian Ministry
of Foreign Affairs

Droits de reproduction

Publié en Suisse par le Small Arms Survey

© Small Arms Survey, Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, 2017

Première publication en anglais : juin 2017

Publication en français : février 2018

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, ni mise en mémoire dans un système de recherche documentaire ou transmise, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable du Small Arms Survey, ou de manière expressément autorisée par la loi ou en vertu des accords de l'organisation des droits de reprographie. Toute question concernant la reproduction en dehors de la portée de ce qui précède doit être adressée au Directeur des publications, Small Arms Survey, à l'adresse ci-dessous.

© Small Arms Survey

Institut de hautes études internationales et du développement

Maison de la Paix, Chemin Eugène-Rigot 2E, 1202 Genève, Suisse

Direction de la collection : Emile LeBrun (emile.lebrun@smallarmssurvey.org)

Traduction : Aurélie Cailleaud (aurelie@asi-translation.ch)

Relecture : Olivia Denonville (olivia.denonville@smallarmssurvey.org)

Cartographie : Jillian Luff (www.mapgrafix.com)

Conception et composition en Optima et Palatino :

Rick Jones (rick@studioexile.com)

Imprimé sur les presses de Gonnet, France

ISBN 978-2-940548-45-3

Table des matières

Encadrés et cartes	5
Abréviations et acronymes	6
Chronologie	7
I. Introduction et principales conclusions	10
II. Les dynamiques régionales	17
Le maintien de l'entente tchado-soudanaise depuis 2011	17
Le repositionnement du Tchad en matière sécuritaire	26
III. Le Sahara tchadien depuis les années 1990 : la guerre du MDJT et ses conséquences	29
Un désert habité	29
L'absence de l'État : une constante depuis la colonisation	33
La guerre du MDJT (1997-2011) et son impact	36
Le « gouvernement » du MDJT au Tibesti	43
La mort lente d'une rébellion fragmentée	47
IV. Le difficile retour de l'État	60
Les instabilités administratives	60
Trente milliards pour le développement du Tibesti : une occasion manquée	72
V. Or sans frontières : la ruée sur le pays teda	77
Du Soudan à l'Algérie, une série de découvertes	77
Un eldorado au Tibesti	82

Les conflits à propos de l'or	86
La réaction locale : de l'autodéfense au rejet de l'État	96
Le rôle de l'État : entre connivence et neutralité	100
Le facteur rebelle	102
Les lendemains de la ruée vers l'or	104
VI. Guerres sans frontières : le nord du Tchad et le Sud libyen	108
Teda tchadiens et Teda libyens : des identités multiples	108
Les Teda de Libye sous le régime de Kadhafi	110
Les Teda en guerre en Libye	113
Le contrôle des frontières, des itinéraires et du commerce	129
Les interventions tchadiennes et soudanaises en Libye	141
Le JEM	150
VII. Conclusion : une approche holistique de la sécurité	162
Notes	165
Références	185
À propos des auteurs	190
À propos du Small Arms Survey	191
À propos du HSBA	192
À propos de l'Évaluation de la sécurité en Afrique du Nord	194
À propos du Conflict Armament Research	195
Les publications du HSBA	196
Les ressources en ligne	203

Encadrés et cartes

Encadrés

1	Les mines : l'héritage de plusieurs guerres	40
2	En quête de légitimité internationale : les perspectives offertes par le « Para »	59
3	De nouveaux chefs : l'exemple de Chidi Kallemay	67
4	De nouvelles écoles, peu d'élèves et très peu d'enseignants	75
5	Des anciens aux nouveaux <i>wangada</i>	92

Cartes

1	Tchad-Soudan-Libye : le triangle turbulent	14
2	La zone frontalière tchado-libyenne	29
3	Les groupes ethniques	35
4	Les champs de mines dans le nord du Tchad	40
5	L'extraction aurifère dans le Sahara central et oriental	77
6	Les itinéraires du commerce et du trafic	132

Abréviations et acronymes

ANT	Armée nationale tchadienne
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
CNT	Conseil national de transition
DGGTPP	Direction générale des grands travaux et projets présidentiels
EAU	Émirats arabes unis
EI	Etat islamique
FACT	Front pour l’alternance et la concorde au Tchad
Frolinat	Front de libération nationale du Tchad
FSR	Front pour le salut de la république
GNA	Government of National Accord (Gouvernement d’entente nationale)
GNC	Congrès national général
GUNT	Gouvernement d’union nationale du Tchad
HoR	House of Representatives (Chambre des représentants)
JEM	Justice and Equality Movement (Mouvement pour la Justice et l’Égalité)
LJM	Liberation and Justice Movement (Mouvement pour la libération et la justice)
MDJT	Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad
NISS	National Intelligence and Security Service (Service national du renseignement et de la sécurité)
RCA	République centrafricaine
RPG	Rocket-propelled grenade (Grenade propulsée par roquette)
RSF	Rapid Support Force (Force d’appui rapide)
SLA-AW	Armée de libération du Soudan - Abdelwahid Mohammed al-Nur
SLA-MM	Armée de libération du Soudan - Minni Minawi
SPLM	Mouvement populaire de libération du Soudan
UFDD	Union des forces pour la démocratie et le développement
UFR	Union des forces de la résistance

Chronologie

1913-1914 Les forces françaises entrent dans le Borkou puis dans le Tibesti. Le Sahara tchadien fait partie des dernières zones colonisées du continent africain.

1960 L'indépendance du Tchad met fin à la colonisation française du pays.

1966 Des dissidents exilés originaires du nord du Tchad fondent le Front de libération nationale du Tchad (Frolinat), un mouvement qui sera à l'origine de tous les mouvements d'opposition subséquents dans le nord du pays.

1968 Le Frolinat commence à s'établir dans le Tibesti.

1969 Mouammar Kadhafi arrive au pouvoir en Libye.

1973 La Libye occupe la bande d'Aozou.

1978-1978 Les forces libyennes alliées aux rebelles tchadiens prennent le contrôle du Borkou-Ennedi-Tibesti.

1987 Le président tchadien Hissène Abré reprend le contrôle du nord du pays, à l'exception de la bande d'Aozou.

1987-1998 Le Tibesti connaît une décennie de paix et de stabilité relatives.

1989 Omar El-Béchir prend le pouvoir au Soudan.

1990 Idriss Déby prend le pouvoir au Tchad.

1994 La Libye se retire de la bande d'Aozou.

1997 À N'Djamena, une dizaine de personnes originaires du Tibesti fondent le Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad (MDJT).

1998-2011 Le MDJT mène une guerre contre le régime en place. Le conflit a connu sa période la plus violente entre 1998 et 2002. Au paroxysme de son action, en 2001-2002, le groupe comprenait environ 1 000 combattants.

1998 Kadhafi retire la nationalité libyenne aux Teda de la bande d'Aozou.

A partir de 1999 Kadhafi soutient le MDJT sur le plan logistique et financier sans toutefois lui fournir d'armes.

2000 Idriss Déby demande à la Libye de ne plus soutenir le MDJT.

2001 Les premières dissensions internes apparaissent au sein du MDJT quand ses dirigeants cèdent aux pressions libyennes et prennent part à des pourparlers de paix à Tripoli et à Sebha.

2002 Youssouf Togoïmi, le chef de file du MDJT, décède en septembre. Son adjoint Hassan Mardage devient président du mouvement par intérim. La Libye interrompt son soutien au groupe.

2003 Début officiel du conflit armé au Darfour.

2005 Choa Dazi est élu président du MDJT. Le processus de fragmentation du mouvement se poursuit.

Octobre 2005 La faction du MDJT dirigée par Hassan Mardage signe un accord de paix avec le gouvernement tchadien. Certains de ses leaders se voient confier des postes au sein du gouvernement ou de l'armée et les combattants sont intégrés dans l'armée nationale tchadienne (ANT).

2005-2009 Pendant cinq ans, le Soudan et le Tchad se livrent une guerre par groupes rebelles interposés.

2005-2010 Certaines factions du MDJT tentent en vain d'obtenir le soutien du gouvernement soudanais et établissent des liens avec des groupes tchadiens d'opposition armée soutenus par le Soudan.

2007 Les factions du MDJT tentent de se réunir au cours d'un nouveau congrès. Le mandat de Choa Dazi est révoqué et la présidence par intérim confiée à Hassan Soukaya.

2007-2008 Les combattants dazagada du MDJT rejoignent l'Union des forces pour la démocratie et le développement (UFDD) au Darfour.

2008 Affaiblie par le ralliement d'une partie de ses membres au gouvernement et par une situation financière catastrophique, la rébellion de MDJT prend effectivement fin.

2009 Déby promet de financer le développement du Tibesti à hauteur de 30 milliards de francs CFA (51 millions de dollars) sur trois ans.

2009-2010 Les derniers combattants du MDJT se rallient au gouvernement.

Fin 2009 Début du rapprochement entre le Soudan et le Tchad.

Avril 2010 Fin de l'état d'urgence au Tibesti. Les combattants du MDJT sont démobilisés.

2011 Contrairement au Tchad, le Soudan soutient le soulèvement libyen contre le président Kadhafi. Kadhafi tente de gagner les minorités non arabes à sa cause, parmi lesquelles les Teda libyens et les membres de l'opposition armée soudanaise. Il abroge la décision N°13 qui avait privé de nombreux Teda de la nationalité libyenne en 1998. Malgré cela, les Teda se retournent progressivement contre le régime libyen et jouent un rôle clef dans la « libération » du sud de la Libye.

À partir de mi-2011 De grandes quantités d'armes provenant des arsenaux de Kadhafi sont acheminées notamment vers le Tchad, le Soudan et d'autres pays du Sahel. Ces flux ont atteint une ampleur considérable entre 2012 et 2014, mais se sont affaiblis depuis. Pour s'adapter à la nouvelle situation en Libye, le Tchad retire progressivement ses troupes des zones frontalières de l'est pour les redéployer à proximité de ses frontières nord.

Octobre 2011 Mort de Mouammar Kadhafi.

Depuis fin-2011 Conflit entre Teda et arabes zuwaya dans la région de Koufra.

2011-2014 On découvre de l'or dans le Sahel et le Sahara, dans un arc allant du Soudan à la Mauritanie en passant par le nord du Darfour et les territoires teda au Tchad, en Libye et au Niger.

2012-2014 Conflit entre Teda et Arabes Awlad Suleiman à Sebha.

2013 Les orpailleurs affluent vers le Tibesti et provoquent divers affrontements en 2014 (à Ogi) et 2015 (à Miski, Tourkou et Kouri Bougoudi).

2014-2015 Un conflit oppose Teda et Touaregs à Oubari (Libye). Des combattants des deux groupes ethniques originaires des pays voisins (Tchad, Niger, Mali) et des rebelles du Darfour sont impliqués dans le conflit.

2014-2015 Les groupes armés libyens se fragmentent de plus en plus nettement. Deux centres de pouvoir précaires émergent dans l'est et l'ouest libyen. Le Congrès général national de Tripoli, essentiellement soutenu par les brigades de Misrata, tente de forger une coalition militaire – *Fajr Libya* – qui s'effondre en 2015. À l'est, la Chambre des représentants de Tobrouk est soutenue par la soi-disant Armée nationale libyenne du général Khalifa Haftar.

À partir de janvier 2015 L'ANT déploie des unités combattantes au Cameroun, au Nigeria et au Niger pour lutter contre Boko Haram.

À partir de mi-2015 Les forces de sécurité présentes dans le Tibesti sont renforcées et les activités d'orpaillage interdites dans la région.

Décembre 2015 Les représentants des deux parlements libyens rivaux signent un accord visant à la constitution d'un gouvernement d'entente nationale (GNA). Celui-ci est rejeté par d'autres représentants et par des chefs militaires, notamment le général Haftar.

Avril 2016 Une scission au sein des rebelles tchadiens de l'UFDD aboutit à la constitution du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT), un mouvement dirigé par Mahamat Mahamadi et soutenu par la « troisième force » de Misrata.

Juin 2016 Une faction se sépare du FACT pour créer le Conseil de commandement militaire pour le salut de la république. Ces deux groupes sont actuellement les principales forces d'opposition armée au Tchad.

I. Introduction et principales conclusions

En cinquante ans, le Sahara tchadien a été confronté à tant de rébellions récurrentes qu'il a connu davantage de périodes de guerre que de moments de paix. Dans l'extrême nord du Tchad, les mouvements rebelles ont contrôlé le massif du Tibesti plus fréquemment que l'État tchadien. Les habitants de cette zone géographique, les Teda ou Toubou – établis dans une aire allant jusqu'au Sud libyen et au nord-est du Niger –, ont joué un rôle clef dans les insurrections qui se sont déclenchées dans ces trois pays, notamment parce qu'ils contrôlaient le territoire montagneux du Tibesti ainsi que les pistes transsahariennes des environs. Dans le nord du Tchad, la dernière insurrection a débuté en 1997 sous l'impulsion du Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad (MDJT), dont les derniers membres n'ont déposé les armes qu'en 2011. Durant cette période, des formes de gouvernance locale se sont substituées à un État absent ou instable dont la légitimité était contestée. La rébellion a tenté d'administrer tant bien que mal les zones placées sous son contrôle. Comme l'État avant eux, les rebelles ont manipulé les institutions traditionnelles qui sont sorties fragmentées et déstabilisées de cet épisode. Cette insurrection a amplifié l'exode de la population teda vers la Libye et a encore davantage séparé le bastion rebelle historique du Tibesti du reste du Tchad.

Depuis 2011, on assiste au difficile retour de l'État dans une région géographiquement périphérique, historiquement délaissée et culturellement résistante aux ingérences extérieures. Le programme de développement qui devait permettre au Tibesti de rattraper son retard s'est soldé par un échec, et ce malgré le budget conséquent qui lui avait été attribué. Depuis 2012, les perspectives économiques de la région ont évolué après la découverte de gisements d'or dans différents sites du Sahel et du Sahara, parmi lesquels le Darfour soudanais, le sud de l'Algérie et le nord du Tchad. Au Tibesti, la ruée vers l'or a déclenché de violentes tensions entre les orpailleurs venus de l'extérieur et les communautés locales, la mobilisation de ces dernières glissant peu à peu vers une nouvelle contestation de l'État contenue non sans difficultés par le régime de N'Djamena.

Depuis 2011 également, le « printemps arabe » et l'implosion de la *Jamahiriyah* libyenne voisine font planer une menace encore plus préoccupante à la frontière nord du Tchad. Le chaos qui règne dans le Sud libyen – où vivent des communautés transfrontalières tchado-libyennes – attire des combattants venus du nord du Tchad et du Darfour, dont des rebelles. Les retombées de ce phénomène sont d'ores et déjà perceptibles au Tchad et au Soudan. Comme dans les années 1980 ou durant les crises entremêlées que le Tchad et le Darfour ont connues entre 2003 et 2010, le triangle Tchad-Soudan-Libye constitue de nouveau un système conflictuel régional notamment caractérisé par la réémergence d'un marché régional des combattants transfrontaliers.

Cette étude donne un aperçu de l'histoire récente du Tibesti dans le but d'éclairer la situation actuelle de cette région. Elle rend compte de l'évolution de l'environnement socioéconomique du Tibesti durant les quelques décennies qui viennent de s'écouler, et notamment de la dernière insurrection en date – celle du MDJT – et de ses conséquences, du retour timide et incomplet de l'État dans la région ainsi que de l'incidence de la chute du régime de Kadhafi en Libye voisine. Elle analyse également les répercussions des ruées vers l'or qui ont eu lieu dans la région depuis 2013 et les risques de voir se déclencher une nouvelle rébellion dans le nord du Tchad.

Les principales conclusions de cette étude sont les suivantes :

- Depuis l'indépendance du Tchad en 1960, le nord du pays a vu naître et se développer une succession de rébellions. Le Tibesti, bastion rebelle par excellence, n'a vécu qu'une vingtaine d'années d'administration – plutôt légère – de l'État tchadien et a en revanche passé près de trente ans sous le contrôle de diverses factions rebelles. La région connaît une relative stabilité depuis que les derniers rebelles du MDJT ont déposé les armes en 2011. Cependant, des foyers de contestation de l'État ont refait surface, notamment suite à la ruée vers l'or ou plus précisément aux violents conflits qui ont opposé orpailleurs et communautés locales en 2014 et 2015 et ont résulté de tensions que l'État n'a pas été en mesure de gérer.
- À partir de 2012, la découverte de gisements aurifères a provoqué un afflux considérable d'orpailleurs dans la région et déclenché des conflits entre Teda et chercheurs d'or. Ces derniers appartenant majoritairement à l'ethnie du président Idriss Déby (les Beri ou Zaghawa), ces tensions ont alimenté l'hostilité

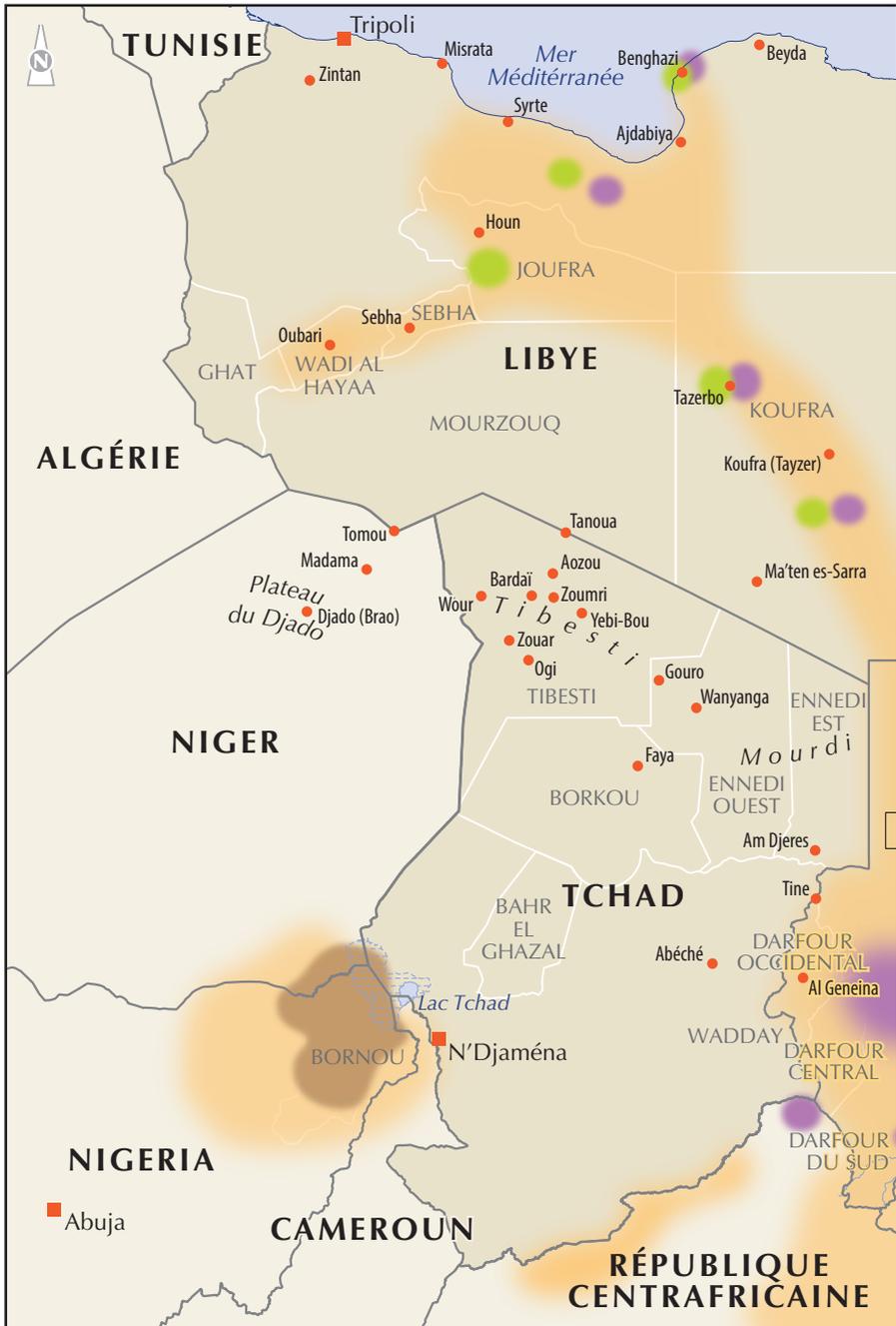
locale envers le pouvoir tchadien. Les groupes d'autodéfense teda créés pour lutter contre l'afflux d'orpailleurs dans la région se sont peu à peu érigés en pouvoirs autonomes hostiles à l'État central.

- Si le gouvernement de N'Djamena n'a pas toujours été perçu de manière favorable, la grande majorité des habitants du Tibesti semble aujourd'hui avoir peu d'appétit pour une nouvelle insurrection, et ce malgré la présence de rebelles tchadiens dans le Sud libyen voisin.
- Malgré diverses tentatives, l'État tchadien semble incapable d'asseoir pleinement son autorité sur le Tibesti depuis 2011, et ce en raison de l'isolement de la région, de la réticence persistante des populations locales à accepter une autorité considérée comme extérieure, de l'instabilité même de cette autorité et de l'échec du programme de développement lancé en 2012.
- Principaux pourvoyeurs de stabilité et de sécurité au cours de l'histoire du Tibesti, les chefs traditionnels ont été considérablement affaiblis par les déplacements et divisions dont a souffert la communauté teda, mais aussi par l'administration parallèle établie par les rebelles et enfin par la nomination de multiples chefs par le gouvernement après la dernière insurrection. Cet affaiblissement explique l'apparition, parmi les Teda du Tchad et de Libye, d'un mouvement de contestation de l'autorité du *derde*, le chef dynastique qui joue traditionnellement le rôle d'arbitre des litiges et de garant du droit coutumier.
- De part et d'autre de la frontière tchado-libyenne (ainsi qu'au Niger), les Teda ont des identités multiples et fluides. Marginalisés par Kadhafi qui a instrumentalisé leur prétention à la citoyenneté libyenne, ceux d'entre eux qui vivent en Libye ont joué un rôle important dans le soulèvement de 2011. Depuis, leur volonté de devenir des citoyens libyens de plein droit se heurte à l'hostilité des autorités du Nord et surtout à celle des communautés rivales arabes et touaregs du Sud du pays.
- Parfois unis pour lutter contre des ennemis communs, les groupes armés teda du Sud libyen opèrent sous des commandements distincts, souffrent de divisions internes et apparaissent surtout comme des entités autonomes prêtes à forger des alliances opportunistes avec d'autres forces en présence.
- Au plan régional, le maintien de l'entente tchado-soudanaise depuis 2011 a permis aux deux régimes de se préoccuper des autres dangers qui guettent à leurs frontières, notamment en provenance de la Libye post-Kadhafi. Le Tchad et le Soudan soutiennent des parties opposées dans le conflit libyen :

Khartoum cherche surtout à établir un régime allié en Libye alors que le pouvoir tchadien pense vital d'empêcher d'éventuels mouvements de rébellion ou groupes djihadistes de profiter du chaos libyen pour pénétrer dans le nord de son territoire. Les rebelles tchadiens et darfouriens se sont d'ores et déjà implantés en Libye pour tenter d'obtenir le soutien des forces libyennes hostiles à leurs gouvernements respectifs.

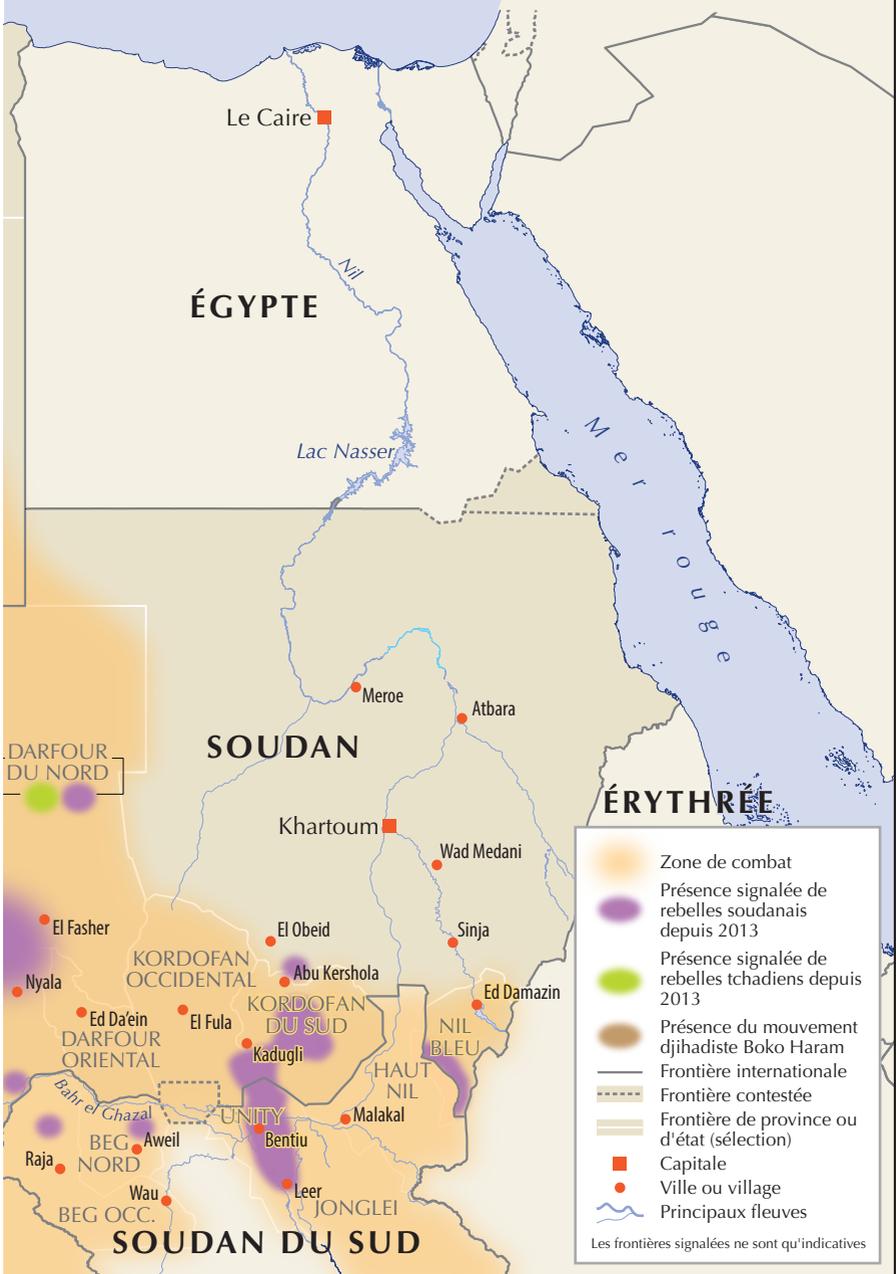
- Les groupes d'opposition armée tchadiens, darfouriens et *Janjawid* soudanais traversent régulièrement les frontières. Depuis 2011, certains ont été signalés en Libye. Nombre d'entre eux ont mené des activités d'orpaillage dans différents sites du Sahara. Certains ont proposé leurs services comme mercenaires – en particulier en Libye – et d'autres se sont impliqués dans des activités relevant du trafic et du banditisme. Les échecs répétés des accords de paix et des processus de réintégration, le manque de perspectives économiques, l'absence d'alternance politique au Tchad, l'instabilité libyenne et surtout la persistance de la violence au Darfour sont autant de facteurs qui stimulent l'internationalisation et l'autonomisation croissantes des hommes en armes dans la région.
- Des flux d'armes illicites alimentés par le pillage des arsenaux libyens ont transité par le nord du Tchad, en particulier entre 2011 et 2013. Ces flux semblent cependant s'être taris mais, à plus petite échelle, les armes continuent à circuler et alimentent le marché local dans le nord du Tchad. La demande reste relativement élevée et s'est intensifiée dans le contexte des ruées vers l'or. La disponibilité des armes libyennes a amplifié la militarisation de la société teda au Tchad.

Il est donc indispensable d'examiner avec plus d'attention les questions relatives au vaste territoire teda et à la frontière tchado-libyenne, une région à la fois marginale et centrale dans les équilibres sécuritaires régionaux¹. Il est toutefois crucial de ne pas limiter la réflexion à sa seule dimension militaire – notamment aux interventions occidentales en réaction aux crises qui ont frappé la Libye ou le nord du Mali – et d'envisager des mesures socioéconomiques adaptées aux besoins des communautés locales et susceptibles de favoriser leur intégration dans un État. À défaut, le danger est réel de voir les communautés des zones frontalières du nord du Tchad, du Sud libyen et du nord du Darfour se marginaliser davantage au sein de leurs pays respectifs, sans autre perspective



Source : Carto Magazine n° 36 (2016).

Carte 1 Tchad-Soudan-Libye : le triangle turbulent



économique pour les jeunes hommes que les métiers des armes – milicien, rebelle, mercenaire ou bandit - et les trafics transfrontaliers.

Ce rapport rédigé à la fin de l'année 2016 et au début de l'année 2017 est fondé sur des recherches de terrain menées conjointement par le Small Arms Survey et le Conflict Armament Research depuis septembre 2015. Les auteurs ont effectué plusieurs missions au Tchad en 2015 et 2016, notamment à N'Djamena, à Faya (dans la région du Borkou) et au Tibesti en novembre et décembre 2015, à Gouro (dans l'Ennedi Ouest) en décembre 2015 et enfin à Am Djerès (dans l'Ennedi Est) en janvier 2016. Les auteurs ont effectué plus d'une centaine d'entretiens avec des responsables et des militaires tchadiens, libyens et soudanais ; des chefs traditionnels, politiques et militaires teda ; des représentants de la société civile ; des acteurs économiques – dont des commerçants transfrontaliers et des orpailleurs – ; des rebelles et ex-rebelles tchadiens, soudanais et libyens ; et enfin des acteurs et observateurs internationaux. Des entretiens ont également été menés en dehors du Tchad, notamment au Niger et en France. De nombreux documents publiés ou confidentiels ont été consultés. Enfin, les auteurs ont utilisé des données recueillies au cours de précédents séjours au Tchad et au Soudan².

Le texte qui suit contient des noms de lieux et de personnes ainsi que des termes vernaculaires en différentes langues parlées de la région, y compris l'arabe (en particulier ses dialectes parlés au Tchad, au Darfour et en Libye), le tedaga, le dazaga et le beri-a (langue des Beri). Dans les différents pays, ces langues se transcrivent couramment de manière assez différente : au Tchad, les noms locaux sont très souvent francisés, tandis que les transcriptions anglaises ont parfois été adoptées au Soudan. En outre, au Soudan et en Libye, les noms non arabes ont été souvent arabisés.

Les auteurs ont tenté de privilégier autant que possible les transcriptions phonétiques des noms locaux. Mais, notamment pour les noms les plus courants, ils ont parfois choisi de respecter l'usage le plus commun ou, dans le cas de noms de personnes, les orthographes choisies par ces personnes elles-mêmes.

Ils ont aussi préféré, autant que possible, désigner les groupes ethniques par les noms qu'ils se donnent eux-mêmes et les lieux par les noms que leur donnent leurs habitants, plutôt que d'utiliser ceux donnés par des populations étrangères. Ainsi, ils ont préféré Teda à Toubou³, Dazagada à Goran et enfin Beri à Zaghawa ou Bideyat. 

II. Les dynamiques régionales

Le maintien de l'entente tchado-soudanaise depuis 2011

Les régimes en place au Tchad et au Soudan ont de nombreux points communs – historiques – et des différences – culturelles – peut-être plus frappantes encore. Omar El-Béchir est au pouvoir au Soudan depuis 1989 et Idriss Déby depuis



Le président tchadien Idriss Déby dans son bastion clanique d'Am Djerès, non loin de la frontière soudanaise. Janvier 2016.

© Jérôme Tubiana.

1990, notamment grâce au soutien du Soudan. L'un et l'autre sont arrivés au pouvoir immédiatement après la guerre froide et ont fait preuve d'une longévité similaire, provoquant l'exaspération de leurs populations respectives, dont une partie au moins avait cru en leurs promesses démocratiques.

Toutefois, l'une des plus frappantes différences entre ces deux régimes tient précisément à leur approche des attentes démocratiques qui s'expriment à l'intérieur comme à l'extérieur de chacun de ces pays. En 1989, le coup d'État du Front national islamique a mis fin à l'une des brèves et très imparfaites expériences démocratiques de l'histoire du Soudan. Au Tchad, la prise de pouvoir des rebelles du Mouvement patriotique du salut (MPS) a mis fin à la brutale dictature d'Hissène Habré – un régime dont Déby a lui-même fait partie jusqu'en 1989, un an avant son entrée en fonction. La rébellion de Déby a bénéficié du soutien du Soudan, de la Libye et de la France – une alliance opportuniste qui n'aurait sans doute pas pu voir le jour durant la guerre froide. Les trois alliés de circonstance n'avaient en effet que peu d'intérêts communs, hormis celui qui consistait à contrer l'influence croissante des États-Unis au Tchad – un soutien essentiel pour Habré – dans un pays que chacun considérait, en partie ou en totalité, comme sa zone d'influence naturelle et historique.

À partir de 1990, le nouveau régime tchadien s'est immédiatement inscrit dans la « nouvelle » Afrique francophone de l'après-guerre froide, une zone sous influence française dont les dirigeants se devaient d'adopter un certain nombre de signes visibles – et bien souvent superficiels – de démocratie, parmi lesquels le multipartisme, les élections, la liberté de la presse et l'émergence de la société civile.

En revanche, le Front national islamique a d'emblée placé le Soudan à l'avant-garde du mouvement islamiste mondial alors en pleine expansion. L'expansionnisme islamiste soudanais a affecté tous les pays voisins. Au Tchad, l'impact de ce mouvement est resté limité à l'arrivée de religieux formés au Soudan, mais il a toutefois été à l'origine des premières frictions entre N'Djamena et Khartoum. Dans les années 1990, alors que les États-Unis se préoccupaient essentiellement de l'influence libyenne, d'autres acteurs, dont la France, s'inquiétaient de l'influence soudanaise, et plus encore de l'arrivée au Tchad – *via* le Soudan – de prêcheurs wahhabites (ou salafistes, ainsi qu'ils

préfèrent se nommer eux-mêmes) saoudiens et même pakistanais, et en particulier de ceux du groupe Ansar al-Sunna, également implanté au Soudan.

Les relations tchado-soudanaises et la guerre au Darfour

Malgré ces frictions, les relations tchado-soudanaises sont restées stables. Tout au long des années 1990, les autorités tchadiennes ont refusé leur soutien aux rebelles soudanais, notamment au Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM) et aux premières tentatives de rébellion au Darfour, et ce jusqu'au début de la guerre du Darfour en 2003. Cette année-là, Déby s'est montré incapable d'empêcher sa propre famille de soutenir des rebelles du Darfour, lesquels appartenaient pour la plupart au même groupe ethnique que le président tchadien et les officiers les plus importants de son armée : les Beri (mieux connus sous les noms arabes de Zaghawa et Bideyat). La crise a connu une escalade rapide. Dès 2004-2005, Omar El-Béchrir a donné aux services de renseignement et de sécurité soudanais (NISS) carte blanche pour soutenir ou même créer une rébellion tchadienne. Déby a réagi en soutenant de manière quasi officielle les rebelles du Darfour, provoquant cinq années de guerre entre le Tchad et le Soudan par groupes rebelles interposés (2005-2009)⁴.

Cette guerre a été un échec militaire pour les deux pays. À partir de 2009, des responsables politiques considérés comme « pragmatiques » – le ministre tchadien des Affaires étrangères Moussa Faki ainsi que Ghazi Salaheddin, également en charge des négociations sur le Darfour à Khartoum – ont pris le pas sur les « faucons » des services de sécurité pour négocier un rapprochement entre N'Djamena et Khartoum. Ce rapprochement s'est avéré d'autant plus solide qu'il était basé sur des pourparlers bilatéraux dans lesquels les acteurs internationaux (Nations unies, Union africaine, France, États-Unis) n'ont joué aucun rôle (en dehors des habituels encouragements). L'accord qui a scellé l'entente s'est avéré viable parce qu'il y avait, de part et d'autre, une forte volonté politique de sortir de l'impasse.

Cet accord constitue un modèle, d'autant que le rapprochement s'est opéré alors même que le texte long de deux pages et demi seulement n'avait été que partiellement appliqué. Ainsi, la majorité des rebelles du Darfour ont été expulsés du Tchad, mais ils n'ont pas été désarmés alors que l'accord le prévoyait.

Les rebelles tchadiens, quant à eux, ont été pour la plupart désarmés, mais peu d'entre eux ont été expulsés. Certains ont même été livrés au gouvernement tchadien. En conséquence, seuls quelques membres de la rébellion tchadienne sont parvenus à survivre, par leurs propres moyens, au Darfour et en République centrafricaine (RCA) (Tubiana, 2011, p. 42-45).

En 2010, Déby n'était pas en mesure de désarmer les rebelles du Darfour. Mais, par la suite, il n'a cessé de consolider son rapprochement avec le Soudan en s'opposant politiquement et militairement à la rébellion du Darfour, et ce de manière systématique. Officiellement, le Tchad se présentait comme un « médiateur » dans le conflit au Darfour, bien qu'il ne soit reconnu comme tel ni par les acteurs du conflit ni par les acteurs internationaux. À l'instar de l'essentiel de la communauté internationale, l'Union africaine considère que le problème du Darfour doit désormais être résolu par le biais d'un processus de « dialogue national » sur l'ensemble de la crise soudanaise, dont le Darfour n'est qu'un des éléments constitutifs. Au contraire, le Soudan s'obstine à refuser cette approche « holistique », et le Tchad démontre sa loyauté en s'alignant sur cette position. En conséquence, les rebelles du Darfour sont restés en froid avec N'Djamena depuis 2010, et leurs rencontres épisodiques avec Déby sont demeurées totalement improductives. Cette inefficacité importe peu au président tchadien dans la mesure où ses initiatives en faveur de la paix au Darfour n'ont visé qu'à donner des gages de bonne volonté à Khartoum.

Idriss Déby a occasionnellement rencontré les chefs des principaux groupes rebelles – le Mouvement pour la Justice et l'Égalité (JEM) ainsi que les factions de l'Armée de libération du Soudan sous les ordres de Minni Minawi (SLA-MM) et Abdelwahid Mohammed al-Nur (SLA-AW) –, mais il a surtout œuvré à leur division par des moyens financiers et logistiques. Il a ainsi joué un rôle essentiel dans la séparation du JEM-Bashar/Dabajo (dirigé par Mohammed Bashar et Bakhit Abdelkarim « Dabajo ») en 2012 ainsi que dans la sécession, en 2014, d'éléments de la SLA-MM sous les ordres de Mohammedein Ismail « Orgajor » et de chefs importants de la SLA-AW, notamment Abulgasim Imam, Mohammed Abdelsalam « Tarrada » et Nimir Mohammed.

En 2013, après l'assassinat de Mohammed Bashar par le JEM à la frontière tchado-soudanaise, Déby a réagi en envoyant des troupes contre le JEM avec l'accord de Khartoum (ICG, 2015b, p.14). Il a ainsi contraint le groupe rebelle

à quitter le Darfour en le poursuivant jusqu'aux frontières du Kordofan et du Soudan du Sud. Plus récemment, en octobre 2015, le gouvernement tchadien aurait envoyé des troupes (environ 150 véhicules) au Darfour Nord, en appui à la force mixte tchado-soudanaise qui combattait notamment les rebelles soudanais de la SLA-MM. Comme souvent par le passé, ces troupes, essentiellement beri, auraient prévenu les rebelles soudanais de leur arrivée pour éviter la confrontation⁵.

À chaque fois, les rebelles sécessionnistes du JEM et des branches de la SLA se sont ralliés au gouvernement soudanais avec le soutien du Tchad. Toujours en octobre 2015, le président tchadien a par exemple utilisé son avion personnel pour acheminer de N'Djamena à Khartoum des chefs rebelles darfouriens dissidents afin qu'il participent à l'ouverture du « dialogue national » soudanais⁶. La plupart d'entre eux ont refusé de rester à Khartoum et Déby a été contraint de les ramener à N'Djamena. Néanmoins, les deux seuls « rebelles » qui ont pris part à la cérémonie sont eux aussi des dissidents dont le ralliement s'est opéré par l'intermédiaire de Déby⁷.

Finalement, Déby a organisé son propre « processus de paix » sur le Darfour dans son village natal d'Am Djerès, dans la région de l'Ennedi Est. Lors de deux conférences en 2013 et 2014, le président tchadien a rassemblé de nombreux responsables soudanais, appartenant en particulier au groupe ethnique des Beri, mais aucun chef rebelle. Dans ce cas également, l'objectif du « processus d'Am Djerès » n'était pas d'opérer une médiation entre le gouvernement et les rebelles, mais de pousser les Beri soudanais à soutenir le régime de Khartoum et à s'opposer à la rébellion.

Outre les Beri, Déby a également invité des chefs arabes du Darfour, dont Musa Hilal, le chef des Arabes Mahamid du Darfour Nord. Ce dernier était surtout connu pour avoir été, en 2003 et 2004, le principal dirigeant des milices *janjawid* armées par Khartoum pour terroriser les communautés non arabes accusées de soutenir la rébellion. Idriss Déby et Musa Hilal entretenaient de bons rapports depuis longtemps, discrètement à l'époque où N'Djamena et Khartoum était en guerre, et plus officiellement depuis le mariage de Déby et de la fille de Musa Hilal en 2012. En 2014, alors que Hilal se montrait de plus en plus hostile au gouvernement de Khartoum et menaçait de perturber les prochaines élections, le président tchadien l'a encouragé à réaffirmer son soutien

au gouvernement. Il a ainsi démontré à Khartoum sa capacité à apaiser non seulement les Beri mais aussi les Arabes.

En 2013, le Tchad est également intervenu, militairement (notamment grâce à la force frontalière conjointe tchado-soudanaise) et politiquement, pour contenir les conflits entre groupes arabes au Darfour, en particulier entre les Salamat d'un côté, et les Missiriya et Ta'aisha de l'autre. Il s'agissait essentiellement d'éviter la propagation de ce conflit au territoire tchadien, où vivent de nombreux membres des trois tribus impliquées.

À Khartoum, on considère généralement ce rapprochement avec le Tchad comme un succès, mais aussi comme un modèle à suivre en matière de politique étrangère vis-à-vis des pays voisins. Ce modèle est fondé sur le pragmatisme et la flexibilité, des qualités dont le régime soudanais n'a pas toujours fait preuve dans sa politique étrangère. Il suppose notamment la mise en place d'outils pratiques tels que des forces transfrontalières conjointes. Alors qu'il était encore membre du gouvernement, Ghazi Salaheddin al-Attabani a constamment mis en avant ce modèle dont il était l'un des principaux architectes, notamment lors d'une conférence qui s'est tenue à Londres en 2011.

Il est intéressant de noter qu'à l'époque, Ghazi n'imaginait pas que ce modèle de bon voisinage puissent être étendu au Soudan du Sud, ce qui montre que les fractures issues de la guerre civile soudanaise étaient bien plus profondes que celles nées de l'affrontement tchado-soudanais (Salahuddin, 2012). Reste que cette approche a survécu au départ de Ghazi du gouvernement soudanais, et que le Soudan et le Soudan du Sud ont entamé un rapprochement sur ce modèle au milieu de l'année de 2013. Ce dernier a toutefois été interrompu peu après par la nouvelle guerre civile au Soudan du Sud (ICG, 2015a, p. 20).

Les relations tchado-soudanaises et la crise libyenne

Le rapprochement tchado-soudanais a aussi survécu à la révolution en Libye et à la guerre civile subséquente, des événements au sujet desquels le Tchad et le Soudan ont pourtant adopté des positions contraires.

Les conséquences de la révolution libyenne ont été considérables pour les deux pays. Déby s'est d'emblée opposé à la volonté internationale de faire tomber le régime libyen et a mis en garde ses alliés français, non sans justesse, quant aux possibles conséquences des futurs événements sur la stabilité de la

région et du Sahel (*Jeune Afrique*, 2011 ; Marchal, 2011). Aujourd'hui encore, le président tchadien répète qu'il avait vu juste et que l'intervention internationale est en partie responsable du chaos libyen⁸. À l'opposé, le gouvernement soudanais a admis avoir activement soutenu la révolution libyenne et aurait donc pu être considéré comme un membre non officiel de la coalition de l'OTAN contre Kadhafi (Marchal, 2011 ; De Waal, 2013a, p. 71).

Le gouvernement soudanais a également servi d'intermédiaire au Qatar – le principal rival de Tripoli dans le processus de médiation au Darfour – qui a soutenu financièrement les rebelles libyens et leur a fourni des armes (Cole, 2015, p. 70, 74 et 76 ; De Waal, 2013a, p. 71). Le régime soudanais considérait depuis longtemps la Libye comme un soutien essentiel de toutes les rébellions au Soudan, dont le SPLM/A et les rebelles du Darfour. À ses yeux, Kadhafi était le principal soutien des rebelles – devant le Tchad –, alors même qu'il se présentait comme un médiateur dans le conflit darfourien. Selon les responsables soudanais, une partie du soutien tchadien provenait en fait de Libye *via* le Tchad, notamment celui qui a été fourni lors du raid du JEM sur Khartoum en mai 2008 (Tubiana, 2011, p. 52-53 ; Marchal, 2011). De leur propre aveu, les membres du gouvernement soudanais craignaient tellement les réactions du Guide libyen que ce n'est que lors de la révolution libyenne qu'ils ont osé l'accuser ouvertement de soutenir les rebelles du Darfour (Elhag, 2012)⁹.

Pour sa part, le Tchad est resté loyal à Kadhafi et certains responsables tchadiens en Libye auraient aidé le régime en place à recruter des immigrants originaires du Tchad et peut-être d'autres pays pour s'opposer à la rébellion. Le Tchad a également été accusé d'avoir envoyé des armes et des troupes régulières en Libye, bien que les responsables tchadiens et d'autres sources bien informées le nient catégoriquement (Marchal, 2011)¹⁰.

En revanche, il semble que certains groupes rebelles du Darfour – présents en Libye ou entrés dans le pays à l'époque de la rébellion – aient recruté des combattants pour Kadhafi parmi des migrants du Soudan, du Tchad et d'autres pays africains. Le JEM, en particulier – dont le leader de l'époque, Khalil Ibrahim, était en résidence surveillée à Tripoli depuis mai 2010 – aurait agi de la sorte non seulement pour se concilier les bonnes grâces du régime libyen, mais surtout pour obtenir de l'argent en échange de ces recrutements. Certains rebelles du Darfour auraient également combattu aux côtés des troupes loyales à Kadhafi,

en particulier à Koufra, notamment en échange d'armes et de munitions rapatriées ensuite au Darfour (Gramizzi et Tubiana, 2012, p. 52).

Le JEM et la SLA-MM sont parvenus à s'approvisionner en armes en Libye. Il semble toutefois que les troupes de la SLA-MM soient rentrées au Darfour avec des armes fournies par le régime de Kadhafi sans tenir leur promesse de se battre contre les rebelles libyens (Tubiana, 2011, p. 54 ; Gramizzi et Tubiana, 2012, p. 52). Enfin, des miliciens arabes *janjawid* du Darfour sont eux aussi partis en Libye en quête de butin. Certains d'entre eux se seraient battus pour le compte de Kadhafi malgré le soutien du gouvernement soudanais à l'opposition armée libyenne. Mi-2011, un ancien lieutenant de Musa Hilal a ainsi téléphoné de Tripoli à ses proches – de la région de Kebkabiya au Darfour Ouest – pour leur faire savoir qu'il avait mis la main sur d'importants stocks d'armes et cherchait à les rapatrier au Darfour¹¹.

L'intervention soudanaise de 2011 en Libye visait très certainement à éliminer Khalil Ibrahim (De Waal, 2013a, p. 71 ; Elhag, 2012). Il a effectivement été tué en décembre 2011 ; après avoir fui Tripoli *in extremis*, son convoi a été bombardé au Nord Kordofan. Plus généralement, depuis 2011, la politique du Soudan en Libye est restée en grande partie motivée par une volonté d'interrompre le soutien libyen à la rébellion du Darfour (notamment les flux d'armements et les bases arrière) et d'installer à Tripoli un régime allié susceptible de mettre fin à la présence de rebelles soudanais en Libye (De Waal, 2013a, p. 71).

Avec le recul, le Soudan fait figure de grand gagnant de la révolution libyenne, puisque celle-ci a éliminé l'un de ses ennemis historiques. Le Tchad, au contraire, aurait pu en être le grand perdant. Le changement de régime en Libye a modifié l'équilibre de la relation tchado-soudanaise en faveur du Soudan. Le Tchad s'est trouvé en situation de devoir impérativement maintenir de bons rapports avec le Soudan, non seulement pour prévenir l'émergence à Tripoli d'un régime qui serait tenté de soutenir la rébellion tchadienne, mais aussi pour ne pas avoir à se préoccuper simultanément des dangers venus de ses frontières septentrionale et orientale. Dans les faits, N'Djamena a pu compter sur Khartoum pour empêcher ses alliés révolutionnaires libyens ainsi que le Qatar de soutenir la rébellion tchadienne. En Libye, il a également reçu le soutien de la France et des États-Unis qui, en 2011, se sont trouvés *de*

facto dans le même camp que le Qatar et le Soudan, du moins avant que le camp révolutionnaire ne commence à se fragmenter¹².

À partir de 2011, le Tchad s'est donc légitimement inquiété des risques nouveaux que faisaient planer à sa frontière nord un ensemble d'acteurs très hétérogène. Un certain nombre de groupes islamistes étaient en plein essor en Libye. La communauté teda (ou toubou), à cheval sur le Tchad et la Libye, organisait régulièrement des rébellions contre N'Djamena, y compris sous Déby. En outre, et c'est peut-être le risque que N'Djamena considérait comme le plus important, il était envisageable que des rebelles tchadiens non teda, dont des Beri, trouvent du soutien en Libye et puissent établir des bases arrière dans la zone frontalière tchado-libyenne.

Rien ne dit que le gouvernement soudanais soit activement intervenu auprès de ses alliés en Libye – parmi lesquels des groupes islamistes – pour les empêcher de se livrer à des activités hostiles au Tchad. La survie de l'entente tchado-soudanaise a sans doute tenu au fait que le Soudan s'est avéré incapable de régler la question du Darfour et avait besoin du soutien du Tchad pour gérer cette menace persistante. Progressivement contraints de délocaliser l'essentiel de leurs opérations en dehors du Darfour, les rebelles de cette zone géographique sont toutefois restés actifs. Depuis 2011, ils ont renforcé leur armement principalement grâce au matériel acquis en Libye. Ils ont également gagné quelques soutiens au Soudan du Sud, grâce à leur alliance avec le SPLM-N au sein du Sudan Revolutionary Front (SRF).

Notamment depuis 2013, le gouvernement soudanais a en outre dû faire face à la défection de milices arabes autrefois contrôlées par le gouvernement. Celles-ci se sont de plus en plus fréquemment affrontées les unes les autres, et se sont parfois même battues contre les troupes gouvernementales. Étant donnée l'influence d'Idriss Déby – même si elle est actuellement réduite – auprès des rebelles beri soudanais et des Arabes du Darfour, le Soudan a préféré conserver l'amitié du président tchadien. Les initiatives de Déby en faveur de la paix au Darfour visaient donc avant tout à montrer au gouvernement soudanais qu'il pouvait encore lui être utile.

L'entente tchado-soudanaise semble donc particulièrement stable dans une région singulièrement instable qui, depuis 2011, a connu l'indépendance du Soudan du Sud et la guerre civile subséquente, l'extension des zones de conflit

au Soudan même, les conflits en RCA et en Libye, etc. Néanmoins, depuis l'aggravation de la crise libyenne en 2015, certains responsables tchadiens envisagent sérieusement la fin de cette entente, notamment si les deux pays finissent par s'enliser dans le chaos libyen comme ils l'avaient fait entre 2005 et 2009 dans leur affrontement par groupes armés interposés au Darfour¹³. Cependant, les deux gouvernements sont exposés à des risques moins importants en Libye que lors de leur affrontement passé au Darfour et dans l'est du Tchad. D'autres acteurs extérieurs, notamment l'Égypte, le Qatar et les Émirats Arabes Unis, interviennent de manière plus massive dans la crise libyenne. Le Tchad et le Soudan sont pour eux des intermédiaires ou alliés locaux et profitent ainsi du conflit libyen pour renforcer leurs alliances. En Libye, le Soudan continue de manifester sa préférence pour certains groupes islamistes, en accord avec le Qatar et malgré la pression croissante de l'Égypte qui, de son côté, se rapproche du Tchad. À l'inverse, le Tchad et l'Égypte estiment que la Libye a besoin d'un nouvel homme fort qui ramènera l'ordre sur le modèle égyptien, et indiquent leur préférence pour le général Khalifa Haftar¹⁴.

La présence d'acteurs armés darfouriens dans tous les aspects de la crise libyenne pourrait aussi compliquer les relations tchado-soudanaises, du moins si les soupçons de soutien à Khartoum ou N'Djamena renaissent. En effet les rebelles du Darfour, en particulier la SLA-MM, restent présents en Libye, essentiellement aux côtés du général Haftar et de ses alliés teda dans le Sud libyen – mais sans le soutien du gouvernement tchadien. Des miliciens arabes du Darfour ont aussi été signalés aux côtés de différentes factions libyennes, mais seuls ceux qui se battent contre Haftar seraient encore soutenus par le régime soudanais¹⁵.

Le repositionnement du Tchad en matière sécuritaire

Depuis la chute du régime de Kadhafi en 2011, la politique étrangère et sécuritaire du Tchad est principalement axée sur sa frontière nord, mais le renversement de la *Jamahiriyah* libyenne n'a pas été la seule crise de voisinage préoccupante pour le pays. D'autres vagues d'instabilité se sont succédées dans la sous-région, engendrant autant de défis humanitaires et sécuritaires dans la zone frontalière méridionale, dans la région du Lac Tchad, mais aussi aux frontières du

Cameroun, du Niger et du Nigeria. Notamment à partir de l'année 2012, le rayon d'action de l'armée tchadienne s'est considérablement élargi vers le Sud en réaction au début de la crise centrafricaine fin 2012, mais aussi vers l'Ouest – tout d'abord avec l'intervention tchadienne au Mali dès les premières heures de la crise en janvier 2013, puis avec son engagement contre la montée en puissance de Boko Haram.

Indirectement, la gestion de la crise centrafricaine a elle aussi renforcé les bons rapports qu'entretenaient les régimes tchadien et soudanais puisque le Soudan a également joué un rôle dans le changement de régime à Bangui. Il a livré des armes à la Séléka (vraisemblablement avant l'accession au pouvoir de Djotodia et certainement peu après) et a mis à la disposition de Djotodia un certain nombre de commandants et combattants soudanais – ou toléré les activités transfrontalières de ceux-ci. Parmi ces soudanais, on peut mentionner Moussa as-Simeh Abulqasim, un ancien chef de milice arabe (Mahamid) du Darfour qui a commandé la force qui contrôlait Bangui jusqu'en juin 2013¹⁶.

N'Djamena et Khartoum ont adopté la même approche à l'égard de la Séléka et poursuivaient un objectif identique : empêcher leurs rébellions respectives d'établir impunément des bases sur le territoire centrafricain comme elles l'avaient fait par le passé et continuent à le faire, quoique de manière relativement marginale. De petites factions rebelles tchadiennes et soudanaises ont régulièrement opéré à la triple frontière Tchad-Soudan-RCA. Elles ont parfois coopéré entre elles mais aussi avec des factions qui ont ensuite fait partie de la Séléka. Certains rebelles tchadiens ont même rejoint l'insurrection centrafricaine. Les rebelles darfouriens, en particulier le JEM, pourraient être tentés de se replier en RCA ; accusés d'avoir combattu aux côtés de Juba et sommés de partir par l'accord de paix signé en août 2015, leur situation au Soudan du Sud semble en effet de plus en plus inconfortable¹⁷.

C'est en déplaçant le barycentre de sa politique étrangère vers l'Ouest que le régime tchadien, en difficulté en RCA, est parvenu à restaurer sa crédibilité à l'échelle internationale. Dès janvier 2013, le Tchad a rapidement mis à la disposition de l'opération de l'armée française au nord du Mali (Serval) des effectifs – de 2 400 hommes à la mi-mars 2013 – qui ont servi d'épine dorsale à la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies de soutien au Mali, établie par le Conseil de sécurité le 25 avril 2013). Depuis, l'armée

nationale tchadienne (ANT) a pris part à des opérations conjointes dans le cadre de l'opération Barkhane de l'armée française, dont le poste de commandement a été établi à N'Djamena¹⁸. Le Tchad s'est également engagé dans la lutte contre le mouvement Boko Haram, une activité qui s'est intensifiée en janvier et février 2015, lorsque l'ANT a déployé des unités de combat au Cameroun, au Nigeria et au Niger afin de prêter main forte aux armées voisines en grande difficulté face aux combattants salafistes. En 2016, le pays a continué à apporter une assistance militaire à ses voisins du pourtour du Lac Tchad. La politique régionale du président Déby a ainsi permis d'atténuer les effets secondaires de l'effondrement de la *Jamahiriya* libyenne tout en renforçant sa position sur la scène internationale.

Le Tchad est à l'évidence l'État le plus stable de la zone. À ce titre, et malgré ses faiblesses en matière de gestion économique et de démocratie, il est soutenu (politiquement, économiquement et militairement) par différentes nations occidentales. Pour sa part, le Soudan accepte depuis longtemps de lutter aux côtés des pays occidentaux contre le terrorisme islamique et les flux migratoires à destination de l'Europe en échange de leur relatif silence quant aux guerres violentes qui persistent dans ses périphéries. Comme souvent, les acteurs internationaux privilégient les questions de sécurité et considèrent que les États comme le Tchad et le Soudan sont des régimes stables dans un environnement instable. Cette approche est un obstacle considérable à toute tentative sérieuse de mise en œuvre d'une alternance démocratique.

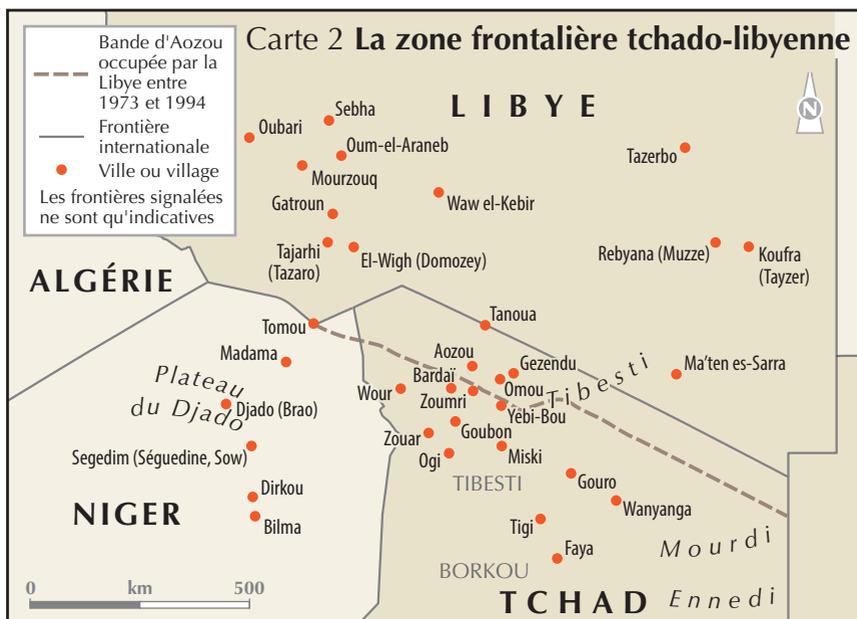
Grâce à son entente avec le Soudan, le Tchad a été en mesure de concentrer son attention sur sa frontière septentrionale avec la Libye. Celle-ci est cruciale pour la sécurité intérieure du Tchad et pour le maintien au pouvoir de son régime, dans la mesure où la Libye – comme le Darfour – ont toujours abrité les principales bases arrière des rébellions tchadiennes.

La Libye reste l'un des facteurs déterminants de déstabilisation des pays du Sahel. La capacité du Tchad à contrôler sa stratégique partie septentrionale est un élément clef de sa politique d'alliances aussi bien avec l'Occident qu'avec ses voisins, et ce malgré ses divergences sur ce point avec le Soudan. Cette politique ne pourra pourtant pas s'appuyer uniquement sur des interventions militaires externes et des mesures de sécurité internes. Le Tchad n'a pour l'instant pas su pallier les conséquences de décennies de rébellion et d'absence de l'État dans sa partie saharienne, en particulier dans le massif du Tibesti. 

III. Le Sahara tchadien depuis les années 1990 : la guerre du MDJT et ses conséquences

Un désert habité

Le Sahara tchadien, composé des régions du Borkou, de l'Ennedi (aujourd'hui divisé en Ennedi Est et Ouest) et du Tibesti, est en grande partie habité par des communautés généralement regroupées sous le nom de Teda-Daza. Elles sont toutefois plus connues sous deux noms utilisés par des populations voisines : « Toubou » en langue kanembou – parlée au Kanem au nord du Lac Tchad – et « Goran » en langue arabe. Bien qu'ils ne se donnent pas eux-mêmes un nom qui les désigne collectivement, les Teda-Daza se considèrent généralement comme un même peuple. Le terme « Toubou » est parfois appliqué à l'ensemble des Teda-Daza, notamment au Niger, mais désigne en fait spécifiquement les Teda, tandis que « Goran » désigne plutôt les Daza ou Dazagada, c'est à dire les



locuteurs de la langue dazaga. Teda et Daza parlent deux langues très proches, le tedaga et le dazaga, qui appartiennent au groupe saharien central des langues nilo-sahariennes, comme le beri-a, la langue des Beri. À l'est du domaine teda-daza, les Beri (plus connus sous les noms arabes de Zaghawa et Bideyat) vivent à cheval sur le nord-est du Tchad et le nord du Darfour soudanais (Tubiana, 2006, p. 55-76 ; et 2007, p. 11-13).

Traditionnellement, Teda-Daza et Beri sont des pasteurs transhumants. Au nord, les Teda et les Bideyat élèvent plutôt des dromadaires, alors que les Dazagada et les Zaghawa, plus au sud, élèvent des vaches – et des camélidés en majorité depuis les sécheresses des années 1970 et 1980. Ils vivent aussi de la culture du palmier dattier dans les oasis, de la cueillette de plantes sauvages, du commerce de sel et, de plus en plus, du commerce transfrontalier avec la



La mosquée de Zouar, capitale du Tibesti Ouest.
© Jérôme Tubiana

Libye et le Soudan – une pratique inconnue à l'époque précoloniale durant laquelle leur principale source de revenu était les razzias sur les grandes caravanes transsahariennes.

Teda-Daza et Beri sont le plus souvent rassemblés en confédérations de clans d'origines diverses qui se sont trouvés rassemblés en un même lieu durant certaines périodes. Les Teda sont composés d'une quarantaine de clans d'origines très diverses – à l'heure actuelle, les Teda eux-mêmes en dénombrent généralement 36. Ceux-ci se sont installés au Tibesti ou y sont simplement passés, mais tous considèrent cet énorme massif volcanique du nord-ouest du Tchad culminant à plus de 3 000 mètres comme le cœur de leur territoire historique (Chapelle, 1982, p. 67-97 ; d'Arbaumont, 1989). Outre le Tibesti, les Teda vivent dans les oasis du Sud libyen et, aux côtés des Dazagada, dans les



zones du Borkou, de l'Egey et du Manga tchadien. Leur territoire s'étend vers le nord du Kanem et l'est du Niger, jusqu'au massif de Termit (Turni en tedaga). On les rencontre aussi à l'est du Tibesti, entre l'oasis de Gouro et le nord-est de l'Ennedi, parmi les Mourdya (un sous-groupe réunissant des clans d'origine teda, dazagada et beri) (Chapelle, 1982, p. 394).

En 2009, on comptait officiellement 21 000 habitants au Tibesti¹⁹. Certains responsables avancent aujourd'hui des chiffres bien plus importants – jusqu'à 54 000 habitants –, mais d'autres estiment que les résidents permanents ne sont en réalité que 10 000 ou 15 000, dans la mesure où une grande partie de la population de la zone se déplace constamment entre le Tibesti et d'autres régions. Dans l'Ennedi, qui revendique une population de 150 000 habitants (probablement surestimée puisqu'il s'agit de la région d'origine du président), on compterait aussi plusieurs milliers de Teda, dont plus de 4 000 (un millier de familles) dans la sous-préfecture de Gouro. Dans les années 1950, on estimait qu'environ 90 % des Teda vivaient au Tchad, 5 % au Niger et 5 % en Libye. Mais des décennies de guerre et de sécheresse ont poussé une grande partie des Teda tchadiens à s'installer en Libye où, selon la plupart d'entre eux, la majorité de leur communauté résiderait désormais (entre 15 000 et 50 000)²⁰.

Si les Teda sont associés et s'associent eux-mêmes au Tibesti, seuls quelques-uns se disent natifs du massif. Les clans les plus puissants depuis toujours, notamment les Tomagra et les Gonna, disent venir du Bornou. Le Bornou ou Kanem-Bornou (autour du Lac Tchad, à cheval sur le Tchad, le Nigeria, le Niger et le Cameroun) étant le premier des trois grands royaumes de l'actuel Tchad à avoir été islamisé, cette origine leur confère un certain prestige (Zeltner, 1980 ; Magnant, 1990, p. 10-11). Nombre d'autres clans sont d'origine daza ou beri, et quelques-uns sont considérés comme autochtones des oasis du Sud libyen (Koufra, Fezzan). C'est le cas en particulier du clan Tezerya, dont le nom vient de Tezer ou Tayzer, l'appellation teda des oasis de Koufra (Tubiana, 2007, p. 153-154). Ce nom a survécu dans celui de l'une des oasis, Tazerbo, « le grand Tayzer » en tedaga. Le nom de Koufra vient de l'arabe *kafir* ou *ghaffar*, « païen » ou « non-croyant » : les Arabes de l'actuelle Libye, sans doute les premiers musulmans à entrer en contact avec les Teda à une époque où ils n'étaient pas encore islamisés, ont baptisé les oasis qui constituent la limite nord du domaine teda *Ard el-Kuffar*, « la terre des païens ». À présent, les Teda sont tous musulmans.

L'absence de l'État : une constante depuis la colonisation

Le Sahara tchadien est l'une des dernières parties de l'Afrique à avoir été colonisée. Les Français sont arrivés au Borkou en 1913 et au Tibesti l'année suivante. Leur présence militaire s'est doublée d'une mission scientifique – la mission Tilho – qui a duré jusqu'en 1917, date à laquelle les troupes françaises ont décidé d'abandonner le Tibesti à cause de la Première Guerre mondiale. Elles n'y sont revenues qu'en 1929, et l'ont administré jusqu'en 1965, cinq ans après l'indépendance du pays. Les français ont mis en place une administration légère sous l'autorité d'un petit nombre d'officiers. Ils considéraient en effet que les nomades sahariens ne faisaient pas véritablement obstacle à leur présence, contrairement aux grands royaumes situés plus au sud, comme le sultanat du Wadday.

Dans le Sahara, les français se sont contentés de trouver ou de mettre en place des chefs traditionnels loyaux à qui ils ont confié la plus grande part de la gestion des populations, à la manière de l'*indirect rule* britannique. L'historiographie coloniale française du nord du Tchad, en grande partie écrite par des militaires coloniaux, insiste sur les bonnes relations qu'entretenaient les autorités coloniales et les colonisés²¹. Localement, des abus ont pourtant été commis : ils sont restés dans la mémoire des Teda²² et ont été décrits dans une littérature plus critique, comme les mémoires de l'explorateur Théodore Monod – en poste à Aozou en 1939 et 1940. Monod évoque par exemple le mariage forcé d'une femme teda à un militaire français (Monod, 1997, p. 357 et 361).

En 1965, l'armée française a été remplacée par des militaires tchadiens souvent originaires du sud du pays, dont la population locale estime qu'ils ont commis bien plus d'abus que les colonisateurs. En 1966, l'attitude de ces militaires a provoqué le départ pour la Libye du *derde* Weddey Kihidemi, la principale « autorité traditionnelle » de la région. Cette même année, à Nyala, au Darfour, des opposants en exil originaires du nord du Tchad ont fondé le Front de libération nationale du Tchad (Frolinat), la matrice de tous les mouvements rebelles qui se sont succédés dans le nord du Tchad (Tubiana, 2003, p. 308-309 ; Weddeye, 2008, p. 16-40).

De par son terrain montagneux et sa frontière avec la Libye, le Tibesti constituait un bastion idéal pour une rébellion. En 1968, en accord avec le *derde* exilé en Libye, le Frolinat a commencé à s'implanter au Tibesti. La même année,

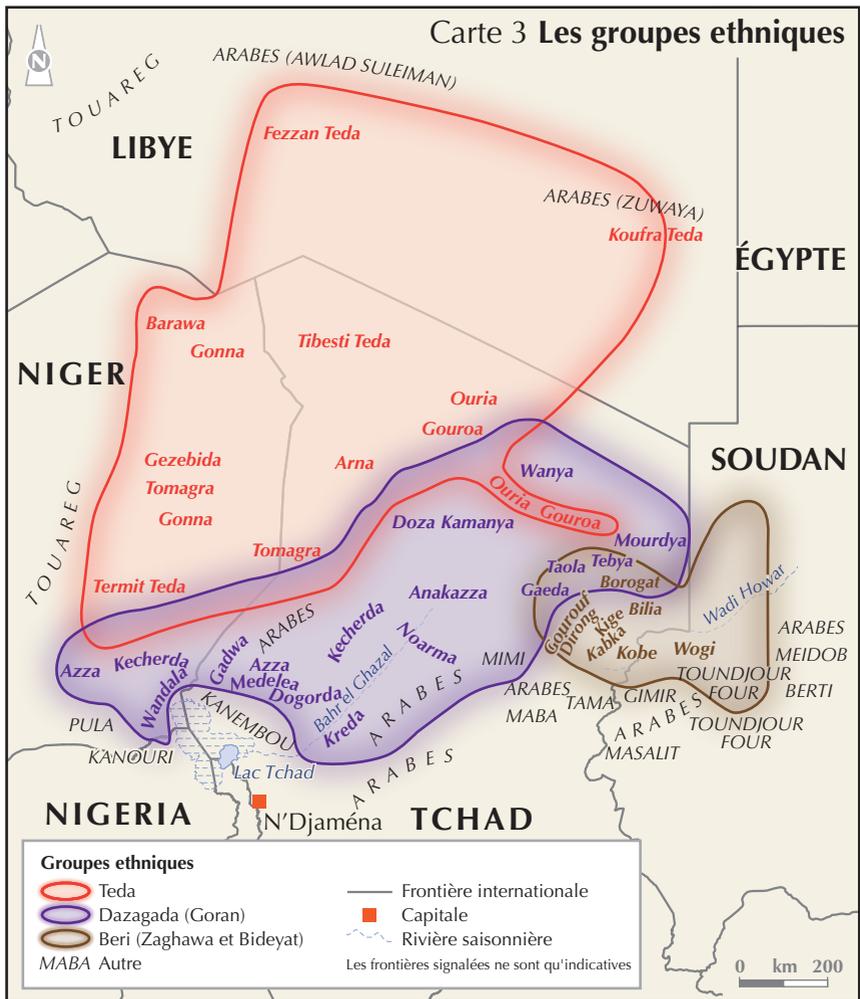
Goukouni Weddey, le fils du *derde* alors jeune fonctionnaire à Faya, a quitté la fonction publique pour rejoindre le Frolinat et prendre, l'année suivante, la tête de sa « deuxième armée », en charge du Borkou-Ennedi-Tibesti (BET).

En 1971, cette « deuxième armée » s'est séparée du Frolinat pour prendre le nom de Conseil de commandement des forces armées du Nord (CCFAN), sous la présidence d'Hissène Habré (un Dazagada du Borkou) secondé par Goukouni. Le CCFAN contrôlait alors l'essentiel de la partie saharienne du Tchad. En 1976, les deux hommes se sont séparés à leur tour : Habré a créé les Forces armées du Nord (FAN) et abandonné le Tibesti aux forces restées loyales à Goukouni. En 1978, ces dernières ont pris la ville de Faya et se sont alliées avec d'autres factions pour créer les Forces armées populaires (FAP). L'année suivante, un gouvernement de transition, le gouvernement d'union nationale du Tchad (GUNT) a été constitué, avec Goukouni comme président et Habré comme ministre de la Défense. La cohabitation a rapidement dégénéré en guerre civile.

Suite à l'intervention des troupes libyennes au Tchad en soutien à Goukouni, Habré s'est exilé au Soudan et n'est parvenu à reprendre le pouvoir qu'en 1982. Les FAP et leurs alliés libyens sont restés présents au BET jusqu'en 1986, époque à laquelle Goukouni s'est brouillé avec Kadhafi. En 1987, les FAP ont participé à la reconquête du nord du Tchad aux côtés de l'armée d'Habré, avec le soutien de la France. Toutefois, Goukouni est essentiellement resté un opposant en exil pendant les dernières années de la dictature d'Habré aussi bien que sous le régime d'Idriss Déby – qui a renversé Habré en 1990 (Weddey, 2008, p. 134-138).

De 1987 à 1998, le Tibesti a connu une décennie sans rébellion, la plus longue période paisible de son histoire depuis l'indépendance. Mais la région, extrêmement marginalisée, est restée un terrain propice à une nouvelle insurrection. En 1998, l'apparition du MDJT (Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad) ne surprend donc personne. Jusqu'en 2010, le Tibesti est resté dans sa grande majorité sous le contrôle de ce groupe rebelle et des diverses factions auxquelles il a donné naissance. Lors d'un entretien en 2008, Goukouni Weddey estimait que

le Tibesti de l'époque Tombalbaye où il y avait malgré tout un État, une administration, a cédé la place à l'inexistence de toute forme administrative (Weddey, 2008, p. 139).



Source : Jérôme Tubiana, *Contes toubou du Sahara*, L'Harmattan, 2007.

Depuis 1929, le Tibesti a donc été placé pendant trente cinq ans sous administration coloniale légère, pendant trente ans sous le contrôle partiel de groupes rebelles et pendant seulement une vingtaine d'années, par intermittence, sous l'administration de l'État tchadien – une présence tout aussi peu perceptible que celle des colons et des rebelles. La population du Tibesti perçoit donc l'État comme une entité lointaine, voire étrangère, représentée par des militaires souvent hostiles et violents envers la population locale.

La guerre du MDJT (1997-2011) et son impact

L'histoire de la guerre du MDJT n'a pas été écrite, n'a quasiment pas été couverte par les médias (à l'exception de l'épisode du « Para » ; voir ci-après) et n'a, à notre connaissance, pas encore fait l'objet de recherches. Pour étonnant que cela puisse paraître pour un conflit qui a débuté quatre ans après le génocide rwandais, cette guerre a été totalement oubliée par les organisations humanitaires et les Nations unies. Cela s'explique sans doute par l'éloignement et la faible densité démographique de la région, mais aussi par la volonté de la communauté internationale de ne pas se brouiller avec le Tchad ou la Libye.

Le mouvement rebelle qui prendra le nom de MDJT a été fondé à la fin de l'année 1997, à N'Djamena, par une douzaine de cadres et officiers du Tibesti, après une dispute personnelle de certains d'entre eux – dont le ministre de l'Intérieur Youssouf Togoïmi – avec le président Déby. Togoïmi assurera la présidence du mouvement jusqu'à sa mort en Libye en septembre 2002. On compte également parmi ses fondateurs le colonel de l'ANT Hassan Mardage, qui en reprendra ensuite le commandement²³.

Au tout début, le MDJT ne comptait au Tibesti que treize combattants équipés de cinq fusils. Ils ont rapidement été rejoints par 34 hommes recrutés dans la ville libyenne de Koufra – chacun armé d'un fusil – qui se sont infiltrés au Tibesti depuis leur territoire d'origine. Les Teda se sont sentis exclus aussi bien sous Hissène Habré que sous Déby et, de ce fait, la rébellion a aisément pu recruter de nouveaux membres et s'implanter au Tibesti, tout en bénéficiant du soutien de différents Teda de Libye et du Niger qui ont fourni aux rebelles leurs premières armes²⁴.

À son apogée, en 2000 et 2001, le MDJT comptait près d'un millier de combattants²⁵. Il a progressivement pris le contrôle de plusieurs localités du Tibesti, dont Zouar, et repoussé les tentatives de l'ANT d'y reprendre pied. Il s'est donc imposé comme une véritable menace pour l'État tchadien, du moins jusqu'à la mort de Youssouf Togoïmi. En 1999, celui-ci a affirmé que le MDJT s'emparerait de N'Djamena avant la fin de l'année. Mais le mouvement s'est avéré incapable d'élargir son rayon d'action au-delà du massif du Tibesti. Il est seulement parvenu, en 2002, à étendre brièvement ses opérations au massif de l'Ennedi, la région d'origine d'Idriss Déby et de Togoïmi (Tubiana, 2003,

p. 515-516). Les rebelles ont peu à peu compris que leur volonté initiale de renverser le régime ne se concrétiserait pas²⁶.

L'insurrection a été relativement bien accueillie par les communautés teda au Tibesti, mais aussi en Libye où elle a été initialement traitée avec une relative bienveillance par le régime de Kadhafi. Le soutien de la communauté teda de Libye a été un élément vital pour cette rébellion isolée dans le massif du Tibesti. Les Teda de Libye ont financé le MDJT et l'ont alimenté en vivres et en carburant. De plus, 200 d'entre eux ont rejoint les rangs du mouvement²⁷. On pense que Barka Wardougou, un Nigérien devenu le principal chef militaire teda en Libye, aurait joué un rôle clef dans ce soutien. En 1999, en vue de l'assaut du MDJT sur Omou, Barka aurait envoyé de l'argent, des voitures et une petite quantité d'armes provenant d'une cache située au Niger – où il avait, peu de temps auparavant, participé à une rébellion touarègue et toubou soutenue par Kadhafi. Toutefois, le régime libyen ne souhaitait apporter qu'un soutien limité : l'activisme de Barka lui a valu d'être placé en résidence surveillée par Kadhafi pendant sept ans puis emprisonné au secret jusqu'en 2010 après avoir été suspecté de comploter contre le régime libyen (Wardougou, n. d.)²⁸.

Le nombre de désertions enregistrées au sein des troupes de l'ANT durant la première partie du conflit – environ 200 – témoigne de la sympathie dont le MDJT jouissait, et ce en grande partie grâce à la personnalité de Togoïmi. Né en 1953, ce juriste issu d'une famille bideyat de l'Ennedi, établie au Tibesti et considérée comme teda, était l'un des rares ressortissants du massif – hormis Goukouni Weddey – à avoir occupé de hautes fonctions au sein de l'État tchadien. Il avait en effet été procureur de la République à Abéché et N'Djamena sous Hissène Habré, puis ministre – successivement de la Justice, de la Défense et de l'Intérieur – sous Déby. Il jouissait d'une réputation d'homme politique intègre et capable de dépasser les clivages ethniques. Il bénéficiait donc d'une certaine popularité au-delà du Tibesti, y compris parmi des responsables politiques originaires de l'est et du sud du Tchad. Certains d'entre eux ont d'ailleurs rejoint le MDJT, mais souvent pour le quitter rapidement à cause de l'hégémonie des Teda dans les opérations sur le terrain (Tubiana, 2003, p. 515-516 et 763-764)²⁹. Au moment de la disparition de son leader charismatique, le mouvement connaissait déjà des divisions internes et ses premières défections – essentiellement des chefs politiques non teda. En 2002, peu avant la mort de

Togoïmi, le vétéran du Frolinat Adoum Togoy – un Bideyat de l'Ennedi fraîchement rallié au MDJT – a très rapidement signé un accord avec le régime alors même qu'il n'était pas doté de la légitimité nécessaire pour représenter l'ensemble du mouvement (Tubiana, 2003, p. 515-516)³⁰.

Entre 1998 et 2002, le conflit a été particulièrement violent. En revanche, à partir de la mort de Togoïmi et jusqu'au ralliement des derniers groupes en 2011, le conflit s'est mué en une guerre larvée de très faible intensité. Durant cette période, les belligérants ne se sont affrontés qu'en 2006 et 2007, à l'occasion de deux batailles dans la zone de Bardaï et de deux attaques sur Zouarké. Cette insurrection a laissé des stigmates encore palpables aujourd'hui au Tibesti, et ce même si son impact politique est resté très relatif³¹.

Les retombées immédiates du conflit se sont tout d'abord mesurées en nombre de morts – estimé à plusieurs centaines dans chacun des camps – et de blessés au sein du MDJT et de l'ANT suite aux affrontements militaires et aux embuscades tendues par les rebelles. Les deux parties en conflit ont utilisé des mines, le MDJT recyclant celles posées par l'ennemi ou auparavant par l'occupant libyen. Selon les estimations des témoins interrogés entre octobre et décembre 2015, le MDJT a perdu entre 500 et 850 combattants, essentiellement durant la période 1998 - 2002³². Bien que l'ANT n'ait fourni aucun chiffre relatif aux pertes qu'elle a essuyées, certains estiment qu'elles ont été comparables ou légèrement supérieures à celles du MDJT. Entre 1998 et 2002, plusieurs dizaines d'hommes auraient été tués lors des batailles principales, dont celles de Gouro, Zoumri et Bardaï. Les anciens combattants des deux camps ont conservé le souvenir d'un conflit meurtrier qui s'est déroulé dans un environnement hostile et dans des conditions de survie extrêmes. Selon un officier vétéran, cette insurrection est « la guerre qui a coûté le plus de vies dans toute l'histoire de l'ANT »³³.

Le conflit semble n'avoir engendré qu'un nombre relativement limité de victimes au sein de la population locale. Cependant, des civils ont été blessés ou tués par des mines, et d'autres ont été exécutés par l'ANT, notamment à Yebi-Bou et Yebi-Souma. Les affrontements ont surtout provoqué l'exode d'une partie conséquente de la population locale vers Faya, N'Djamena, la Libye et le Niger. La région en a été sensiblement dépeuplée. Il semble aussi que l'ANT ait parfois déplacé des civils de force, notamment dans la sous-préfecture de Zoumri³⁴. À Zoumri et Aozou notamment, un certain nombre d'habitations

ont été détruites par des incendies volontaires déclenchés par l'ANT ou encore par les explosions qui se sont produites lors des combats, ce qui a incité leurs propriétaires à quitter la région. Parmi les populations déplacées, certains civils tedi se sont réinstallés au Tibesti après la fin officielle du conflit en 2011, mais beaucoup d'autres n'y sont jamais revenus³⁵.

L'environnement et les ressources naturelles ont également souffert de ce conflit. Comme certains villages, plusieurs palmeraies (notamment à Bardaï, Zoumri, Aozou, Yebi-Bou, Yebi-Souma et Gouro) ont été détruites par le feu, volontairement ou accidentellement. Un nombre indéterminé de têtes de bétails ont été tuées, volontairement ou accidentellement, ou perdues à la suite des combats. Si la plupart des destructions sont imputées à l'ANT, le MDJT aurait aussi détruit des palmiers et des maisons dans la zone de Gouro. On peut aisément comprendre que les conséquences environnementales du conflit dans cette zone fragile y ont rendu la vie encore plus difficile³⁶.

Les anciens membres du mouvement rebelle dressent pour la plupart un bilan plutôt négatif de l'expérience du MDJT. Bien que l'insurrection se soit attirée la sympathie de l'opposition non armée à N'Djamena, les effets de ce conflit lointain sont restés limités à l'extrême nord du Tchad. Le MDJT a



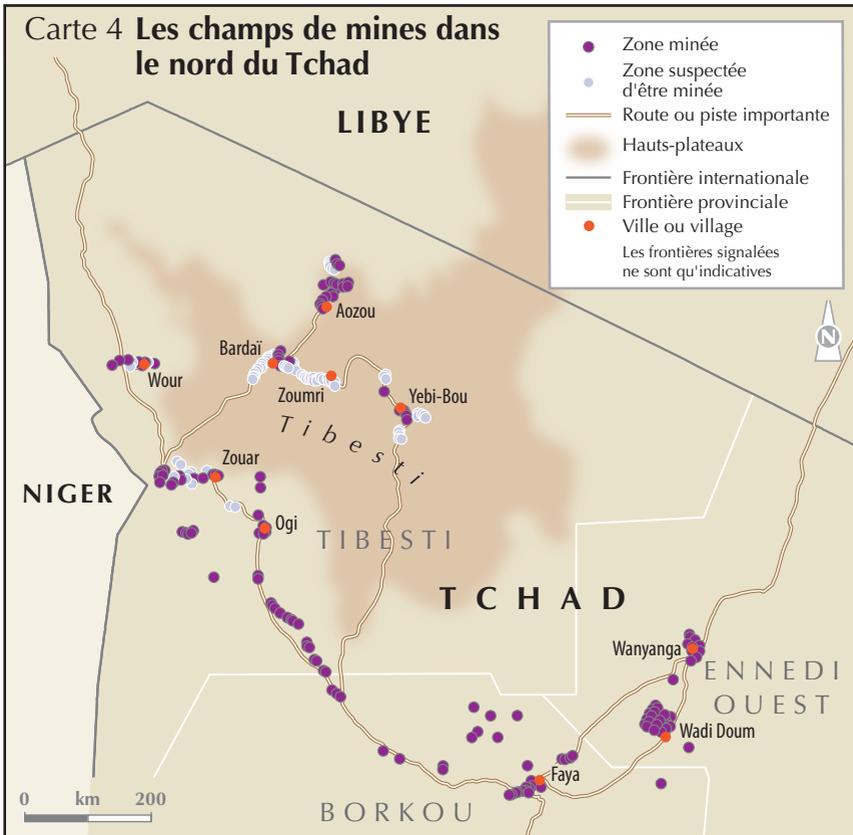
Faute de moyens, les opérations de déminage sont extrêmement lentes et se résument souvent à un simple balisage des champs de mines situés au bord des principaux axes avec des pierres peintes en rouge et blanc. Novembre 2015.

© Jérôme Tubiana

Encadré 1 Les mines : l'héritage de plusieurs guerres

Les balises rouges et blanches censées indiquer les zones encore minées le long des axes routiers qui traversent le massif du Tibesti font désormais partie du paysage. Dans la mesure où la plupart de ces mines ont été posées par l'occupant libyen ou par l'ANT, le MDJT ne peut être tenu pour directement responsable de la situation. Mais il est certain que la présence de factions armées dans la région jusqu'en 2011 a grandement retardé le début des opérations de déminage, faisant du Tibesti actuel l'une des zones les plus densément minées du continent africain. Des 103 kilomètres carrés de zones contaminées par les mines répertoriées par le Haut Commissariat national de déminage, 66 kilomètres carrés (soit 64 %) se trouvent au Tibesti³⁷, le reste étant réparti entre les régions voisines du Borkou et de l'Ennedi, et le Moyen-Chari au sud du pays. Le Tibesti abrite 76 des 113 zones contaminées, soit 67 %³⁸.

Selon la plupart des témoins interrogés entre octobre et décembre 2015, les mines placées par l'armée libyenne représenteraient environ 90 % du total. D'importantes quantités de



Source : Mines Advisory Group

mines (antipersonnel et antichar) ont été posées par la Libye au nord du Tchad. Ce processus a débuté avec l'occupation de la bande d'Aozou en 1973 et s'est poursuivi lors du bref retrait des troupes libyennes en 1987, puis de leur retrait définitif en 1994³⁹. Dans certaines localités, l'ANT a aussi défendu ses garnisons contre le MDJT en posant des mines, surtout lors des premiers mois du conflit. Elle a notamment miné des axes routiers essentiels comme ceux reliant Gouro à Wanyanga et à la Libye – même si certaines de ces routes ont été en partie minées par le MDJT. En outre, l'ANT a parfois miné des localités avant de les abandonner à la rébellion⁴⁰. Les mines posées dans le Tibesti pour contrer les offensives des rebelles sont bien moins nombreuses que celles qui y avaient été placées lors des guerres précédentes. Faute de disposer d'un approvisionnement direct en la matière, le MDJT a surtout mené ses embuscades au moyen de pièges explosifs construits à partir de mines laissées par les troupes libyennes à Tanoua, Aozou ou Zouar⁴¹.

La rébellion du MDJT et la lenteur du processus de démobilisation des combattants ont néanmoins empêché les programmes de déminage de commencer avant 2013, près de quinze ans après l'entrée en vigueur dans le pays de la Convention pour l'interdiction des mines et leur destruction⁴².

Depuis la fin du conflit au Tibesti en 2011, l'État tchadien a lancé un programme de déminage des régions de l'ancien BET (Borkou-Ennedi-Tibesti). Depuis 2013, les opérations menées par le Centre national de déminage et l'ONG internationale Mines Advisory Group (MAG) ont permis, non sans difficultés, de sécuriser la plupart des axes routiers de la région, de dépolluer la zone de Bardaï entre le début 2013 et février 2014, puis de déplacer les opérations vers Zouar, où 924 mines avaient été neutralisées (dont plus de 90 % de type antichar) à la fin de l'année 2015⁴³. Sans surprise, les mines déterrées et détruites correspondaient aux stocks constitués jusque dans les années 1980 par les armées libyenne et tchadienne. Il s'agissait exclusivement de modèles de fabrication belge (pour la plupart de type PRB M1, PRB M2 et PRB M3), tchécoslovaque (essentiellement de type PTMi-BA-I, PTMi-BA-II et PT-Mi BA-III) et yougoslave (en majorité de type TMA5).

Bien qu'il soit impossible de procéder à une analyse quantitative rigoureuse, le nombre d'incidents liés aux mines semble avoir diminué depuis le début des opérations de déminage. Selon des estimations locales, on a identifié une centaine de victimes depuis 2010 – dont une dizaine en 2015 – ainsi que plusieurs incidents impliquant des véhicules – dont sept en 2015⁴⁴. Ces données témoignent des effets positifs des campagnes de sensibilisation destinées aux communautés locales qui cohabitent depuis longtemps avec les mines. Les risques demeurent toutefois importants pour les ressortissants moins bien informés des autres régions (dont les orpailleurs) ainsi que pour le bétail⁴⁵.

Malgré les efforts déployés ces dernières années, le déminage reste un défi immense en raison de l'étendue des zones polluées, de la complexité et du coût des opérations ainsi que de l'insuffisance des moyens consacrés à cette activité. Selon le plan d'action élaboré par le Haut Commissariat, les opérations de déminage au Tibesti devraient durer au moins jusqu'à la fin de l'année 2019⁴⁶. Après les zones de Bardaï et Zouar, le troisième volet devrait permettre le déminage de la bande d'Aozou, encore densément polluée et mal cartographiée. Il est d'autant plus urgent d'étendre les opérations de déminage à la zone frontalière que les champs de mines à ciel ouvert peuvent permettre l'approvisionnement d'autres champs de bataille en mines et explosifs. C'est en effet ainsi que le MDJT se procurait des mines. Ainsi, entre 2005 et 2010, des mines déterrées au Tibesti auraient été exportées vers la Libye et plus encore vers le Niger. Le gouvernement nigérien en a d'ailleurs racheté de grandes quantités dans le cadre d'un processus de paix et désarmement des rébellions lancé en 2008⁴⁷.



Dans les vastes champs de mines laissés par Kadhafi dans la bande d'Aozou, le vent découvre régulièrement des mines encore dangereuses. Novembre 2015. © Jérôme Tubiana

souffert de son isolement géographique et politique, des relations difficiles qu'il entretenait avec son seul – et imprévisible – allié libyen, mais aussi de la présence d'éléments pro-gouvernementaux infiltrés dans ses rangs. Incapable d'élargir la portée de ses opérations militaires au-delà des montagnes du Tibesti, affaibli par des dissensions internes et progressivement pris en tenaille par les régimes de N'Djamena et Tripoli, le MDJT a certes infligé de lourdes pertes à l'ANT, mais il n'a jamais réellement menacé la survie du régime du Mouvement patriotique du salut (MPS). Comme le résume l'un des chefs de la rébellion,

*l'expérience de la rébellion MDJT a été surtout un échec car, en fin de compte, elle a causé la perte de beaucoup de vies, gaspillé des ressources importantes et retardé le développement, le tout sans avoir jamais vraiment affaibli le régime que nous voulions combattre*⁴⁸.

L'ancien président du mouvement, Hassan Mardage, dresse un bilan similaire. Il souligne notamment le fait que, « à cause de cette mauvaise expérience, personne n'est plus réellement tenté par la rébellion au Tibesti »⁴⁹.

Bien que le MDJT ne puisse pas en être considéré comme directement responsable, la guerre qui a déchiré le Tibesti à partir de 1998 a contribué à pérenniser les trois fardeaux qui pèsent aujourd'hui encore sur la région : l'absence de l'État, l'emprise de la culture de la guerre et, plus immédiatement dange-reuse, la pollution par les mines.

Le « gouvernement » du MDJT au Tibesti

Des administrations parallèles

Comme de nombreux mouvements rebelles – dont son prédécesseur le Frolinat –, le MDJT a tenté d'établir une forme d'administration dans les zones qu'il contrôlait. « Le MDJT était une sorte de gouvernement », a expliqué un chef local, et il « a fait tout ce qu'il a pu » pour jouer ce rôle⁵⁰. Cependant, selon un ancien administrateur du MDJT, « la loi du gouvernement diffère de celle du MDJT, car les lois du mouvement sont limitées et provisoires »⁵¹. Un autre ancien administrateur a estimé que l'administration du MDJT était par nature « incomplète »⁵².

Entre 1998 et 2010, le MDJT, de plus en plus fragmenté, a adopté des méthodes d'administration très différentes en fonction des lieux et des périodes, et sa gestion a souffert du manque de cadres éduqués. De fait, les « administrateurs » civils étaient en majorité des chefs militaires. Pendant la présidence de Youssouf Togoïmi, l'administration civile des principales localités de la zone rebelle était assurée par cinq « sous-préfets » responsables de Zouar, Wour, Aozou, Zoumri et Yebi-Bou – Bardaï est restée sous le contrôle du gouvernement. Il semble qu'une sixième sous-préfecture – celle de Goubon – ait été ensuite créée par le MDJT. Les sous-préfets dépendaient directement du président du mouvement et de son « délégué » en charge de l'administration. Par la suite, certains de ces sous-préfets ont conservé leur poste et ont été placés sous l'autorité de chefs de factions locales, quand ceux-ci n'exerçaient pas eux-mêmes ces fonctions administratives. À Aozou, Yahya Koki a par exemple cumulé les fonctions de sous-préfet et de chef de l'une des trois factions présentes dans la zone. Du reste, certains sous-préfets se considéraient comme « des chefs des civils » plus que comme des administrateurs⁵³.

Le Tibesti relevait donc, au moins en partie, de l'autorité d'une administration parallèle assurée par le MDJT – pour le moins nominale. La présence du gouvernement était largement virtuelle, puisque les administrateurs en poste étaient en réalité dans l'incapacité de se rendre dans les zones contrôlées par le MDJT. Yebi-Bou était par exemple administré par un sous-préfet du MDJT, alors que le sous-préfet gouvernemental résidait à Faya⁵⁴.

Le MDJT a également mis en place une « administration traditionnelle » parallèle. Il a reconnu l'autorité des chefs traditionnels restés dans la zone qu'il administrait et a remplacé ceux qui étaient partis pour Faya ou N'Djamena par des rivaux. Il a aussi nommé de nouveaux « chefs de canton » à Zouar, Yebi-Bou et Aozou. Dans la mesure où le gouvernement a progressivement adopté les mêmes méthodes, certains cantons ont été attribués simultanément à un chef gouvernemental et à un chef rebelle. Ainsi à Zouar, le MDJT a nommé Korey Hassan comme chef de canton suite à la fuite d'Issa Alifa pendant la rébellion.

Pendant la période de conflit, les chefs traditionnels qui tentaient de préserver la neutralité qu'ils estimaient propre à leur fonction, voire de jouer un rôle de médiation, se sont trouvés en situation difficile, pris en étau entre le gouvernement et le MDJT. Ainsi, en 1998, Mayna Wuche a commencé à exercer

la fonction de chef du canton de Zoumri quelques mois avant le début de la rébellion, sans avoir fait l'objet d'une nomination officielle. Durant le conflit, il a d'abord été emprisonné pendant huit mois par le MDJT pour avoir refusé de prendre parti. Une fois libéré, il a fait l'objet d'une deuxième arrestation d'un mois après avoir rejoint la zone gouvernementale, car il était alors suspecté d'être favorable aux rebelles. Mayna Wuche affirmait n'avoir « jamais été MDJT », mais il a toutefois été reconnu comme chef de canton par le mouvement en 2003, à son retour à Zoumri, et a joué un rôle clef dans le système judiciaire du mouvement pendant toute une période. Malgré tout, il semble être parvenu à conserver une position de relative neutralité durant toute la durée du conflit et à encourager la paix en coopérant aussi bien avec le gouvernement qu'avec la rébellion⁵⁵.

Le MDJT ne semble pas avoir prélevé de taxes en zone rebelle, sans doute parce que la population locale était peu importante et pauvre, et que les combattants tenaient une certaine proximité avec les civils de la région. Ce dernier point explique aussi que le mouvement ait pu bénéficier de contributions volontaires irrégulières, notamment en bétail, plutôt que d'un « impôt révolutionnaire » prélevé de manière coercitive.

Des services fragmentés

En zone rebelle, le MDJT a tenté de fournir des prestations de service qui se sont avérées extrêmement variables. Leur mise en œuvre s'est heurtée aux compétences insuffisantes des combattants ainsi qu'à un manque de ressources matérielles. En théorie, chacune des cinq « sous-préfectures » MDJT abritait une école, en plus des nombreuses écoles coraniques. L'enseignement était assuré par des civils volontaires dans les écoles coraniques et par les rares combattants éduqués dans les écoles – ainsi que par des prisonniers de guerre mieux formés, originaires du sud du Tchad⁵⁶.

De même, le MDJT ne disposait pas de médecins. Quelques combattants ont assumé les fonctions d'infirmier, mais les soins médicaux étaient le plus souvent dispensés par des infirmiers des forces gouvernementales faits prisonniers qui étaient originaires du sud du pays. En théorie, des centres de santé ont été ouverts à Zouar, Zoumri et Yebi-Bou, et d'autres communautés étaient visitées occasionnellement par des infirmiers « mobiles ». Le MDJT est également

parvenu à assurer l'évacuation vers la Libye de certains patients, combattants et civils qu'il était impossible de soigner sur place⁵⁷.

Enfin, en cas d'abus commis par des combattants envers des civils ou de litiges entre combattants, la justice était rendue par des « tribunaux » et des « assesseurs » – au nombre de quatre par sous-préfecture – qui agissaient sous l'autorité du sous-préfet. Ils étaient recrutés par le MDJT parmi les chefs militaires et les personnalités civiles – notamment les chefs de canton et les anciens ou sages (*bougoudi* en tedaga). Les sous-préfets du MDJT participaient aussi au règlement des litiges ou les transmettaient au commandement rebelle quand ils étaient dans l'incapacité de les résoudre. Le *derde* ayant quitté Zouar pour N'Djamena en 2002, il n'a pas été en mesure de jouer son rôle de « juge » suprême après cette date. Toutefois, en 2004, le nouveau président du mouvement Choa Dazi a nommé Mayna Wuche – le chef de canton de son bastion de Zoumri (du même clan Derdekichya que Choa) – chef du système judiciaire, soit « juge » suprême et chef des assesseurs. De son propre aveu, le « juge » est rarement intervenu.

Les différents cas étaient d'abord soumis aux assesseurs locaux. Si ces derniers ne parvenaient pas à les résoudre, ils passaient la main aux chefs de village qui les renvoyaient à leur tour à Mayna Wuche en cas d'échec. Ce dernier ne rendait pas la justice seul, mais toujours avec des assesseurs, des *bougoudi* et des chefs de village. La composition du tribunal était variable. Ainsi en 2006, le juge a réuni un tribunal composé de quatre assesseurs et trois chefs de village, en présence du vice-président du mouvement Hassan Soukaya, pour juger du cas d'un civil tué par une mine posée par le MDJT. Les combattants ayant affirmé avoir prévenu la population de la présence de mines, le tribunal n'a pas accordé de *diya* (« prix du sang ») à la famille de la victime⁵⁸.

Selon plusieurs témoins, dans les cas de litige entre civils et combattants, le système judiciaire était légèrement biaisé en faveur du MDJT. En 2006, par exemple, après une escarmouche entre des combattants en charge d'un *check point* et des civils qui avait occasionné la mort d'un homme de chaque côté, un blessé civil et la destruction d'une voiture civile, le tribunal a décidé que les deux décès s'annulaient et qu'il n'y aurait pas de *diya*. Pourtant, les combattants étaient de toute évidence responsables du premier décès. Les incidents entre combattants qui étaient jugés par un tribunal militaire sont devenus peu à peu ingérables en raison de la fragmentation du MDJT⁵⁹.

La mort lente d'une rébellion fragmentée

Fragilisé par un isolement presque total et par son incapacité à faire progresser la ligne de front vers le sud, le MDJT s'est rapidement divisé en plusieurs factions après le décès de son leader Youssouf Togoïmi en septembre 2002. Les circonstances de la mort de ce chef charismatique restent obscures. S'il est bien établi que Togoïmi a été blessé dans l'explosion de son véhicule sur une mine près de Zouar, puis transféré vers Tripoli pour recevoir des soins, il semble que sa vie n'était pas en danger. Plusieurs hypothèses ont été formulées sur les événements qui ont suivi. Certains pensent que Togoïmi a été assassiné dans l'hôpital de Tripoli où il était soigné et d'autres qu'il a été livré aux autorités tchadiennes par le régime libyen. Il semble en tout cas certain que Togoïmi n'est pas mort des suites de l'explosion de son véhicule et que le régime de Tripoli a joué un rôle dans son élimination⁶⁰.

S'il n'existe aucune preuve de l'implication directe de N'Djamena dans ces événements, il ne fait aucun doute que le pouvoir tchadien a immédiatement tiré profit de la disparition de Togoïmi. Son décès a précipité l'implosion du MDJT, mais certains signes avant-coureurs s'étaient déjà manifestés.

Les premières divisions internes sont apparues dès 2001, lorsque le commandement du MDJT a cédé aux pressions libyennes et pris part à une première série de pourparlers de paix à Tripoli et à Sebha. Le mouvement a alors enregistré ses premières défections et deux courants distincts se sont créés. Le premier – regroupant l'essentiel des fondateurs du mouvement – refusait la perspective d'abandonner la lutte alors que l'autre souhaitait s'engager dans un processus de négociation sous l'autorité du vice-président du mouvement Adoum Togoy et de son porte-parole Ahmat Kaylan. Adoum Togoy, qui avait sensibilisé Kadhafi à la cause du MDJT avant de rejoindre le mouvement, s'est imposé comme le principal partisan des pourparlers. Il a pris ses distances avec Togoïmi et obtenu le soutien de certains combattants. Ahmat Kaylan, issu d'une famille arabe zuwaya libyenne implantée au nord du Tchad, avait été l'un des membres fondateurs du mouvement et son premier porte-parole alors qu'il était en exil en France. Il s'était senti menacé par l'arrivée au MDJT de politiciens d'autres régions du Tchad, dont le Ouaddaïen Youssouf Saleh Abbas – qui entendait aussi jouer le rôle de porte-parole depuis la France.



Kaylan a rejoint Adoum Togoy, mais il est par la suite resté en France et a cessé toute activité relative au MDJT⁶¹.

Le régime Kadhafi – un ami qui ne vous veut pas nécessairement du bien

Le gouvernement libyen tolérait l'utilisation de son territoire par le MDJT sans pour autant soutenir véritablement le mouvement. D'abord très méfiant à l'égard de Kadhafi, Togoïmi a rapidement éprouvé le besoin de briser son isolement, et Tripoli est apparu comme le seul allié possible. Le MDJT a ainsi accepté de participer à une première rencontre avec des représentants du régime



La carcasse de la voiture de Youssef Togoïmi, endommagée par l'explosion d'une mine en 2002, près de Zouar. Blessé, le chef du MDJT est mort en Libye dans des circonstances suspectes. Novembre 2015. © Jérôme Tubiana.

libyen à Syrte, en septembre 1999. Suite à cette rencontre, le régime libyen a fourni un appui financier et logistique au MDJT, mais à un degré insuffisant pour être décisif⁶².

Mais les relations entre Togoïmi et Kadhafi sont restées froides, le premier soupçonnant à juste titre le second de vouloir utiliser le mouvement pour améliorer ses rapports avec N'Djamena tout en maintenant sous contrôle la communauté teda de Libye. De fait, Kadhafi a adopté différentes postures successives, passant de la bienveillance passive initiale au soutien direct avant d'opter pour la répression. Une fois la rupture entre le MDJT et Tripoli consommée,

le gouvernement libyen s'est montré hostile envers les Teda libyens sympathisants du mouvement⁶³.

La gestion des relations avec le mouvement rebelle a été confiée à Bechir Saleh, le directeur de cabinet de Kadhafi, et celle du système de financement à Adoum Togoy – un Bideyat Borogat de l'Ennedi qui avait été l'un des chefs historiques du Frolinat aux côtés de Goukouni Weddey. Resté proche de la Libye, Togoy n'était pas membre du MDJT et assumait la responsabilité de secrétaire général de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD). Il avait accès à un compte bancaire dédié qui avait été ouvert à la *Libyan Foreign Bank*⁶⁴. Entre le début de l'année 1999 et la fin de l'année 2000, plusieurs dizaines de milliers de dollars US ont été remis par ce biais aux émissaires de la rébellion.

En parallèle, le MDJT a également bénéficié de l'assistance logistique des services de renseignement libyens, lesquels ont facilité les déplacements du commandement rebelle entre la Libye et le Tibesti, le passage de l'aide fournie par les Teda de Libye ainsi que l'accès des combattants blessés ou malades à des soins en Libye. Le régime libyen semble cependant n'avoir jamais approvisionné le MDJT en armes. Les rares armes fournies par les Teda de Libye ont apparemment été acheminées à l'insu de Kadhafi⁶⁵.

Le soutien libyen s'est rapidement tari. Début 2000, après plusieurs défaites essuyées par l'ANT, le président Déby a réussi à convaincre son encombrant voisin de cesser toute activité d'appui à la rébellion. Il avait en effet commencé à prendre contact avec l'opposition libyenne et menacé de quitter la CEN-SAD lors d'un sommet à Benghazi. Il a ainsi obtenu qu'Adoum Togoy démissionne de son poste au sein de l'organisation régionale. Togoy a alors rejoint le MDJT, mais a vite été soupçonné de vouloir s'approprier le mouvement pour le compte du régime libyen, dans le but ultime de préparer un ralliement au régime tchadien. En 2001, il a été arrêté par des fidèles de Togoïmi dans le Mourdi, au nord de l'Ennedi – sa région d'origine – où il essayait de recruter des troupes pour constituer sa propre faction⁶⁶.

L'attitude de Kadhafi envers les rebelles tchadiens a évolué à partir de cette même année 2001. Le soutien accordé au MDJT a été progressivement réduit jusqu'à son interruption définitive au décès de Togoïmi en 2002. La bienveillance envers les Teda de Libye et les émigrés tchadiens qui soutenaient les rebelles depuis la Libye s'est progressivement muée en une véritable répression.

Certains ont été exécutés, livrés à N'Djamena ou, à l'instar de Barka Wardougou, placés en résidence surveillée ou emprisonnés pendant des années, parfois jusqu'à la chute de Kadhafi⁶⁷.

Plusieurs anciens commandants du MDJT estiment aujourd'hui que le soutien libyen – l'allié obligé du mouvement – a surtout servi les intérêts du gouvernement tchadien⁶⁸. La Libye n'a pas contribué au renforcement des capacités militaires du MDJT et a essentiellement incité le commandement rebelle à participer à des pourparlers en Libye. Elle a ainsi coupé les combattants sur le terrain de leurs chefs et créé des divisions internes, tout en facilitant l'infiltration du mouvement par des éléments tchadiens favorables au ralliement à N'Djamena et des agents du gouvernement tchadien⁶⁹.

Des vétérans de l'ANT qui ont combattu le MDJT affirment que les opérations d'infiltration du gouvernement tchadien ont davantage déstabilisé le mouvement que la pression militaire exercée sur le terrain⁷⁰. Cette stratégie a été l'un des facteurs majeurs du ralliement du groupe fidèle à Hassan Mardage et de celui d'autres factions⁷¹.

Un processus de paix laborieux et des ralliements en ordre dispersé

À l'annonce de la disparition de Togoïmi le 24 septembre 2002, la présidence par intérim du MDJT a été confiée à son adjoint Hassan Mardage, en attendant qu'un congrès élise un nouveau président conformément aux statuts du mouvement. Peu après, une délégation gouvernementale conduite notamment par Daosa Déby, le frère du président, est entrée en contact avec les rebelles⁷².

Affaibli par des problèmes de santé, Mardage n'est pas parvenu à maintenir la cohésion du MDJT. Le mouvement a connu une vague de défections et la rébellion a commencé à se fragmenter en groupes autonomes, dont les sphères d'influence se limitaient à leurs fiefs respectifs et dont les troupes étaient recrutées sur des bases géographiques et claniques. Peu convaincu par le leadership de Mardage, certains commandants – en particulier Mahmoud Hissein, à Zouar – se sont rapprochés de l'ancien président Goukouni Weddey. Les tentatives de rapprochement du MDJT et de l'ancien président alors opposant en exil en Algérie – encore sous la bannière du Frolinat – avaient auparavant échoué, mais la disparition de Togoïmi a changé la donne. Une branche du MDJT a

toutefois persisté dans son refus de se placer sous les ordres de Goukouni tout en souhaitant mettre fin au mandat de Mardage⁷³.

La question du renouvellement du mandat du président par intérim a finalement été abordée lors d'un congrès organisé à Zoumri en 2005. Mardage a alors été rejeté par une proportion importante de commandants qui lui reprochaient, outre ses faiblesses, une position trop conciliante envers le gouvernement. Le congrès a confié la présidence à Choa Dazi. Opposant en exil en France, il avait été envoyé au Tibesti par Goukouni Weddey à la fin de l'année 2004 pour placer le MDJT sous l'autorité de l'ancien chef du Frolinat. Mais il a rapidement pris ses distances avec Goukouni pour œuvrer à la satisfaction de ses propres intérêts (Weddeye, 2008, p. 15)⁷⁴.

La nomination de Choa Dazi n'a pas réellement modifié les dynamiques internes du MDJT et la fragmentation du mouvement s'est poursuivie. Choa a réussi à regrouper plusieurs dizaines d'éléments sous son autorité, en particulier dans sa région de Zoumri. Mais une branche – qui contrôlait essentiellement la zone située entre Yebi-Bou et Gouro – est restée fidèle à Hassan Mardage. Hassan Soukaya, membre fondateur du MDJT, a été nommé secrétaire général par Choa Dazi, mais a rapidement pris ses distances avec le mouvement pour créer sa propre faction entre Zouar et Bardaï. Une autre faction, active entre Aozou et Zoumri, a déclaré sa loyauté à Brahim Tchouma, un autre opposant *teda* en exil. D'autres factions ont rapidement vu le jour. Selon un ancien commandant,

il y avait autant de factions que de gens qui défendaient des opinions différentes, autant de divisions que le gouvernement parvenait à en créer, en promettant de l'argent aux uns et aux autres⁷⁵.

Durant cette phase du conflit, les opérations militaires ont presque totalement cessé. L'essoufflement de la dimension idéologique qui avait poussé les fondateurs du MDJT à prendre les armes était inexorable.

En 2005, la rébellion était scindée en six factions principales :

- celle de Mardage ;
- une faction à Wour, menée par Mahmoud Hissein et Sidi Tchigeymi, considérés comme des proches de Goukouni Weddey ;
- la faction d'Hassan Soukaya dans la zone de Zouar ;

- un petit groupe dissident de Soukaya dans la zone de Bardaï, sous les ordres de Brahim Bokor ;
- une faction à Zoumri, menée par Choa Dazi et Yahya Wuche ;
- une faction à Aozou, placée sous le commandement de Yahya Koki, Mollo Salah et Juma' Chaha.

Reconnaissant l'échec de l'insurrection, le groupe de Brahim Bokor, celui de Mardage et quelques autres petites factions autonomes ont fini par se rallier séparément au gouvernement⁷⁶.

Placé sous la responsabilité du général (teda) de l'ANT Saleh Kone, le processus de ralliement de Bokor prévoyait l'intégration des combattants démobilisés dans les forces gouvernementales, la reconnaissance de leurs grades et une compensation des dégâts subis par les communautés de la zone de Bardaï pendant le conflit. Dans la pratique, 43 combattants sur 63 ont été intégrés à l'ANT dans le camp de Moussoro, la capitale du Bahr-el-Ghazal⁷⁷ et la communauté locale a reçu un dédommagement de cinquante millions de francs CFA (85 000 dollars US)⁷⁸.

Peu après, en octobre 2005, le groupe de Mardage – considéré par N'Djamena comme la faction la plus légitime – a signé un accord de paix grâce à la médiation du secrétaire d'État de l'époque Adoum Younousmi, un Dazagada de mère teda. Le texte prévoyait notamment l'intégration des combattants dans l'ANT et un dédommagement financier pour les populations locales. Les chefs de la faction et un premier groupe d'environ soixante-dix combattants ont été intégrés dans l'armée dès octobre 2005. Puis, près de 700 combattants – dont certains, de l'aveu même d'anciens commandants, étaient des Teda libyens ou nigériens et des civils tchadiens – ont rejoint le camp de Moussoro entre octobre 2005 et mars 2006. Certains chefs se sont vu accorder des grades et des postes dans l'armée ou le gouvernement : Hassan Mardage a été nommé général puis conseiller présidentiel ; le général Sidi Arabi (un Arabe), ancien commandant en chef du MDJT, a pris la tête de la Garde nationale et nomade du Tchad (GNNT) ; et Issa Ali Taher (un Daza) a occupé différents postes dans l'administration avant d'être nommé ministre de l'Économie en 2013 puis de l'Élevage en 2015. Un nombre important d'officiers et sous-officiers ont toutefois été intégrés comme officiers ou sous-officiers « assimilés », un statut équivalent à celui d'officier de réserve⁷⁹. En outre, le groupe a restitué à l'ANT près de 700 armes individuelles, quelques RPG et fusils Goryunov ainsi que 46 véhicules⁸⁰.

Dans la majorité des cas, les combattants du MDJT qui se sont ralliés au gouvernement en 2005 n'ont été que temporairement intégrés à l'ANT. Nombre d'entre eux, notamment les « officiers assimilés », ont été démis de leurs fonctions – ou « déflatés » pour utiliser l'expression courante au Tchad – en 2010, à l'occasion du processus de restructuration de l'armée connu sous le nom de « contrôle de Moussoro ». Ils ont donc été contraints de retourner à la vie civile. Certains ont rejoint d'autres factions rebelles dans l'idée de bénéficier d'un deuxième processus de ralliement⁸¹.

À la fin du processus de ralliement des troupes de Mardage, une dizaine de factions importantes étaient encore présentes au Tibesti, dont :

- deux factions dans les zones de Zouar et Wour : celles de Mahmoud Hissein et d'Hassan Soukaya ;
- trois factions à Zoumri sous les ordres de Choa Dazi et de deux dissidents, Galmay Wardougou et Mahamat Toshi ; et
- deux factions à Aozou, menées par Yahya Koki et Mollo Salah.

À partir de 2005, les factions issues du MDJT ont tenté d'obtenir le soutien du régime soudanais et de se rapprocher des groupes rebelles tchadiens soutenus par le Soudan. Plusieurs tentatives en ce sens ont eu lieu entre 2005 et 2010. Mahamat Nouri, le chef de l'UFDD (Union des forces pour la démocratie et le développement) – l'une des principales factions tchadiennes soutenues par le Soudan – a particulièrement cherché à établir des liens. Il a par exemple déclaré être prêt à prendre le nom de « MDJT-2^e armée », une manière de se référer aux appellations utilisées par les rebelles dans les années 1970 et de rendre hommage aux forces du Tibesti qui seraient devenues la première armée. En 2008, Nouri a pris contact avec Choa Dazi et invité Hassan Soukaya à Khartoum.

À la même époque, Goukouni aurait aussi eu des contacts, peu fructueux, avec le gouvernement soudanais. La méfiance qui prévalait entre les factions rebelles du Tibesti et celles basées au Soudan – dont certains chefs, lorsqu'ils étaient membres du gouvernement tchadien, ont combattu le MDJT – s'est avérée trop profonde pour qu'une alliance soit conclue. Le MDJT était réticent à déplacer des éléments vers le Soudan, et les groupes rebelles basés au Darfour à envoyer des troupes et des armes au Tibesti. Toutefois, entre 2007 et 2008, des combattants dazagada du MDJT – dont certains s'étaient auparavant ralliés

au gouvernement soudanais – ont rejoint l’UFDD (essentiellement composée de Dazagada) au Darfour⁸².

En 2007, les factions du MDJT ont tenté de se réunifier une dernière fois lors d’un nouveau congrès. Au bout de deux semaines de débats, le mandat de Choa Dazi a été révoqué et la présidence par intérim confiée à Hassan Soukaya. De son côté, Mahmoud Hissein, ancien chef d’État major de Choa, a officiellement annoncé son ralliement à Goukouni Weddey. L’année suivante, le mouvement affaibli par les vagues de ralliements précédentes et confronté à une situation financière catastrophique a organisé son dernier congrès. Les participants ont admis l’impossibilité de continuer la lutte – faute de moyens et de cohésion – et la nécessité de mettre un terme aux souffrances des populations en brisant l’isolement de la région. Inévitablement, ces constats ont déclenché les dernières vagues de ralliement au gouvernement⁸³.

Deux factions dissidentes de Zoumri qui se sont opposées à Choa Dazi (menées par Galmay Wardougou et Mahamat Toshi) ont été les premières à sceller la paix avec N’Djamena, respectivement en 2007 et 2009. La zone de Zoumri est donc principalement restée sous le contrôle de deux autres factions, l’une dirigée par Choa Dazi et Adeli Wardougou et composée d’une centaine d’hommes, et l’autre menée par Belqasim Azingei – l’ancien chef d’État major de Mardage et composée de 25 hommes seulement, mais dotés d’armes lourdes. En 2007, le groupe de Galmay a longuement négocié son ralliement en demandant l’intégration des combattants dans les forces gouvernementales, des compensations pour les destructions occasionnées dans le Tibesti et les civils tués par les mines ainsi que des projets de développement pour la zone (routes, forages, écoles et centres de santé). Ces demandes ont été en grande partie rejetées, et la faction a fini par se rallier en échange d’une compensation limitée à 200 millions de francs CFA (soit 340 000 dollars) pour les palmiers et maisons incendiés et de la création d’une sous-préfecture et d’un canton⁸⁴. La faction de Galmay a été la dernière à obtenir une compensation en échange de son ralliement⁸⁵. Malgré des revendications similaires, les factions ont par la suite dû accepter le principe d’un ralliement sans conditions. N’Djamena considérait en effet que le MDJT n’existait plus en tant que mouvement depuis l’accord de paix signé par le groupe de Mardage et qu’il ne restait plus, au Tibesti, que des poches d’insurrection isolées.

En 2009, le dernier volet du ralliement a commencé par une médiation de Youssouf Abassalah, un ministre tchadien du gouvernement tchadien qui représentait le Tibesti et avait participé à la plupart des processus de ralliement précédents⁸⁶. Au même moment, Goukouni Weddey est rentré d'exil et s'est vu confier par le gouvernement une fonction de médiation avec les rebelles restés au Tibesti. L'ancien président a entrepris une mission de plusieurs mois sur place (de mars à juin 2010) dans le cadre de laquelle il est parvenu à convaincre les principales factions rebelles⁸⁷.

Une quarantaine de jours après le début de la mission de Goukouni dans la région de Zouar, un premier accord a été signé par le gouverneur du Tibesti, Wardougou Bollou, et une dizaine de chefs de faction du Tibesti Ouest, dont Mahmoud Hissein, Hassan Soukaya, Adoum Sidi, Jiddi Habre, Senoussi Barka, Gihinni Gedey, Adoum Bokori, Mahamat Taher et Touka Tchaotchao⁸⁸. Lors de la seconde partie de sa tournée, dans le Tibesti Est, Goukouni a négocié le ralliement de l'essentiel des factions encore en rébellion, dont celles d'Adeli Wardougou, Yahya Koki, Mollo Salah, Mahamat Allatchi et Belqasim Azingey⁸⁹. Plusieurs personnalités du gouvernement, dont le ministre de l'Intérieur Ahmat Bachir, ont assisté à la cérémonie de signature de l'accord organisée à Bardaï, un événement qui a symboliquement marqué la fin de la guerre du MDJT.

Comme pour les groupes de Zoumri, le gouvernement n'a accepté que les ralliements sans conditions, même si quelques commandants ont été nommés à des postes gouvernementaux immédiatement après leur ralliement ou peu après. En 2013, Hassan Soukaya a par exemple été nommé ministre des Infrastructures, puis secrétaire d'État à la Santé publique, et enfin conseiller présidentiel ; Sidi Chaha, sous-préfet de Zouar à l'époque du MDJT, a été reconduit dans ses fonctions par le gouvernement à la fin de la guerre ; Adeli Wardougou a été nommé sous-préfet de Goubon en 2015 ; Sidi Bokor est devenu chef du bureau des douanes à Zouar à la fin de l'année 2015. En outre, certains combattants auraient reçu une aide à la réinsertion dans la vie civile d'un montant allant de 150 000 à 300 000 francs CFA (225 à 510 dollars) en fonction de leur grade⁹⁰.

Ce processus a officiellement permis le ralliement de 400 à 500 combattants issus d'une douzaine de factions, portant le bilan total à un nombre estimé de 1 500 à 2 500 hommes ralliés depuis 2003⁹¹. En outre, certaines factions

auraient restitué leurs armes lourdes au gouvernement tout en conservant la plupart de leurs armes de petit calibre. À la fin du mois de juin 2010, à la fin du processus mené par Goukouni Weddey, il ne restait plus qu'une centaine de combattants récalcitrants dans la région de Zoumri. Ces derniers étaient en théorie sous l'autorité de Choa Dazi, en exil en Libye, et œuvraient sur le terrain sous les ordres de Mahamat Mardae et May Wardougou. Ils se sont ralliés au gouvernement en avril 2011 à la suite d'une nouvelle médiation menée par le gouverneur Wardougou Bollou, le « médiateur national » Abderahman Moussa et Daosa Déby⁹². Choa Dazi semblait alors coupé des opérations sur le terrain, mais il a tout de même été nommé conseiller du Premier ministre, un poste qu'il occupait toujours en 2017. Après le ralliement de Choa Dazi en avril 2010, soit treize ans après le début du conflit du MDJT et huit ans après les premiers ralliements individuels, l'état d'urgence a été levé au Tibesti et le programme de développement promis par le président Déby en 2009 a été lancé.

Après le conflit, nombre d'anciens chefs et membres de la rébellion ont continué à jouer un rôle important au Tibesti et dans la région, et ce malgré leurs échecs. La plupart d'entre eux se sont ralliés, au moins un temps, aux autorités de N'Djamena. Certains ont obtenu des postes au sein du gouvernement ou de l'administration à N'Djamena, et d'autres se sont vu confier des fonctions administratives au Tibesti, souvent pour des durées relativement brèves. Pour nombre d'entre eux, peut-être la majorité, les promesses d'intégration dans l'armée ou de postes gouvernementaux n'ont pas été tenues et ils ont dû revenir à la vie civile. Ils ont néanmoins souvent conservé leurs armes et beaucoup se sont livrés à différentes activités armées dans la région.

Faute de perspectives au Tibesti, beaucoup sont devenus des commerçants ou des contrebandiers actifs entre le Tchad, le Niger et la Libye. Quelques uns se sont tournés vers le banditisme sur ces mêmes routes transsahariennes. D'autres anciens du MDJT comptent parmi les orpailleurs présents ces dernières années au Tibesti et dans les pays voisins, ou sont à la tête des milices teda créées pour chasser les orpailleurs étrangers. Enfin, lors du soulèvement libyen en 2011, certains anciens du MDJT ont rejoint les milices teda libyennes qui se sont battues d'abord contre les forces de Kadhafi, puis contre les milices arabes et touarègues du Sud libyen.



Quelques villages du Tibesti – ici Wonoufo, dans la région de Zoumri – ont vécu sous administration rebelle pendant une trentaine d’années, jusque vers 2010. Novembre 2015. © Jérôme Tubiana.

Ces activités ne sont pas incompatibles, et beaucoup ont exercé plusieurs d’entre elles successivement ou simultanément. Les trajectoires des anciens du MDJT montrent surtout que, pour les Teda comme pour d’autres communautés de la région, la rébellion constitue l’une des rares occasions de gagner en influence et en pouvoir – localement et au-delà –, de s’enrichir et d’évoluer au sein de sociétés très hiérarchisées.

Comme la rébellion du Frolinat avant elle, l’insurrection du MDJT a été un facteur déterminant de l’instabilité de la zone frontalière tchado-libyenne. Les trajectoires individuelles des anciens du MDJT montrent que leur expérience, combinée aux perspectives peu prometteuses qui leur sont offertes au Tchad comme en Libye, fait d’eux des candidats idéaux pour les activités militaires ou paramilitaires transfrontalières. En outre, l’absence persistante de l’État au nord du Tchad et la marginalisation du Sud libyen ont achevé de faire de la région un terrain propice à de nouvelles aventures armées, malgré la résistance des Teda aux sirènes djihadistes. 📌

Encadré 2 En quête de légitimité internationale : les perspectives offertes par le « Para »

Pour acquérir une légitimité, notamment sur la scène internationale, nombre de mouvements rebelles se présentent comme des entités capables d'administrer une population civile et de se substituer à un État. Dans un contexte d'isolement quasi total et dans une zone de conflit dont les acteurs humanitaires internationaux étaient absents, le MDJT n'est jamais parvenue à jouer cette carte. Mais un événement inattendu a permis à ce mouvement de se doter brièvement d'une certaine légitimité internationale : l'arrestation d'Amhari Saifi, dit « Abderrazaq le Para », le numéro 2 du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC).

Début 2004, cet Algérien avait pris la tête d'un convoi du groupe terroriste alors qu'il fuyait le Mali en traversant le Niger pour aller vers l'Est. À la frontière tchado-nigérienne, le convoi a été attaqué par l'armée tchadienne et une dizaine de survivants, dont Le Para, ont tenté de se réfugier au Tibesti, sans doute dans l'espoir que le MDJT leur accorde l'asile – éventuellement en échange d'argent. Mais les fugitifs ont été capturés par la faction du MDJT qui opérait dans la zone de Wour – non loin des frontières du Niger et de la Libye – sous le commandement de Sidi Tchigeymi, Mahmoud Hissein et Allatchi Ali « Koukoula ». Certains membres du MDJT ont immédiatement compris qu'il leur était possible de monnayer leur otage :

Certains étaient convaincus que soit le gouvernement algérien, soit le GSPC, auraient accepté de nous payer une rançon ; ils avaient même l'idée qu'on pourrait bénéficier de la concurrence entre ces deux acteurs pour faire monter les enchères⁹³.

Les chefs les plus importants, dont ceux exilés loin du terrain, ont senti qu'il s'agissait d'une occasion importante à saisir pour sortir le MDJT de son isolement international. Ils se sont donc activés en coulisses pour établir des contacts avec les gouvernements algérien, français et américain. La situation était délicate car la faction de Wour entretenait des rapports moins étroits avec le président du MDJT, Hassan Mardage, qu'avec Goukouni Weddey, lequel était directement en contact avec le gouvernement algérien et impliqué dans les négociations⁹⁴. En outre, les acteurs internationaux se montraient soucieux de ne pas froisser le régime tchadien, ce qui ralentissait considérablement les pourparlers.

Les événements se sont précipités en novembre 2004, quand Sidi Tchigeymi et Mahmoud Hissein se sont secrètement emparés du « Para » pour le livrer aux autorités libyennes, qui l'ont elles-mêmes remis à l'Algérie. Le gouvernement algérien aurait payé une somme estimée à 400 ou 500 000 euros, laquelle aurait été partagée entre Sidi Tchigeymi, Mahmoud Hissein et Choa Dazi⁹⁵. Ce dernier aurait notamment utilisé cet argent pour organiser un congrès du MDJT au cours duquel il s'est fait élire président du mouvement. La faction de Sidi Tchigeymi aurait prétendu à Hassan Mardage que la rançon lui avait été volée par des civils tchadiens⁹⁶. Si l'épisode a permis au MDJT de s'affirmer comme un acteur important de la zone saharienne et comme un ennemi des islamistes, il a aussi conduit à une intensification des divisions au sein du mouvement, notamment entre Mahmoud Hissein, Choa Dazi et Hassan Mardage⁹⁷.

IV. Le difficile retour de l'État

Les instabilités administratives

Depuis la fin de la rébellion du MDJT en 2010, l'État s'est lentement réimplanté au Tibesti, dans un contexte de perpétuelles négociations entre les diverses autorités locales. Ces dernières sont prises en étau entre un pouvoir central lointain, pourvoyeur de ressources instables et limitées, et les communautés locales au sein desquelles émergent des pouvoirs autonomes – dont des chefs « traditionnels » anciens ou nouveaux, des commerçants transfrontaliers enrichis par divers trafics et des anciens du MDJT frustrés par les promesses non tenues du ralliement. « On essaie de sensibiliser les gens au bien-fondé de l'autorité de l'État. Il faut être patient », a expliqué le gouverneur Taher Barkay⁹⁸. Selon un autre responsable :

Le retour de l'État a été très timide. Préparer les esprits au respect de l'État n'est pas chose facile. La population n'a aucun attachement à aucune autorité, l'État n'existe pas. Parce que jusqu'en 2010, la région a été gérée par des groupuscules [rebelles] claniques, c'est l'appartenance clanique qui prime sur toute idéologie⁹⁹.

Aujourd'hui, cette instabilité constitue un défi d'autant plus grand qu'elle a été aggravée par de fréquents changements dans les structures administratives depuis le début des années 2000.

Une région à stabiliser et à définir

Depuis la fin de la colonisation jusqu'en 2002, le grand nord du Tchad (environ la moitié du pays en superficie) était constitué de la seule préfecture du Borkou-Ennedi-Tibesti, laquelle était divisée en trois sous-préfectures : le Borkou, l'Ennedi et le Tibesti. La réforme administrative de 2002 a créé, dans l'ensemble du Tchad, un échelon supérieur de « régions » administrées par un gouverneur nommé par le pouvoir central. Les 14 préfectures du pays sont ainsi devenues 17 régions, des sous-préfectures ont été transformées en

préfectures et des « postes administratifs » en sous-préfectures. La réforme n'a été réellement appliquée au Tibesti qu'en 2008, à la fin de la guerre du MDJT – avec la création de la région et la nomination d'un gouverneur. Depuis, le Tibesti est une région dotée de deux préfectures et de sept sous-préfectures. La préfecture du Tibesti Est – basée à Bardaï, comme la région – coiffe les sous-préfectures de Bardaï, Zoumri, Yebi-Bou, et Aozou ; celle du Tibesti Ouest, située à Zouar, comprend les sous-préfectures de Zouar, Wour et Goubon. Parallèlement, chaque préfecture a été érigée en circonscription électorale dotée de deux députés à l'Assemblée nationale¹⁰⁰.

Immédiatement à l'est du Tibesti, la localité de Gouro a été rattachée à l'Ennedi dès la fin de l'époque coloniale ; une grande partie des Teda de Gouro passaient en effet l'essentiel de l'année dans les pâturages du Mourdi, immédiatement au nord du massif de l'Ennedi¹⁰¹. En 2009, elle est devenue une sous-préfecture au sein de la nouvelle région de l'Ennedi Ouest, dont le siège est situé à Fada¹⁰².

À la fin des années 2000, l'essentiel du Tibesti était encore sous le contrôle du MDJT et ses administrateurs, dont le gouverneur, étaient encerclés dans la ville-garnison de Bardaï et privés de toute possibilité d'atteindre les sous-préfectures. Celles-ci étaient en pratique administrées directement par les « sous-préfets » du MDJT. Peu à peu, et particulièrement à partir de 2010, l'administration a élargi son rayon d'action au-delà de Bardaï pour se réimplanter dans les sous-préfectures, souvent suite à des négociations avec les potentats locaux issus du MDJT.

Le découpage administratif actuel est un héritage partiel de la rébellion. En 2008, les nouvelles sous-préfectures, notamment celle de Goubon – la dernière instituée et la plus isolée –, ont été créées pour satisfaire certaines des revendications du MDJT et ont en fait légitimé les « sous-préfectures » des rebelles. Ce processus a aussi permis d'officialiser la réalité vécue sur le terrain en nommant au poste d'administrateur certains chefs locaux du MDJT. Nombre d'entre eux ne sont restés en fonction que pendant des périodes très brèves et ont été remplacés soit par d'anciens frères d'armes – l'État a tenté de satisfaire chacun tout en divisant pour mieux régner – soit, souvent, par des Teda restés fidèles aux autorités pendant la rébellion¹⁰³.

Les titulaires de postes administratifs, dont le gouverneur, sont rarement restés en fonction plus d'une année. De 2008 à 2017, dix gouverneurs se sont succédés dans la région, dont six étaient des Teda et quatre étaient originaires d'autres régions. Ces derniers étaient respectés pour leurs compétences mais ne connaissaient souvent qu'insuffisamment les complexités locales.

Les administrateurs teda étaient considérés comme plus à même de gérer véritablement la zone, mais n'ont pas pour autant été épargnés par les accusations de favoritisme envers leur localité ou leur clan d'origine¹⁰⁴. L'autorité de nombreux gouverneurs, teda ou non, a été contestée par la population, ce qui a contribué à perpétuer l'instabilité chronique de la région. Certains se sont montrés incapables d'asseoir leur autorité sur différentes parties de la région, même après la fin de la rébellion en 2010. Dans ce contexte, l'État a régulièrement nommé un gouverneur teda secondé par un secrétaire général originaire d'une autre région – ou l'inverse – dans le but de combiner les avantages de ces deux types de profils¹⁰⁵.

La gestion administrative du Tibesti s'est également heurtée à l'imprécision de la définition des lignes de démarcation territoriales, en particulier dans le cas des frontières avec le Borkou. Les administrateurs ne disposaient d'aucune carte précise et ne savaient pas eux-mêmes où se situaient réellement ces limites, notamment dans les zones d'Ogi, de l'Enneri Maro et de l'Enneri Dohor que le Tibesti et le Borkou se disputent aujourd'hui. Ce différend a notamment résulté de la présence dans ces zones de communautés dōza (un sous-groupe dazagada), majoritaires dans la préfecture du Borkou Yala (Borkou Nord). Les Dōza avaient toujours entretenu de bonnes relations avec la communauté teda locale, mais ils souhaitaient dépendre de l'administration du Borkou¹⁰⁶. Un nouveau chef de canton dōza s'est installé à Ogi même, bien que sa chefferie se trouve en principe à Tigi, au Borkou Yala¹⁰⁷. Fin 2014, le gouverneur du Borkou a déployé des troupes dans les zones d'Ogi et de l'Enneri Maro. Ce différend territorial s'est amplifié à la fin de l'année 2015, au moment où les commissions électorales régionales ont procédé au recensement en vue des élections prévues pour avril 2016. Les commissions du Tibesti et du Borkou ont toutes deux voulu recenser les électeurs d'Ogi, de l'Enneri Maro et de l'Enneri Dohor. Le ministère de l'Administration du territoire a tranché en faveur du Borkou¹⁰⁸.

Enfin, en vertu du système connu au Tchad sous le nom de « géopolitique », le Tibesti est représenté au sein du gouvernement central par un ministre originaire de la région. Depuis février 2016, il s'agit de Youssouf Abassalah, ministre de la Justice puis du Tourisme. Les changements fréquents de ministre et de portefeuille entretiennent les rivalités entre responsables politiques locaux et alimentent la défiance des Teda vis-à-vis de ces représentants lointains. Le gouverneur du Tibesti a souvent été un Teda (en 2015-2016, il s'agissait de Taher Barkay), et d'autres Teda ont régulièrement été nommés gouverneurs d'autres régions, y compris récemment au Salamat (Ahmat Barkay) et au Batha (Keley Abdallah)¹⁰⁹.

L'affaiblissement des chefferies traditionnelles

Le régime de Déby a multiplié les entités administratives et les chefferies « traditionnelles » – un phénomène propre à l'ensemble du territoire tchadien, mais plus marqué dans sa partie septentrionale. Comme d'autres systèmes coloniaux ailleurs, la colonisation française a fait des chefs traditionnels des auxiliaires de l'administration, en leur attribuant notamment le titre de « chefs de canton ». Ils ont notamment été associés à la collecte de l'impôt et au système judiciaire, sous la supervision des administrateurs coloniaux. Les chefs traditionnels de territoire ou de groupe ethnique jugés loyaux par l'administration coloniale ont été reconnus comme des sultans ou des chefs de canton, tandis que ceux qui étaient insuffisamment accueillants ont été destitués et souvent remplacés par des rivaux au sein des dynasties précoloniales. Contrairement, par exemple, au sultanat du Darfour au Soudan, les grandes chefferies tchadiennes n'ont pas été supprimées ; elles ont été intégrées au nouvel ordre colonial¹¹⁰.

Dans la partie saharienne du Tchad, les colons ont été confrontés à des communautés particulièrement divisées – notamment par des clivages claniques –, dispersées sur un immense territoire et privées de chefs tutélaires. Il semble donc que le *derde* ait été, avant la colonisation, un garant du droit coutumier et un arbitre à l'autorité limitée plutôt qu'un chef suprême de la communauté teda. Le système de gouvernance des Teda-Daza a parfois été qualifié « d'anarchique », mais il serait sans doute plus exact de parler d'un fonctionnement caractérisé par une grande fluidité qui permettait aux individus de

jouer sur des « identités » diverses pour prêter allégeance à différentes autorités, quitte à changer de chef pour servir leurs intérêts du moment (Baroin, 1985 ; d'Arbaumont, 1989, p. 31).

Les Français ont tenté de rassembler des groupes d'une vingtaine ou trentaine de clans dans des confédérations de nature plus géographique qu'éthnique – des clans teda, dazagada et beri partageaient parfois un même territoire. Ils ont confié la gestion de ces confédérations à des chefs appartenant à un clan donné, lesquels ont souvent éprouvé des difficultés à imposer leur autorité au reste de la communauté. En outre, la colonisation française a parfois attribué des chefferies à des membres de clans illégitimes ; elle a créé de nouvelles chefferies et même de nouveaux sous-groupes ; elle a également établi de nouvelles hiérarchies entre les clans (Tubiana, 2006, p. 151-152).

Tout en reconnaissant la *derde*, la colonisation a divisé le territoire teda du Tchad en un petit nombre de « cantons » – selon des critères davantage territoriaux qu'éthniques ou claniques –, chacun sous l'autorité d'un chef : Bardaï, Zouar, Wour, Teda-Ouria (couvrant essentiellement l'est du massif du Tibesti autour de Yebi-Bou) et Teda-Gouroa (administrativement dans l'Ennedi, et dont dépendaient la plupart des Teda nomadisant dans le Mourdi) (Chapelle, 1982, p. 119).

Cette structure est restée à peu près stable jusqu'en 2006, date à laquelle le pouvoir a commencé à multiplier les chefs de canton teda. Le MDJT a indirectement contribué à cette prolifération en nommant ses propres chefs de canton, dont certains ont ensuite été reconnus par le gouvernement en contrepartie du ralliement de factions rebelles. En parallèle, durant le conflit, le gouvernement a tenté de saper le pouvoir de ces chefs de canton issus de la rébellion en nommant des rivaux pro-gouvernementaux dans les mêmes cantons. Ainsi, Zouar compte désormais deux chefs de canton : Adoum Issa Alifa, fils du chef de canton historique et favorable au gouvernement pendant la guerre, et Korey Hassan, nommé par le MDJT. Deux chefs de canton ont également été nommés à Zoumri en 2007 : d'une part, Ali Koki (ou Ali Siddiq), resté du côté gouvernemental pendant toute la guerre et, d'autre part, Mayna Wuche, reconnu par le MDJT puis par le gouvernement en 2007 suite au ralliement d'une des factions locales du mouvement rebelle commandée par Galmay Wardougou.

La bande d'Aozou compte désormais quatre cantons, tous créés suite au ralliement de Juma' Chaha, l'un des chefs locaux du MDJT. Deux d'entre eux se trouvent à Aozou (l'un n'est pas pourvu d'un chef à cause de rivalités internes au clan Derdekichya qui a obtenu ce canton), un à Omou et un à Gezendu.

Le ralliement des factions rebelles au gouvernement a également déclenché la création d'un second canton à Bardaï (pour la localité voisine de Zoui) et les nouveaux cantons de Goubon et Modra. Dans la sous-préfecture de Yebi-Bou, le chef du canton Teda-Ouria n'est désormais plus que le chef de canton Odobaya (un clan), et quatre autres cantons ont été créés depuis 2006, notamment suite à des ralliements. De même, Dadi Chemi, le chef du canton Teda-Gouroa n'est plus que le chef du canton d'Arna – et trois autres cantons ont été créés en 2011. Mais celui-ci revendique encore le nom de Gouroa pour son canton et explique que les clans auxquels aucun canton n'a été attribué sont restés sous son autorité. Il estime néanmoins que les membres de ces autres clans vont aussi chercher à obtenir leur propre canton¹¹¹.

On compte aujourd'hui dix-sept chefs de canton au Tibesti et quatre à Gouro. En principe, les cantons reposent, pour la plupart, sur une base territoriale plutôt que clanique. Mais certains chefs de canton sont basés dans la même localité, et leurs territoires ne sont pas clairement délimités. Ainsi, à Zoumri, les deux chefs de canton n'ont pas de territoires distincts et administrent indifféremment tous les clans présents dans la localité, si bien que tout résident de Zoumri dépend en principe de deux chefs. Si certains chefs acceptent le fait que leur autorité s'étendent sur le même territoire, d'autres demandent que leurs territoires respectifs soient définis, ce qui risquerait de provoquer des tensions inutiles. De manière générale, il semble que les chefs territoriaux tendent à disparaître et les chefs de clan à proliférer¹¹².

Dans un territoire dont les chefs appartiennent à plusieurs clans, les individus reconnaissent habituellement la seule autorité du chef issu de leur propre clan, même si ce dernier réside dans un autre territoire. Ainsi, selon l'ancien chef du canton Gouroa, les résidents de Gouro qui n'ont pas de chef de canton de leur clan pourraient se rattacher à un autre canton clanique existant. Les Odobaya de Gouro, en particulier, pourraient demander un rattachement au chef de canton Odobaya de Yebi-Bou¹¹³.

En outre, certains clans sont dotés de plusieurs chefs quand d'autres n'en ont (pour l'instant) aucun. Généralement, les individus qui résident dans un canton où aucun chef n'appartient à leur clan éprouvent des difficultés à faire leur choix ou marchandent leur allégeance auprès des différents chefs¹¹⁴. Dans ce contexte, chacun des 36 clans teda pourrait exiger du gouvernement la nomination d'au moins un chef susceptible de le représenter. Dans l'ancien canton Teda-Ouria, déjà divisé en cinq cantons, il y a déjà cinq autres candidats au poste de chef canton, dont un non-Teda issu de la communauté dōza installée dans la zone de Miski¹¹⁵.

Ces nominations ont un intérêt à la fois politique et financier. Les chefs de canton sont des salariés de l'État et ont le droit de nommer dix « goumiers » (gardes) et un secrétaire qui perçoivent également un salaire. Ces derniers sont souvent choisis dans la propre famille des responsables nommés. Plusieurs sous-préfets estiment ainsi que « c'est bien d'avoir de nouveaux cantons, ça fait des revenus et des emplois en plus »¹¹⁶.

La tendance à la multiplication des cantons, à la fois récente et marquée, engendre des frustrations. Les anciens chefs de canton jadis responsables de vastes territoires et de communautés composées de clans divers doivent se contenter aujourd'hui d'un rôle de plus en plus réduit, assimilable à celui d'un chef de clan. « Avec la désorganisation de la vie sociale, quelqu'un de riche ou bien placé peut devenir chef de canton », explique l'un d'eux. « La fragmentation des chefs de canton est le signe du déclin de la société teda. Désormais, il y aura toujours des divisions »¹¹⁷.

Même parmi les bénéficiaires de ces nouveaux cantons, certains se montrent sceptiques à l'égard de l'approche du gouvernement. Beaucoup craignent en effet que la multiplication des chefs ne divise encore davantage la communauté teda et accusent le pouvoir central de chercher sciemment à provoquer des rivalités pour empêcher que des clans ne s'unissent et ne se trouvent en position de force pour exprimer leurs revendications¹¹⁸. Certains administrateurs de la région relativisent néanmoins le danger et considèrent que les nouveaux cantons ne seront pas nécessairement durables dans la mesure où leur existence vise uniquement à servir « l'intérêt du pouvoir et de quelques individus localement [. . .] Ils n'ont pas d'assise historique et un autre régime pourrait les remettre en cause »¹¹⁹.

Encadré 3 De nouveaux chefs : l'exemple de Chidi Kallemay

Avec la multiplication des cantons, de nouveaux types de chefs ont fait leur apparition. Certains sont d'anciens militaires et/ou d'anciens rebelles du MDJT qui ont trouvé dans cette fonction la possibilité de conserver ou de prolonger une partie de l'autorité acquise par les armes. Dans la pratique, le poste de chef de canton est souvent plus durable qu'un commandement dans l'armée tchadienne, ou qu'un poste obtenu suite à un ralliement au gouvernement. D'autres présentent plutôt le profil de nouveaux entrepreneurs, qui voient dans l'obtention de ce poste un refuge, un moyen de se protéger.

L'exemple le plus spectaculaire est celui de Chidi Kallemay Yahya, nommé chef du canton Dōza de Tigi, au Borkou Yala, le 19 juin 2014¹²⁰. Surtout connu comme un riche commerçant transfrontalier, Chidi aurait facilité le transport de chargements de drogue entre le Niger et la Libye, via des itinéraires passant notamment par le sud du Tibesti et le Borkou Yala. Il se serait également associé avec Toke Molley, un autre Dōza considéré comme le chef du principal réseau de trafiquants dans cette zone et qui a été tué en 2012 lors de combats entre Teda et Arabes Awlad Suleiman en Libye. À Ogi, il a construit une maison flanquée de deux jardins irrigués que l'on surnomme « Dubāi » (Brachet et Scheele, 2015, p. 747)¹²¹.

Au début de l'année 2015, Chidi aurait toutefois été rattrapé par son passé lors d'un combat meurtrier qui s'est déroulé entre Gatroun et Mourzouq, dans le Fezzan libyen. Il s'est à cette occasion battu contre des trafiquants de drogue rivaux sous le commandement d'Idris Jaber (un Mourdy). Accusant Chidi de leur avoir volé un chargement (ou leur part d'un butin commun), les assaillants ont tué au moins un autre Dōza et ont blessé Chidi, le laissant pour mort (Alwihda Info, 2015). D'anciens rebelles tchadiens auraient été impliqués des deux côtés¹²².

Malgré cet épisode, Chidi Kallemay semble désormais en quête de respectabilité, et sa nomination comme chef de canton s'explique autant par sa richesse que par cette volonté d'être reconnu comme notable. Le *derde* Erzey Barkay a épousé l'une de ses sœurs, et Chidi a soutenu la candidature d'Erzey à ce poste (notamment en lui offrant un véhicule) et participé au financement de sa cérémonie d'intronisation en janvier 2012¹²³.

Les conflits relatifs au derde

Les Teda n'ont apparemment jamais eu de chef suprême unique. La fonction de *derde*, transmise de manière dynastique au sein du clan Tomagra, est sans doute ce qui s'en rapproche le plus. Il semble toutefois qu'avant l'époque coloniale, la fonction du *derde* soit restée limitée au rôle de garant du droit coutumier. La colonisation a renforcé le pouvoir du *derde* et l'a peu à peu transformé en un chef traditionnel régnant sur l'ensemble des Teda, à l'instar des grands sultans des royaumes sahéliens du Kanem et du Wadday. Cette

évolution s'explique sans doute par le fait que l'administration coloniale a réussi à nouer de bonnes relations avec Chahay Bogarmi, le *derde* en activité à l'arrivée des Français. Ce dernier a lui-même utilisé le soutien des colons pour affirmer son pouvoir (Chapelle, 1982, p. 91-97)¹²⁴.

Cette dynamique s'est confirmée après l'indépendance du Tchad, si bien qu'aujourd'hui, on désigne parfois le *derde* par le terme de « sultan ». Son autorité continue de s'étendre au-delà du territoire tchadien, sur les Teda de Libye et du Niger. Les Teda libyens ont leur propre chef suprême, mais celui-ci est en quelque sorte considéré comme le représentant local du *derde* du Tibesti, dont il reconnaît l'autorité notamment en tant que garant du droit coutumier¹²⁵. Par ailleurs, pendant et après la colonisation, l'administration « moderne » n'a cessé d'affirmer son pouvoir au détriment des chefs traditionnels qui sont de plus en plus fréquemment devenus ses auxiliaires. Les chefs traditionnels sont nommés et parfois révoqués par l'État ; il dépendent de celui-ci pour le paiement de leur salaire et de celui de leurs « goumiers » (gardes armés).

Successeur de Chahay, le *derde* Weddey s'est enfui vers la Libye en 1966. Il y est resté pendant dix ans, une période durant laquelle son salaire a été payé par les autorités libyennes et non par le gouvernement tchadien. En 1979, son successeur Kinimi Edeymi a été nommé *derde* par un décret de l'État tchadien (alors présidé par Goukouni Weddey), mais il s'est également réfugié en Libye de 1982 à 1987, alors qu'Hissène Habré avait pris le pouvoir à N'Djamena et que le GUNT de Goukouni était redevenu une rébellion basée au Tibesti et soutenue par la Libye. Habré a remplacé Kinimi par un *derde* basé au Nord-Kanem plutôt qu'au Tibesti, et ce jusqu'au retour de Kinimi en 1987 (Brachet et Scheele, 2015, p. 736).

Kinimi est mort en 1995 et a été remplacé l'année suivante par May Barkaymi (Brachet et Scheele, 2015, p. 736). Selon la coutume, la succession du *derde* fait l'objet d'une rotation entre trois branches du clan Tomagra, et à la mort de May, en 2009, le titre devait revenir à la branche *Lay*. Mais des intellectuels teda de différents clans (non Tomagra) ont souhaité être associés au choix du nouveau *derde*. En outre, deux candidats de la branche *Lay* sont entrés en concurrence : un ancien combattant du Frolinat dénommé Erzey Barkay – le plus légitime au plan dynastique – et Sougui Mahamat, un ancien du MDJT devenu lieutenant-colonel de l'ANT dont le plus jeune âge lui permettait de se prétendre plus apte à gérer les problèmes du moment.

Dans ce contexte, le général Khalifa Weddey, frère du président Goukouni et ancien combattant du Frolinat, s'est lui aussi porté candidat, et ce bien que les enfants du *derde* Weddey ne puissent en principe prétendre à hériter du titre¹²⁶. Les Lay ne parvenant pas à trouver un accord, l'État a tranché. Idriss Déby a suivi l'avis de Goukouni Weddey qui estimait qu'Erzey était le candidat le plus légitime. Il a ensuite réuni une assemblée d'anciens appartenant au clan Tomagra qui ont aussi tranché en faveur d'Erzey. Celui-ci a donc été intronisé en janvier 2012, mais le fait que l'État ait dû intervenir dans le processus de nomination et que les non-Tomagra n'aient pas été consultés a amoindri sa légitimité parmi ces derniers¹²⁷.

Ce déficit de légitimité a favorisé l'émergence d'un nouveau prétendant non tomagra au poste de *derde*. Au départ peu connu, y compris parmi les Teda, Ahmat Hokay était un Teda du clan derdekichya né en 1968 à Aozou. Comme la plupart des Teda d'Aozou, il a obtenu la citoyenneté libyenne et a été éduqué dans le système scolaire libyen. Son parcours paraît donc davantage tourné vers la Libye que vers le Tchad, comme il l'a lui-même reconnu. Il a été successivement militaire et agent des services de renseignement en Libye et au Tchad¹²⁸. Il a aussi rejoint brièvement l'administration tchadienne entre 2012 et 2014, en tant que sous-préfet d'Aozou¹²⁹.

Au cours de la longue campagne pour l'élection du nouveau *derde*, Hokay a profité des désaccords entre Tomagra pour entamer une campagne parallèle visant à ce que le *derde* ne soit plus choisi de manière exclusive au sein du clan Tomagra, mais qu'il soit désigné selon un mécanisme de rotation entre tous les clans teda¹³⁰. Il a aussi remis en cause les révisions du droit coutumier teda faites par le *derde* Erzey Barkay en 2013 (Barka, 2013)¹³¹. En mai 2015, quand Hokay a atteint un certain degré de popularité parmi les non-Tomagra, les autorités l'ont emprisonné pendant une dizaine de jours à N'Djamena. À la mi-octobre de la même année, malgré les instructions du gouverneur, il est entré à Bardaï avec un convoi d'une centaine de véhicules pour rassembler ses partisans, dont certains étaient venus de Libye¹³². Lors de cette réunion, les partisans d'Hokay – issus de 33 des 36 clans teda – ont voté en faveur d'un nouveau mécanisme de désignation du *derde* et ont nommé Hokay au poste de *derde* avec autorité sur tous les clans à l'exception des Tomagra¹³³. Ces décisions sont considérées comme illégitimes par les Tomagra et les membres des

autres clans qui ne souhaitaient pas modifier le droit coutumier, mais aussi par le gouverneur du Tibesti¹³⁴.

Suite à cette réunion, le ministre de la Sécurité publique, Ahmat Bachir, a ordonné l'arrestation d'Hokay. Mais le convoi de neuf véhicules de la Garde



Poster d'autopromotion d'Ahmat Hokay. Novembre 2015. © Claudio Gramizzi

nationale et nomade du Tchad (GNNT) envoyé à Aozou dans ce but est revenu les mains vides¹³⁵. Le gouverneur Taher Barkay et un certain nombre d'officiers, tous favorables à cette arrestation, ont admis qu'il leur était impossible de mettre Hokay sous les verrous en dehors de Bardaï, et particulièrement à Aozou, son fief. En mai 2016, après une nouvelle tentative visant à réunir ses partisans à Bardaï, Hokay a dû s'enfuir vers la Libye suite à l'émission d'un nouvel ordre d'arrestation.

Le *derde* Erzey Barkay et les Tomagra dans leur ensemble « sont d'abord restés silencieux, puis se sont réveillés » face à la menace que représentait Hokay, a expliqué un politicien teda. Du 5 au 7 novembre 2015, une réunion concurrente à celle de Bardaï a été organisée à Zouar, le fief des Tomagra. Plusieurs centaines de personnes y ont participé, dont le gouverneur du Tibesti et le ministre représentant la région¹³⁶. De nombreux participants sont venus de Libye, en particulier le *derde* des Teda de Libye, Godeyenou Mayna – plus connu sous le nom de *sheikh* Zelawi. Le but de cette réunion était essentiellement de réaffirmer la valeur de la « coutume » teda, et donc, implicitement, de légitimer le *derde* Erzey Barkay aux dépens de Hokay. Par la suite, toujours en novembre, Erzey s'est rendu en Libye pour régler un conflit meurtrier entre Teda, se présentant ainsi comme un arbitre aux activités transfrontalières (la fonction historique du *derde*) et donc distinctes de celles de l'État tchadien. Ce conflit opposait le « comité de sécurité » de Gatroun – le groupe armé teda libyen qui s'est donné pour mission de garantir la sécurité dans la zone de Gatroun – et un groupe de Teda armés notamment composé d'éléments originaires du Niger qui avait érigé des *check points* dans la zone et prélevait des taxes sur les voyageurs. Les affrontements entre ces deux forces ont causé une dizaine de décès, dont sept du côté des « coupeurs de route » et trois du côté du comité. L'équipe de médiation présidée par le *derde* a décidé que les parents de chaque victime recevraient la *diyya*, mais aussi que, dans le futur, le droit à la *diyya* des « groupes irréguliers » ne serait plus reconnu en cas d'affrontements avec des « unités régulières » (dans ce cas précis, le comité de sécurité de Gatroun). D'une certaine manière, il semble que les ambitions d'Ahmat Hokay aient obligé le *derde* à s'impliquer davantage dans le règlement des affaires de la communauté teda – un paradoxe confirmé par un intellectuel teda : « Hokay permet au *derde* de s'affirmer »¹³⁷.

En janvier 2016, Hokay s'est rendu en Libye pour accomplir sa propre mission. À Misrata, il a rencontré Hisein Ben Himeda, l'un des responsables du port, ainsi que des commandants des brigades de Misrata dont on disait qu'elles étaient hostiles au gouvernement tchadien¹³⁸. Hokay a affirmé qu'il bénéficiait de nombreux soutiens parmi les Teda de Libye, notamment les jeunes de Mourzouq et quelques riches hommes d'affaires. Durant cette conversation, Hokay a dit être soutenu, voire financé, par un certain nombre de commerçants qui auraient été impliqués dans le trafic de drogue¹³⁹.

Par le passé, les gouvernements tchadiens successifs et le régime de Kadhafi en Libye se sont toujours fait concurrence pour obtenir le soutien du *derde*. De plus, les candidats à une chefferie pouvaient aussi tenter de demander l'appui de l'un ou l'autre des États. Après 2011, les nouveaux entrepreneurs politico-économiques se sont vu offrir des perspectives encore plus attrayantes suite à la multiplication des centres de pouvoir en Libye. La relative abondance de ressources dans le Sud libyen par comparaison avec le faible degré de développement du nord du Tchad a aussi créé un terrain propice à l'émergence d'entrepreneurs transfrontaliers.

Trente milliards pour le développement du Tibesti : une occasion manquée

Pour les populations du Tibesti comme pour la majorité des combattants du MDJT, le développement de la région aurait dû être le principal dividende de ce long processus de pacification. Ces espoirs – qui figuraient déjà parmi les motivations des ralliements de 2005 – ont été renforcés par l'engagement pris par le président Déby lors d'une visite à Bardaï en 2009. Il avait en effet assorti le ralliement des derniers rebelles à l'octroi d'un financement extraordinaire de 30 milliards de francs CFA (60 millions de dollars US à cette période) sur trois ans¹⁴⁰.

En juin 2010, peu après la fin du processus de ralliement mené par Goukouni Weddey, le gouvernement a confirmé son intention de débloquent les fonds promis. Une « cellule de coordination et de mise en œuvre » a été créée dans le but de sélectionner des projets en partenariat avec la Direction générale des grands travaux et projets présidentiels (DGGTPP). Pour obtenir l'assentiment

des communautés locales, le gouvernement a placé la cellule sous la supervision d'un comité de pilotage composé de notables du Tibesti et a décidé d'attribuer en priorité les marchés à des entreprises appartenant à des ressortissants de la région. La présidence du comité a été confiée à Mahamat Abba Ali Salah – alors ministre de la Fonction publique et représentant du Tibesti au sein du gouvernement central – et la vice-présidence à Daosa Idriss Déby, responsable de la Direction des grands travaux, fils du président Déby et seul membre du comité à ne pas être originaire du Tibesti. Les autres membres étaient le gouverneur de la région, deux députés du Tibesti, le coordinateur de la cellule, le chef de canton de Zoumri Ali Koki et le *derde* Erzey Barkay¹⁴¹. La cellule de coordination a identifié des domaines d'action prioritaires : le déminage, l'entretien et l'ouverture des axes routiers, la construction ou la rénovation de bureaux de l'administration et de domiciles de fonction pour les administrateurs, la réalisation de forages et de châteaux d'eau ainsi que les secteurs de la santé et de l'éducation¹⁴². Les premiers chantiers ont débuté en 2011.

Jusqu'en 2012, l'État a permis le lancement de plusieurs chantiers, dont des forages ainsi que la construction ou la réhabilitation de bureaux de l'administration, de plusieurs logements de fonction destinés aux administrateurs, d'un hôpital à Bardaï, de centres de santé dans cinq des sept sous-préfectures, de plusieurs établissements scolaires et d'un château d'eau à Bardaï¹⁴³. Il semble toutefois que le programme se soit progressivement orienté vers la construction de bâtiments de nature essentiellement administrative au détriment des projets de développement. Les projets de barrage qui auraient permis de stimuler l'élevage et les cultures maraîchères ont par exemple été abandonnés au profit de la construction de bâtiments qui n'avaient pas été prévus à l'origine.

À ce jour, les projets d'infrastructure inachevés ou inutilisés – à cause de défauts de conception, d'une mise en œuvre approximative ou encore du manque de matériel, de personnel ou de demande – sont probablement plus nombreux que les réalisations utilisables. Parmi les projets inutilisés ou même inutiles, on compte notamment les lycées de Bardaï et Zouar, la préfecture et la sous-préfecture de Zouar et enfin le campement touristique et l'hôpital de Bardaï. Les équipements techniques prévus pour l'hôpital de Bardaï – et pour la plupart des centres de santé – n'ont par exemple jamais été livrés. En outre,

l'État n'a pas versé la totalité des financements prévus, notamment pour le château d'eau de Zouar, le centre de santé de Yebi-Bou, les sous-préfectures et résidences des sous-préfets de Yebi-Bou, Zoumri et Aozou, d'autres bâtiments administratifs à Bardaï, la route qui relie Yebi-Bou à Miski (pour laquelle plus de 4 milliards de francs CFA auraient été budgétés, soit 6,8 millions de dollars) ou encore des logements sociaux à Bardaï et Zouar. Certains chantiers n'ont jamais été entamés, parmi lesquels les bureaux et la résidence du sous-préfet de Bardaï, et des forages et châteaux d'eau à Bardaï, Zoumri et Yebi-Bou¹⁴⁴.

La finalisation des chantiers semble avoir été compromise par le fait que nombre des entreprises mandatées ont reçu en paiement l'« avance de démarrage » – correspondant à 30 % du coût approuvé des travaux – mais pas les tranches suivantes. L'attribution d'un nombre sans doute excessif de marchés et le versement des « avances de démarrage » correspondantes auraient donné lieu à des détournements de fonds par des entreprises fictives créées pour obtenir les marchés en question¹⁴⁵. D'autres entrepreneurs ont investi sur leurs fonds propres au delà de l'avance de démarrage. Selon un entrepreneur contraint d'interrompre le chantier qui lui avait été confié, plusieurs entreprises ont avancé des sommes importantes dépassant la tranche de démarrage obtenue avant de finalement interrompre les chantiers.

Les communautés locales ont protesté contre les défaillances constatées dans la mise en œuvre du programme. Elles ont notamment critiqué les priorités retenues, la mauvaise gestion des fonds et l'opacité du mécanisme d'attribution des marchés. L'un des entrepreneurs retenu pour la réalisation d'un chantier a affirmé avoir obtenu le marché « sur offre du comité » et « sans chercher à l'obtenir », probablement afin de réduire à néant ses « ambitions politiques »¹⁴⁶. Loin de rester confiné au Tibesti, le débat sur le « programme des 30 milliards » s'est propagé jusqu'à N'Djamena et a fait l'objet de quelques articles dans la presse tchadienne qui a relayé les accusations de mauvaise gestion et de détournements de fonds à l'encontre des membres du comité de pilotage (Abba Garde, 2015). Interrogés à ce sujet, ces derniers ont contesté la véracité de ces allégations et attribué la polémique à une incompréhension des communautés locales et à la frustration des entrepreneurs qui n'ont pas obtenu de marchés¹⁴⁷.

Les griefs des populations locales, notamment représentées par un groupe de jeunes Teda soutenus par le *derde*, ont été présentées au président Déby en

Encadré 4 De nouvelles écoles, peu d'élèves et très peu d'enseignants

Le comité de pilotage a essuyé un certain nombre de critiques, parmi lesquelles le manque de pertinence et l'inutilité des projets retenus. Ces critiques ont notamment porté sur les travaux de construction et de rénovation des écoles primaires des différentes sous-préfectures de la région et de deux établissements d'enseignement secondaire (collèges-lycées) de Bardaï et de Zouar. Différents observateurs teda ont affirmé que ces chantiers étaient inutiles compte tenu du nombre restreint d'écoliers au Tibesti – en particulier au niveau secondaire –, de la faible densité de population et du fait que, depuis quelques années, de nombreux écoliers du secondaire ont abandonné l'école pour aller chercher de l'or¹⁴⁸. Ainsi à Aozou, les effectifs de l'enseignement secondaire se limitaient en 2015-2016 à dix élèves ; il s'agissait uniquement de filles puisque les garçons de même niveau avaient tous rejoint les orpailleurs, tout comme les 50 collégiens de Yebi-Bou en 2014-2015¹⁴⁹. À Gouro, les effectifs du collège sont passés de 140 à 70 élèves, dont 36 filles¹⁵⁰.

Selon leurs détracteurs, les options retenues dans le domaine de l'éducation illustrent les lacunes d'un programme de développement qui privilégie la construction de bâtiments au détriment du fonctionnement des services sur la durée. Outre le manque d'écoliers, le Tibesti est confronté à une pénurie chronique d'enseignants qui semble découler de trois facteurs : le nombre insuffisant d'affectations par le ministère de l'Éducation nationale, le refus fréquent des enseignants d'accepter des postes qu'ils considèrent comme trop isolés et enfin la faible proportion de candidats teda à une carrière dans l'enseignement¹⁵¹. Selon un administrateur en poste au Tibesti :

les seuls qui se réjouissent d'une affectation au Tibesti sont les officiers de police et les douaniers, car la proximité de la frontière libyenne leur permet d'y trouver davantage d'opportunités d'enrichissement personnel [par la collecte de droits de passage illégaux] qu'ailleurs dans le pays¹⁵².

Pire encore, les enseignants qui acceptent des postes au Tibesti mettent souvent très longtemps à arriver, retardant d'autant la rentrée scolaire.

Soucieuses d'assurer le fonctionnement des écoles, les communautés du Tibesti, comme celles d'autres régions du Tchad, s'organisent spontanément et prennent en charge une partie des responsabilités de l'État. Ainsi, dans nombre d'écoles, les parents d'élèves réunis en association élaborent des mécanismes de cotisation – auxquels participent souvent les Teda de N'Djamena – qui leur permettent de recruter des enseignants supplémentaires, de les rémunérer, de couvrir les frais relatifs à leur transport jusqu'au Tibesti et parfois de leur fournir des vivres et du bois de chauffage.

Si ces initiatives locales permettent souvent aux services de fonctionner, elle ne peuvent suffire à enclencher un processus de développement ou remettre en mouvement les chantiers et projets interrompus suite à l'abandon du programme de développement. Dans le domaine de l'éducation, les enseignants payés par les communautés ne sont pas assez nombreux pour mettre fin à l'exode des jeunes Teda qui continuent à se scolariser à Faya, à N'Djamena ou plus souvent en Libye.

juin 2012 puis en septembre de la même année, au moment où le chef de l'État s'est rendu au Tibesti parce que la population avait bloqué certains chantiers en signe de protestation. Le président n'a pu faire autrement que de prendre connaissance de l'insatisfaction des communautés, mais il n'a pas réussi à identifier un remplaçant susceptible de prendre la tête du comité de pilotage¹⁵³. Après consultation des notables et autorités locales, Déby a décidé de dissoudre purement et simplement le comité et de transférer les fonds restants – estimés entre neuf et vingt milliards de francs CFA (soit 15,3 à 34 millions de dollars) – au ministère de l'Économie et de la planification. Ce dernier a consacré une partie de cette somme à la construction de « logements sociaux » conçus sur le modèle libyen – une centaine d'habitations pour les familles les plus pauvres à Bardaï et 135 autres à Zouar. Parallèlement, quatre députés de la région ainsi qu'une mission de contrôle de la DGGTP ont effectué une revue des projets mis en œuvre, respectivement en 2013 et 2014. Tous ont constaté les défauts existant sur de nombreuses constructions (Abba Garde, 2015)¹⁵⁴.

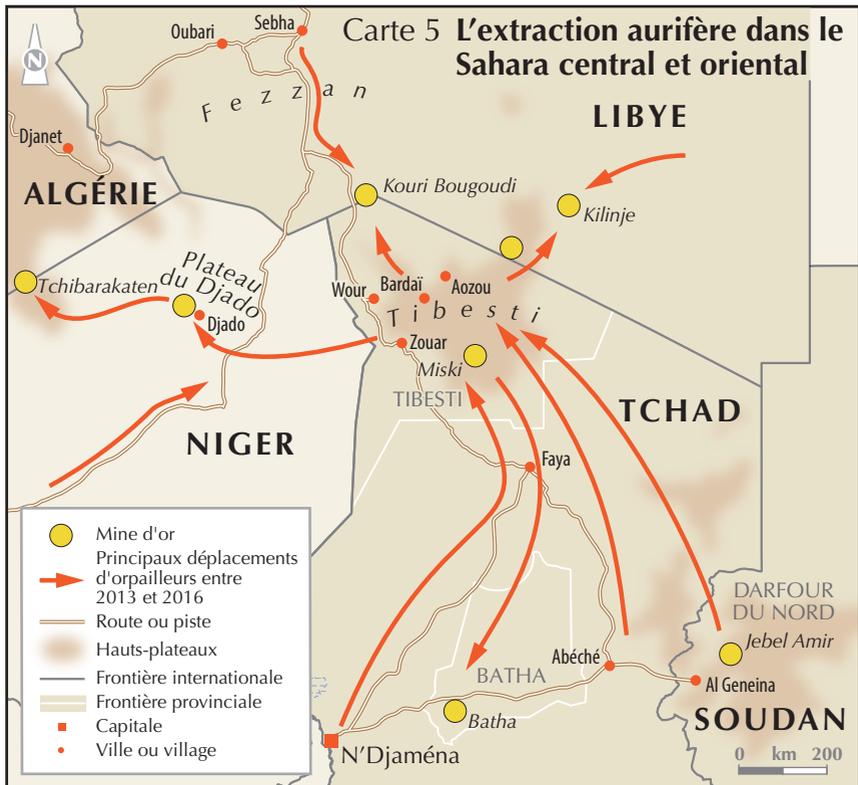
Depuis la mi-2014, les impératifs relatifs à la crise économique et au financement des opérations militaires (notamment au Mali et contre Boko Haram) ont mis un coup d'arrêt au développement embryonnaire du Tibesti, une interruption qui pourrait bien se prolonger. Les chantiers à l'abandon qui parsèment le paysage du Tibesti sont autant de témoignages de l'occasion manquée qu'auront finalement représenté ces « 30 milliards ». Si les investissements conséquents de l'État ont donné quelques résultats positifs, le programme de développement n'aura su répondre ni aux attentes ni aux besoins des communautés. Il laisse aux populations locales un arrière-goût amer et l'impression d'avoir manqué une occasion qui ne se représentera sans doute pas¹⁵⁵.

Pour mesurer la nature extraordinaire et l'importance des montants alloués au programme, on peut par exemple les comparer aux recettes directes du gouvernorat du Tibesti – exclusivement engendrées par la récolte de droits de douane. Celles-ci sont estimées, en moyenne, à 80 millions de francs CFA par mois (soit 136 000 dollars). Les « 30 milliards » sont considérés comme un exemple flagrant des mauvaises pratiques de gestion de l'administration tchadienne. Ce projet témoigne également de la primauté des intérêts individuels au sein d'une communauté teda qui semble moins unie et moins solidaire qu'elle ne l'affiche aux yeux du monde. 🍷

V. Or sans frontières : la ruée sur le pays teda

Du Soudan à l'Algérie, une série de découvertes

Entre 2011 et 2013, on a découvert une quantité spectaculaire de gisements d'or au Sahel et au Sahara, du Soudan à la Mauritanie. Les ruées vers l'or qui se sont alors déclenchées au Darfour Nord, puis en territoire teda – au Tchad, en Libye et au Niger – ont eu un impact particulièrement important sur les populations et les acteurs armés du nord du Tchad, du Sud libyen et de l'ouest du Soudan. Si la concurrence pour l'accès à ces nouvelles richesses a parfois



Exploitation « semi-mécanique » de l'or dans l'est du Tchad. Juin 2016. © Jérôme Tubiana





provoqué de violents conflits, l'or est devenu une source de revenus pour des communautés appauvries et a évité ou ralenti aussi bien les exodes que les nouvelles tentatives d'aventures armées.

Dans la région, le gisement du Jebel Amir a été le premier épiceutre de l'orpaillage. Cette énorme mine d'or du Darfour Nord comptait une centaine de milliers d'orpailleurs en 2012 (Tubiana, 2014), avant de devenir le théâtre de conflits entre milices *janjawid* de différentes tribus arabes – ces affrontements ont causé des centaines de morts et le déplacement de près de 150 000 personnes. Depuis 2013, le site est essentiellement contrôlé par les milices arabes Mahamid de Musa Hilal et d'autres chefs de guerre autonomes. Si ces milices ont, en signe d'apaisement, laissé un certain nombre d'orpailleurs d'autres tribus revenir sur le site, leurs pratiques prédatrices en ont néanmoins découragé beaucoup (Tubiana, 2014 ; 2017, p. 9). Selon un orpailleur beri présent sur le site avant et après les affrontements (pendant la seconde moitié de l'année 2013), « toutes les bonnes mines sont [désormais] aux mains des *Janjawid* ; si tu trouves beaucoup d'or, ils te le prennent ». Mais déjà à cette époque, le bruit courait au Soudan que le nouvel eldorado se trouvait au Tibesti tchadien¹⁵⁶.

Dès 2012, des orpailleurs qui avaient travaillé dans les mines du Darfour ont entendu parler des gisements du Tibesti et ont franchi la frontière. « Fin 2012, les premiers d'entre eux sont revenus », a raconté un résident de la frontière tchado-soudanaise.

*Ils avaient des voitures neuves. Je n'y croyais pas, mais j'ai croisé un camarade de classe parti au Tibesti, à la frontière du Soudan, où il allait vendre l'or qu'il avait trouvé. Il me l'a montré et je suis parti à mon tour. . .*¹⁵⁷

D'autres, plus nombreux, sont partis vers le Tibesti au début de l'année 2013, après le conflit au Jebel Amir . Durant cette année, les gisements découverts au Dar Sila – au sud-est du Tchad – par des anciens du Jebel Amir ont attiré plusieurs milliers d'orpailleurs du Darfour et de l'est du Tchad, dont des réfugiés darfouriens. Mais l'or se trouvant en profondeur, ceux-ci sont rapidement repartis vers des sites plus prometteurs du Tibesti (Tubiana, 2016b)¹⁵⁸.

Dans la zone de Miski notamment, la ruée vers l'or a impliqué des milliers de Tchadiens et Soudanais, dont de nombreux Darfouriens souvent plus expérimentés que les autres. Ces derniers avaient en effet utilisé des techniques

« semi-mécanisées » dans le Jebel Amir et étaient équipés de matériel, en particulier de détecteurs de métaux¹⁵⁹. En 2013, comme au Jebel Amir quelques mois auparavant, la visite sur les lieux d'Oumar Adoum Sini, le ministre des Mines, a amplifié la ruée. Des gisements d'or ont été découverts de part et d'autre de la frontière tchado-libyenne, en particulier dans la zone de Kouri Bougoudi, entre Wour, Aozou et Gatroun.

Des villes nouvelles de plusieurs milliers d'habitants ont surgi en plein désert, des deux côtés de la frontière. L'eau nécessaire était acheminée au moyen de camions citernes depuis la Libye ; les vivres, groupes électrogènes, détecteurs de métaux et autres appareils utilisés pour l'orpaillage ainsi que le mercure ont essentiellement été importés de Libye et du Soudan. Du côté libyen, les orpailleurs venaient apparemment du Tchad dans leur majorité, mais peu d'entre eux étaient des Teda. Ces derniers, à l'instar des Beri du Tchad et du Soudan, étaient souvent les propriétaires des véhicules qui acheminaient les équipes d'orpailleurs vers les sites en échange d'une part de l'or extrait. En outre, ils louaient ou vendaient du matériel d'orpaillage libyen et se livraient au commerce d'autres biens – dont des véhicules et des vivres – et détenaient le monopole du ravitaillement en eau. Un fût de 200 litres d'eau se serait vendu entre 1 et 1,5 gramme d'or en 2014-2015¹⁶⁰. La zone libyenne d'orpaillage était administrée par un comité représentant les différentes communautés présentes, et l'accès en était contrôlé par des milices teda libyennes, qui prélevaient occasionnellement des taxes sur les chercheurs d'or et les commerçants.

À l'est de Kouri Bougoudi, d'autres sites ont été découverts de part et d'autre de la frontière tchado-libyenne, dans les zones de Kilinje et Ezri ainsi que dans les *enneri* Oyourom et Kahbor. Les mineurs qui ont exploité ces filons étaient majoritairement soudanais et tchadiens. Des Teda du Tchad et de Libye, dont des membres des milices teda libyennes, et des Beri du Tchad et du Soudan ont constitué des équipes dans le but d'exploiter l'or par eux-mêmes. Expulsés par l'armée tchadienne en septembre 2013, ils ont été remplacés par des orpailleurs de Miski¹⁶¹.

Depuis le Tchad, de nombreux chercheurs d'or ont poursuivi leur route vers la Libye mais aussi vers le nord-est du Niger, dans la zone du Djado (Brao) – également en territoire teda. En effet, les gisements découverts dès 2014 y étaient plus conséquents et les risques moindres. La zone aurifère nigérienne a attiré des milliers d'orpailleurs venus de tout le Niger, des Tchadiens de

nombreuses ethnies, des Teda des trois pays, des Touaregs du Niger, d'Algérie et de Libye ainsi que des Beri et des Arabes du Tchad et du Soudan¹⁶². Un chercheur d'or parti au Niger raconte :

*Notre vie était divisée en trois : travailler, prier, dormir. Quand tu cherches de l'or, tout est dirigé vers un but unique : remplir tes poches*¹⁶³.

Des mineurs ont poursuivi leur route vers l'ouest pour travailler dans le champ aurifère de Tchibarakaten, en pays touareg, à la frontière avec l'Algérie. Certains d'entre eux pénétraient même en territoire algérien où ils s'exposaient à de plus grands risques. L'aviation militaire algérienne a bombardé un certain nombre d'orpailleurs clandestins et les forces terrestres en ont arrêté plusieurs centaines. « Nous devons travailler de nuit, puis franchir la frontière pour revenir passer la journée au Niger, à l'abri des avions », a raconté l'un de ceux qui ont bravé l'interdit.

Au milieu de l'année 2014, les autorités nigériennes ont tenté d'établir un contrôle administratif sur la zone du Djado et ont fait pression sur les orpailleurs étrangers (essentiellement tchadiens et soudanais) pour qu'ils repartent vers leur pays d'origine¹⁶⁴. Nombre d'entre eux ont repris la route vers le Tchad, où les gisements d'or immédiatement accessibles se sont progressivement épuisés et où la concurrence s'est exacerbée (Tubiana, 2016a ; Sudan Tribune, 2016a)¹⁶⁵.

Un eldorado au Tibesti

Au milieu de l'année 2012, quand le bruit a couru que la région abritait des gisements d'or, les populations locales se sont rapidement procuré des détecteurs de métaux portables et ont commencé à récolter les grandes quantités de roches aurifères que l'on pouvait initialement trouver en surface, en particulier dans la région de Miski, dans la sous-préfecture de Yebi-Bou. Mais certaines zones, notamment dans la bande d'Aozou, étaient à ce point couvertes de débris métalliques qu'il était difficile d'y utiliser des détecteurs, et les mines ont fait des victimes parmi les orpailleurs¹⁶⁶.

La nouvelle s'est vite répandue et, à partir de 2013, la région a accueilli un nombre croissant d'orpailleurs en provenance de toutes les régions du Tchad et du Soudan voisin. Dans un premier temps, la communauté teda ne s'est pas



Le gouvernement tchadien a théoriquement interdit l'orpaillage et expulsé des milliers d'orpailleurs du Tibesti. Mais certains orpailleurs poursuivent leurs activités en cachette. Novembre 2015.

© Jérôme Tubiana

opposée à cet afflux de population. Elle estimait ne pas détenir de droits particuliers sur cette ressource à la fois inattendue et abondante. À Miski cependant, un chef local a imposé le paiement d'un droit d'accès à un puits de mine aux orpailleurs qui n'étaient ni teda ni dazagada¹⁶⁷.

À l'apogée de la ruée vers l'or, en 2013 et 2014, plusieurs dizaines de milliers d'orpailleurs travaillaient au Tibesti, en particulier dans les zones de Miski, Kouri Bougoudi, Wour, Aozou et Zouar. Outre les nombreux Soudanais présents – notamment des Beri, mais aussi des Arabes et d'autres non-Arabs transfrontaliers, comme les Masalit –, tous les groupes ethniques du nord du Tchad étaient représentés. Des ressortissants d'autres pays (libyens, nigériens, mauritaniens) auraient également été présents, la plupart travaillant pour des commanditaires teda ou beri (du Tchad et du Soudan)¹⁶⁸.

La majorité des équipes étaient composées d'une poignée d'hommes (une dizaine à une vingtaine par véhicule), et chacun apportait sa contribution en matériel (voiture, détecteur, etc.) ou en main d'œuvre. Généralement, l'or extrait était ensuite partagé en trois : un tiers était remis au propriétaire du véhicule, un tiers au propriétaire du détecteur de métaux et un tiers aux simples ouvriers. Sur place, l'or était directement utilisé comme devise pour acquérir des vivres ou des services (par exemple la réparation d'un véhicule) ou encore pour acheter

des véhicules. Le reste du minerai était revendu dans le Sud libyen ou au Tchad, sur les sites aurifères ou encore à Zouar, Faya, Abéché ou N'Djamena.

Au Tibesti, le prix du gramme d'or variait entre 15 000 et 19 000 francs CFA (25 à 32 dollars US) en 2014-2015¹⁶⁹. À Faya, on comptait en 2015 une vingtaine d'acheteurs venus de N'Djamena et de l'est du Tchad. Le gramme d'or y était vendu entre 15 000 et 19 500 francs CFA (25 à 33 dollars). À N'Djamena, l'or était revendu entre 15 000 et 23 000 francs CFA (25 à 39 dollars) par gramme entre 2013 et 2015. En Libye, entre 2012 et 2015, le prix variait généralement entre 50 et 70 dinars libyens (35 à 49 dollars) par gramme et pouvait monter jusqu'à 95 dinars (66 dollars) en fonction de la qualité du minerai et des variations du cours mondial. Les orpailleurs pouvaient donc espérer vendre leur or à un prix plus élevé en Libye qu'au Tchad, mais le voyage était plus risqué. L'or tchadien pouvait aussi être revendu au Soudan, mais non sans risque et pour un prix pas nécessairement plus élevé – en août 2015, il était de 280 livres soudanaises (45 dollars) à Tiné, à la frontière tchado-soudanaise. Enfin, il semble qu'une grande partie de l'or du Darfour ait été revendue en contrebande au Tchad ou en Libye. La quasi-totalité de l'or extrait au Tibesti a sans doute été revendue sur le marché mondial après avoir été exportée vers les comptoirs de Dubaï, le plus souvent sans aucune déclaration de douane et sans que les taxes d'exportation prévues par la loi ne soit prélevées¹⁷⁰.

Au Tibesti, les activités d'orpaillage sont restées purement informelles et n'ont engendré aucune recette pour le Trésor public tchadien. En revanche, l'État soudanais a mis en place un système de rachat de l'or à un prix légèrement supérieur au cours mondial dans le but d'empêcher son exportation illicite – avec un succès limité étant donné notamment la faiblesse de la devise soudanaise – et de créer des réserves nationales susceptibles de garantir l'accès du pays aux devises internationales (Tubiana, 2017, p. 9)¹⁷¹.

Dans la région, les sites étaient généralement gérés de manière plus ou moins formelle par les orpailleurs eux-mêmes. Ceux de Kouri Bougoudi-Tchad, de Kouri Bougoudi-Libye, de Kilinje et du Jebel Amir étaient gérés par un comité multiethnique. En 2014-2015, le comité de Kouri Bougoudi-Tchad était présidé par un Beri – la plus importante communauté parmi les orpailleurs – et son adjoint était un Teda libyen. Il comprenait également d'autres membres représentant les différentes ethnies tchadiennes présentes sur les lieux. Les

mineurs teda y étaient donc représentés, mais insuffisamment pour empêcher les conflits entre les orpailleurs et la population locale¹⁷².

La bienveillance initiale de la communauté teda à l'égard des orpailleurs étrangers a cédé la place à un sentiment d'exaspération à mesure qu'ils sont devenus plus nombreux. En peu de temps, le Tibesti a accueilli une population d'orpailleurs estimée, selon les sources, à un nombre allant de 25 000 (l'équivalent de la population locale) à 150 000 hommes¹⁷³. En 2013, on estimait que près de 600 véhicules et sans doute 40 000 orpailleurs avaient afflué dans la zone de Miski, dont la population ne comptait pas plus de 300 familles¹⁷⁴. Selon un orpailleur, « on était parfois si proches les uns des autres que les détecteurs faisaient des interférences »¹⁷⁵. Les autorités militaires estiment que la partie tchadienne de Kouri Bougoudi comptait à elle seule 40 000 chercheurs d'or jusqu'au milieu de l'année 2015 (Tubiana, 2016a)¹⁷⁶.

Différents facteurs ont contribué à la détérioration des rapports entre la population teda et les mineurs, parmi lesquels la concurrence pour l'accès aux maigres ressources de la région – en particulier l'eau –, les perturbations causées par la présence de milliers d'hommes et de centaines de véhicules sur l'environnement et le bétail, la pollution découlant de l'utilisation anarchique de cyanure et de mercure pour séparer l'or des autres éléments contenus dans les gravats ainsi que les tensions parfois violentes entre les groupes d'orpailleurs, souvent armés. Parmi les nuisances occasionnées, on peut également mentionner les coupes d'arbres, la fuite ou la mort de chameaux et d'animaux sauvages (par exemple, les gazelles dorcas) privés d'accès aux pâturages et aux points d'eau et enfin la pollution de l'eau¹⁷⁷.

Les Teda ont fini par se sentir victimes d'une véritable invasion et l'attitude initialement passive des autorités a été perçue comme un signe de complicité avec les orpailleurs. Notamment à Miski mi-2013 et à Gezendu fin 2013, les communautés locales ont demandé aux autorités d'évacuer les chercheurs d'or. En conséquence, l'armée a expulsé plusieurs milliers d'orpailleurs de Miski en septembre 2013, puis d'autres de Gezendu début 2014. Mais les orpailleurs sont revenus dans les mois qui ont suivi sans que les militaires ne leur barrent la route. Dans les zones proches de la frontière libyenne, les mineurs ont pris l'habitude, en cas d'évacuation par l'armée tchadienne, de se réfugier en territoire libyen pour revenir au Tchad une fois la menace passée¹⁷⁸.

Ces tensions ont inévitablement débouché sur une série d'affrontements armés entre les communautés teda et les orpailleurs venus d'ailleurs, dont le premier s'est déroulé en août 2014 dans la région d'Ogi.

Les conflits à propos de l'or

La cohabitation difficile entre Teda et orpailleurs a donné lieu à des incidents isolés, mais aussi à de véritables batailles rangées aux retombées meurtrières pour les deux camps. Deux autres facteurs ont exacerbé les tensions : d'une part la militarisation des acteurs et, d'autre part, l'incapacité des autorités à faire respecter l'interdiction de l'orpaillage établie par le gouvernement dès décembre 2013. Teda et orpailleurs ont confirmé la présence d'armes dans les deux camps (essentiellement des fusils d'assaut et, dans une moindre mesure, des armes de calibre supérieur).



Après juillet 2011, le chaos libyen a favorisé la circulation d'armes dans la sous-région. S'il est impossible d'estimer les quantités d'armes libyennes qui ont afflué vers le Tchad depuis 2011, plusieurs témoins, dont des responsables tchadiens, ont confirmé le fait que la chute de Kadhafi avait amplifié la militarisation de la société teda en déversant dans la région de nouveaux stocks d'armes individuelles (pour la plupart des fusils d'assaut de type kalachnikov et de type FN-FAL)¹⁷⁹.

De même, nombre des orpailleurs qui se sont rendus au Tibesti à partir de l'année 2012 détenaient des armes dans le but de garantir leur propre sécurité. Selon un responsable militaire, 600 armes auraient été confisquées au Tibesti en 2015, essentiellement à des orpailleurs. Selon un autre responsable, les armes saisies étaient essentiellement des armes individuelles (en majorité des fusils d'assaut de type kalachnikov), mais aussi quelques mitrailleuses de calibre 12,7 mm et des lance-roquettes de type RPG. Les Teda ont aussi accusé les orpailleurs de compter des trafiquants d'armes dans leurs rangs¹⁸⁰. Si le fait que les belligérants des deux camps puissent aisément s'approvisionner en armes n'est pas la raison première des conflits, il a très certainement contribué à envenimer les tensions et à rendre les affrontements plus meurtriers¹⁸¹.

Les tensions existantes ont été exacerbées par la faiblesse des mesures prises par les autorités suite à l'interdiction des activités d'orpillage promulguée fin 2013 et par les premières vagues d'affrontements violents entre orpailleurs et communautés locales. Ces événements ont renforcé le sentiment de vulnérabilité de la communauté teda et l'ont incitée à recourir à la violence pour se substituer à l'État.

La bataille d'Ogi, août 2014

Au Tchad, le premier affrontement meurtrier entre orpailleurs beri et population teda s'est produit dans le village d'Ogi en août 2014. Situé entre Faya et Zouar, Ogi était une étape pour les orpailleurs tchadiens et soudanais sur la route des champs aurifères du Djado (Brao), au Niger.

En août 2014, peu après la fin du ramadan, les autorités nigériennes ont donné vingt-quatre heures à des centaines d'orpailleurs étrangers (essentiellement tchadiens et soudanais) entrés au Niger clandestinement pour quitter

Djado, sous peine de se voir confisquer leurs véhicules et leur matériel. Selon certains orpailleurs, ce sont les autorités tchadiennes qui auraient été à l'origine de cet ultimatum ; elles auraient convaincu le gouvernement nigérien du fait que les orpailleurs tchadiens comptaient dans leurs rangs des trafiquants de drogue et des membres de Boko Haram¹⁸². Plusieurs milliers d'orpailleurs tchadiens et soudanais ont quitté le Djado à cette occasion.

Après les premiers départs, les autorités nigériennes ont commencé à confisquer les véhicules des mineurs récalcitrants. En outre, des Teda armés ont attaqué des orpailleurs sur le marché de Brao, tuant plusieurs d'entre eux, volant leur or et d'autres biens et provoquant le départ des retardataires¹⁸³. Sans doute à titre de représailles, des orpailleurs en route vers le Tchad auraient ensuite tué deux Teda – dont l'un originaire d'Ogi – pour voler leur voiture. Cet agression se serait déroulée à la frontière tchado-nigérienne. En réaction, des Teda ont tendu une embuscade à un convoi de neuf voitures d'orpailleurs majoritairement beri qui se dirigeaient vers Derdewini, au sud d'Ogi. L'embuscade a fait deux victimes soudanaises parmi les orpailleurs et contraint le convoi à rebrousser chemin. Lancés à la poursuite du convoi, les Teda, armés de lance-roquettes de type RPG, ont détruit deux voitures et tué deux autres orpailleurs. Le convoi n'était armé que de deux fusils de type kalachnikov. Mais certains de ses membres étaient des rebelles darfouriens du Liberation and Justice Movement (LJM) et, grâce à un membre du mouvement basé en Libye et contacté par téléphone, ils ont pu accéder à une cache d'armes que ce dernier avait constitué dans la zone frontalière tchado-nigérienne.

Les orpailleurs attaqués ont ainsi récupéré des armes, notamment trois fusils de type kalachnikov, un fusil de type FN-FAL, un fusil Goryunov, un lance-roquettes de type RPG ainsi que des munitions. Le convoi a ensuite repris la route d'Ogi pour livrer une bataille de plusieurs heures contre les Teda qui les avaient agressés. Six orpailleurs beri, tous des rebelles du Darfour, ont trouvé la mort lors de ce deuxième affrontement. En représailles, les orpailleurs ont pillé et incendié plusieurs villages de la zone d'Ogi. « Nous avons tué et détruit tout ce que nous avons trouvé sur notre route », a expliqué l'un des membres du convoi. « Certains d'entre nous, qui avaient perdu des membres de leur famille, étaient en colère et ont incendié des maisons et des arbres » (Tubiana, 2016a)¹⁸⁴.

En arrivant au village d'Ogi, les orpailleurs ont dérobé quelques fûts de carburant et un véhicule tout-terrain avant d'être chassés par la population locale et de prendre la fuite en direction de la ville de Faya. Le lendemain, une quarantaine de véhicules d'orpailleurs armés ont traversé le village. Après un nouvel accrochage violent, les orpailleurs ont poursuivi leur route, pillant sur leur passage les quelques magasins du village pour s'approprier du carburant et des vivres et incendiant des palmiers ainsi que dix-sept habitations et boutiques¹⁸⁵. Un détachement de l'armée ainsi que du personnel de la police et de l'Agence nationale de sécurité (ANS) ont été déployés à Ogi dès les premiers affrontements, mais ils se seraient contentés d'observer sans intervenir. La population d'Ogi a interprété cette passivité comme le signe d'une complicité entre les autorités et les orpailleurs¹⁸⁶.

Les autorités ne sont toutefois pas restées totalement inactives. Leur réaction montre que le président Déby a plutôt pris parti contre les orpailleurs beri pour éviter de déclencher un conflit plus global entre sa propre communauté et les Teda. Dès le premier jour des affrontements, des hélicoptères ont pourchassé des groupes d'orpailleurs en fuite vers le Soudan et tiré sur un convoi sans toutefois faire de victimes. Le lendemain, à Faya, l'armée a tenté de bloquer d'autres orpailleurs en provenance d'Ogi. Des renforts, accompagnés d'hélicoptères, ont été envoyés à Ogi pour confisquer les véhicules et les armes des orpailleurs. En outre, le président Déby s'est lui-même rendu à Faya quatre jours après les affrontements, notamment pour superviser les arrestations. Dans la zone s'étendant entre Ogi et la frontière soudanaise, les autorités auraient arrêté 600 orpailleurs et saisi 300 à 400 véhicules – dont certains auraient appartenu à l'ANT –, des détecteurs de métaux, quelques armes et de l'or¹⁸⁷. Les autorités ont prétendu que tous les orpailleurs soudanais avaient ensuite été reconduits de force à la frontière, mais ils auraient apparemment été simplement remis en liberté après un mois de détention environ. Certains d'entre eux auraient ensuite regagné les champs aurifères, dont le site de Kouri Bougoudi¹⁸⁸.

Les affrontements d'Ogi ont aussi donné lieu à un processus de médiation communautaire au cours duquel le président Déby est intervenu. Les deux groupes ethniques impliqués, les Teda et les Beri, revendiquaient une compensation (*diya* en arabe) pour les pertes subies en vertu du droit coutumier, mais ne parvenaient pas à s'accorder sur le nombre de victimes. En outre, les

Beri refusaient de payer un dédommagement pour les victimes teda tuées en territoire nigérien.

Pour régler ce différend, Idriss Déby a demandé qu'un comité de médiation soit créé à la fin de l'année 2014. La présidence en a été confiée à Mahamat Abba Ali Salah, alors membre du bureau politique du MPS (Mouvement patriotique du salut, le parti au pouvoir), représentant les Teda, et la vice-présidence au Général Mahamat Saleh Brahim, commandant en chef de la Garde nationale et nomade du Tchad et neveu du président Déby, représentant les Beri. Le *derde* Erzey Barkay en était également membre. Les membres du comité se sont rendus sur les lieux et ont recensé quatorze victimes beri et deux victimes teda. Ils ont fixé la *diya* à vingt millions de francs CFA par victime¹⁸⁹ (soit 34 000 dollars ou, comme le veut la coutume, une centaine de chameaux).

Selon Mahamat Abba Ali Salah, la totalité de la *diya* aurait été rassemblée à la fin de l'année 2015 en mettant à contribution, de manière inhabituelle, non seulement les Teda du Tchad, du Niger et de Libye, mais aussi des cadres de N'Djamena originaires de tout le nord et l'ouest du Tchad. Mais, suite à de nouveaux incidents violents, le paiement en a été suspendu, de manière à ne pas légitimer de futures revendications du même ordre¹⁹⁰.

Les affrontements de Miski, juillet 2015

À Miski, la première évacuation des orpailleurs a eu lieu en septembre 2013. Un bataillon de l'ANT resté sur place a installé une barrière pour contrôler l'entrée sud de la localité. Mais celle-ci s'est avérée insuffisante pour décourager les chercheurs d'or qui sont revenus clandestinement sur le site au début de l'année 2014. Les mesures prises au lendemain des incidents d'Ogi (mi-2014) se sont elle aussi avérées inefficaces. Quelques semaines plus tard, la ruée vers le Tibesti a donc repris à une cadence élevée – en particulier dans la zone de Miski – et a déclenché de nouvelles tensions.

En décembre 2014, un premier incident s'est produit lorsqu'une patrouille de l'ANT, accompagnée par deux guides locaux, a intimé à une dizaine d'orpailleurs *dōza* de quitter la région. Certains d'entre eux ont alors menacé les soldats avec des armes blanches et seraient parvenus à désarmer l'un d'entre eux. Les militaires ont ouvert le feu, tuant un orpailleur. Les autres mineurs ont alors accusé l'un des guides teda d'être à l'origine de la mort de leur camarade et

exigé qu'une *diya* leur soit versée par la communauté. Pour éviter une escalade des tensions, les autorités traditionnelles teda ont finalement accepté de payer non la *diya* – qui aurait impliqué qu'ils reconnaissent la culpabilité des Teda –, mais une simple « compensation » de 2,35 millions de francs CFA (3 995 dollars US, environ 10 % de la *diya*) afin d'éviter une escalade¹⁹¹.

Après cet incident, la communauté locale, constatant l'impuissance des autorités militaires, a créé un comité d'autodéfense – connu sous le nom de *lejna wangada* (le « comité des surveillants ») – chargé de surveiller les orpailleurs et de les inciter à quitter les lieux¹⁹². Le ralentissement des activités aurifères n'a toutefois duré que quelques mois. Les véhicules des orpailleurs étaient obligés de s'arrêter à la barrière dressée à l'entrée sud du village de Miski, mais l'exploitation se poursuivait au sud de la barrière. En outre, les orpailleurs parvenaient à rejoindre clandestinement la zone aurifère à pied ou à dos de chameau. Ils sont régulièrement revenus malgré les expulsions successives¹⁹³.

Par la suite, les habitants de Miski ont demandé à l'armée de procéder à de nouvelles évacuations. Fin 2014, après une bagarre entre chercheurs d'or ayant occasionné la mort de l'un d'entre eux, le gouverneur a demandé à l'armée de procéder à une nouvelle évacuation, mais les orpailleurs sont revenus clandestinement au bout de quelques jours. Les incidents meurtriers se sont multipliés. Début 2015, un convoi d'orpailleurs quittant la zone sous escorte militaire a essuyé des coups de feu ; un des mineurs a été tué à cette occasion. Un autre a été tué par une patrouille militaire qui a ouvert le feu sur des orpailleurs en fuite¹⁹⁴.

La nuit du 3 juillet 2015, lors d'une patrouille au sud de Miski, un dénommé Salah Nokur – un *wangada* dōza – aurait demandé à un groupe d'orpailleurs beri de quitter les lieux. Selon certains responsables, Nokur était non seulement un « surveillant » mais aussi un orpailleur qui cherchait peut-être à chasser des concurrents. Alors qu'il tentait de confisquer un détecteur de métaux, il a été tué par les orpailleurs qui ont ensuite pris la fuite vers le Sud. Des *wangada* et des civils teda se sont lancés à leur poursuite, forçant la barrière de Miski sous les tirs des militaires qui tentaient de leur barrer la route. En suivant la piste des fuyards, les Teda ont atteint un camp d'orpaillage situé dans la zone de l'Enneri Dohor et l'ont attaqué de nuit. Six mineurs, dont cinq Beri, ont trouvé la mort. Pendant leur trajet de retour vers Miski, les Teda se sont heurtés à d'autres hommes en armes. Selon les témoignages, d'autres orpailleurs

ou certains des militaires qui avaient tenté d'interrompre la poursuite ont de nouveau ouvert le feu. Quatre *wangada* ont été tués, un autre blessé et au moins deux véhicules *teda* détruits¹⁹⁵.

Suite à ces incidents, les relations entre les autorités administratives et la communauté de Miski se sont détériorées. Le comité des *wangada* a accusé le gouverneur Taher Barkay de se montrer trop laxiste envers les orpailleurs, de minimiser la gravité des faits et d'avoir omis de se rendre sur place après les affrontements pour dresser un constat et présenter ses condoléances¹⁹⁶. En réponse, le Premier ministre a dépêché sur place, dès le 10 juillet 2015, une délégation placée sous la direction du ministre de l'Assainissement public et

Encadré 5 Des anciens aux nouveaux *wangada*

Confrontés à une ruée vers l'or qu'ils considéraient comme une invasion, les Teda ont réagi en réactivant une fonction traditionnelle : les *wangada*. Les *wangada* étaient traditionnellement les « protecteurs », « surveillants » ou « gardes » de la terre et des ressources naturelles. Sous l'autorité des chefs de village, ils étaient chargés d'empêcher les coupes de bois illicites, de protéger les palmiers dattiers, les jardins, les pâturages et les plantes sauvages consommées par les Teda, notamment en période de disette. Ils avaient pour fonction d'autoriser la coupe des arbres, la cueillette des dattes et la récolte des céréales sauvages à certaines dates ; ils pouvaient confisquer le bétail qui pénétrait dans les jardins ; et ils étaient autorisés à infliger une amende aux contrevenants. Les Teda comparent souvent leurs *wangada* aux agents de l'Inspection des eaux et forêts.

Les *wangada* traditionnels se sont spontanément mobilisés pour surveiller les orpailleurs présents dans leurs zones respectives et dont les activités nuisaient aux ressources naturelles. Mais ils ont rapidement été rejoints par de nouveaux *wangada* dont l'objectif était précisément de traiter de la présence des orpailleurs. Ces nouvelles recrues ont continué d'utiliser le nom de *wangada*. Mais, pour les distinguer des *wangada* traditionnels, on les a baptisés *wangada dahab* (le terme arabe désignant l'or), *wangada enneri* (gardien de l'oued) ou encore *wangada yidae* (gardien des arbres). Le profil des nouveaux arrivants dans cette fonction était bien différent de celui des *wangada* traditionnels. Tandis que les seconds étaient armés de bâtons et de lances, les premiers étaient le plus souvent des anciens combattants du MDJT ou des soldats démobilisés (ou les deux), et étaient équipés de voitures, de téléphones satellitaires et d'armes – certains auraient même porté des uniformes (Tubiana, 2016a)¹⁹⁷. Comme auparavant dans d'autres parties de la région et au sud-est du Tchad dans les années 2003-2008 (Tubiana, 2008, p. 51), cette fonction traditionnelle a servi de base à la constitution d'un nouveau groupe armé. Et ce qui était d'abord un groupe d'autodéfense ou de « vigilance », a rempli le vide sécuritaire laissé par l'État pour devenir progressivement une milice.

de la bonne gouvernance, Abderrahman Salah – le représentant le Tibesti au sein du gouvernement. Celle-ci comprenait également les quatre députés du Tibesti (Salah, 2015, p. 1-2)¹⁹⁸. La délégation s’est rangée du côté de la communauté et Abderrahman Salah, dans son rapport de mission, a reproché aux autorités locales de ne pas avoir appliqué « l’interdiction de la collecte et l’exploitation de l’or » et d’afficher un « bilan nul » en matière d’arrestation des orpailleurs et de confiscation de leurs armes et de leur équipement (Salah, 2015, p. 1-2). Le rapport accusait aussi les autorités de « complicité flagrante » avec les orpailleurs et recommandait le remplacement du gouverneur Taher Barkay – une recommandation qui n’a pas été suivie d’effet (Salah, 2015, p. 6).

L’étincelle de Tourkou

Moins d’un mois plus tard, le 24 juillet 2015, Teda et orpailleurs se sont affrontés à plusieurs reprises à Tourkou, entre Wour et Bardaï. De nouveau, la violence a surgi lorsque le comité de *wangada* local a demandé à des orpailleurs de quitter les lieux. Des tirs ont été échangés et deux *wangada* ont été tués. En réponse, des Teda de Wour se sont mobilisés pour attaquer les orpailleurs. Un Teda et deux orpailleurs beri ont trouvé la mort à cette occasion. D’après les orpailleurs, les assaillants teda étaient dirigés par l’ancien commandant du MDJT et ancien colonel de l’ANT Allatchi Ali « Koukoula »¹⁹⁹.

Suite à ces incidents, d’autres volontaires teda de la zone de Wour se sont placés sous les ordres de Koukoula, Omar Wuche (alias « Omri Boma ») et Sougui Mahamat – tous trois anciens du MDJT et de l’ANT. Les trois dirigeants ont appelé à l’aide l’ensemble des Teda du Tibesti, de Libye et du Niger. Une réunion a été organisée du 13 au 16 août 2015 à Toudouhou, non loin de Tourkou, afin de définir une stratégie commune de lutte contre l’orpaillage. Il s’agissait de s’inspirer du modèle du comité de Miski pour constituer une organisation d’autodéfense ayant autorité sur la totalité du pays teda. Le congrès était présidé par Orozi Loso, vice-président du *lejna wangada* de Miski. Cet ancien lieutenant-colonel de l’ANT, ancien administrateur de Yebi-Bou, avait aussi été conseiller de Youssouf Togoïmi puis d’Hassan Mardage au sein du MDJT²⁰⁰.

Les participants au congrès ont pris la décision de faire respecter immédiatement l’interdiction de l’orpaillage dans la région du Tibesti et, pour commencer, de contraindre les orpailleurs installés à Kouri Bougoudi à quitter les lieux.

La bataille de Kouri Bougoudi

Mi-2015, la partie tchadienne du champ aurifère de Kouri Bougoudi abritait quelque 40 000 orpailleurs, dont une dizaine de milliers dans le campement principal de la zone²⁰¹. Le nouveau « comité des *wangada* » constitué à Toudouhou a informé les autorités de son intention de passer à l'acte si l'armée ne procédait pas elle-même à une évacuation des orpailleurs dans la semaine. À trois reprises, les Teda ont envoyé aux orpailleurs un message leur intimant l'ordre de déguerpir. Mais les orpailleurs ont refusé d'obtempérer, arguant qu'ils étaient tchadiens et qu'ils avaient par conséquent le droit de se déplacer sur le territoire national comme ils l'entendaient²⁰².

Une équipe de *wangada* a été chargée de surveiller les orpailleurs et d'intimider ceux qui s'éloignaient des principaux campements. Les Teda ont attaqué des orpailleurs à deux reprises, tuant trois d'entre eux et les dépouillant de deux voitures et de leur or. Un autre orpailleur a été tué par un Teda sur le marché du campement principal. En outre, une vingtaine de volontaires teda, menés par Allatchi « Koukoula » et Omri Boma, a entrepris de convaincre les commerçants teda libyens de cesser d'approvisionner Kouri Bougoudi en eau et en vivres. Mais, en partant pour la Libye, cette équipe est tombée dans une embuscade tendue par un groupe d'orpailleurs beri, laquelle a coûté la vie à cinq Teda. Les volontaires ont continué leur route vers le point d'eau de Fawar, en Libye, pour tenter d'en prendre le contrôle. En outre, les Teda libyens continuant de ravitailler Kouri Bougoudi, les forces d'Omri Boma et Koukoula ont commencé à patrouiller dans la zone frontalière pour empêcher eau et vivres d'entrer au Tchad. Les effets de ce blocus se sont fait sentir, mais les orpailleurs ont pu s'abreuver grâce aux pluies qui sont tombées²⁰³.

Le 24 août 2015, une fois le délai d'une semaine expiré sans que l'évacuation exigée ait eu lieu, le comité des *wangada* a organisé un convoi d'une trentaine de véhicules munis de mitrailleuses de calibre 12,7 mm avec une centaine d'hommes à leur bord. La direction des opérations a été confiée à Koukoula et Omri Boma²⁰⁴. Les volontaires de Toudouhou ont vraisemblablement recruté des renforts et se sont procurés des armes en Libye. Parti de Fawar, le convoi a lancé un assaut contre le campement principal de Kouri Bougoudi. Selon un orpailleur beri, les orpailleurs teda au sein du campement se sont rangés du côté des assaillants et ont aussi ouvert le feu²⁰⁵.

Les orpailleurs non teda ont riposté. Nombre d'entre eux, surtout des Beri, étaient des combattants expérimentés – notamment des soldats de l'armée tchadienne en civil et des rebelles ou anciens rebelles darfouriens du LJM, du JEM, de la SLA-MM et de la SLA-AW. La plupart d'entre eux étaient armés, bien qu'uniquement de fusils de type *kalachnikov*. Les tirs des orpailleurs ont blessé trois Teda (dont deux mourront peu après des suites de leurs blessures) et ont déclenché une véritable bataille. Elle n'a pris fin que lorsque les attaquants teda, apprenant que l'armée était en route, ont entamé une retraite vers la Libye. Au total, 67 orpailleurs, dont 23 Beri, auraient trouvé la mort lors de cet affrontement (Tubiana, 2016a)²⁰⁶. Selon un témoin, les Beri auraient été tout particulièrement visés²⁰⁷.

L'armée est rapidement intervenue. Elle a empêché l'arrivée de renforts beri en provenance du Dar Zaghawa en interceptant un convoi d'une centaine de véhicules – civils et de l'armée tchadienne – non loin de Kouri Bougoudi. Le général Mahamat Saleh Brahim et des chefs traditionnels beri les ont persuadé de rebrousser chemin²⁰⁸. En conséquence, des camions citernes ont à nouveau approvisionné Kouri Bougoudi en eau depuis Wour, et plusieurs dizaines d'autres camions ont été réquisitionnés pour évacuer vers Faya quelque 12 000 orpailleurs restés sur place. Les Soudanais ont été reconduits à Abéché²⁰⁹.

Fin 2015, l'offensive contre Kouri Bougoudi semblait avoir produit les effets recherchés. La plupart des chercheurs d'or encore présents dans la zone de Kouri Bougoudi s'étaient déplacés du côté libyen de la frontière et, de manière générale, les orpailleurs beri avaient quitté le Tibesti. Les orpailleurs encore actifs, ou ceux qui sont venus au Tibesti après les affrontements, étaient surtout des Dazagada. Les conflits entre ces derniers et les Teda semblent avoir été plus facilement contenus, en particulier parce que les Teda ne les accusaient pas de collusion avec le pouvoir²¹⁰.

Un autre incident violent directement lié à l'orpaillage au Tibesti s'est produit au milieu du mois de novembre 2015. Le chef adjoint de l'antenne de l'Agence nationale de sécurité (ANS) pour le département du Tibesti-Est, un Dazagada, et cinq de ses agents, dont un en uniforme, sont partis chercher de l'or à Gobour – entre Ogi et l'Enneri Dohor – à bord d'un véhicule de l'ANS. Surpris par de jeunes membres du comité de *wangada* local, ils les ont frappé à coups de fouet et ont tué quatre d'entre eux. D'autres jeunes *wangada* seraient

alors intervenus, dont trois auraient trouvé la mort. En représailles, des civils de la localité venus en renfort ont par la suite tué le chef d'antenne adjoint et l'un de ses agents²¹¹.

Plus récemment, au début de l'année 2017, un conflit a, sans doute pour la première fois, opposé des orpailleurs teda et dazagada dans la zone de Miski. Les Dōza auraient réagi à la mort de deux orpailleurs clandestins de leur groupe ethnique (tués soit par l'ANT, soit par des *wangada* teda) en incendiant la voiture d'un responsable teda²¹².

La réaction locale : de l'autodéfense au rejet de l'État

Jusqu'en septembre 2013 – date de la première évacuation des orpailleurs de Miski par l'armée –, il n'y avait de *wangada dahab* (« gardiens de l'or ») ni à Miski ni dans le reste du Tibesti. Mais, quelques semaines après, le fait que les orpailleurs reviennent malgré le déploiement militaire a convaincu la communauté de Miski de se mobiliser pour assurer sa propre protection. De jeunes Teda en armes, à bord d'une dizaine de véhicules, sont arrivés chez Issa Yusuf, le chef du village de Miski 1, pour l'informer de leur intention de chasser les orpailleurs par la force. Le sous-préfet de Yebi-Bou n'y était pas favorable et, à sa demande, l'armée a procédé à une nouvelle évacuation des orpailleurs.

Quelques jours plus tard, lors d'une réunion à Miski en décembre 2013, un premier comité de *wangada* composé de 23 membres a été créé et placé sous le commandement de Marchallah Abukore, François Ordikodi et Youssef Olohi. Il comptait près d'une dizaine d'anciens du MDJT, dont six avaient aussi été militaires après leur ralliement au gouvernement²¹³.

Fin 2014, suite à une nouvelle réunion organisée à Miski, une structure a été créée pour coiffer le comité des *wangada*. La présidence a été confiée à Kellā Goukouni, le chef du canton Tega qui résidait à Miski, et la vice-présidence à Orozi Loso, ancien lieutenant colonel et ancien du MDJT. Cette structure comprenait aussi les cinq chefs de canton de la sous-préfecture de Yebi-Bou ainsi que l'ancien sous-préfet Togui Keley. Ses dirigeants étaient prêts à présenter cette nouvelle organisation comme une administration parallèle : « comme nous ne sommes pas administrés, nous avons décidé de gérer nous-même nos

affaires », a expliqué l'un d'eux. Mais leur hostilité semblait davantage dirigée contre le gouverneur Taher Barkay – dont ils demandaient le remplacement – que contre le pouvoir central²¹⁴.

Par la suite, le comité de Miski a servi de modèle à d'autres comités qui se sont formés dans tout le Tibesti²¹⁵. Fin 2014, un comité d'une douzaine de *wangada*, en majorité traditionnels mais équipés de véhicules, a été créé à Gezendu sous l'autorité du chef de village. Ce comité a lancé un ultimatum aux orpailleurs présents dans la zone en leur demandant de quitter les lieux sous peine d'amende. Ce comité avait ceci de particulier qu'il estimait avoir également autorité en territoire libyen, la zone aurifère de l'Enneri Kahbor située au nord de Gezendu se trouvant à cheval sur la frontière tchadolibyenne. Au Tchad, il coordonnait ses activités avec les autorités locales ; et en Libye, il faisait appel à des milices teda libyennes de Waw el-Kebir pour expulser les orpailleurs²¹⁶. En mai 2015, un comité plus important a été créé pour couvrir l'ensemble des sous-préfectures d'Aozou (dont Gezendu) et Zoumri²¹⁷.

En août 2015, suite aux incidents qui s'étaient produits à Tourkou, des représentants des Teda du Tibesti, de Libye et du Niger se sont réunis à Toudouhou pour créer une « commission » de 40 membres représentant « les différentes localités ». Selon son mandat, cette commission devait faire respecter l'interdiction de l'orpaillage, notamment au moyen d'amendes et de sanctions. Dans chaque sous-préfecture, trois délégations ont été chargées de surveiller les sites aurifères et de lever des fonds pour assurer le fonctionnement de la commission. Il a également été décidé que chaque comité local pourrait, au besoin, appeler les autres à l'aide. Les conclusions de cette réunion ont mis en avant la nécessité de préserver l'unité de la communauté teda et la solidarité entre ses membres. Les participants ont ainsi décidé que « toute personne qui contredi[rait] notre unité et la solidarité » serait « avertie », « suspendue » ou « exclue [de] la communauté »²¹⁸, et qu'en cas d'aveux, les fautifs seraient redevables d'une amende d'un million de francs CFA (1 700 dollars US). Parmi les Teda de Libye et du Niger présents, on peut évoquer Adam Tcheke, un ancien de la rébellion teda au Niger, qui annoncera en 2016 le lancement d'un groupuscule rebelle teda au Niger, le Mouvement pour la justice et la réhabilitation du Niger (MJRN)²¹⁹.

Les comités de *wangada* – comme les *wangada* traditionnellement – se sont déclarés autorisés à prélever des amendes d’un montant variable auprès des orpailleurs. Ils ont essentiellement utilisé la menace pour asseoir leur autorité. Des orpailleurs et représentants de l’État affirment que certains *wangada* ont prélevé des amendes pour leur profit personnel. D’autres auraient aussi fermé les yeux sur la présence des chercheurs d’or en échange de paiements en argent ou en or²²⁰. Les *wangada* ont aussi confisqué du matériel, en particulier des détecteurs de métaux appartenant en majorité à des orpailleurs teda qu’ils auraient eux-mêmes utilisé pour prospecter²²¹. À Miski, 44 détecteurs ont été remis à l’ANT en août 2015²²². Selon Orozi Loso, le comité de Miski aurait confisqué plus d’une centaine de détecteurs à des orpailleurs teda²²³.

Les *wangada*, du fait notamment de leur autonomie, ont entretenu des relations fluctuantes avec les représentants de l’État. Avant même la constitution de comités de *wangada*, l’armée n’a pas hésité à utiliser des civils teda comme guides pour traquer les orpailleurs clandestins. La communauté de Miski aurait aussi prêté des véhicules et fourni du carburant aux militaires lorsque ceux-ci étaient insuffisamment équipés pour expulser les mineurs. Les *wangada* de Miski évoquent même l’existence d’« opérations conjointes » contre les orpailleurs²²⁴. Selon eux, l’administration locale a plutôt encouragé leurs activités jusqu’à la bataille de Kouri Bougoudi²²⁵. De fait, un mois avant les combats, une circulaire du gouvernorat du Tibesti avait autorisé la création d’un « comité de surveillants » chargé de « faire déguerpir » les orpailleurs dans les sous-préfectures de Wour et Bardai²²⁶.

Dans la même logique, en 2014, le sous-préfet d’Aozou et le chef de canton de Gezendu avaient conjointement demandé aux *wangada* traditionnels et à d’autres civils de constituer un comité. En mai 2015, le préfet du Tibesti-Est aurait également autorisé par écrit la création du comité conjoint pour les sous-préfectures d’Aozou et Zoumri, et aurait été présent lors de l’évacuation (pacifique) d’une centaine d’orpailleurs par les *wangada*. La création, à Toudouhou, des comités de Miski et de celui couvrant tout le Tibesti auraient aussi été encouragée par certains responsables.

Le ton a changé après les incidents de juillet 2015 à Miski, et plus encore après les combats de Kouri Bougoudi en août de la même année. En novembre



Orozi Loso, ancien officier de l'armée tchadienne, ancien rebelle du MDJT et l'un des principaux dirigeants des *wangada*. Décembre 2015.

© Jérôme Tubiana

2015, le gouverneur Taher Barkay – dont le comité de Miski avait demandé la démission – a déclaré que les comités de *wangada* étaient « illégaux » et devaient être dissous. Au même moment, le sous-préfet de Yebi-Bou a annoncé la dissolution du comité de Miski, tout en demandant aux cinq chefs de canton locaux de désigner chacun un *wangada* qui jouerait désormais le rôle de « surveillant » et « d'informateur » pour le compte des autorités. Ces « nouveaux *wangada* » ne seraient pas armés et agiraient sous le contrôle du sous-préfet. Mais les dirigeants des comités n'étaient pas prêts à renoncer totalement à leur autonomie²²⁷.

Ainsi, les *wangada* se sont parfois alliés avec les forces de l'État, mais ils en ont aussi été les concurrents. Ils se sont peu à peu attiré l'hostilité des autorités, et se sont eux-mêmes montrés hostiles à certains représentants de l'État qu'ils considéraient comme des complices des orpailleurs. Peu à peu, profitant de la faiblesse des autorités, certains *wangada* ont commencé à se considérer non seulement comme une milice autonome mais aussi comme une nouvelle rébellion en puissance.

Le rôle de l'État : entre connivence et neutralité

Dans le principe, les activités d'orpaillage au Tibesti ont été interdites par le gouvernement central tchadien à la fin de l'année 2013²²⁸. Dès le début de cette même année, une centaine d'orpailleurs qui travaillaient depuis une semaine à une quarantaine de kilomètres au sud de Bardaï avaient été arrêtés ; leurs détecteurs de métaux ainsi que l'or qu'ils avaient trouvé avaient été confisqués. Début 2014, le ministère des Mines a émis une nouvelle interdiction visant les activités d'orpaillage et l'utilisation des dérivés du mercure. Le 21 juillet 2015, le gouverneur du Tibesti a décrété que « tout orpailleur détenant un appareil détecteur ou autre équipement d'exploitation d'or saisi, est passible d'une amende de cinq cent mille francs CFA [850 dollars US] », que « tout véhicule servant de transport d'eau, de vivres ou d'orpailleurs [sera] saisi aux différentes barrières de sortie et le propriétaire passible d'une amende d'un million de francs CFA [1 700 dollars] », et enfin que « les armes et appareils détecteurs d'or saisis pendant les opérations de déguerpissement seront remis systématiquement aux autorités administratives de la place »²²⁹.

Ces mesures n'ont été qu'en partie appliquées. En septembre 2013, Miski a été le théâtre d'une autre évacuation d'orpailleurs, d'un déploiement militaire et de la mise en place d'une barrière. Des expulsions régulières ont suivi et des renforts ont été déployés à mesure que les incidents survenaient. L'armée n'a généralement pas confisqué de matériel et s'est contentée de refouler les orpailleurs au sud de la barrière de Miski. Les confiscations peu nombreuses qui ont eu lieu à Miski ont essentiellement été le fait des *wangada*, qui ont remis à l'armée 44 détecteurs de métaux et un fusil de type kalachnikov en août 2015²³⁰. L'armée a aussi imposé des amendes aux propriétaires de détecteurs et de véhicules convoyant des orpailleurs. Leurs armes ont en outre été plus systématiquement saisies aux différents *check points*²³¹.

En août 2014, suite aux événements d'Ogi, l'ANT a donné la chasse aux orpailleurs entre le Tibesti et la frontière soudanaise. Des hélicoptères ont tiré sur les fuyards ; des orpailleurs ont été arrêtés ; leurs véhicules, armes, détecteurs et possessions d'or ont été saisis. Un an après, l'armée est à nouveau intervenue pour expulser les orpailleurs de Kouri Bougoudi. Malgré ces interventions, la gestion par le gouvernement de la ruée vers l'or au Tibesti a suscité de nombreuses critiques, en particulier de la part des Teda²³². Ces derniers

ont souvent interprété la passivité des autorités et l'inefficacité de leurs réactions comme une preuve flagrante de la complicité du régime avec les orpailleurs beri.

Du fait de la prépondérance des Beri à la fois dans les rangs de l'armée et parmi les orpailleurs, nombre de Teda considéraient les militaires comme des complices, voire les instigateurs, d'une politique visant à permettre aux Beri de s'approprier l'or du Tibesti. Les affinités ethniques entre militaires et orpailleurs beri ont vraisemblablement renforcé leur sentiment d'impunité. En outre, la perception négative du rôle de l'armée a été amplifiée par le fait que certaines équipes d'orpailleurs travaillaient pour le compte d'officiers de l'armée qui leur avaient fourni des véhicules et du matériel. Il était en outre évident que d'anciens militaires démobilisés ou à la retraite, d'autres en permission et même, de l'aveu de responsables gouvernementaux, des militaires ayant abandonné leur poste se livraient à des activités d'orpaillage²³³.

Plusieurs militaires beri – dont un colonel – auraient ainsi trouvé la mort lors des affrontements de Kouri Bougoudi. Selon les Teda, certains orpailleurs portaient des uniformes, conduisaient des véhicules et détenaient des armes appartenant à l'armée tchadienne. D'autres militaires auraient envoyé des véhicules avec à leur bord des orpailleurs travaillant pour leur compte, au Tchad mais aussi au Niger, provoquant le mécontentement du président Déby²³⁴.

Outre ces liens ethniques, les Teda ont aussi accusé les militaires d'accepter des paiements de la part des orpailleurs²³⁵. En outre, des sociétés privées tchadiennes et internationales, détenues ou encouragées par des Beri proches du pouvoir, ont visité différents champs aurifères et tenté d'y avoir accès, ce qui a alimenté la croyance qu'N'Djamena essayait de s'approprier l'or du Tibesti au détriment de la population locale²³⁶.

L'attitude de l'armée lors de la bataille de Kouri Bougoudi a suscité des critiques virulentes au sein des deux camps. Les Teda ont accusé le commandement militaire d'inaction et de complicité avec les orpailleurs beri. Le comité de gestion du camp, dont les membres étaient essentiellement beri, a quant à lui estimé que l'armée avait failli dans sa mission de protection. Le comité a pourtant affirmé avoir versé 7 kilos d'or à l'officier daza en charge de la zone de Kouri Bougoudi en échange de sa protection, mais celui-ci aurait malgré tout pris parti pour les Teda²³⁷.

Suite aux affrontements de Tourkou puis de Kouri Bougoudi, N'Djamena a procédé à des remaniements du commandement militaire au Tibesti ; le général Hunno Abbakar – un Beri – a notamment été remplacé par le général Kallemi Sougui – un Daza – puis, en mai 2016, par le général Khalifa Weddey, le frère de Goukouni. En outre, des renforts de l'armée et de la gendarmerie ont été déployés. Par la suite, les rapports entre les Teda et l'armée se sont améliorés pendant un temps. En 2016, des orpailleurs qui tentaient de revenir à Miski et dans la partie tchadienne de Kouri Bougoudi ont à nouveau été expulsés par l'armée²³⁸. À Miski, fin 2016, l'ANT et les *wangada* auraient coopéré pour expulser d'autres orpailleurs. À Kouri Bougoudi, l'armée a parfois envoyé des patrouilles dans ce même but mais, en 2017, elle semblait plus encline à tolérer leur retour en échange de taxes (non officielles)²³⁹.

Si des représentants de l'État se sont très certainement rendus responsables de manquements et d'abus, il semble que le pouvoir central ait fait preuve d'une certaine impartialité, comme le démontre son intention de résoudre l'incident d'Ogi par la médiation – et ce bien que les orpailleurs et même certains responsables gouvernementaux estiment que le président Déby a pris plutôt parti pour les Teda à partir des incidents d'Ogi²⁴⁰. Le gouvernement souhaitait surtout ne pas créer involontairement de foyers de tensions inutiles au Tibesti. Pour N'Djamena, la priorité semble avoir été, avant tout, de garantir une certaine stabilité aux environs de sa frontière septentrionale et d'éviter que le Tibesti ne devienne un terrain propice à de nouvelles menaces et une porte d'entrée pour des infiltrations rebelles.

Le facteur rebelle

La présence de rebelles tchadiens parmi les orpailleurs

Selon des militaires tchadiens basés au Tibesti, les rebelles encore actifs dans la région ont de manière générale évité les mines d'or en territoire tchadien, mais étaient effectivement présents dans celles situées en territoire libyen, voire parfois dans les zones frontalières. Il semble que les autorités tchadiennes se soient opposées à l'orpaillage notamment parce que certains des mineurs – y compris des Beri – étaient des rebelles ou d'anciens rebelles tchadiens. Elles souhaitaient contrer le risque de reconstitution d'une rébellion implantée au

Tibesti, laquelle aurait pu établir des liens avec les Teda et utiliser l'or pour financer une insurrection. Cette dernière hypothèse est toutefois devenue improbable après le déclenchement des conflits qui ont opposé Teda et mineurs²⁴¹. La présence d'anciens rebelles n'a pas échappé aux rebelles tchadiens en exil au Soudan et en Libye, lesquels ont envoyé des messages au Tibesti dans le but d'entrer en contact avec leurs anciens camarades et de les convaincre de reprendre la lutte armée.

La présence de rebelles darfouriens

Certains rebelles ou anciens rebelles darfouriens ont eux aussi entrepris des activités d'orpaillage au Tibesti, vraisemblablement en plus grand nombre que les rebelles tchadiens. Il s'agissait en particulier de Beri, dont certains avaient auparavant cherché de l'or au Darfour (au Jebel Amir) en Libye, au Niger ou en Algérie. Parmi eux se trouvaient en particulier des combattants de l'URF (United Resistance Front), principale force armée de la coalition du LJM et signataire, en 2011, du Document de Doha pour la paix au Darfour (DDPD) (ICG, 2014, p. 11). L'accord prévoyait notamment l'intégration de ces combattants rebelles aux forces armées soudanaises, mais cette disposition n'a jamais été appliquée. Les ex-combattants du LJM ne souhaitaient en effet pas nécessairement être intégrés dans l'armée dans la mesure où ils risquaient de devoir se battre contre d'autres rebelles soudanais. Ils ont donc préféré désertir leurs camps pour partir chercher de l'or d'abord au Jebel Amir, puis au Tibesti.

Il semble que des combattants et anciens combattants du JEM, de la SLA-MM et de la SLA-AW se soient aussi rendus au Tibesti. Ainsi, l'ancien chef des renseignements du JEM extrayait de l'or à Kouri Bougoudi en 2014 et 2015, précisément au moment où le comité de gestion du site était présidé par un autre ancien combattant du même mouvement. Les combattants beri du LJM, du JEM et de la SLA-MM, dont certains étaient originaires de la frontière tchado-soudanaise, étaient souvent de nationalité tchadienne et pouvaient donc circuler sans difficulté sur le territoire national. D'autre part, certains d'entre eux avaient été membres de groupes rebelles tchadiens. Notamment depuis le rapprochement tchado-soudanais, ils entretenaient donc de bons rapports avec les rebelles tchadiens basés au Soudan et en Libye, tandis que ces derniers

cherchaient également à s’allier avec les insurgés darfouriens ou à recruter parmi eux. De ce fait, le pouvoir tchadien considérait sans doute la présence de rebelles soudanais parmi les orpailleurs comme un danger potentiel²⁴². Des combattants arabes *janjawid* du Darfour – dont certains étaient d’origine tchadienne – ont eux aussi cherché de l’or au Tchad et au Niger²⁴³.

Les lendemains de la ruée vers l’or

Malgré le renforcement du dispositif sécuritaire au Tibesti mi-2015, des équipes d’orpailleurs étaient encore actives dans la zone en décembre de la même année – mais de manière nettement plus limitée et discrète qu’auparavant²⁴⁴. Mais la ruée vers l’or était visiblement d’ampleur moindre qu’en 2013 et 2014. En outre, les activités extractives étaient menées essentiellement par des Teda et des Dazagada du Borkou, plutôt que par des Beri, probablement échaudés par les événements de Kouri Bougoudi²⁴⁵. Le ralentissement des activités extractives

Une équipe d’orpailleurs clandestins sur une route du Tibesti : deux adultes et deux lycéens qui ont déserté l’école. Novembre 2015.
© Jérôme Tubiana



a sans doute été provoqué par deux facteurs : d'une part les efforts déployés par le gouvernement et les communautés locales pour lutter contre l'extraction artisanale incontrôlée et, d'autre part, l'épuisement des gisements à ciel ouvert ou à faible profondeur²⁴⁶.

Bien qu'échaudés par les incidents violents qui s'étaient produits au Tibesti, la plupart des orpailleurs rencontrés fin 2015 et début 2016 se disaient néanmoins prêts à retourner dans le massif si les conditions de travail s'y amélioraient²⁴⁷. Nombre des mineurs qui avaient tenté leur chance au Tibesti sont ensuite partis pour des sites aurifères plus prometteurs, plus faciles d'accès ou moins dangereux. Beaucoup ont choisi de se rendre en Libye mais, au début de l'année 2016, la découverte de nouveaux gisements dans le centre du Tchad – en particulier dans la zone du lac Fitri, au Batha – a provoqué une ruée semblable à celle qu'a connue le Tibesti. En janvier 2016, un orpailleur darfourien qui avait auparavant travaillé au Tibesti et au Niger et se préparait à partir pour le Batha expliquait :

Cet or au Batha est un défi, c'est quelque chose comme de l'aventure. On sait à 100 % qu'on va avoir des problèmes, mais on doit y aller. On n'a pas d'autre choix. Nos familles vivent toujours dans des camps de réfugiés. Nous avons des enfants à nourrir (Tubiana, 2016a)²⁴⁸.

Au début du mois de février 2016, on comptait dans la zone du Lac Fitri quelque 45 000 chercheurs d'or venus du Tchad – y compris du Tibesti –, du Soudan et de Libye. Suite à cette ruée, le gouvernement a interdit l'orpaillage dans le Batha ainsi que l'importation et la vente des équipements de détection. L'ANT aurait expulsé les orpailleurs d'une partie au moins de la zone aurifère, ouvrant le feu sur les récalcitrants (Journal du Tchad, 2016). En outre, 400 véhicules appartenant à des orpailleurs auraient été bloqués à la frontière soudanaise.

À milieu de l'année 2016, les orpailleurs – dont des Beri dans un second temps – ont entamé leur retour vers la zone de Kouri Bougoudi. L'armée étant désormais présente dans la zone même, ils se sont souvent installés en Libye et traversaient la frontière pour travailler de nuit en territoire tchadien. D'autre ont choisi des sites éloignés des militaires tchadiens, en se ménageant la possibilité de fuir vers la Libye en cas de patrouille²⁴⁹. Peu à peu, ce retour

a été toléré par les militaires, qui ont apparemment pris l'habitude de prélever des taxes sur les orpailleurs et les commerçants, mais aussi de mener leurs propres activités extractives²⁵⁰.

Au Tibesti comme au Batha, les autorités semblent hésitantes quant aux méthodes à adopter pour exploiter pacifiquement les ressources aurifères. Certains responsables gouvernementaux ne cachent pas leur préférence pour l'exploitation industrielle, éventuellement combinée à une exploitation artisanale parallèle contrôlée par l'État. Mais l'expérience du Tibesti les incite à la prudence. Nombre de Teda ne se disent pas opposés à l'exploitation industrielle de leur or, à condition que suffisamment de garanties leur soient données quant aux risques pour l'environnement et qu'une part des revenus revienne aux communautés locales. Mais l'expérience des « 30 milliards » a rendu les Teda particulièrement méfiants²⁵¹.

Fin 2016, le gouverneur Taher Barkay aurait annoncé son intention de lancer l'exploitation industrielle des gisements de Miski. En réaction, le comité local des *wangada* aurait menacé de prendre les armes, après quoi Togui Keley, l'un des responsables du comité, a été nommé sous-préfet de Yebi-Bou pour la seconde fois, et Taher Barkay remplacé par Hassan Tchonay, un Dazagada²⁵².

Les retombées positives de la découverte d'or au Tibesti ne doivent pas être surestimées. Selon un négociant en or de Faya, en 2015 « peu [d'orpailleurs] sont devenus riches, et certains sont même devenus plus pauvres », faute de trouver suffisamment d'or pour rembourser leurs investissements en matériel. En revanche, certains Teda ont profité de cette manne avant la déferlante d'orpailleurs venus d'ailleurs, et beaucoup ont continué à chercher de l'or après la ruée. De nombreux Teda se sont enrichis, notamment au Tibesti, et beaucoup ont été en mesure d'acheter des biens en Libye, tels que des voitures, des télévisions et des téléphones satellites. « Si par la grâce de Dieu, l'or n'était pas apparu, on n'aurait même pas à manger », a déclaré un orpailleur d'Aozou (Tubiana, 2016a)²⁵³.

La ruée vers l'or a également eu une vertu indirecte. L'attrait de l'or a vraisemblablement contribué à dissuader certains jeunes Teda de se lancer dans des aventures armées (banditisme, rébellion ou mercenariat), en particulier en Libye²⁵⁴. Curieusement, ni les milices teda ni les rebelles tchadiens et darfouriens présents dans la région ne semblent avoir cherché à exercer un contrôle

exclusif sur les ressources aurifères. Il n'ont pas non plus considéré l'or comme une source de financement des groupes armés. Cependant, le mouvement des *wangada* a fait germer chez les Teda des velléités de contrôle sur les ressources aurifères ainsi que la tentation d'une insurrection qui pourrait se renforcer sous l'effet des solidarités avec des groupes armés teda libyens et nigériens. 📖

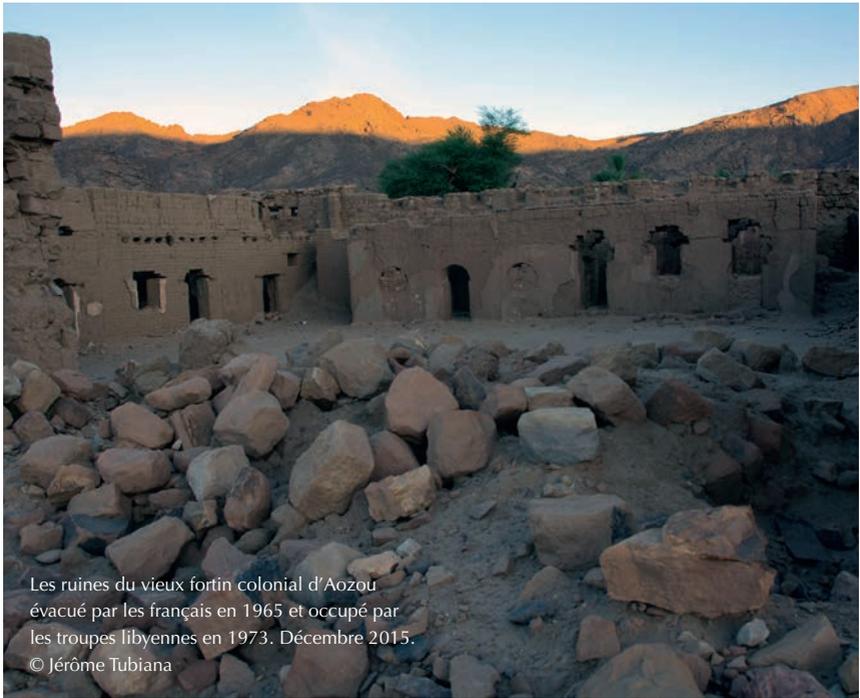
VI. Guerres sans frontières : le nord du Tchad et le Sud libyen

Teda tchadiens et Teda libyens : des identités multiples

En 1973, Kadhafi a annexé la bande d'Aozou, un long triangle de 115 000 km² situé entre le Niger et le Soudan, adossé à la frontière tchado-libyenne, immédiatement au sud de la ligne de démarcation de la frontière nord du Tchad. Seule la partie occidentale du triangle – dont la pointe nord-ouest du Tibesti – comptait quelques points d'eau et oasis habitées exclusivement par des Teda qui entretenaient des liens avec les Teda des autres localités du Tibesti et des oasis du Sud libyen. Pour consolider cette annexion et poursuivre son projet expansionniste dans le reste du nord du territoire tchadien, Kadhafi a accordé la citoyenneté libyenne à des dizaines de milliers de Teda, en particulier à plus d'un millier de familles d'Aozou, Gezendu, Omou, Omchi et Wour – ainsi qu'à d'autres familles venues de régions situées plus au Sud (Cole, 2012, p. 15). Ces Teda se sont vu offrir la possibilité de s'installer en Libye, d'y bénéficier de services (éducation, santé) difficiles d'accès voire inexistantes au Tchad, de logements et d'emplois ainsi que de biens de consommation subventionnés, et donc peu coûteux²⁵⁵.

La bande d'Aozou a été occupée jusqu'en 1994, date à laquelle la Libye a accepté de la restituer au Tchad conformément à un arbitrage de la Cour internationale de justice de La Haye (ICJ, 1994). Les Teda d'Aozou n'ont pas nécessairement été enthousiasmés par ce retrait libyen. Selon le sous-préfet Senoussi Koki, 2 000 familles, soit 90 % de la population, ont quitté Aozou en 1994 avec les troupes et les autorités libyennes²⁵⁶, lesquelles ont encouragé ces départs en promettant notamment des emplois et un accès aux produits subventionnés en territoire libyen. Seule une trentaine ou une quarantaine de familles seraient restées dans le village d'Aozou²⁵⁷.

Aujourd'hui, le centre de santé est abandonné et l'école restée ouverte est pratiquement déserte. Selon Senoussi Koki, qui a fréquenté cette école en langue arabe pendant l'occupation libyenne, celle-ci comptait alors 600 élèves.



Les ruines du vieux fortin colonial d'Aozou évacué par les français en 1965 et occupé par les troupes libyennes en 1973. Décembre 2015.
© Jérôme Tubiana

Transformée en école francophone après la restitution, elle ne compte plus que quarante écoliers, dont trente à l'école primaire et dix en secondaire²⁵⁸. Les habitants d'Aozou qui ont connu l'occupation libyenne en sont plutôt nostalgiques et, comme l'explique l'un d'entre eux, leur identité reste floue :

On sait qu'ici, c'est une terre tchadienne, mais tout de même, c'était mieux sous Kadhafi. Nous avons de l'eau et de l'électricité. Les Libyens avaient construit un hôpital et une grande école fréquentée par des enfants de tout le Tibesti. Aujourd'hui, il n'y a rien, pas d'enseignants. Même maintenant, tout le nord du Tchad dépend de la Libye²⁵⁹.

En 1998, Kadhafi a brutalement retiré la citoyenneté libyenne aux Teda d'Aozou, qu'il considérait comme des traîtres après la perte de ce territoire disputé (Lacher, 2014, p. 2). Cette décision dite « décision n° 13 » aurait touché près de 7 000 personnes. Après 1994, la persistance du sous-développement au Tibesti et la guerre du MDJT ont encouragé les départs plutôt que les retours.

Les maisons en ruines du village d'Aozou, certaines détruites par la guerre et d'autres simplement abandonnées, témoignent du fait que la zone ne s'est jamais remise de l'exode de 1994.

Également en réaction au verdict de La Haye, les autorités libyennes ont emprisonné des Teda considérés comme des renégats, dont certains n'ont été



Tchadiens ou Libyens ? Des jeunes de Gouro dansent. La jeunesse teda abandonne la culture des palmeraies pour des activités plus lucratives en Libye. Décembre 2015. © Jérôme Tubiana

libérés que lors de la révolution libyenne de 2011. C'est notamment le cas d'Allatchi Mahadi. Ce sergent de l'armée libyenne avait déserté en 1988 et avait été recruté à un grade supérieur dans l'armée tchadienne. Envoyé à Koufra en 1996 au sein d'une délégation tchadienne, il a été arrêté par les autorités libyennes pour désertion. Certains Teda pensent que le Tchad a en fait livré Allatchi à Kadhafi²⁶⁰. Dans les années 2000, le régime libyen a également arrêté des Teda de Libye qui soutenaient le MDJT, peut-être à la demande du Tchad²⁶¹.

Quelle que soit leur nationalité, les Teda continuent d'avoir et de revendiquer des identités multiples – tchadienne, libyenne et nigérienne – à des degrés divers. Cette tendance est accentuée par le fait que la population du Tibesti, faute de pouvoir satisfaire ses besoins au Tchad, s'est convertie à un nouveau nomadisme. Les hommes font des allers-retours entre le Tibesti et les marchés et villes de Libye, où ils séjournent parfois plus de la moitié de l'année. Inversement, les hommes dont la famille vit en Libye la délaissent pour rendre visite à leurs parents restés au Tibesti. Certains estiment que la moitié de la population dite « du Tibesti » se trouve aujourd'hui en Libye²⁶². « On ne connaît pas la frontière. Nos animaux et nos dattiers ne connaissent pas la frontière », a expliqué le chef du canton de Gezendu, dans la bande d'Aozou²⁶³.

Les Teda de Libye sous le régime de Kadhafi

Sous le régime de Kadhafi, les Teda libyens ou résidant en Libye se sentaient marginalisés et, selon un Teda libyen, systématiquement « considérés comme des étrangers occupant les terres des Arabes »²⁶⁴. Cette marginalisation était tout d'abord de nature sociale et économique. Les Teda ne pouvaient que difficilement accéder à certaines disciplines universitaires considérées comme stratégiques (par exemple l'ingénierie militaire ou la médecine). Ils étaient quasiment absents des institutions étatiques et de l'administration, même localement. Gatroun, le bastion incontesté des Teda au Fezzan, est la seule localité dans laquelle trois Teda – Edji Yoskoymi, Ali Galma et Mohammed Sidi – ont successivement assuré la présidence du *lejna sha'biya* (comité populaire) de la ville.

Les Teda ont été nombreux à entrer dans les forces armées libyennes. Au début des années 80, pendant le conflit tchado-libyen, de nombreux Teda ont été recrutés, dont des lycéens, et certains l'auraient été de force. Ils occupaient

des postes de simples soldats et ont rarement atteint des grades élevés (Lacher, 2014, p. 2). Selon un ancien militaire teda libyen, les forces de Kadhafi n'ont jamais compté plus d'une dizaine d'officiers teda dans l'armée, d'une trentaine dans la police et de quelques uns dans les douanes et les services de sécurité²⁶⁵. Les Teda les plus gradés ont été deux généraux de brigade des services de sécurité, quelques colonels et lieutenants-colonels, dont Ramadan Allatchi et Ali Ramadan Sida (ou Ali Kouri, alias « Colonel Fendi ») dans l'armée et Ahmad Barka Bezey dans la police. A la fin des années 1980, après la défaite libyenne au Tchad, de nombreux soldats teda ont été exclus de l'armée, et certains ont même été emprisonnés²⁶⁶.

La plupart des Teda, peu éduqués, étaient cantonnés à des emplois d'ouvriers ou de gardes, et rares étaient ceux qui jouaient un rôle important dans l'économie, à l'exception de quelques grands entrepreneurs ou commerçants – en particulier Youssouf Adam Mahmay – qui ont investi dans la construction de routes et de bâtiments dès l'époque Kadhafi. Certains auraient aussi été impliqués dans le trafic transsaharien de cigarettes et de drogue aux côtés d'Arabes Qadhadhfa (la tribu de Kadhafi). Wardougou Mahadi – un autre commerçant impliqué dans la contrebande de cigarettes – a joué, avec ses fils, le rôle de guide pour les contrebandiers Qadhadhfa. L'un de ses fils était le chef de guerre Barka Wardougou, qui se consacrait au commerce de voitures entre le Nigeria et la Libye dans les années 1980 (Wardougou, n. d.)²⁶⁷.

On pouvait également observer une certaine ségrégation géographique : même au Sud libyen, les Teda vivaient principalement dans leurs propres quartiers²⁶⁸. Mais la marginalisation des Teda était aussi, et peut-être surtout, culturelle. Les minorités non arabes – dont les Teda, les Touaregs et d'autres Berbères – ont été victimes d'une arabisation forcée. Il leur était difficile de parler leur langue maternelle dans l'espace public, et les noms teda ont été arabisés – ce qui explique que les Teda libyens répondent souvent à deux noms, l'un arabe et l'autre teda. Bien qu'en partie étouffé par le discours panafricaniste de Kadhafi, le racisme de la majorité arabe libyenne était apparent, et les Teda étaient à peine mieux traités que les migrants d'Afrique noire. Comme les autres « Noirs », ils étaient souvent traités « d'esclaves » (*abid* ou *ibeid* en arabe) par les Arabes. Même à Aozou, ces insultes étaient parfois utilisées par les militaires libyens, mais bien moins fréquemment qu'en Libye même²⁶⁹.

La discrimination contre les Teda s'est aggravée après la reconquête du Tibesti par l'armée tchadienne à la fin des années 1980, une époque durant laquelle les discours de Kadhafi sont devenus particulièrement agressifs. Elle s'est encore intensifiée après la restitution de la bande d'Aozou au Tchad en 1994²⁷⁰.

Les Teda en guerre en Libye

Les Teda contre Kadhafi (2011)

En 2011, sous la menace du « printemps arabe », Kadhafi a immédiatement tenté de gagner le soutien des populations noires, dont celui des Teda libyens, des rebelles soudanais et tchadiens ainsi que des migrants d'Afrique noire. En mai de cette même année, il a annulé la « décision n° 13 » qui avait privé de nombreux Teda – en particulier ceux de la bande d'Aozou – de la citoyenneté libyenne en 1994 (Cole, 2012, p. 16). Le régime a aussi libéré un certain nombre de Teda emprisonnés. Mais certains détenus teda, comme Allatchi Mahadi et Dunay Zaid, avaient apparemment rencontré en prison des opposants politiques comme le leader islamiste Abdelhakim Belhaj. Les liens entre Teda et révolutionnaires se sont donc tissés précocement. Les tentatives de Kadhafi visant à obtenir le soutien des Teda ont sans doute été trop tardives²⁷¹.

En outre, rapidement, les révolutionnaires du nord libyen ont eux aussi tenté de gagner les Teda à leur cause. Remettant lui aussi en cause la « décision n° 13 », le Conseil national de transition (CNT) – créé par les révolutionnaires et présidé par Mustafa Abdeljalil – a accordé ou promis d'accorder la citoyenneté et une assistance financière à de nombreux Teda résidant en Libye, dont ceux originaires d'Aozou (Cole, 2012, p. 16). Mais les Teda prétendent que nombre des promesses qui leur avaient été faites durant la première moitié de l'année 2011 – dédommagements financiers, services et développement – sont tombées dans l'oubli dès le mois d'octobre, à la mort de Kadhafi. Faute d'engagements clairs relatifs à leur citoyenneté libyenne, les Teda de Libye se considèrent actuellement comme globalement marginalisés par les nouveaux pouvoirs « arabes » du Nord libyen, quelle que soit leur idéologie, précisément parce qu'ils ne sont pas arabes²⁷².

Toujours est-il que les Teda ont joué un rôle clef dans la « libération » du Sud libyen. Lorsque la révolution a débuté dans l'est de la Libye en février 2011, les

résidents du Fezzan originaires de l'Est – dont des membres de l'administration et de l'armée – ont craint d'être pris pour cibles par le régime et ont demandé la protection de la communauté teda. Un convoi de cinq véhicules a été organisé pour acheminer une vingtaine d'entre eux jusqu'à Benghazi. Celui-ci était escorté par une dizaine de sympathisants teda, dont Ali Galma, l'ancien président du comité populaire de Gatroun, le lieutenant colonel Ramadan Allatchi et Cherfeddin Barkay, un jeune commerçant transfrontalier originaire du Niger. Le groupe était équipé d'armes de petit calibre qui avaient été distribuées à la population locale par le général Messaoud Abdelhafed – le commandant militaire du Fezzan – peu de temps après le début de la révolution, ou que les Teda avaient cachées chez eux²⁷³. Le convoi a traversé le nord du Tchad pour rejoindre Koufra, où révolutionnaires teda et *zuwaya* locaux avaient commencé à s'organiser²⁷⁴.

En mars et avril 2011, le groupe évoqué ainsi que des notables teda et dazagada originaires de Koufra – dont certains étaient déjà présents à Benghazi – se sont joints à la rébellion. Entre 2006 et 2009, certains des révolutionnaires de Koufra, notamment Adam Arami et Hassan Keley, avaient apparemment déjà créé un mouvement clandestin d'opposition à Kadhafi qui incluait des Arabes *zuwaya* (Murray, 2015, p. 310). En mars ou avril 2011, Hassan Keley, Cherfeddin Barkay et Bahareddin al-Shereydi – un contrebandier arabe Awlad Suleiman de Sebha – sont partis chercher des armes au Soudan dans le but d'attaquer Koufra. La livraison de ces armes a divisé les Teda ; Ali Sida souhaitait en effet les acheminer jusqu'à Benghazi pour les remettre au noyau dur de la révolution, alors que d'autres chefs teda auraient préféré les conserver à Koufra²⁷⁵.

Le soulèvement de Koufra

Les premiers révolutionnaires teda se sont alliés avec des Arabes hostiles à Kadhafi, des tribus Awlad Suleiman du Fezzan et des *Zuwaya* à Koufra. Dès mars 2011, à Koufra, Ali Sida et des officiers *zuwaya* désormais membres du mouvement révolutionnaire ont pillé les importants stocks d'armes de la base militaire de Ma'ten es-Sarra, non loin de la frontière tchadienne (Murray, 2015, p. 312). Dans le sillage d'Ali Sida, Adam Arami, et Hassan Keley, d'autres Teda de Koufra ont rejoint la révolution. Issa Abdelmajid Mansour, ancien policier et opposant de la première heure exilé en Norvège depuis 2008, a déclaré que le Front toubou pour le salut de la Libye qu'il dirigeait – et qui ne disposait

jusque là d'aucune troupe – allait fusionner avec le mouvement révolutionnaire. Il a ensuite gagné Koufra et mobilisé une petite milice. Banay Keley, le frère d'Hassan Keley (tous deux avaient été emprisonnés par Kadhafi pour avoir soutenu le MDJT), a lui aussi rejoint Koufra.

En mai 2011, les forces teda d'Ali Sida, Issa Abdelmajid et Hassan Keley, équipées des armes qu'ils avaient rapportées du Soudan, se sont alliées à des révolutionnaires zuwaya pour prendre le contrôle de Koufra et du champ pétrolier de Sarir, situé plus au Nord (Lacher, 2014, p. 4). Ils auraient récupéré d'autres armes à Koufra, mais en quantité limitée. À la fin de l'année 2011, la milice d'Issa Abdelmajid a été chargée par le CNT de contrôler la frontière avec le Soudan (Murray, 2017)²⁷⁶.

Le soulèvement au Fezzan

Messaoud Abdelhafed, le général Qadhadhfa qui était à la tête des troupes loyalistes au Fezzan, a apparemment tenté d'éviter l'affrontement avec les Teda et négocié avec ceux de Mourzouq et Gatroun la possibilité qu'ils laissent la route ouverte aux partisans de Kadhafi qui tentaient de fuir vers le Niger. Cet arrangement a été en grande partie respecté. Le camp loyaliste a également fourni un véhicule et trente fusils d'assaut de type kalachnikov à Barka Wardougou, libéré de prison fin 2010 ; celui-ci avait assuré Messaoud de sa fidélité mais a rejoint la révolution aussitôt après (Lacher, 2014, p. 4)²⁷⁷.

Avant d'être emprisonné, Barka avait longtemps été proche du régime de Kadhafi. Il était entré dans l'armée libyenne en 1974 et avait participé, en tant que sous-officier, à l'entraînement et à la formation de rebelles nigériens (teda et touaregs) et tchadiens en Libye – dont les Teda du Frolinat. Mais en 1981, il a rejoint la garde présidentielle du GUNT de Goukouni Weddey au Tchad, accompagné de cinquante de ses partisans. En 1994, toujours avec le soutien de Khadafi, Barka a créé le mouvement rebelle nigérien des Forces armées révolutionnaires du Sahara (FARS). En 1998-2000, alors que la plupart de ses camarades négociaient avec l'État nigérien, il a soutenu le tout nouveau MDJT jusqu'à ce qu'il soit placé en résidence surveillée par Kadhafi (Wardougou, n.d.).

Barka est considéré comme le premier à avoir pris les armes au Fezzan. En l'espace de quelques jours de juin 2011, il a mené un petit groupe de 14 hommes au combat avec trois véhicules. Il a pris le contrôle de plusieurs *check points* militaires situés au sud de Tajarhi (Tazaro) – l'oasis la plus méridionale du

Fezzan et son bastion familial – et s’est emparé de cinq véhicules supplémentaires, dont trois munis de mitrailleuses de calibre 12,7 mm. Il a également pris le contrôle du point de passage hautement stratégique de Tomou, à la frontière du Niger. C’est là qu’il a officialisé son ralliement à la révolution et donné à sa force le nom de *Dira’ Sahara*, le « Bouclier du Sahara ». Il est ensuite reparti vers le Nord, où il s’est emparé de la piste d’atterrissage et des entrepôts d’armement d’El-Wigh (Domozey), abandonnés par les forces de Kadhafi (Cole, 2012, p. 16). Il a ensuite repoussé une contre-offensive menée par des troupes loyalistes qui comptaient également quelques éléments teda dans leurs rangs²⁷⁸.

À la même période, le groupe de Teda du Fezzan qui avaient rejoint Benghazi ont créé la *katiba shahada Um-el-Araneb* (le bataillon des martyrs d’Um-el-Araneb), sous le commandement du lieutenant-colonel Ramadan Allatchi et de son second Cherfeddin Barkay (Lacher, 2014, p. 4)²⁷⁹. Ali Galma, Cherfeddin Barkay et Bahareddin al-Shereydi sont ensuite repartis vers le Fezzan, forts d’une trentaine de véhicules et d’un stock d’armes, où ils ont uni leurs forces à celles de Barka Wardougou à El-Wigh²⁸⁰.

La chute de Gatroun, Mourzouq, Sebha et Oubari

En juillet 2011, une partie des forces de la *katiba shahada Um-el-Araneb* et de Barka Wardougou ont quitté El-Wigh pour Gatroun, où s’étaient déclenchées des manifestations spontanées contre Kadhafi (Murray, 2015, p. 314). Les renforts commandés par Barka Wardougou ont repoussé deux contre-offensives menées par des forces de Kadhafi dont les effectifs comprenaient apparemment des combattants rebelles ou mercenaires du Darfour. Après des affrontements qui n’ont fait qu’un nombre limité de victimes de part et d’autre, l’armée s’est retirée tandis que la population, craignant des combats plus violents, a demandé aux combattants teda de quitter également les lieux. Les troupes de Barka se sont alors dirigées vers Kazra’, près de Tajarhi, où elles ont été rejointes par une vingtaine de combattants en provenance de Mourzouq – à bord d’un convoi de trois véhicules – commandés par Bokori Sogui, le beau-fils de Barka. Les forces de Kadhafi ayant repris le contrôle de l’axe routier reliant Gatroun à El-Wigh, les insurgés ont décidé de les contourner pour attaquer directement Mourzouq, la deuxième ville du Fezzan. Bokori a été envoyé en éclaireur pour soutenir l’assaut depuis l’intérieur de la ville²⁸¹.

Mi-août, la ville de Mourzouq a été prise par les hommes de Barka Wardougou, après des combats limités. Ceux-ci comptaient notamment des combattants Awlad Suleiman placés sous le commandement de Bahareddin al-Shereydi (AFP, 2011). Les insurgés se sont emparés de véhicules et d'armes, et ont été rejoints par de nombreux Teda de la zone, ainsi que par des Awlad Suleiman²⁸².

Depuis Mourzouq, Barka Wardougou a mené et remporté une nouvelle bataille contre une force pro-Kadhafi basée à Tragan, à l'est. Gatroun et d'autres localités situées plus à l'est – Um-el-Araneb, Zawilah etc. – sont tombées sans qu'il lui soit nécessaire de combattre. Bokori Sougui et Rajeb « Abay », l'un des frères de Barka, ont ensuite pris le contrôle du champ pétrolier d'El-Fil et de fermes situées dans la région de Mourzouq²⁸³.

À Sebha, les manifestations ont commencé dès le mois de juin, mais la ville n'a été libérée qu'en septembre, après des combats de faible envergure entre les loyalistes et différentes forces révolutionnaires. Celles-ci étaient notamment constituées de combattants Hasawna et Awlad Suleiman – venus du Wadi al-Shati au nord – qui se sont battus en coordination avec d'autres forces venues du sud et de l'est. Les combattants teda et arabes commandés par Bahareddin al-Shereydi ont eux aussi pris part à la libération de Sebha, équipés des armes contenues dans les deux véhicules que Barka Wardougou leur avait donné peu de temps auparavant (Cole, 2012, p. 16)²⁸⁴.

Des armes ont aussi été fournies à des combattants teda originaires d'Oubari, menés par les frères Ali et Hisein Egrey et par Ali Issa. Alliés à des combattants touaregs, ils ont pris le contrôle du champ pétrolier de Sharara tandis que des forces révolutionnaires venues de Zintan et de l'Est libéraient la ville d'Oubari²⁸⁵.

Les Teda en conflit avec les autres communautés du Sud libyen

Suite à la chute de Kadhafi, la Libye a été le théâtre de multiples conflits locaux et intercommunautaires. Entre le milieu de l'année 2014 et le début de l'année 2016, deux pôles principaux sont nés du mouvement révolutionnaire. À l'ouest, le Congrès national général (GNC) de Tripoli et la coalition (hétéroclite) *Fajr Libya* (« Aube de la Libye ») avaient pour principal bras armé les brigades misrati. Cette coalition s'est effondrée en 2015. À l'est, la Chambre des représentants (HoR) dite « de Tobrouk » et le gouvernement de Beyda s'appuyaient sur l'Armée nationale libyenne (LNA) autoproclamée du général Khalifa Haftar – un ancien

officier de Kadhafi en exil aux États-Unis depuis 1990 – et, à l’ouest, sur les brigades de Zintan. Ces deux institutions composées de révolutionnaires et d’anciens kadhafistes ont été soutenues, à des degrés divers, par l’Égypte, la Jordanie, les Émirats Arabes Unis, le Tchad et la France. Le « gouvernement de Tripoli » essentiellement composé d’islamistes – dont des Frères musulmans – avaient les faveurs de la Turquie, du Qatar et du Soudan (Fitzgerald, 2016).

Dans le sud de la Libye, les divisions et affrontements étaient avant tout de nature locale et communautaire. Ils ont été motivés principalement par des questions relatives au contrôle du territoire, aux itinéraires de contrebande, aux centres urbains, aux ressources pétrolières ainsi qu’à la distribution et à la contrebande de carburant à l’échelle locale. Après la chute de Kadhafi, les combattants teda de Libye ont pris le contrôle des frontières avec le Tchad, le Niger et, dans une certaine mesure, avec le Soudan. Ils ont établi leur autorité sur des pistes importantes reliant le Sud libyen à ces pays, ainsi que sur des localités, quartiers urbains et installations pétrolières du Sud libyen. Mais ils sont rapidement entrés en concurrence avec les principales autres communautés du Sud libyen : les Touaregs à Oubari, les Arabes Awlad Suleiman à Sebha et les Arabes Zuwaya à Koufra. De manière générale, les brigades de Misrata et certaines figures islamistes de Tripoli ont plutôt pris le parti des Arabes et des Touaregs. Pour leur part, les Teda ont tenté de s’allier avec des forces rivales : les brigades de Zintan, les gardes pétroliers d’Ibrahim Jadhraan – un chef de guerre de la tribu Magharba qui contrôlait les terminaux de Ras Lanuf et Sidra jusqu’en 2016 – et, dans une certaine mesure, le général Haftar. Mais, en réalité, les milices tribales locales sont restées très autonomes et ont fait preuve d’une loyauté fragile et fluctuante à l’égard des pouvoirs du Nord libyen²⁸⁶.

Les Teda vivent dans trois pays, ont des identités multiples et ne reconnaissent pas les frontières héritées de la colonisation qui ont été établies au début du XX^e siècle. Certains d’entre eux peuvent légitimement être considérés comme des populations autochtones des oasis du Sud libyen – notamment celles de Koufra (Tayzer en tedaga) dont certains clans teda du Tchad sont originaires (Chapelle, 1982, p. 97-98). Ils restent minoritaires dans les principales villes du Sud libyen (Sebha, Koufra, Oubari), bien que de nombreux Teda originaires du Tchad et du Niger aient rejoint le noyau teda indigène libyen au fil des générations, attirés par les promesses de Kadhafi ou fuyant la guerre et la pauvreté.

Les Teda installés en Libye s’inquiètent aujourd’hui de se voir considérés par

les Libyens arabes comme des étrangers et des migrants d’Afrique noire. Ils se perçoivent eux-mêmes comme des autochtones du Sud libyen victimes de l’expansion arabe vers le Sud entamée au XVIII^e siècle (Brachet et Scheele, 2015, p. 743). Ils sont préoccupés par la rhétorique raciale de certains de leurs adversaires arabes et touaregs qui les définissent comme des « Noirs » et comme des « Tchadiens », et donc comme des étrangers à la Libye. Enfin, ils accusent le Soudan et le Qatar d’encourager la mise en œuvre en Libye d’une politique d’arabisation similaire à celle menée auparavant au Darfour par les gouvernements soudanais successifs. Certains intellectuels teda évoquent un mouvement suprématiste arabe rappelant dangereusement l’idéologie qui a présidé à la création des *Janjawid* au Darfour, elle-même en partie inspirée par la période « pan-arabe » de Kadhafi (De Waal, 2005, p. 198)²⁸⁷.

Sebha

Dans le Sud libyen, chaque conflit a ses propres dynamiques essentiellement locales, lesquelles peuvent aisément être exacerbées par d’autres dynamiques importées du Nord libyen ou de pays voisins. À Sebha, la capitale du Fezzan, les contentieux portent principalement sur le contrôle de la ville. Si les *Awlad Suleiman* occupent une position dominante, ils s’inquiètent de la montée en puissance des Teda²⁸⁸.

En mars 2012, une tentative de vol de voiture impliquant un Teda a dégénéré et provoqué une série d’incidents meurtriers à la suite desquels des Teda proches d’Allatchi Mahadi se sont emparés d’une somme d’argent envoyée par le CNT aux différentes brigades de Sebha, tuant au passage des Arabes (Lacher, 2014, p. 2 et 4). En représailles, les *Awlad Suleiman* ont bombardé un quartier et tué plusieurs notables teda. Au moment de la conclusion du cessez-le-feu, le bilan faisait état d’au moins 150 morts. En mars 2013, un accord de paix a été signé, mais le conflit a repris en janvier 2014. Bien qu’ils les aient combattus en 2011, les Teda se sont rapprochés des *Qadhadhfa*, eux aussi en concurrence avec les *Awlad Suleiman*. Cette alliance de circonstance a aggravé le conflit, tout comme l’intervention des renforts envoyés par Cherfeddin Barkay et la présence de combattants teda du Tchad et du Niger. La « troisième force » de Misrata, sous les ordres de Jamal al-Triki, est intervenue au début de l’année 2014. Elle s’est tout d’abord présentée comme une force d’interposition, mais semble avoir pris parti pour les *Awlad Suleiman* (Murray, 2017 ; Stocker, 2015, p. 5)²⁸⁹.

Oubari

À Oubari, plus à l'ouest, Teda et Touaregs se sont affrontés essentiellement pour le contrôle des installations pétrolières, de la distribution locale de l'essence, des *check points* et de la ville d'Oubari elle-même. En 2011, des forces teda ont pris possession du champ pétrolier de Sharara. À cette fin, elles s'étaient alliées aux brigades zintani, sur le territoire desquelles passe l'oléoduc qui relie le Fezzan à la côte. Ces dernières ont interrompu le flux d'hydrocarbures après avoir perdu le contrôle de l'aéroport de Tripoli et du champ pétrolier de Sharara à la fin de l'année 2014. Les forces teda de Goukouni Tokwe, Ali Egrey et Ali Issa ont pris le contrôle de la seule station-service d'Oubari – qui appartenait en principe à l'État – et ont distribué de l'essence aux différentes brigades sur la base d'un système de quotas. Teda et Touaregs se sont réciproquement accusés de faire de la contrebande de carburant, parfois frelaté, sur place et en direction des pays voisins.

Un certain nombre de leaders teda, dont un ancien commandant de police, ont pris le contrôle des institutions de la ville, notamment du conseil municipal et du comité de sécurité (*lejna amniya*). Se sentant menacés, les Touaregs se sont mobilisés pour mettre fin au trafic d'essence et se réapproprié la distribution de carburant. Le conflit semble avoir été déclenché par des affrontements entre des Teda et des Touaregs pour le contrôle du champ pétrolier de Sharara et de la station-service, lesquels se sont déroulés en septembre 2014. Les Teda, soutenus par des forces de Zintan, ont été délogés de leurs positions (dont Sharara en novembre) par les Touaregs, soutenus par la « troisième force » de Misrata (CSNU, 2016a, p. 16 ; Stocker, 2015, p. 5). Les chefs de guerre teda locaux ont rassemblé leurs troupes, et des renforts ont été envoyés par d'autres leaders, dont Cherfeddin Barkay, Barka Wardougou et même des chefs de Koufra (Murray, 2017). Des Teda tchadiens, dont Allatchi « Koukoula », auraient aussi combattu à Oubari aux côtés des forces de Cherfeddin Barkay en 2015²⁹⁰.

Koufra

À Koufra, Teda et Zuwaya se sont affrontés à la fois pour le contrôle des installations pétrolières, de routes commerciales vers le Sud et de certains quartiers urbains. Des combats avaient déjà eu lieu en 2008, lesquels auraient permis à Kadhafi d'éviter que les deux communautés s'unissent pour s'opposer à son régime²⁹¹. En 2011, des combattants teda ont pris le contrôle de puits de pétrole

abandonnés par les forces de sécurité de Kadhafi et repoussé plusieurs assauts menés par des combattants zuwaya qui tentaient de les en chasser. En outre, les forces d'Issa Abdelmajid ont, au nom du CNT, imposé des taxes aux véhicules qui circulaient sur les pistes au sud de Koufra ; beaucoup les ont jugé indues. Dès novembre 2011, des Zuwaya ont attaqué les forces d'Abdelmajid dans le but de reprendre le contrôle d'un *check point* (Murray, 2015, p. 316). Le CNT a alors pris ses distances avec Abdelmajid, mais cette milice a continué à exercer un contrôle sur les pistes à destination du Sud.

En 2012, les affrontements se sont poursuivis à Koufra, et la ville a été placée sous l'autorité de deux administrations distinctes : l'une zuwaya et l'autre teda, avec à sa tête Mohammed Ramadan Sida, le frère d'Ali Sida. Les Teda ont pris le contrôle des *check points* du pourtour de la ville, mais les Zuwaya ont mis en place d'autres barrières plus proches de la ville et sont ainsi parvenus à contrôler les principales entrées de Koufra et à empêcher certains Teda de sortir de la ville.

Selon des témoins, les combats qui se sont déroulés entre juillet et octobre 2015 auraient fait plus d'une centaine de victimes parmi la population civile. Les Zuwaya ont encerclé les quartiers teda de Garat Tubu (Suher) et Gederfey et les ont bombardés à l'arme lourde (CSNU, 2016a, p. 16). En représailles, les combattants teda auraient, selon des témoins de la même ethnie, incendié quelque 600 maisons zuwaya. À partir de la mi-2015, en réaction à l'encercllement zuwaya de Koufra, les Teda ont coupé non seulement les pistes allant vers la frontière soudanaise mais aussi la route vitale reliant Koufra à la ville d'Ajdabiya située plus au nord. Ils ont pris en otage des Zuwaya qui voyageaient sur cet axe pour obliger leurs ennemis à entrer en négociation, lesquels souhaitaient notamment obtenir la fin du blocus teda sur les vivres et l'évacuation de leurs blessés. En 2016, les Zuwaya sont parvenus à briser une partie du blocus teda et à rouvrir une route reliant Koufra à la frontière soudanaise²⁹².

En 2012, la force de « maintien de la paix » venue du nord a elle aussi été considérée comme biaisée en faveur des Arabes (Murray, 2017 ; UNSMIL, 2012, p. 3). Par la suite, les Teda et les Zuwaya ont également reproché à Khalifa Haftar de ne pas assurer l'évacuation de leurs blessés vers le Nord. Au début de ce processus, les Teda semblaient plus proches de Jadhraan et Haftar et les Zuwaya du GNC de Tripoli (CSNU, 2016a, p. 16). Mais les Teda ont accusé Haftar de jouer double-jeu, d'avoir bombardé certaines de leurs unités et de

mieux traiter les blessés zuwaya que les leurs. Suite à ce différend, les combattants teda se sont séparés des forces d'Haftar à Benghazi²⁹³.

En octobre 2015, une médiation tribale arabe de Cyrénaïque a obtenu un cessez-le-feu, mais celui-ci aurait rapidement été violé par des *snipers* et la mort d'un Teda a provoqué la reprise du blocus de la route d'Ajdabiya. Les Teda ont affirmé que l'équipe de médiation s'était engagée à fournir des éléments neutres pour contrôler la sortie nord de Koufra, mais que cette dernière était restée sous le contrôle des Zuwaya²⁹⁴.

Les efforts de médiation

Les conflits intercommunautaires du Sud libyen ont fait l'objet de plusieurs tentatives de médiation, locales et internationales, étatiques et non-gouvernementales.

Le Qatar a organisé plusieurs conférences de paix à Doha – en particulier sur le conflit d'Oubari – auxquelles ont notamment participé les Teda Barka Wardougou et Adam Arami – le président du Rassemblement national toubou (*Tajamu watani tubawi*). La médiation qatarie a d'emblée souffert de deux handicaps. En premier lieu, la pays a choisi une approche inadaptée, particulièrement visible dans le cas du processus de paix du Darfour. Il a notamment négligé les discussions de fond pour mettre en avant ses armes financières, parmi lesquelles des promesses de financement faites aux signataires des accords de paix et les « cadeaux » que constituent les séjours dans les hôtels de luxe de Doha. Le second et plus sérieux handicap tenait au fait que le Qatar n'était pas considéré comme un acteur neutre en Libye ; on le pensait plus proche de *Fajr Libya* et de ses alliés du Sud libyen (Awlad Suleiman, Touaregs et certains Teda). Les qataris ont par exemple suggéré que la « troisième force » de Misrata devienne la garante de la paix à Oubari. Les Teda se sont montrés relativement suspicieux vis-à-vis des intentions du Qatar et ont déduit de cette proposition qu'il souhaitait servir les intérêts des Touaregs ou pousser les Teda à se rallier aux Misrati.

L'Algérie puis le Tchad – qui soutenait le général Haftar – ont tenté des médiations concurrentes entre Teda et Touaregs. En janvier 2015, une réunion entre représentants touaregs et teda – dont Godeyenou Mayna – a été organisée à N'Djamena avec l'aide de l'organisation française Promediation. Goukouni Weddey comptait parmi les médiateurs (Blary, 2015). Ce dernier a suggéré au pouvoir tchadien d'associer le Qatar à cette initiative pour éviter que les deux médiations ne se concurrencent, mais N'Djamena a refusé.

La médiation tchadienne aurait aussi souffert d'une disparité entre les délégations. La délégation Teda semblait plus motivée et plus représentative que la délégation touarègue, laquelle a donné l'image d'un groupe plus « malien » que libyen. Lors d'une seconde réunion organisée en mars 2015, seuls les Teda sont revenus dans le but de négocier. Les Touaregs considéreraient apparemment le Tchad comme un médiateur insuffisamment neutre. Mais il est possible que le Qatar ait fait pression sur les Touaregs pour qu'ils rejettent toute médiation tchadienne. En juin 2016, N'Djamena a également tenté une médiation entre Teda et Zuwaya²⁹⁵.

Les Émirats Arabes Unis ont eux aussi essayé de rivaliser avec le Qatar en organisant, à Dubaï, des pourparlers entre des représentants teda, touaregs et arabes. Barka Wardougou a été chargé d'animer ce processus de négociation et aurait tenté d'unir les efforts concurrents du Qatar et des EAU. Mais il est tombé malade et est décédé aux EAU en juillet 2016²⁹⁶.

L'ONG Promediation a poursuivi ses efforts à l'occasion de réunions entre Teda et Touaregs, spécifiquement sur le conflit d'Oubari. Elle a ainsi obtenu l'élaboration d'une « déclaration de bonne volonté » en juillet 2015, suite à deux réunions organisées à Tunis puis Bruxelles²⁹⁷. En novembre 2015, un accord de paix portant sur Oubari a été signé au Qatar (Qatar News Agency, 2015). D'abord remis en cause par une reprise immédiate des combats, l'accord semble avoir été relancé notamment grâce à des discussions parallèles organisées pour clarifier les questions relatives à la force d'interposition. En conséquence, la force composée de membres de la tribu Hasawna et dirigée par un Frère musulman a été remplacée par une autre brigade Hasawna considérée comme plus neutre (Murray, 2017 ; Menas Associates, 2016)²⁹⁸.

La communauté Sant'Egidio, une organisation religieuse de bienfaisance, a elle aussi organisé un certain nombre de réunions en novembre 2015 ainsi qu'en avril et juin 2016. Les participants ont par la suite apporté leur soutien à l'accord qatari et au gouvernement d'entente nationale (GNA) (Sant'Egidio, 2016). Certains Teda ont cependant contesté la légitimité des « représentants » de leur ethnie qui ont pris part à ces réunions : les médiateurs semblent avoir éprouvé des difficultés à identifier les acteurs dotés d'une véritable influence au plan local²⁹⁹.

Le processus de médiation a été plus lent à Sebha. À la fin de l'année 2015 et au début de l'année 2016, un accord entre Awlad Suleiman et Teda a été élaboré dans le cadre d'une médiation locale menée par des représentants de Misrata

et des tribus Warfalla et Qadhadhfa. Mais une partie des Teda l'ont contesté et les combats ont repris dès 2016. En octobre, la communauté Sant'Egidio a permis l'élaboration d'un accord préliminaire entre des représentants des Awlad Suleiman et des Teda. Puis, en mars 2017, une autre organisation de médiation italienne, l'Ara Pacis Initiative, en partenariat avec le gouvernement italien, a obtenu la signature d'un accord de paix par des anciens des deux tribus. Des représentants touaregs et un envoyé du GNA ont assumé la fonction de témoin de cette signature. Il semble que Rome ait essentiellement cherché à faire des milices tribales du Sud libyen des alliés dans la lutte contre les flux migratoires vers l'Europe (RFI, 2017)³⁰⁰.

La désunion des groupes armés teda libyens

Malgré les menaces, et bien que certaines personnalités teda aient appelé à la création d'une « organisation teda unie pour dialoguer avec l'Occident », les groupes armés teda libyens ont souffert d'une évidente fragmentation³⁰¹. Les quelques personnalités qui se sont distinguées pendant l'ère Kadhafi et les nouveaux chefs de guerre apparus au moment de la révolution ont été incapables de fédérer l'ensemble des combattants teda de Libye.

Le Fezzan

En 2011, Barka Wardougou faisait figure de favori dans la course au poste de leader charismatique des forces teda, particulièrement au Fezzan. Surnommé le *qaid tahrir Jonub* (le chef de la libération du Sud) parce qu'il avait rejoint très précocement la rébellion, il a été nommé par le CNT chef du Conseil militaire de la province de Mourzouq en 2011-2012. Le conseil était censé coordonner les différentes forces présentes dans la province, mais la plupart des milices teda ont rapidement affiché une très grande autonomie. À partir de 2013, Barka a perdu de l'influence à mesure que Cherfeddin Barkay gagnait en popularité. Après son décès en juillet 2016, Barka a été remplacé par son frère Rajeb. Celui-ci a été élu à la tête du conseil militaire de Mourzouq à la fin de l'année 2016, avec Allatchi Mahadi comme adjoint. Les forces du « Bouclier du Sahara » commandées par Rajeb contrôlent actuellement le fief familial de Tajarhi et le poste de Tomou, à la frontière du Niger³⁰².

Avec ses 400 combattants, la *katiba shahada Um-el-Araneb* était à cette époque la milice teda la plus importante. En 2013, lorsque son leader originel, Ramadan

Allatchi, a quitté la Libye pour Dubaï, le commandement du groupe a été confié à son second Cherfeddin Barkay. Le quartier général de la milice était situé à El-Wigh. Elle contrôlait le stratégique *check point* 17, au sud de Sebha, jusqu'au moment où elle en a remis la gestion à un groupe autonome de jeunes de la ville³⁰³.

La *katiba shahada Gatroun* (bataillon des martyrs de Gatroun) était quant à elle dirigée par un autre Teda de Sebha, Allatchi Mahadi. Cet ancien militaire de l'armée libyenne puis tchadienne a été emprisonné en Libye en 1996 et libéré lors de la révolution en 2011. Cette force contrôlait l'un des *check point* de Sebha ainsi que plusieurs autres à proximité de la frontière tchado-libyenne et dans les zones aurifères transfrontalières de Kouri Bougoudi et Ezri. Elle prélevait apparemment des taxes sur les véhicules, dont ceux qui se rendaient dans la partie libyenne de Kouri Bougoudi. Mais elle n'est pas parvenue à contrôler les sites aurifères eux-mêmes³⁰⁴.

À Oubari, le principal chef de guerre teda était Ali Egrey, un proche de Cherfeddin Barkay. Plus au sud, Bokori Sougui contrôlait le champ pétrolier d'El-Fil et une partie de la zone de Mourzouq³⁰⁵.

À Gatroun s'est créée une milice que nombre de Teda considéraient comme plus légitime que celles commandées par les chefs de guerre locaux : le « comité de sécurité » de Gatroun. Celui-ci s'était donné pour mission de garantir la sécurité dans la zone et de s'opposer au banditisme, tout en entretenant de bonnes relations avec les chefs de guerre les plus importants (Cherfeddin Barkay et Barka Wardougou). Ce comité était présidé par Bedey Mahmay (ou Mohammed) Makni, un ancien officier de l'armée de Kadhafi. Il a cependant été contesté – et attaqué – par des milices teda de la zone frontalière, que le comité avait notamment accusées de prélever des taxes illégitimes sur les véhicules et passagers en provenance du Niger. Outre le comité, Gatroun abritait un autre acteur influent : Godeyenou Mayna, également connu sous le nom de *sheikh* Zelawi. Principal chef traditionnel des Teda de Libye – et parfois appelé le *derde* de Libye –, il était généralement considéré comme de rang moindre que le *derde* du Tibesti. Il lui était subordonné et faisait parfois appel à lui pour régler des problèmes en Libye³⁰⁶.

La responsabilité des zones frontalières et des régions d'el-Wigh et de Waw el-Kebir – qui abritaient chacune un aéroport – a été répartie entre le comité de sécurité de Gatroun et différents chefs de guerre, dont Cherfeddin Barkay,

Rajeb Wardougou, Allatchi Mahadi ainsi que Ali Mohammed « Wujj » à Waw. Ce dernier était notamment intervenu pour expulser les orpailleurs dans la zone de Kilinje³⁰⁷.

Koufra

Plus à l'ouest, à Koufra, Issa Abdelmajid Mansour est devenu l'un des principaux chefs teda à la faveur de la révolution. À la fin de l'année 2011, il aurait formé une milice teda composée d'une centaine d'hommes et baptisée « Garde frontière ». Celle-ci était chargée de prélever des taxes pour le compte du CNT sur les pistes situées au sud de Koufra. Par la suite, il a rejoint le gouvernement de Beyda pour prendre en charge la gestion des Affaires africaines. Suite à ce départ, et du fait de sa supposée hostilité envers les Zuwaya, il aurait perdu de son influence à Koufra³⁰⁸. Sous le commandement d'Issa May, sa milice est néanmoins restée active dans la zone frontalière. Elle contrôlait notamment un *check point* dans la zone aurifère de Kilinje.

La principale force teda à Koufra était donc certainement le bataillon du martyr Ahmed al-Sharif (*katiba shahid Ahmed al-Sharif*), dirigé dans les premiers temps par Ali Sida (Lacher, 2014, p. 4)³⁰⁹. Ce dernier a par la suite rejoint le général Haftar en Cyrénaïque et a été blessé à l'occasion de combats contre les djihadistes d'Ansar al-Sharia qui se sont déroulés à Benghazi à la fin de l'année 2014. Après son départ, le bataillon est passé sous le commandement d'Hassan Keley (aussi connu sous le nom d'Hassan Moussa) et Goukouni Barkay. Il contrôlait une partie de Koufra, le champ pétrolier de Sarir et des *check points* situés sur les routes allant vers le Tchad et le Soudan – y compris dans la zone aurifère de Kilinje (Murray, 2017 ; CSNU, 2016a, p. 22). Il aurait aussi combattu les Awlad Suleiman dans la zone de Sebha, aux côtés des Teda du Fezzan³¹⁰.

Des loyautés fluides

Les milices et chefs de guerre teda ont toujours affiché une très grande autonomie. Toutefois, Ali Sida était considéré comme « l'homme d'Haftar » parmi les Teda. Après avoir rejoint le général à Benghazi (CSNU, 2016a, p. 102), il a été renvoyé au Fezzan, en janvier 2017, pour persuader les Teda de soutenir Haftar. Issa Abdelmajid, Ali Egrey et Allatchi Mahadi semblaient eux aussi entretenir de relativement bons rapports avec Haftar. Barka Wardougou a parfois été accusé de jouer double jeu, mais ses liens avec les Émirats Arabes Unis – qui

lui auraient fourni des armes via les aérodromes de Waw et El-Wigh – ont contribué au maintien de ses relations avec Haftar³¹¹. Après le décès de Barka, le conseil militaire de Mourzouq a connu des divisions, et seuls certains de ses membres semblaient disposés à soutenir Haftar et Ali Sida³¹².

Les chefs de guerre teda de Libye, en particulier ceux qui évoluaient à proximité de la frontière comme Allatchi Mahadi, ont aussi entretenu de bonnes relations avec le Tchad, lequel les incitait à prendre parti pour Haftar. Après 2013, Allatchi a fourni des troupes à Ibrahim Jadhnan. Mais en septembre 2015, certains des combattants placés sous son autorité ont fait scission pour rejoindre le GNC – opposé à Haftar – à Tripoli (CSNU, 2016a, p. 103). Jadhnan lui-même a rejoint le tout nouveau GNA créé en janvier 2016 et dirigé par Fayeze Seraj. En septembre, Haftar a repris le contrôle des terminaux pétroliers de Ras Lanuf et Sidra sans rencontrer de résistance de la part des gardes de Jadhnan. À l'avenir, il sera sans doute difficile pour Allatchi de rester en bons termes à la fois avec Jadhnan, Haftar et N'Djamena³¹³.

Nombre de chefs de guerre teda semblent de plus en plus sceptiques vis-à-vis du général Haftar, le commandant de l'Armée nationale libyenne. Hassan Keley et Goukouni Barkay, les successeurs d'Ali Sida à Koufra, ainsi que Bokori Sogui entretiennent une relation difficile avec lui. Hasan Keley, considéré comme proche à la fois de Jadhnan et des brigades de Misrata, aurait pris part à des tentatives visant à reprendre le contrôle de la zone pétrolière à Haftar à la fin de l'année 2016 et au début de l'année début 2017³¹⁴. Les Teda de Koufra ont notamment accusé Haftar de soutenir leurs adversaires zuwaya³¹⁵. De manière générale, les Teda considèrent Haftar comme un acteur pro-arabe, ce qui expliquerait qu'ils n'aient obtenu de lui que de petites quantités de véhicules et de munitions. Ainsi, de leur propre chef ou en réaction à des événements politiques ou militaires, nombre de combattants teda se sont éloignés d'Haftar pour se rapprocher de factions de Tripoli, ou ont pris leurs distances avec les pouvoirs du Nord dans leur ensemble.

Les décisions prises à l'échelle internationale ont également influencé les Teda, et notamment la reconnaissance internationale accordée au GNA de Tripoli au détriment de la HoR de Tobrouk. La plupart des commandants militaires teda s'affichent donc actuellement en faveur du gouvernement de Seraj. Le GNA a par exemple été reconnu par Rajeb Wardougou, Cherfeddin Barkay et le comité de sécurité de Gatroun – son président étant Bedey Mahmay, frère

de Taher Mahmay Makni, ancien député du CNT. Leur attitude est également motivée par des intérêts économiques. Les « gardes pétroliers » teda ainsi que ceux du champ d'El-Fil se disent par exemple autonomes alors qu'ils dépendent de financements du GNA³¹⁶.

Pendant la période Kadhafi, et plus encore depuis le début de la révolution, plusieurs personnalités teda se sont affirmées comme des chefs politiques plutôt que militaires et comme des représentants des Teda auprès des pouvoirs rivaux du Nord libyen. On compte parmi ceux-ci une poignée de députés de la HoR ainsi que quelques hommes politiques alignés sur des factions de Tripoli, davantage par intérêt personnel que pour des raisons idéologiques. Si ces chefs politiques ont parfois obtenu des postes dans le Nord libyen, notamment en se prétendant représentatifs de l'ensemble des Teda, ils semblent n'avoir exercé qu'une influence limitée sur les milices et les chefs de guerre teda³¹⁷.

Le risque djihadiste

Au début des années 2000, les rebelles du MDJT – et donc les Teda – se sont montrés plus imperméables que les Touaregs aux influences djihadistes, en particulier parce qu'ils ont arrêté Abderrazaq « Le Para » pour le livrer à Alger. En 2011, AQMI (Al-Qaïda au Maghreb Islamique) aurait vainement tenté de nouer des relations avec les Teda de la frontière nigéro-libyenne³¹⁸.

Après la révolution, les Teda libyens ont montré une certaine hostilité à l'égard des islamistes politiques de Tripoli, alors que leurs adversaires arabes et touaregs du Fezzan et de Koufra ont apporté leur soutien à la coalition *Fajr Libya*. Ces prises de position ont été motivées par des enjeux essentiellement locaux. Et même si, en Libye, l'islam politique et le djihadisme ont souvent constitué deux forces bien distinctes et souvent hostiles l'une envers l'autre, les Teda ont, de manière opportuniste, choisi de montrer du doigt l'adversaire « islamiste » et de se présenter comme un rempart à son implantation dans le Sud libyen pour s'attirer les bonnes grâces de certains acteurs occidentaux – dont la France – légitimement préoccupés par l'expansion des groupes djihadistes en Libye (Bobin, 2015 ; AFP, 2016b).

Les Teda (dont certains ont combattu pour le compte de factions du Nord libyen) et les djihadistes se seraient affrontés en plusieurs occasions. En mars 2015, l'État islamique (EI) aurait capturé et égorgé des hommes d'Allatchi Mahadi chargés de la surveillance du champ de pétrole de Ghani, au nord de

Zella (Joufra). En mars 2016, l'EI a revendiqué une embuscade menée à 150 kilomètres au sud de Tripoli. Selon d'autres sources, le groupe djihadiste aurait lancé, au début de l'année 2016, des assauts contre le champ pétrolier de Sarir et, non loin de là, dans la zone de Tazerbo (AFP, 2016a). Défait à Syrte fin 2016, l'EI pourrait être tenté par un repli vers le Sud libyen – des cellules seraient présentes dans les zones de Tazerbo, Oubari et Sebha³¹⁹.

Si l'EI parvient à se replier vers le Fezzan, il pourrait ensuite tenter une avancée en direction du Sahel – en particulier vers le Niger – pour établir des liens avec Boko Haram (qui se revendique comme sa succursale ouest-africaine). Des sources occidentales affirment que Boko Haram dispose d'armes libyennes, mais rien n'indique que celles-ci proviennent de la branche libyenne de l'EI³²⁰. Les autorités tchadiennes sont aussi préoccupées par le fait que l'EI puisse étendre ses activités au territoire tchadien. Selon des sources militaires tchadiennes, il est peu probable qu'un groupe islamiste armé soit, dans les circonstances actuelles, en mesure de s'infiltrer au Tchad, mais des attentats terroristes restent envisageables – comme en témoignent les attaques perpétrées par Boko Haram en 2015 (Tubiana *et al.*, à paraître)³²¹.

Des teda auraient apparemment été rémunérés pour transporter des combattants djihadistes dans le Sud libyen (Galtier, 2015)³²². Il est possible que certains d'entre eux aient été tentés de rejoindre des groupes islamistes, pour des raisons opportunistes ou idéologiques. En outre, des fractures générationnelles apparaissent au sein de la communauté. L'élite teda et le gouvernement tchadien estiment que, à défaut d'une amélioration de la situation en Libye, les groupes islamistes radicaux pourraient parvenir à s'implanter au Sud et à recruter de nouveaux membres parmi les Teda, en particulier parmi les nombreux jeunes peu éduqués (AFP, 2016b)³²³.

Le contrôle des frontières, des itinéraires et du commerce

Le commerce entre Tchad et Libye depuis la chute de Kadhafi

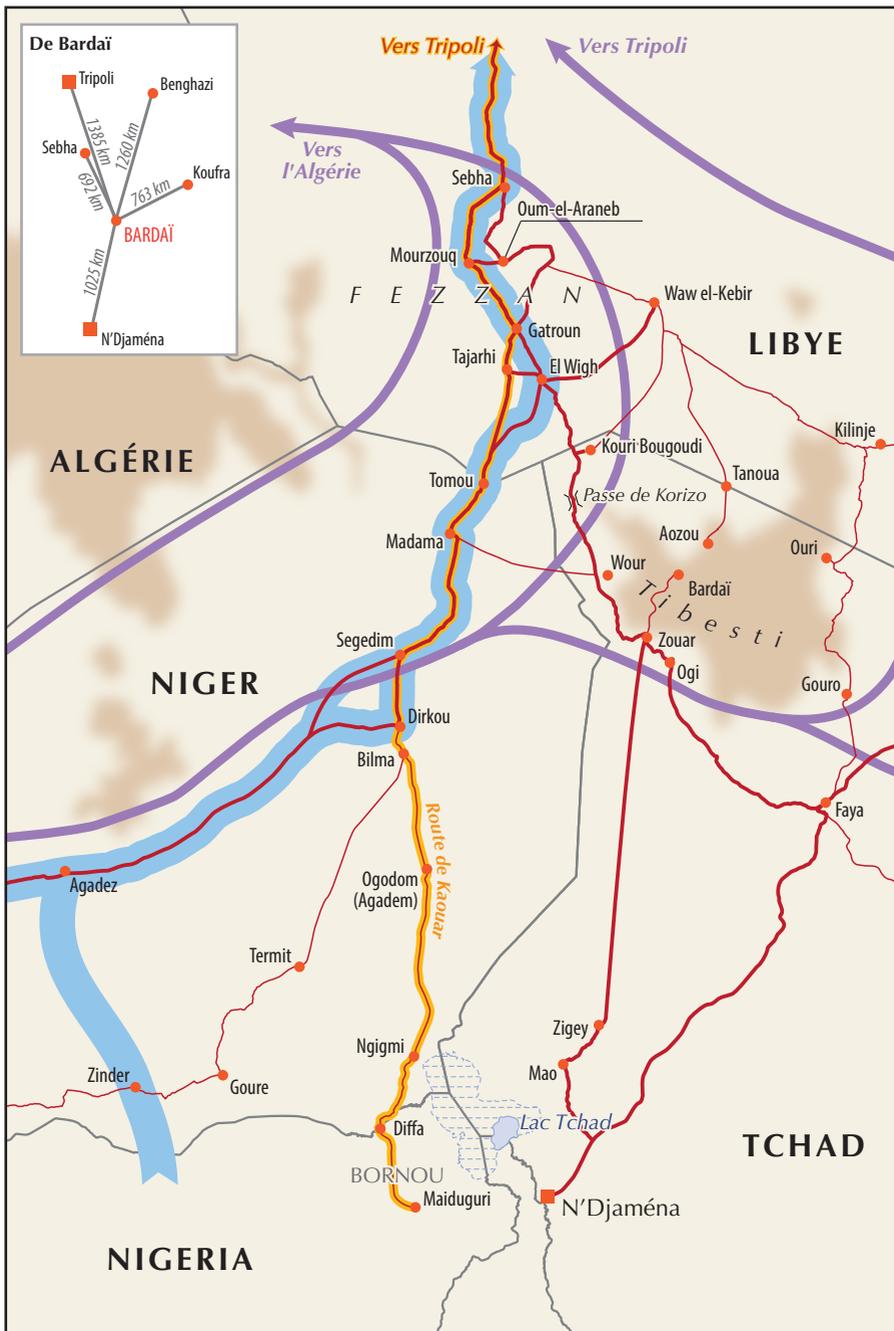
Les grandes pistes transsahariennes ont toujours traversé les marges du territoire teda, en particulier celle qui reliait le Fezzan et le royaume du Kanem-Bornou, autour du Lac Tchad. À l'est du domaine teda, une autre piste importante, la « route des quarante jours » (*Darb al-Arbain*), relie le Darfour à l'Égypte. Au

Les pistes reliant le Tchad et la Libye sont parcourues par des camions surchargés de marchandises et de passagers.

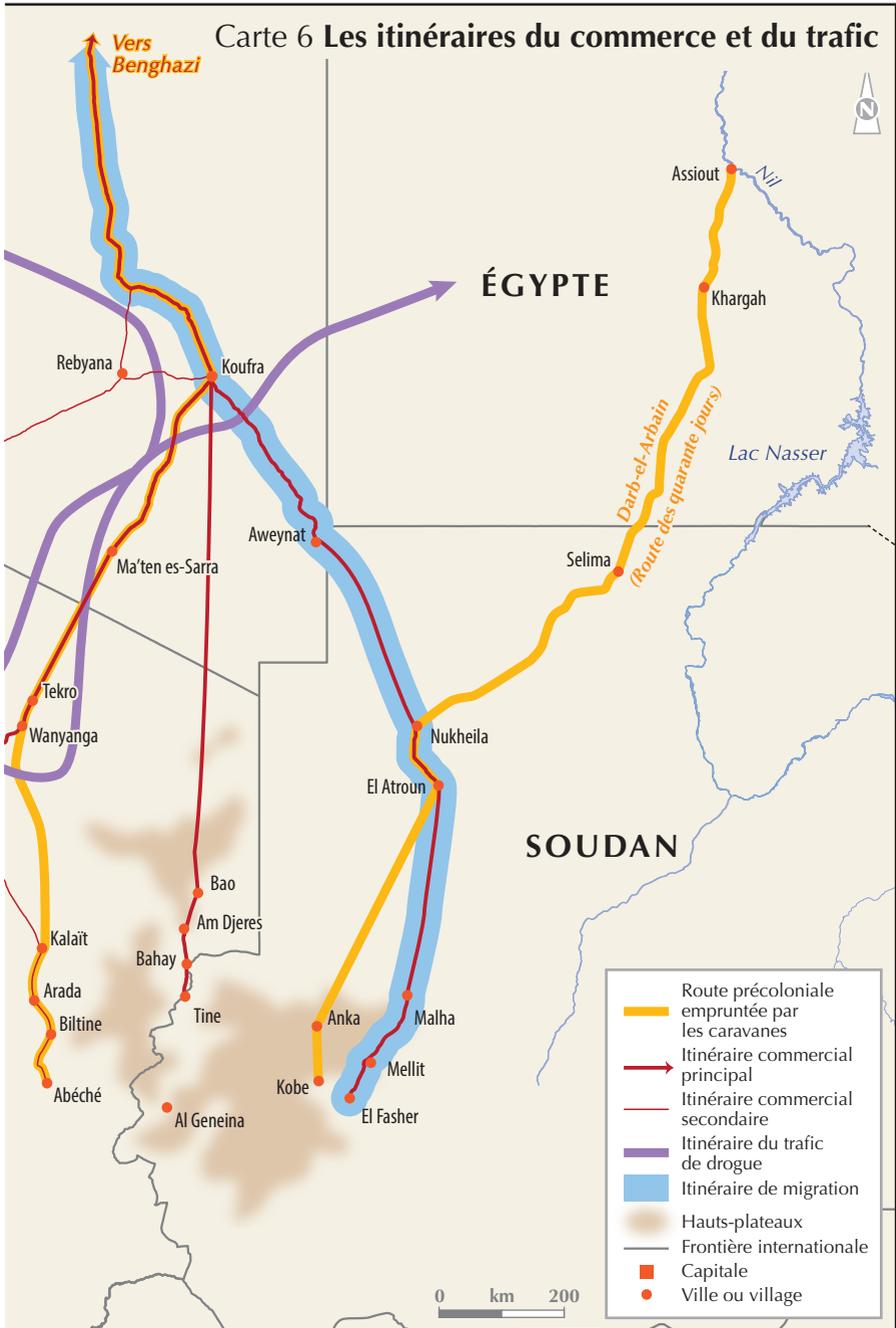
© Claudio Gramizzi







Carte 6 Les itinéraires du commerce et du trafic



XIX^e siècle, le sultanat du Wadday est parvenu à ouvrir une autre route directe vers Koufra, à travers l'oasis de Wanyanga et le puits de Ma'ten es-Sarra (Cordell, 1977).

Le commerce n'a jamais cessé le long de ces pistes. Les voitures ont remplacé les chameaux, même si ces derniers sont encore exportés vers le Nord pour leur viande. Ces mêmes itinéraires transsahariens sont encore utilisés pour le transport des « marchandises » illicites, dont les produits de contrebande, les cigarettes, la drogue, et bien sûr les migrants dont les convois vers la Méditerranée ne sont pas sans rappeler les caravanes d'esclaves.

Pendant la période Kadhafi, le régime contrôlait étroitement le commerce transfrontalier aussi bien que les divers trafics, et en était aussi le premier bénéficiaire. Les Teda assumaient essentiellement les fonctions de chauffeur et de guide³²⁴. Après la chute du « Guide » libyen, les Teda, présents aussi bien en Libye qu'au Tchad et au Niger, ont pris le contrôle des frontières entre ces trois pays et de celle qui sépare la Libye du Soudan. Leurs milices ont érigé des *check points* sur les principales routes transsahariennes entre la Libye et ses voisins méridionaux et accordent depuis lors un traitement de faveur aux véhicules teda qui transportent des vivres, du carburant, des produits manufacturés en provenance de Libye (télévisions, paraboles, vêtements, etc.), du bétail sahélien ainsi que, parfois, des produits manufacturés en provenance du Nigeria. En fonction de la demande, elles assurent également le convoyage de migrants d'Afrique subsaharienne vers la Méditerranée, de produits de contrebande – notamment des cigarettes –, de drogue et même d'armes³²⁵.

Le commerce est vital pour les Teda, et ce pour différentes raisons. Leurs communautés du Sahara tchadien et nigérien sont entièrement dépendantes des vivres et produits manufacturés libyens. Les marchés du Tibesti sont en effet peu nombreux, et le massif n'est situé qu'à 500 kilomètres des premières routes goudronnées et des magasins du Fezzan alors que ses habitants doivent parcourir 1 500 kilomètres de pistes difficiles (cinq jours de voyage) pour atteindre N'Djamena. En outre, dans une région où l'État et les projets de développement sont quasiment absents, le transport de marchandises est la seule source de revenu monétaire.

Pendant la période Kadhafi, le commerce entre la Libye et ses voisins méridionaux était davantage contrôlé par les autorités, qui limitaient les quantités

et le type de marchandises que les commerçants pouvaient exporter (les textiles étaient par exemple plus aisément exportables que la nourriture). Le régime prélevait des droits de douane bien que la contrebande soient abondamment pratiquée. « À présent », a expliqué un commerçant teda, « ce ne sont plus les forces libyennes mais nos parents [teda] qui contrôlent les frontières ». Les commerçants teda ont tiré profit de la chute de Kadhafi. Les biens sont désormais exportés en plus grande quantité du Fezzan vers le Tibesti et Faya. De plus, les prix restent compétitifs, même s'ils sont apparemment en hausse depuis 2015, sans doute à cause de l'instabilité de la devise libyenne. L'augmentation du nombre de commerçants transfrontaliers contribuerait à maintenir les prix à un niveau relativement bas³²⁶.

Le convoyage de migrants originaires d'Afrique noire vers la Libye semble avoir diminué en raison de l'insécurité qui règne dans le pays et des incitations politiques et financières de l'Union européenne (UE) à l'intention du Niger et du Soudan. Les camions « gros porteurs » chargés de passagers de l'ère Kadhafi semblent avoir été progressivement remplacés par des véhicules plus petits³²⁷. En 2001, la guerre civile a occasionné une vague de retour des immigrés d'Afrique subsaharienne, notamment tchadiens et soudanais, vers leurs pays d'origine (Oxfam-ACF, 2011, p. 5). Faute de perspectives, certains sont par la suite revenus en Libye, notamment dans le but de gagner l'Europe.

On estime qu'environ cinquante mille migrants (essentiellement soudanais et érythréens) quittent chaque année le Soudan pour la Libye, soit directement soit en passant par le nord du Tchad. Nombre d'entre eux sont en mesure de demander l'asile politique en Europe parce qu'ils ont été victimes de répression dans leur propre pays. Le « trafic » de migrants à travers la frontière méridionale de la Libye représenterait un marché d'approximativement 250 millions de dollars US par an pour les « passeurs »³²⁸. Les convois de migrants entre la ville nigérienne d'Agadez et le Fezzan rapporteraient à leurs organisateurs teda entre 5 000 et 15 000 dollars par véhicule³²⁹. Certaines milices teda libyennes ont apparemment pris l'habitude de prélever des taxes sur les migrants, alors que d'autres auraient occasionnellement retenu des migrants dans les zones qu'elles contrôlaient avant de les expulser du territoire libyen, se présentant comme des gardes-frontières légitimes et de possibles auxiliaires de la politique migratoire de l'UE³³⁰. Enfin, un certain nombre de passeurs et miliciens

du Sud libyen auraient contraint des migrants à travailler pour leur compte dans des mines d'or ou des fermes, parfois pendant plusieurs mois³³¹.

Les échanges commerciaux entre la Libye et le Sahel sont restés rentables, en particulier grâce au maintien de prix bas en Libye malgré les taxes imposées aux *check points*. Outre les droits de douanes prélevés par l'État tchadien, les commerçants devaient en effet s'acquitter de taxes à chaque *check point* situé en territoire libyen, lesquelles variaient en fonction de la route empruntée, de la période et des rapports qu'ils entretenaient avec les groupes armés en charge des *check points*. Selon certains commerçants, le trajet entre Mourzouq et Tomou comptait sept *check points* à la fin de l'année 2015. En novembre 2015, à Zouar, des chauffeurs de camion arrivant de Libye affirmaient avoir franchi dix *check points* entre Sebha et la frontière tchadienne³³². Les *check points* situés à proximité des frontières tchadienne et nigérienne étaient contrôlés par des miliciens teda placés sous l'autorité de Barka Wardougou, de Cherfeddin Barkay, d'Allatchi Mahadi ou du comité de sécurité de Gatroun.

À chaque *check point*, les taxes s'élevaient à 300 voire 400 dinars libyens (213 à 284 dollars US) par véhicule et à 20 dinars (14 dollars US) par passager³³³. À la même période, les camions « gros-porteurs » devaient négocier une somme allant de 200 à 500 dinars (142 à 355 dollars US) pour franchir les quatre ou cinq *check points* situés entre Um-el-Araneb et Gouro. Ceux qui refusaient de payer risquaient la confiscation de leur véhicule. Selon certains commerçants teda, les véhicules plus petits devaient s'acquitter de sommes allant de 50 à 200 dinars (36 à 142 dollars US) par voiture. Certains ont même affirmé ne rien payer du fait de leur appartenance à la communauté teda. Entre la zone de Koufra et le Tchad, chaque camion payait son trajet entre 200 et 1 000 dinars (142 à 710 dollars US), et chaque passager 30 dinars (21 dollars US). Dans cette zone, outre les milices teda libyennes, Saad Adoum – un Teda de Gouro – contrôlait un *check point* surnommé Bawaba Azrael (en référence à Azrael, l'ange de la mort en arabe) en raison de la violence de ses gardes. Teda et commerçants opèrent une distinction – parfois difficile à établir – entre les *check points* « réguliers » tenus par ces milices du Sud libyen et ceux instaurés par des bandits ou « coupeurs de route » qui prélèvent des taxes abusives et volent des marchandises.

Les chauffeurs de camion rencontrés à Zouar ont aussi affirmé avoir été arrêtés par des coupeurs de route à sept reprises lors de leurs trajets entre Sebha et

Zouar : « tu donnes sinon ils te tuent »³³⁴. Pour assurer leur protection pendant leurs déplacements entre Um-el-Araneb et la frontière tchadienne, ces commerçants ont pris l'habitude de payer 700 dinars libyens (497 dollars US) pour bénéficier d'une escorte composée de trois ou quatre Teda armés de fusils d'assaut de type kalachnikov pour chaque véhicule. Cette contrainte augmentait d'autant les coûts des commerçants et le prix des marchandises vendues au Tchad.

Selon un commerçant teda, les milices teda du Sud libyen (le comité de sécurité de Gatroun, Barka Wardougou, Cherfeddin Barkay) ont renforcé leur présence sur les routes menant aux frontières à la fin de l'année 2014. Mais elles auraient évité les affrontements avec les « coupeurs de route » jusqu'à l'incident qui a déclenché les affrontements de Gatroun en novembre 2015. Des Teda armés originaires du Niger et du Tchad ont dérobé la voiture d'un civil teda libyen. Ces Teda commandés par Wardaga Goukouni – un jeune voleur de chameaux et coupeur de route teda du Niger – avaient été chargés par des milices teda libyennes de garder certains *check points* situés en territoire libyen, mais avaient été démis de leurs fonctions suite à des abus. Le propriétaire du véhicule a porté plainte auprès du comité de Gatroun, lequel a arrêté les auteurs du vol à proximité d'el-Wigh. Des camarades et parents bien armés ont alors entrepris de libérer les voleurs par la force. Les combats qui s'en sont suivis ont fait trois morts dans les rangs du comité de sécurité et sept du côté des assaillants (dont un lieutenant-colonel de l'armée tchadienne). Épaulé par les troupes de Barka Wardougou et Cherfeddin Barkay, le comité a par la suite arrêté une cinquantaine de leurs assaillants, démantelé plusieurs *check points* irréguliers et fait appel au *derde* Erzey Barkay pour régler le problème. Notamment suite à ces événements, le nombre de *check points* entre Tomou et Gatroun n'était plus que de quatre au début de l'année 2017. Deux étaient contrôlés par Rajeb Wardougou, un par Cherfeddin Barkay et le dernier par le comité de sécurité³³⁵.

L'incident illustre à la fois les divisions entre Teda et leur capacité à s'unir pour régler un problème par le biais de leurs propres mécanismes – même si, dans ce cas précis, la *diyya* a apparemment été payée par les Émirats Arabes Unis, par l'entremise de Barka Wardougou. Il montre aussi que, malgré la fluidité des identités teda, certains acteurs – parmi lesquels le comité de sécurité de Gatroun – sont considérés comme plus légitimes que d'autres dans le Sud

libyen. Selon les commerçants qui empruntent ces routes, on compterait des Teda – notamment nigériens – parmi les hommes armés qui dressent de « fausses barrières » et les coupeurs de route qui opèrent au sud d’el-Wigh et dans la zone de Koufra, mais aussi des Dazagada du Niger et du Tchad et des Beri (vers Koufra). Certains coupeurs de route seraient aussi impliqués dans le trafic de drogue³³⁶.

Le trafic de drogue

Le trafic de drogue (notamment de cocaïne et de cannabis) et de cigarettes est l’une des composantes principales du commerce transsaharien qui transite par le Sud libyen, le Tchad et le Niger. Une fois arrivée dans les pays côtiers d’Afrique de l’Ouest, la cocaïne d’Amérique du Sud est notamment acheminée vers les côtes méditerranéennes pour atteindre les consommateurs européens et proche-orientaux. Le haschisch marocain longe aussi, vers l’est, la frontière de l’Algérie avec le Mali puis le Niger.

Sur ces itinéraires, le Niger fait figure de plaque tournante incontournable. À partir de ce point, les trafiquants peuvent gagner directement l’Algérie ou le Fezzan, ou encore passer par le nord du Tchad pour gagner le Sud libyen et ensuite, éventuellement, l’Égypte. Il s’agit d’un trafic multinational impliquant des dizaines d’intermédiaires locaux. Le rôle des Teda et de leurs voisins dazagada est limité au transport et à la protection des convois qui transitent sur leur territoire situé entre le nord-est du Niger (où ils prennent le relais d’intermédiaires touaregs) et le Sud libyen, en passant ou non par le Tchad.

Les convois délaissent généralement les itinéraires principaux dans la mesure où le trafic de drogue est étroitement surveillé par les gouvernements locaux, les acteurs internationaux et les acteurs armés opérant dans la zone. Pour ce faire, ils utilisent des voitures tout-terrain rapides plutôt que de gros camions et leurs trajets changent en permanence.

Pendant la période Kadhafi, le trafic de cigarettes et de drogue en territoire libyen relevait du monopole des Qadhadhfa et de leurs alliés. À cette époque, deux itinéraires importants traversaient le nord du Tchad en contournant le massif du Tibesti soit par le sud, soit par le nord-est. Au Sud, un itinéraire permettait de relier le Niger au Tchad en passant au sud de Zouar avant de rejoindre la zone d’Ogi, puis le Borkou Yala (nord du Borkou). La route contournait

ensuite le volcan Emi Koussi par le Sud et remontait vers la zone de Gouro et Wanyanga – voire plus à l’est vers le Mourdi – avant d’atteindre la Libye. Cet itinéraire était notamment utilisé par des trafiquants dōza. Durant cette même période, les autorités tchadiennes ont déployé des forces entre Gouro et Wanyanga pour tenter de mettre fin à ce trafic. Mais l’itinéraire était encore utilisé en 2013 puisque les forces tchadiennes y ont arrêté deux convois de trafiquants. Au nord-ouest, un second itinéraire emprunté plutôt par des Teda entrait brièvement dans le nord du territoire tchadien – dans les zones de Wour et Kouri Bougoudi – pour rejoindre ensuite le Fezzan.

Depuis la chute de Kadhafi en 2011, le Sud libyen est devenu beaucoup plus perméable au trafic. Les convois semblent désormais éviter le nord du Tchad et rejoindre directement la Libye depuis le Niger, et ce malgré la présence des troupes françaises stationnées dans le nord-est du pays. Depuis 2015, le déploiement de l’armée tchadienne à Kouri Bougoudi complique encore davantage le passage par le nord du Tchad et aurait entraîné, selon les autorités locales, une diminution locale du trafic³³⁷. Le Sud libyen est aussi devenu un terrain propice aux bandits qui prennent pour cibles les trafiquants de drogue. Des convois de drogue y ont été attaqués par des « coupeurs de route », mais aussi par des groupes rebelles tchadiens et soudanais. Les hommes en armes qui prennent possession de ces convois de drogue les relâchent ensuite en échange d’une rançon (certaines auraient atteint plusieurs millions de dollars) ou tentent de revendre la drogue eux-mêmes à un autre réseau. Depuis 2006, les unités de l’armée tchadienne en poste dans la zone stratégique de Wour ont apparemment procédé régulièrement à des reventes des saisies. L’ancien commandant du MDJT Allatchi « Koukoula » – qui a été intégré à l’ANT et a commandé des unités dans son fief de Wour – aurait été impliqué dans des opérations de ce type et renvoyé de l’armée pour cette raison³³⁸.

Certains observateurs internationaux ont accusé les autorités tchadiennes de fermer les yeux sur l’implication de Teda et de Dazagada dans le trafic, et ce dans le souci de maintenir de bonnes relations avec eux³³⁹.

De nouveaux flux d’armes

Immédiatement après l’effondrement de la *Jamahiriya* libyenne – dès la deuxième moitié de l’année 2011 –, des volumes conséquents de matériel militaire ont

quitté la Libye. Une partie de cet équipement a contribué à l’approvisionnement des rebelles du Darfour (HSBA, 2016, p. 4) ainsi que de l’insurrection du nord du Mali et des groupes sahéliens d’inspiration salafiste affiliés à Al-Qaïda ou à l’EI, dont Boko Haram³⁴⁰. Malgré la surveillance exercée par le gouvernement tchadien, des armes ont apparemment transité par le Tchad, notamment dans les zones frontalières avec le Soudan et le Niger, respectivement traversés par des convois destinés aux rebelles du Darfour et par des transferts d’armes à destination de la région du Lac Tchad (CSNU, 2013a et 2015a ; HSBA, 2016, p. 4)³⁴¹. Le nord-est du Niger abrite un troisième itinéraire important – qui passe non loin du Tibesti – par lequel circulent le matériel à destination du nord du Mali³⁴².

Le contenu des arsenaux de Kadhafi a fait l’objet d’une commercialisation conséquente entre 2012 et 2014. Ces flux se sont toutefois progressivement atténués et aucune opération de saisie d’envergure n’a été enregistrée depuis le milieu de l’année 2015. Les stocks de matériel disponibles se sont en effet épuisés. Mais le trafic a également souffert de la mise en place par les armées malienne, nigérienne, tchadienne et française d’un dispositif de surveillance conjoint dans le cadre de l’opération Barkhane ainsi que des nouveaux conflits intercommunautaires qui ont éclaté dans le Sud libyen et renforcé la demande en armes sur place³⁴³.

Dans les mois qui ont suivi la chute de Kadhafi, les flux d’armes transfrontaliers sont inévitablement passés par les réseaux commerciaux teda³⁴⁴. S’il demeure difficile de quantifier les volumes d’armes qui ont transité par le Tibesti ou les réseaux teda, le rachat de 35 missiles sol-air de type SA-7b par les autorités tchadiennes à des commerçants teda, en 2012, a confirmé l’existence du phénomène³⁴⁵.

Le Tchad n’a pas été le seul pays de la région à souffrir des retombées immédiates de la dispersion de l’arsenal libyen. Le Soudan, notamment, a procédé à des rachats analogues, et son territoire abrite des itinéraires de trafic venant du Sud libyen, dont celui dit de Dongola qui relie le Fezzan à la ville soudanaise à qui il doit son nom³⁴⁶. Cet itinéraire est utilisé aussi bien par des trafiquants d’armes originaires de Libye que par le gouvernement soudanais pour livrer du matériel à des milices libyennes – dont, en 2011, à certaines *katiba* teda de Koufra³⁴⁷.

Au Tibesti, le trafic d'armes libyennes semble n'avoir enrichi qu'un petit nombre de commerçants transfrontaliers. Mais il aurait permis à de nombreuses personnes de se procurer des armes personnelles (armes de poing et fusils) et des munitions. Si les transferts d'armes à grande échelle depuis la Libye semblent se tasser, les flux d'armes individuelles persistent – la plupart du temps par très petits lots – et alimentent le marché local du nord du Tchad. La demande est restée relativement importante et a même augmenté en réaction à la ruée vers l'or qui s'est déclenchée au Tibesti³⁴⁸.

La disponibilité des armes libyennes a amplifié la militarisation de la société tchadienne. La possession illicite d'armes à feu est un phénomène important au Tibesti, notamment pour les anciens du MDJT qui ont discrètement conservé leurs armes ainsi que pour les commerçants transfrontaliers, les orpailleurs et les *wangada* qui utilisent leurs armes pour assurer leur sécurité. Selon un officier de l'ANT, 600 armes individuelles (essentiellement des pistolets et des fusils d'assaut de type Kalachnikov ou FN-FAL) et leurs munitions ont été saisies dans la région en 2015³⁴⁹. Les données fournies par les autorités tchadiennes à propos des saisies d'armes effectuées depuis 2011 sont probablement incomplètes, mais aucun élément ne témoigne de la volonté des habitants du Tibesti de profiter de ces nouvelles sources d'approvisionnement pour acquérir du matériel militaire plus sophistiqué dans le but de l'utiliser localement³⁵⁰.

Les interventions tchadiennes et soudanaises en Libye

Les vellétés interventionnistes tchadiennes

Depuis 2011, le rapprochement tchado-soudanais a survécu aux prises de positions contradictoires des gouvernements des deux pays à propos de la Libye. Malgré son entente avec le Soudan, le gouvernement tchadien – à l'instar de l'Égypte et des Émirats Arabes Unis – semble considérer que la meilleure solution pour la Libye serait que le général Haftar bénéficie de suffisamment de soutien international pour s'imposer comme le nouvel homme fort du pays. Il pourrait ainsi remettre de l'ordre sur le territoire, en usant au besoin de la violence comme l'a fait le général al-Sissi en Égypte. Les responsables tchadiens en charge du dossier libyen s'étonnent du scepticisme des Occidentaux vis-à-vis

d'Haftar et sont prompts à négliger les rapports faisant état du manque de popularité du général auprès de la population libyenne.

Malgré les contentieux qui les ont opposés, Haftar et Déby semblent aujourd'hui devenus des alliés de circonstance. Cette alliance a sans doute été facilitée par le fait que les anciens kadhafistes se sont visiblement rapprochés d'Haftar. Cependant, depuis 2011, le Tchad éprouve des difficultés à trouver de véritables alliés dans la nébuleuse révolutionnaire libyenne. Les acteurs de tous bords reprochent encore à Déby sa loyauté envers Kadhafi et l'accusent d'avoir soutenu militairement l'ancien régime³⁵¹.

Comme cela a été mentionné auparavant, un certain nombre de chefs de guerre tchadiens ont accusé Haftar d'avoir pris le parti des Arabes dans les conflits intercommunautaires du Sud libyen et ont progressivement pris leurs distances. En conséquence, les liens entre le Tchad et le général Haftar pourraient inciter les Teda à adopter une attitude plus hostile envers le régime de Déby. Mais le gouvernement tchadien est également soucieux de conserver de bonnes relations avec les Teda tchadiens et libyens. Ces derniers préservent en effet le Tchad des tentatives d'infiltration islamistes et de la renaissance d'une rébellion tchadienne à la frontière tchado-libyenne³⁵². La stratégie du gouvernement tchadien devraient fonctionner dans la mesure où nombre de Teda n'entendent pas se laisser entraîner dans une rébellion contre le Tchad et souhaitent plutôt privilégier la lutte pour le contrôle du Sud libyen qui les opposent aux Arabes Zuwaya et Awlad Suleiman ainsi qu'aux Touaregs.

Certains Teda libyens regrettent que N'Djamena ne les soutienne pas « militairement ». Il semble toutefois, d'après certaines sources tchadiennes – notamment gouvernementales –, que le gouvernement leur apporte un soutien financier³⁵³. Selon un rapport parlementaire français, Idriss Déby « réussit, pour l'heure et par divers moyens, à s'assurer [l']allégeance [des Teda] et à les faire contribuer au 'verrouillage' de la frontière libyenne » (Fromion et Rouillard, 2014, p. 114)³⁵⁴.

Parmi les 300 000 migrants tchadiens – notamment dazagada – en Libye, dont certains s'étaient battus aux côtés de Kadhafi en 2011, certains ont peut-être rejoint des milices tchadiennes du Sud libyen. Rien n'indique cependant qu'ils l'aient fait à la demande du gouvernement tchadien. De fait, il semble que des ressortissants tchadiens aient été recrutés comme mercenaires par toutes les parties au conflit libyen³⁵⁵.

Depuis 2011, le Tchad a peu à peu déplacé son attention et redéployé ses troupes de sa frontière orientale à sa frontière septentrionale pour s'adapter à la nouvelle situation libyenne. En 2013, l'armée tchadienne a envoyé des renforts à Bardaï, Wour (le dernier poste sur la route du Fezzan) et Tanoua, la base militaire construite par Kadhafi à la frontière tchado-libyenne. En réaction aux affrontements qui ont opposé Teda et orpailleurs en août 2015, l'unité de plus de 300 hommes en poste à Tanoua est devenue un bataillon complet (800 hommes). Un autre bataillon a été déployé dans la zone de Kouri Bougoudi. Selon le sous-préfet d'Aozou, l'ancienne bande d'Aozou abritait plus de soldats que de civils à la fin de l'année 2015. En novembre de cette même année, des troupes tchadiennes auraient aussi été transférées vers la frontière libyenne dès leur retour du Cameroun où elles avaient été affectées dans le cadre de la lutte contre Boko Haram. Selon des responsables français, les effectifs tchadiens stationnés dans la zone frontalière comptaient 2 500 hommes au début de l'année 2016³⁵⁶.

Dès 2013, des rumeurs ont circulé quant à des incursions de l'armée tchadienne en territoire libyen – pour la plupart infirmées par les autorités tchadiennes, des sources teda tchadiennes et libyennes et même par des sources proches de la rébellion tchadienne³⁵⁷. Un responsable tchadien a évoqué, en privé, la possibilité qu'une opération contre une piste aérienne suspecte située dans le Sud libyen ait effectivement eu lieu³⁵⁸. À la fin de l'année 2015 et en 2016, d'autres rumeurs ont couru sur le déploiement en direction de la frontière libyenne de troupes tchadiennes censées combattre les rebelles tchadiens. Mais rien n'indique que ces troupes aient effectivement traversé la frontière. En 2016, on a aussi évoqué la présence de militaires tchadiens aux côtés des Teda de Koufra, Sebha et Oubari, ainsi qu'à ceux d'Haftar dans les zones pétrolières³⁵⁹. Encore une fois, ces rumeurs n'ont pas été confirmées. Mais il est possible que des déserteurs teda de l'armée tchadienne se soient battus sur ces fronts. Enfin, à la fin de l'année 2016, l'armée tchadienne aurait pénétré en territoire libyen, dans la zone de Kouri Bougoudi où d'anciens rebelles tchadiens de l'UFDD cherchaient de l'or. Les soldats de l'ANT auraient fouillé et désarmé de nombreux orpailleurs, mais aussi quelques teda libyens sous les ordres de Rajeb Wardougou³⁶⁰.

En Libye, la peur d'une intervention militaire tchadienne est née du discours prononcé par Idriss Déby en décembre 2014, à l'occasion du Forum de

Dakar sur la sécurité en Afrique – organisé par le ministère français de la Défense. Le président tchadien y a de nouveau critiqué l'implication de la France dans les affaires libyennes et évoqué la nécessité d'une nouvelle intervention militaire qui viserait notamment les hypothétiques groupes djihadistes en activité dans le Sud libyen³⁶¹. Selon Déby, la France se devait de réparer les dommages causés par son intervention en Libye et le Tchad était prêt à épauler ses alliés occidentaux et régionaux, comme il l'avait fait dans le cas malien. À ce moment précis, la France – en la personne de Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense – et le Niger se sont montrés favorables à cette proposition, alors que l'Algérie a affiché un certain scepticisme³⁶².

L'idée d'une opération franco-tchadienne dans le Sud libyen semble avoir été abandonnée au profit d'une intervention contre Boko Haram qui a eu lieu en janvier 2015. À la fin de l'année 2015, des responsables tchadiens ont dénoncé les effets collatéraux considérables d'une éventuelle intervention tchadienne. Celle-ci risquerait en effet de « réveiller les démons racistes » libyens, lesquels avaient déjà resurgi au moment du recrutement de combattants d'Afrique subsaharienne par Kadhafi en 2011. Début 2016, des responsables français estimaient que l'idée n'était « plus à l'ordre du jour »³⁶³. Le spectre de cette éventuelle intervention est cependant réapparu régulièrement dans les discours des responsables tchadiens³⁶⁴. Et le discours de Déby à Dakar a durablement ancré dans les esprits libyens le risque que représentent les velléités interventionnistes de N'Djamena, lesquelles pèsent sur les rapports tchado-libyens (*Paris Match*, 2016)³⁶⁵.

L'interventionnisme soudanais

Contrairement au Tchad, le Soudan a soutenu le soulèvement contre Kadhafi en 2011, notamment en approvisionnant les révolutionnaires en armes, en coordination avec le Qatar (*Sudan Tribune*, 2011 ; *Reuters*, 2011).

Selon certains responsables soudanais, le pays a tout d'abord soutenu Abdelhakim Belhaj, le fondateur de l'ancien Groupe islamique combattant libyen – affilié à Al-Qaïda – qui avait été l'hôte de Khartoum pendant toute une période (De Waal, 2013a, p. 72). Emprisonné par Kadhafi de 2004 à 2009, Belhaj a abandonné la lutte armée pour la reprendre en 2011 et fonder le Conseil militaire de Tripoli (*Tripoli Military Council*) avec la bénédiction du CNT et en

devenir le président. En 2011, le Qatar et le Soudan lui auraient conjointement livré 300 véhicules armés – achetés par le Qatar aux Émirats Arabes Unis, puis armés au Soudan par les services de renseignement et de sécurité (NISS). Le gouvernement soudanais a ensuite diversifié ses alliances et soutenu des révolutionnaires de tous bords³⁶⁶.

Dès mars ou avril 2011, des convois terrestres ont quitté Benghazi et Koufra pour approvisionner en munitions les révolutionnaires libyens basés dans le nord du Soudan, en évitant le Darfour. Dès le mois de mai, des Teda qui connaissaient les itinéraires situés au sud de Koufra ont pris part à ces convois. Selon des sources teda impliquées dans ces livraisons, le gouvernement soudanais n'a pas livré d'armes libyennes aux révolutionnaires dans les premiers temps du conflit. Ce sont les révolutionnaires libyens, notamment des Teda de Koufra, qui ont envoyé des véhicules vers les bases militaires soudanaises qui les ont approvisionnés. Les livraisons se sont poursuivies de façon moins discrète et notamment par voie aérienne (vers Koufra, Benghazi, Tripoli, Misrata, Zintan) (CSNU, 2016a, p.27 et 34 ; *Sudan Tribune*, 2015a). Ces transferts étaient coordonnés par le NISS, qui disposait d'agents en poste à Koufra dès 2011 (Cole, 2015, p. 76 ; De Waal, 2013a, p. 72). Un bataillon d'infanterie et des chars soudanais auraient aussi participé à la prise de Koufra par les révolutionnaires (De Waal, 2013b, p. 377 ; Elhag, 2012)³⁶⁷.

Par la suite, le gouvernement soudanais et ses alliés qataris n'ont dissimulé ni leur fidélité aux Frères musulmans libyens, ni leur préférence pour *Fajr Libya*. Les Teda ont accusé Khartoum d'avoir continué à armer non seulement des forces affiliées à *Fajr Libya*, mais aussi des Arabes du Sud libyen en conflit avec les Teda, en particulier les Zuwaya de Koufra. Ce soutien témoigne moins d'affinités idéologiques que de la volonté du gouvernement soudanais d'adopter une approche pragmatique de la sécurité de la zone frontalière.

Certains Teda ont affirmé que les convois soudanais de munitions à destination des Zuwaya se sont poursuivis³⁶⁸. Ils ont également accusé Khartoum d'approvisionner Koufra en pièces de rechange pour les chars et d'avoir envoyé des militaires et des miliciens arabes du Darfour (*Janjawid*) pour former les Zuwaya au maniement des chars et de l'artillerie lourde en leur possession (CSNU, 2016a, p. 101). Si ce dernier point n'a pas été prouvé, Khartoum a reconnu avoir envoyé des troupes à Koufra dans le cadre d'une force frontalière

conjointe ; le contingent libyen était au moins en partie composé de milices zuwaya (*Le Monde Afrique*, 2015 ; *Sudan Tribune*, 2014). Le Soudan a également tenté d'empêcher les rebelles darfouriens de s'approvisionner en armes en Libye. À cette fin, le NISS a livré des armes à des groupes bien spécifiques tout en rachetant d'autres – notamment aux Teda –, moins utiles aux révolutionnaires libyens. Le Tchad s'est lui aussi engagé dans ce type d'activités³⁶⁹.

Au milieu de l'année 2016, Shaban Hadiya « Abu Obeyda al-Zawi », un acteur politico-militaire libyen proche d'Abdelhakim Belhaj, s'est rendu à Khartoum où il s'est présenté comme un représentant de ce dernier. Il y a rencontré Musa Hilal, l'un des principaux leaders des *Janjawid*, auquel il aurait offert 7 millions de dollars US en échange de l'envoi de 5 000 combattants en Libye³⁷⁰. On ne sait ni si Hilal a honoré ce marché, ni si Khartoum l'a cautionné. Mais « Abu Obeyda » aurait aussi cherché à acquérir des missiles antiaériens au Soudan³⁷¹.

Le gouvernement soudanais et ses alliés libyens sont très préoccupés par le contrôle de la frontière soudano-libyenne. En 2013, le Soudan se serait inspiré de la force frontalière tchado-soudanaise pour créer des unités conjointes de surveillance de la frontière composées de membres du NISS et de milices libyennes (HSBA, 2016, p. 4). En 2014 et 2015, Khartoum a utilisé cette force conjointe pour justifier des livraisons d'armes et des transferts de troupes soudanaises à Koufra, agissant comme si la composante libyenne de cette force émanait d'un gouvernement reconnu (*Le Monde Afrique*, 2015, *Sudan Tribune*, 2014). Mais, au milieu de l'année 2015, les milices teda ont empêché les Zuwaya d'accéder à l'itinéraire reliant Koufra au Soudan. Les Zuwaya ont rouvert cette route en 2016, et leurs milices continuent apparemment à patrouiller conjointement avec les forces soudanaises dans la zone frontalière³⁷².

En 2016, Khartoum a annoncé le déploiement d'un millier de paramilitaires à la frontière libyenne, dans le but de prévenir les incursions de l'État islamique au Soudan ainsi que les mouvements des groupes rebelles du Darfour. Ces effectifs sont venus s'ajouter aux forces de l'armée soudanaise et du NISS basées à Karam-at-Tom, près du Jebel Aweynat, à la tri-frontière soudano-égypto-libyenne. Au milieu de l'année 2016, 400 véhicules des Rapid Support Forces (RSF), la dernière née des forces paramilitaires soudanaises, ont été chargés de la surveillance de la frontière. Cette force était essentiellement composée de

miliciens arabes du Darfour placés sous les ordres de Mohammed Hamdan Dagolo « Hemmeti », un chef de guerre arabe du Sud Darfour, dont la famille était originaire du Tchad.

Redéployées à Daba, le long du Nil et au sud de Dongola, ces forces ont mené des opérations plus à l'ouest dans le cadre desquelles elles auraient arrêté 500 « migrants » et des « trafiquants » durant la seconde moitié de l'année 2016 (*Sudan Tribune*, 2016b). Cette annonce, abondamment relayée dans les médias soudanais, a coïncidé avec l'octroi d'une subvention de 40 millions d'euros aux autorités soudanaises par l'Union européenne, dans le cadre du « processus de Khartoum » – qui vise à limiter les flux migratoires entre la Corne de l'Afrique et l'Europe³⁷³. En réalité, même si Khartoum a laissé « Hemmeti » prétendre qu'il était au service de l'UE, le déploiement des RSF à la frontière libyenne vise sans doute à combattre les rebelles darfouriens opérant dans la zone (Tubiana, 2017, p. 11)³⁷⁴.

Les rebelles soudanais en Libye

Si le Tchad a abrité les bases arrière de la rébellion darfourienne jusqu'en 2010, le régime de Kadhafi a été l'un des soutiens majeurs de la rébellion. Cet arrangement a subsisté pour des raisons pratiques (une zone frontalière moins désertique) et parce que la Libye se voulait plus discrète dans son action en faveur des rebelles. Il a notamment permis à Kadhafi de faire figure de médiateur dans un conflit qu'il alimentait par ailleurs. En outre, les rebelles du Darfour étaient conscients des risques que faisait peser sur eux le soutien de ce dirigeant libyen imprévisible qui tentait régulièrement de leur imposer ses vues. En 2010 et 2011, Khalil Ibrahim, le président du JEM, a été contraint de vivre à Tripoli en quasi-détention. Placé en résidence surveillée, il n'a pas été autorisé à quitter la Libye pour prendre part aux négociations de Doha, que Kadhafi a cherché tantôt à concurrencer, tantôt à saboter. Toutes les tentatives d'exfiltration de Khalil menées à bien par les médiateurs des Nations unies et de l'Union africaine ont échoué, malgré les liens qu'entretenait le médiateur en chef conjoint Djibril Bassolé (du Burkina Faso) avec la Libye. On peut penser que l'absence de ce chef rebelle est l'une des raisons qui expliquent l'enlisement des négociations entre le gouvernement et le JEM³⁷⁵.

Par ailleurs, la présence de Khalil en Libye est elle-même une conséquence de la nouvelle stratégie régionale mise en œuvre par Khartoum à partir de 2010. Dans le cadre du rapprochement tchado-soudanais, Idriss Déby a été contraint d'expulser le JEM. Privés de leurs bases arrière au Tchad, les rebelles soudanais ont tenté d'en créer de nouvelles dans les autres zones frontalières proches du Darfour, au Soudan du Sud et en Libye. En 2011, quand la révolution a éclaté en Libye, les rebelles du Darfour présents sur le territoire ont recruté, pour le compte de Kadhafi, des combattants parmi les migrants notamment soudanais et tchadiens. Ils se sont parfois même battus contre les révolutionnaires libyens : c'était le prix à payer pour obtenir de l'argent et des armes du gouvernement libyen.

Par la suite, le JEM et la SLA-MM auraient réussi à obtenir des armes provenant des stocks libyens. En août 2011, le JEM a envoyé un convoi jusque dans les environs de la capitale libyenne dans le but d'exfiltrer Khalil de Tripoli. Celui-ci serait ensuite revenu au Soudan avec une importante quantité d'armes à son bord³⁷⁶. En avril et mai 2011, les troupes du JEM se seraient battues à deux reprises aux côtés des forces kadhafistes à Koufra. En juin de cette même année, le JEM a attaqué un convoi d'armes soudanaises à destination du CNT, puis affronté les forces de Barka Wardougou. En avril et mai 2011, un convoi de la SLA-MM placé sous les ordres de Mohammedin « Orgajor » s'est brièvement rendu en territoire libyen pour combattre des forces anti-Kadhafi près de la frontière. Ces hommes sont eux aussi parvenus à rapporter des armes au Soudan³⁷⁷.

Dans la zone de Koufra, où les révolutionnaires teda et zuwaya ont été armés par le Soudan en 2011, les rebelles darfouriens étaient plutôt favorables à Kadhafi. Mais à partir du moment où Teda et Zuwaya sont entrés en conflit – les Zuwaya ayant conservé le soutien du Soudan –, les Darfouriens se sont rapprochés du leader teda Hassan Keley. Celui-ci avait apparemment joué, par le passé, le rôle d'intermédiaire entre certains rebelles du Darfour et le régime de Kadhafi. Un certain nombre de Teda tchadiens, des anciens du MDJT, auraient eux aussi facilité les contacts entre Teda libyens et rebelles darfouriens. Au Fezzan, les Teda auraient recruté des combattants darfouriens dès 2011 pour lutter contre les forces de Kadhafi puis, à partir de 2012, pour combattre les Awlad Suleiman et les Touaregs (Al-Jazeera, 2011 ; Murray, 2017 ; CSNU, 2016a, p. 16). Certaines forces du Nord libyen, en particuliers celles

d'Haftar, ont recruté des rebelles darfouriens. Les brigades de Misrata, pourtant proches de Khartoum, ont elles aussi tenté de gagner leur soutien (CSNU, 2016a, p. 16)³⁷⁸.

La SLA-MM

Depuis 2014, le groupe rebelle darfourien le plus actif en Libye semble être la SLA-MM (CSNU, 2017, p. 12). En mars 2015, un groupe de combattants commandé par Khater Shatta et équipé d'une cinquantaine de véhicules s'est implanté dans la zone frontalière tchado-soudano-libyenne et s'est allié à la fois avec le général Haftar et Hassan Keley – malgré les rapports difficiles qu'entretenaient les deux hommes. En septembre 2015, des troupes teda d'Hassan Keley et des combattants de la SLA-MM, forts de plusieurs dizaines de véhicules, se sont rassemblés au nord-ouest de Koufra, vraisemblablement dans l'intention de briser le siège de la ville tenu par les Zuwaya. Mais ils ont été bombardés par les forces aériennes d'Haftar. Abdelkarim Adam Arja, le commandant des forces darfouriennes, aurait trouvé la mort à cette occasion (CSNU, 2016a, p. 84-85 ; CSNU 2017, p. 12).

Cet épisode a révélé l'attitude ambiguë d'Haftar vis-à-vis du conflit en cours à Koufra, mais il n'a pas pour autant mis fin aux relations du général libyen avec la SLA-MM. Interrogé à ce sujet, Minni Minawi a minimisé l'incident en expliquant qu'Arja avait officiellement quitté la SLA-MM à la fin de l'année 2014 et n'était donc plus sous ses ordres. Il a toutefois reconnu avoir perdu une voiture et onze hommes lors d'un autre incident au début de l'année 2016³⁷⁹. Un autre dirigeant de la SLA-MM a cependant reconnu qu'Arja était l'un des chefs du mouvement en Libye³⁸⁰.

En décembre 2015, sous le commandant de leur nouveau chef Jaber Ishaq « Sye », des combattants de la SLA-MM se sont battus aux côtés du général Haftar à Benghazi, contre des forces soutenues par Misrata. Par la suite, les Misrati ont tenté d'appâter les combattants de la SLA-MM avec des promesses attrayantes, mais les désertions ont été très peu nombreuses. En 2016, des membres du groupe darfourien auraient combattu aux côtés de forces libyennes loyales à Haftar ou de milices teda autonomes, notamment à Zella, dans le Fezzan et à Rebyana (CSNU, 2017, p. 12). L'objectif de la SLA-MM est resté le même qu'en 2011 : obtenir des armes. Et il semble que ces dernières opérations lui aient permis de parvenir encore une fois à ses fins³⁸¹.

Le JEM

Depuis 2013, le JEM a concentré l'essentiel de ses forces au Soudan du Sud et s'est donc fait moins présent en Libye. En avril 2015, le mouvement a tenté un retour en force au Darfour, mais son convoi est tombé dans une embuscade au Darfour Sud. Quelques véhicules ont réussi à s'enfuir et à gagner des bastions rebelles du Darfour Nord. À partir du début de l'année 2016, des membres du JEM – dont certains avaient été recrutés dans les camps de réfugiés darfouriens au Tchad – ont peu à peu gagné le sud-est libyen. Ils y ont bénéficié du soutien des Beri arrivés avant eux, issus de la SLA-MM mais aussi de la rébellion tchadienne. Le JEM a également établi des contacts avec certaines forces libyennes et est courtisé à la fois par les brigades de Misrata et par Haftar. Toutefois, comme la SLA-MM, le JEM semble plutôt favorable au général Haftar³⁸².

Le LJM/URF

Coalition hétéroclite de dissidents du JEM et de la SLA créée par la communauté internationale, le LJM ne comptait en fait qu'une seule véritable faction armée : l'United Resistance Front (URF) de Bahar Idris Abu Garda. Cette faction est née de l'union du JEM-Collective Leadership d'Abu Garda et du National Movement for Reform and Development de Jibril Abdelkarim Bari « Tek » – deux entités composées de combattants beri dissidents du JEM. En 2011, après la signature du DDPD qui prévoyait que le LJM rejoigne le gouvernement soudanais, les combattants du groupe ont été stationnés dans une base de la région de Kebkabiya, au Darfour Nord, en attendant leur intégration dans les forces gouvernementales, conformément à l'accord (ICG, 2015b, p. 3).

Cette intégration tardant à prendre forme, notamment du fait du parasitage du processus par le recrutement de milliers de civils par différents chefs politiques du LJM sans troupes, les véritables combattants ont peu à peu échappé à toute autorité et se sont montrés de moins en moins désireux de se fondre dans les forces gouvernementales (ICG, 2014, p. 11). En 2015, quelques centaines d'anciens rebelles ont finalement été intégrés dans l'armée soudanaise, on ne comptait parmi eux qu'un seul (véritable) combattant de l'URF³⁸³.

Les autres se sont progressivement dispersés, en quête de sources de revenus pour eux-mêmes et leurs familles dont la plupart résidaient dans des camps de réfugiés au Tchad. Certains ont tenté d'exploiter les filons aurifères du Jebel

Amir, du Tibesti, du Niger, de l'Algérie et du Sud libyen. D'autres, « fatigués de creuser comme des renards » pour reprendre les termes employés par l'un d'eux, ont trouvé d'autres sources de revenus en Libye. D'autres encore ont été recrutés comme mercenaires dans les troupes du général Haftar. En mars 2015, un premier groupe de combattants du LJM (URF) a gagné le sud-est libyen pour s'allier avec des combattants teda. Au milieu de l'année 2015, ils ont été rejoints par l'un de leurs chefs militaires, Jibril « Tek », et une trentaine d'autres combattants. Tek n'est resté que peu de temps dans le Sud libyen, vraisemblablement pour proposer les services de ses troupes à des groupes en quête de mercenaires. Certains de ses hommes sont toutefois restés sur place. En outre, des membres du LJM auraient combattu à Oubari aux côtés des forces teda. Le fait que Tek et d'autres combattants du groupe ait à l'occasion été soldats dans l'armée tchadienne peut expliquer qu'on ait accusé l'armée tchadienne d'être présente à Oubari³⁸⁴.

En août ou septembre 2015, Abdallah Banda, le commandant en charge des opérations du LJM, s'est rendu dans la zone de Joufra avec 7 véhicules et des rebelles beri tchadiens pour se joindre aux combattants déjà sur place. Les troupes du LJM comptaient alors 60 à 70 hommes en Libye. Des milices anti-Haftar les ont recrutées pour contrôler des *check points* au nord de Koufra en collaboration avec des combattants teda d'Hassan Keley et de rebelles tchadiens. Toutefois, le groupe semble être resté très autonome. À la fin de l'année 2015, les combattants du LJM et leurs alliés, avec 9 véhicules, sont parvenus à capturer un convoi de 6 véhicules de trafiquants de drogue teda dans la zone de Koufra, sur la route vers la frontière égyptienne. Ils ont ensuite contacté par téléphone des commanditaires ou intermédiaires du réseau en Europe et obtenu une rançon de plusieurs millions de dollars en échange de la libération du convoi³⁸⁵.

En février 2016, le LJM et ses associés rebelles tchadiens ont à leur tour été victimes de deux attaques de milices zuwaya qui se sont produites entre Koufra et Joufra. Un chef et plusieurs combattants darfouriens ont été tués. Par la suite, des représentants de Tripoli et du LJM ont entamé des négociations visant à l'échange des prisonniers des deux camps capturés à ces deux occasions. Ces assauts avaient certainement pour objectif de dissuader Soudanais et Tchadiens de perturber le trafic de drogue, ou du moins de continuer d'ériger des *check*

points en territoire libyen. Certains combattants beri ont également reproché au LJM d'avoir ainsi nui à leur présence dans la zone³⁸⁶.

Mi-2016, échaudés par ces attaques, certains combattants du LJM se sont joints à une faction rebelle tchadienne et se sont fait passer pour des membres de cette faction dans le but de toucher la prime de ralliement au gouvernement tchadien : 20 millions de francs CFA par véhicule (34 000 dollars US) et 5 millions de francs CFA par combattant (8 500 dollars US)³⁸⁷. À l'instar des mouvements rebelles de plus en plus transfrontaliers, le marché des ralliements s'est régionalisé, offrant notamment aux combattants darfouriens un certain nombre de possibilités au Tchad et en RCA³⁸⁸.

Les autres factions darfouriennes

D'autres factions également présentes passent plus inaperçues, d'autant que les acteurs libyens les identifient souvent à tort comme relevant du JEM ou de la SLA-MM³⁸⁹. Parmi celle-ci, on peut notamment évoquer :

- des éléments autonomes de la SLA-AW sous les ordres de Youssif Ahmad Youssif « Karjakola » ;
- une faction dissidente de la SLA-AW baptisée SLA-Transitional Council et commandée par Mohammed Abdelsalam « Tarrada » et Nimir Mohammed ; ces troupes opèrent avec le groupe SLA-MM de Jaber Ishaq ;
- des combattants de la SLA-Unity d'Abdallah Yahya ;
- des membres de la SLA-Justice, dirigée par Taher Hajer depuis la mort au combat d'Ali Abdallah « Kerubino » en 2014 ;
- des dissidents de la SLA-MM sous les ordres de Salah Jok « Bob » ; et
- des dissidents du JEM-Bashar /Dabajo, également ralliés au gouvernement. À la fin de l'année 2016, ces dissidents, sous les ordres d'Abdallah Janna, ont quitté le Darfour Nord pour rejoindre la Libye. Recrutés par Haftar comme mercenaires, ils l'ont ensuite délaissé pour rejoindre la Brigade de défense de Benghazi (*Thuraya difa' Benghazi*) d'Ismail Sallabi, soutenue par le GNA et financée par le Qatar.

Outre leurs activités mercenaires – essentiellement pour le compte d'Haftar –, ces combattants se sont aussi livrés à des opérations pour leur propre compte (dont le prélèvement de taxes sur les véhicules commerciaux et les migrants)³⁹⁰.

Les rebelles tchadiens en Libye

Le gouvernement tchadien est depuis longtemps préoccupé par la progression des islamistes vers le Sud libyen mais aussi, moins ouvertement, par la possible reconstitution d'une rébellion tchadienne à sa frontière septentrionale. Depuis des décennies, la Libye abrite des milliers de ressortissants tchadiens, dont d'anciens rebelles notamment dazagada (Oxfam-ACF, 2011, p. 5). Si beaucoup sont repartis vers le Tchad lors de la crise de 2011, certains sont par la suite revenus dans le nord de la Libye faute de perspectives dans leur pays d'origine. D'autres encore sont partis, en ordre dispersé, chercher de l'or dans la zone frontalière tchado-libyenne³⁹¹.

En 2011, un certain nombre de rebelles tchadiens, menacés par le rapprochement tchado-soudanais, espéraient que le fait que Déby soutienne Kadhafi leur vaudrait le soutien du CNT libyen. En exil au Qatar depuis son expulsion du Soudan en 2010, Mahamat Nouri, le chef de l'Union des forces pour la démocratie et le développement (UFDD) – l'une des principales factions tchadiennes –, a affiché son soutien à la révolution libyenne dès février 2011. En mars, il a promis d'envoyer ses troupes, sans en avoir réellement les moyens³⁹².

Mais certains anciens combattants de l'UFDD restés au Soudan se sont rendus en Libye dans l'espoir d'y trouver du « travail » comme mercenaires. Les premiers contacts ont semblé peu prometteurs. Pour les révolutionnaires libyens, les Tchadiens et les Noirs étaient avant tout des partisans de Kadhafi qu'il convenait de ne pas recruter. Quelques uns sont toutefois parvenus à se faire embaucher dans un camp ou dans l'autre. Dans le Sud, les révolutionnaires teda ont tenté de désarmer les combattants tchadiens recrutés par Kadhafi, voire de les incorporer dans leurs rangs, mais ils n'ont obtenu qu'un succès limité³⁹³. Par la suite, des combattants dazagada ont combattu, à titre individuel, aux côtés des Teda contre les Touaregs, les Awlad Suleiman et les Zuwaya³⁹⁴.

En 2012 et 2013, les chefs politiques libyens issus de la révolution ont refusé de venir en aide aux rebelles tchadiens, de peur de s'attirer les foudres d'Idriss Déby. Mais, quand la révolution libyenne a commencé à se fragmenter, les différentes factions ont toutes tenté de recruter des mercenaires tchadiens, notamment des Dazagada. En 2015, à Benghazi, certains de ces mercenaires se sont battus dans les rangs d'Haftar contre Ansar al-Sharia. Les brigades de

Zintan en ont recruté d'autres et, en réaction, celles de Misrata ont elles aussi tenté de les attirer dans leurs rangs.

En octobre 2015, Idriss Déby et Khalifa Haftar se sont rencontrés à N'Djamena ; l'un de leurs sujets de conversation aurait été la présence de ces mercenaires dans les rangs d'Haftar³⁹⁵. Déby était en effet préoccupé par le fait que certains puissent être des rebelles tchadiens en quête de soutien en Libye. Après cette entrevue, le général Haftar a pris ses distances vis-à-vis des rebelles tchadiens, et ces derniers se sont rapprochés des Misrati. En décembre 2016, les rebelles tchadiens du FACT (Front pour l'alternance et la concorde au Tchad), soutenus par la « troisième force » de Misrata, ont accusé l'aviation d'Haftar d'avoir par deux fois bombardé leur base du Jebel as-Sawda – située dans la province de Joufra, au centre de la Libye – pour le compte de N'Djamena, tuant un combattant tchadien (FACT, 2016b)³⁹⁶.

De l'UFDD au FACT (Dazagada)

Depuis 2015, plusieurs centaines de rebelles tchadiens – dont des Dazagada – sont basés dans le Jebel as-Sawda, au sud de Hun, la capitale de la province de Joufra, elle-même tenue par des troupes de la « troisième force ». La présence de ces « mercenaires tchadiens » a notamment été signalée par des sources gouvernementales françaises³⁹⁷. Leurs hôtes libyens auraient apparemment pour objectif d'éviter que ces combattants tchadiens ne soient recrutés par leurs adversaires de Tobrouk et de pousser les recrues tchadiennes d'Haftar à changer de camp afin de pouvoir ensuite les utiliser comme mercenaires contre Haftar ou contre l'État islamique. La « troisième force » souhaite sans doute également faire appel à ces combattants pour contraindre Déby à s'éloigner d'Haftar. Il semble toutefois que les Misrati n'aient pas l'intention de soutenir un changement de régime au Tchad³⁹⁸.

Certains de ces rebelles sont des anciens de l'UFDD – une faction dirigée par Mahamat Nouri qui recrutait essentiellement des Dazagada. Mais tous se sont initialement présentés comme des membres de l'UFDD, et ce bien que Nouri n'exerce sur eux qu'un contrôle très partiel depuis son exil en France.

Les autorités de Tripoli ont perçu le discours d'Idriss Déby prononcé à Dakar en décembre 2014 comme une déclaration de guerre à leur endroit et ont immédiatement pris contact avec Nouri (*Paris Match*, 2016). Dès janvier 2015, celui-ci a envoyé en Libye l'ancien secrétaire-général de l'UFDD, Mahamat Mahadi

Ali « Goran », également exilé en France. Mahadi – un Daza Kecherda du Bahr-el-Ghazal – avait été membre du MDJT de 1999 à 2008, après quoi il avait rejoint l'UFDD. Mahadi s'est vu confier la mission de rétablir l'autorité de Nouri sur les combattants de l'UFDD basés en Libye. Mais nombre d'entre eux étaient des Dazagada du Kanem et du Bahr-el-Ghazal (des Kreda et des Kecherda, le sous-groupe ethnique de Mahadi) et non des Anakazza du Borkou, le sous-groupe de Nouri. Fort de cette majorité et de sa présence sur le terrain, Mahadi s'est progressivement imposé comme le chef du groupe³⁹⁹.

La « troisième force » a encouragé Mahadi à attirer dans ses rangs les mercenaires tchadiens qui combattaient pour Haftar, les éléments tchado-libyens (y compris teda) incontrôlés devenus « coupeurs de route » ainsi que, plus généralement, tous les migrants tchadiens. Des orpailleurs dazagada chassés du Tibesti les ont également rejoints. Selon Mahadi, ses hôtes libyens l'ont aussi encouragé à jouer un rôle d'intermédiaire entre eux-mêmes et les Teda dans la zone de Sebha, mais les rebelles tchadiens n'étaient pas les mieux placés pour intervenir dans les conflits ethniques du Sud libyen⁴⁰⁰.

En revanche, Mahadi a accepté que ses hôtes de Misrata utilisent ses troupes comme mercenaires, y compris contre l'État islamique, et ce malgré la désapprobation de Nouri. En mars 2016, les partisans des deux chefs à présent rivaux se sont violemment affrontés. Ceux de Mahadi, plus nombreux, ont pris le dessus et contraint ceux de Nouri à prendre la fuite. Une vingtaine d'hommes, surtout des Anakazza, ont trouvé la mort à l'occasion de ces affrontements. En réaction, Nouri a accusé Mahadi d'être à la solde d'une « milice djihadiste libyenne ». En conséquence, au début du mois d'avril, Mahadi a annoncé la scission de ses troupes et fondé le FACT⁴⁰¹.

En juin 2016, le FACT a à son tour souffert d'une dissension « ethnique ». Plusieurs centaines de ses membres kreda, sous l'autorité de l'ancien porte-parole de l'UFDD Mahamat Hassani Bulmay ont constitué leur propre faction baptisée Conseil de commandement militaire pour le salut de la république⁴⁰². Selon certains rebelles rivaux, les combattants kreda auraient d'abord offert leurs services à Haftar en échange de véhicules avant de le délaisser à la fin de l'année 2016 pour rejoindre la Brigade de défense de Benghazi⁴⁰³.

Fort d'environ un millier de combattants et 200 véhicules, le FACT est devenu la principale force rebelle tchadienne. En 2015, deux promotions de 450 à 500

combattants ont bénéficié d'un entraînement de trois mois dans un camp situé au sud de Hun. Au début de l'année 2016, 250 autres recrues auraient également suivi le même entraînement. Depuis 2016, la « troisième force » utilise le FACT comme un rempart contre un éventuel repli de l'EI vers le Sud, à partir de la zone de Joufra – comme Mahadi l'avait proposé dès le mois de février (RFI, 2016a)⁴⁰⁴.

Les combattants fidèles à Nouri se seraient quant à eux regroupés à Um-el-Araneb, sous le commandement de Kalle Issa, un Dōza. Ils entretiendraient de bons rapports avec certains chefs de guerre teda libyens. Depuis la mi-2015, ils contrôlent également un *check point* situé à l'ouest de Tazerbo. Comme d'autres rebelles tchadiens et soudanais, ils seraient ainsi parvenus à confisquer des chargements de drogue à des narcotrafiquants⁴⁰⁵.

Un autre ancien leader de l'UFDD est présent dans le Sud libyen : Gihinni Korey. Il avait auparavant dirigé la Direction de la Documentation et de la Sécurité (DDS) d'Hissène Habré, une police politique dont les crimes ont valu à l'ancien président d'être condamné à une peine de prison à vie à Dakar (Hicks, 2016). Gihinni semble s'être rendu en Libye notamment pour échapper à la justice. Il serait apparemment en bons termes avec Haftar depuis l'époque Habré, et aurait constitué un petit groupe de combattants anakazza qui, en 2015, se serait battu aux côtés d'Haftar contre Ansar al-Sharia⁴⁰⁶.

Quelques centaines d'autres anciens de l'UFDD, des Beri du sous-groupe Bideyat Borogat et des Dazagada – auparavant sous l'autorité du Borogat Abbakar Tollimi, le prédécesseur de Mahadi au poste de secrétaire-général de l'UFDD – ont été recrutés par le général Haftar à Benghazi. Tollimi a reconnu être resté en contact avec ces combattants mais ne se considère plus comme leur chef. En exil, il a déclaré qu'il souhaitait créer un mouvement non armé d'opposition politique⁴⁰⁷.

L'UFR (Beri)

Des reliquats de l'Union des forces de la résistance (UFR) de Timan Erdimi – composés de combattants beri mais aussi ouaddaïens et arabes – ont quitté le Darfour pour se rendre en Libye⁴⁰⁸. Dès 2013, Daud Ali Boyenno, le chef d'état major de l'UFR, a rejoint la Libye avec trois ou quatre véhicules dans le but d'acquérir des munitions. Parti pour un mois et demi, il n'est finalement revenu

au Darfour qu'en 2015. Dans la zone de Sebha, il s'est allié avec des rebelles dazagada de l'UFDD arrivés auparavant et déjà en bons termes avec la « troisième force » de Misrata. Il est ainsi parvenu à se procurer des munitions qu'il a envoyées au Darfour.

L'UFDD se développant bien plus rapidement que l'UFR, cette dernière s'est déplacée vers la zone de Koufra. Depuis, les deux groupes entretiennent des rapports tendus. Dans un premier temps, l'UFDD puis le FACT ont cherché à prévenir l'implantation de l'UFR en Libye tandis que l'UFR ne souhaitait pas voir les Dazagada revenir au Darfour. Les deux groupes se sont donc tacitement partagé le territoire, chacun opérant avec plus d'aisance dans les zones peuplées par leur propre groupe ethnique. En 2016, l'UFR comptait apparemment 200 combattants en Libye et 300 au Darfour⁴⁰⁹. Le groupe reste néanmoins mieux ancré au Soudan qu'en Libye, où sa présence est nettement moins importante que celle des Dazagada du FACT⁴¹⁰.

Après leur brève association avec l'UFDD, les membres de l'UFR en Libye ont principalement bénéficié de la présence de rebelles beri darfouriens de la SLA-MM et du LJM. Tous auraient reçu des véhicules, des armes et des munitions fournis par le général Haftar en 2014-2015, et certains éléments de l'UFR se seraient battus à Benghazi. L'UFR aurait en outre noué des liens avec des Qadhadhfa pro-Haftar dans la zone de Sebha, ainsi qu'avec des Teda libyens d'Hassan Keley à Koufra, aux côtés desquels il se serait battu contre les Zuwaya⁴¹¹. Combattants teda et beri (tchadiens et soudanais) se sont associés pour ériger des *check points* sur certaines pistes de la zone de Koufra. Ils ont apparemment agi de manière autonome et non sur ordre du général Haftar. Les Misrati ont eux aussi courtisé les chefs politiques de l'UFR en exil⁴¹².

Tout comme leurs alliés darfouriens du LJM, des membres ou anciens membres de l'UFR auraient été associés à plusieurs reprises à des trafics (de véhicules et de drogue) ou à des attaques contre des trafiquants. Ces combattants étaient apparemment commandés par Abdullahi Ali Boyenno, le frère de Daud Ali Boyenno, commandant en chef de l'UFR en Libye. Au début de l'année 2015, des anciens de l'UFR, dont Abdullahi, auraient été impliqués dans l'affrontement au cours duquel le trafiquant Chidi Kallemay a été blessé. La drogue saisie lors de cet incident aurait été revendue pour une valeur de 11 millions de dollars, dont 5 auraient été remis à Daud Ali⁴¹³. Le commandant de l'UFR

aurait ainsi acheté, en Libye puis au Soudan, une quinzaine de véhicules armés qu'il a ramené au Soudan pour les confier à Gerdi Abdallah. Ce dernier s'est alors rendu en Libye pour prendre le commandement des combattants restés sur place. Daud a été arrêté par les autorités soudanaises en mars 2016 (RFI, 2016b).

Les Zuwaya ont aussi accusé l'UFR et ses alliés darfouriens d'avoir rattaché des voyageurs et violé des femmes zuwaya, ce qui explique peut-être les attaques lancées au début de l'année 2016 contre l'UFR et ses alliés rebelles darfouriens par les milices zuwaya, dont la *katiba salafiya Sibil al-Salam* (« les voies de la paix ») – un groupe salafiste soutenu par Haftar. Abdullahi Ali Boyenno a été tué en février 2016 lors de l'une de ces attaques. Selon des sources rebelles tchadiennes, des éléments djihadistes de l'EI ou d'Ansar al-Sharia auraient prêté main forte aux Zuwaya lors d'une seconde attaque menée elle aussi en février⁴⁴.

L'UFDD-Fondamentale et le FSR (Arabes)

Au moment de la rédaction de ce document, les rebelles arabes tchadiens semblaient moins bien représentés en Libye qu'ils ne l'avaient été au Soudan. Certains d'entre eux ont été recrutés comme mercenaires, notamment un groupe d'environ 400 hommes – dont une centaine d'anciens de l'UFDD-Fondamentale, le principal groupe rebelle arabe tchadien après 2009. En 2016, ce groupe de mercenaires était commandé par Issa Mahamat « al-Rahib », l'ancien commandant des opérations de l'UFDD-Fondamentale surnommé « *kaseh wa meseh* » (raid et destruction). D'abord recrutés par Ibrahim Jadhnan qui leur avait promis la nationalité libyenne, ces combattants l'ont abandonné pour rejoindre le général Haftar. Ils n'étaient apparemment pas mus par des objectifs relevant d'une éventuelle rébellion tchadienne, et certains d'entre eux auraient occasionnellement combattu au sein des RSF soudanaises⁴⁵.

En 2011, le capitaine Ismaïl Moussa – le successeur d'Ahmat Hassaballah Soubiane à la tête d'un autre mouvement rebelle arabe baptisé Front pour le salut de la république (FSR) – a été le premier chef rebelle tchadien à se rendre en Libye. Il n'a pas obtenu le soutien de la Libye pour un « printemps tchadien », et s'est ensuite exilé en Tunisie où il aurait obtenu un soutien financier sur la recommandation des révolutionnaires libyens⁴⁶. Il est revenu en Libye en 2016 dans l'intention de reconstituer le FSR au Fezzan. Il pourrait y obtenir le soutien des Arabes tchadiens installés en Libye et des Awlad Suleiman⁴⁷.

Les risques à venir

Le chaos qui règne en Libye a fait de ce pays un terrain riche en possibilités de s'approvisionner en armes et en ressources financières. Toutefois les rebelles tchadiens (tout comme les autorités tchadiennes et les rebelles soudanais) reconnaissent que la Libye est aujourd'hui peu propice à la reconstitution d'une rébellion aussi organisée que celle à laquelle le gouvernement tchadien a été confronté en 2008. Les combattants tendent en effet à devenir des mercenaires ou des trafiquants, voire à se battre entre eux pour récupérer des butins ou en raison de divergences stratégiques, claniques ou personnelles. Leurs chefs politiques éprouvent en outre de grandes difficultés à garder leurs effectifs sous contrôle⁴¹⁸.

En outre, le fait que le gouvernement tchadien soutienne le général Haftar contraint les rebelles tchadiens à chercher du soutien du côté des brigades de Misrata et d'autres membres de l'ancienne coalition *Fajr Libya* dans le cadre d'une alliance qui relève davantage de l'opportunisme que de l'idéologie. Mais les affinités islamistes de certains de ces alliés libyens – facilement caricaturés par le gouvernement tchadien et ses alliés internationaux – pourraient se révéler embarrassantes pour l'opposition armée tchadienne⁴¹⁹. En janvier 2017, le gouvernement français a d'ailleurs décrété un gel des avoirs financiers de Mahamat Nouri et Mahamat Mahadi sur la base des « activités de ces individus dans leurs pays respectifs en vue d'inciter et de faciliter la commission d'actes de terrorisme »⁴²⁰.

Du fait de l'alliance de la « troisième force » de Misrata avec la rébellion tchadienne, les rapports qu'entretenait ladite rébellion avec une partie des Teda se sont complexifiés, en particulier avec ceux qui soutiennent Haftar. Certains Teda pourraient être prêts à jouer, au Tchad et en Libye, un rôle tampon entre le régime tchadien et d'éventuels ennemis venus du nord. Si le régime tchadien est susceptible d'encourager des chefs de guerre teda en Libye en ce sens par des gestes (notamment financiers), c'est la situation même de la Libye qui motivent ces acteurs. La chute de Kadhafi a permis l'émergence de nouvelles ambitions parmi les Teda – parmi lesquelles le contrôle du territoire et de ses ressources, mais aussi l'affirmation d'identités transfrontalières, voire un désir d'autodétermination (AFP, 2012).

En Libye aussi bien qu'au Tchad et au Niger, les Teda aspirent à une plus grande autonomie locale. Les acteurs qui portent ces revendications, parmi lesquels des anciens combattants rebelles des trois pays et de jeunes entrepreneurs politico-militaro-économiques, entretiennent des relations et pourraient bien se rapprocher des Dazagada du Tchad – dont certains se rebellent depuis 1990. Les tensions qui traversent actuellement la Libye constituent une menace pour l'ensemble des Teda. Ceux qui résident en Libye mais aussi leurs parents restés au Tchad ou au Niger sont tous économiquement dépendants de leur accès au Sud libyen. Nombre d'entre eux estiment que les autres communautés de cette zone géographique remettent en cause leur présence même sur ce territoire. Dans ce contexte, les Teda de Libye sont contraints de conserver de bonnes relations avec le Tchad. En outre, les Teda semblent lassés des rébellions qui se sont succédées presque sans discontinuer au Tibesti depuis les années 1960 et qui sont grandement responsables de la marginalisation de leur communauté⁴²¹.

À court terme, il semble improbable que la rébellion tchadienne en Libye puisse recruter parmi les Teda (du Tchad ou de Libye) et s'implanter au Tibesti, ou encore qu'une nouvelle rébellion naisse parmi les Teda du Tibesti, échaudés par l'expérience du MDJT. Depuis la chute de Kadhafi, ils ont, en outre, d'autres ambitions qu'une hypothétique prise de pouvoir dans une lointaine capitale (en l'occurrence N'Djamena). Et celles-ci passent notamment par un plus grand contrôle sur leur territoire traditionnel et ses ressources (l'or et le pétrole par exemple), que ce soit au Tchad, en Libye ou au Niger.

En outre l'équilibre instable entre le gouvernement tchadien et les Teda a été fragilisé par les décisions prises par les acteurs soudanais. Jusqu'à présent, Khartoum est parvenu à faire perdurer son entente avec N'Djamena, et ce malgré les positions divergentes des deux gouvernements vis-à-vis de la Libye. Mais certains responsables tchadiens estiment qu'à terme, la crise libyenne pourrait ranimer les tensions entre le Tchad et le Soudan par l'intermédiaire de groupes rebelles et autres milices du Sud libyen.

En outre, le Tchad et le Soudan ne sont pas à l'abri de changements qui pourraient remettre en cause leur entente. Si les régimes en place dans ces deux pays semblent actuellement moins exposés à la menace d'une attaque rebelle ou d'un coup d'État, ils restent fragiles notamment du point de vue économique,

et leur longévité alimente lassitude et inquiétudes. Omar El-Béchar et Idriss Déby sont en effet au pouvoir respectivement depuis 28 et 27 ans. À Khartoum comme à N'Djamena, le pouvoir s'est progressivement concentré entre les mains de ces deux présidents. La disparition de l'un d'eux pourrait donc facilement provoquer de nouvelles violences internes et mettre fin à leurs relations de bon voisinage. Au Tchad, une vacance du pouvoir ne manquerait pas de créer des querelles ethniques pour l'obtention du pouvoir, et certains politiciens arabes tchadiens ne se priveraient sans doute pas de faire appel aux milices arabes du Darfour – nombre de *Janjawid* sont d'origine tchadienne. Le Soudan pourrait aussi être tenté de mettre en place un régime qui lui soit encore plus favorable à N'Djamena. Enfin, la disparition d'Omar El-Béchar pourrait aussi permettre l'accès au pouvoir de « faucons » désireux de mettre fin à l'entente tchado-soudanaise. 🇷🇺

VII. Conclusion : une approche holistique de la sécurité

En 2011, lorsque les derniers drapeaux du MDJT ont été remplacés par la bannière tchadienne au Tibesti, la promesse faite par le président Déby de financer le développement de la région à hauteur de plusieurs milliards de francs CFA aurait pu laisser croire que l'une des zones les plus marginalisées du continent africain – et l'une de celle qui avait le plus connu la guerre – allait enfin pouvoir se reconstruire. Ces rêves ont été de courte durée, notamment à cause de défaillances structurelles de l'État tchadien (mauvaise gouvernance et faiblesse des institutions) et des divisions de la communauté teda au sortir de décennies d'une rébellion de plus en plus fragmentée.

En outre, la zone frontalière tchado-libyenne a presque simultanément connu deux bouleversements majeurs : l'éclatement d'une nouvelle crise libyenne et le déclenchement d'une série de ruées vers l'or, qui ont eu pour effet d'aggraver les divisions entre Teda ainsi que leur méfiance vis-à-vis de l'État tchadien. Au-delà des déclarations d'unité, la communauté teda a fréquemment été parcourue de dissensions relatives aux projets de développement, aux pouvoirs administratifs ou traditionnels, à la gestion des ressources aurifères ou encore au contrôle des pistes transfrontalières.

La guerre du MDJT est à présent terminée, mais les défis qui se présentent au nord du Tchad restent considérables. De plus, cette zone géographique revêt une importance majeure pour la stabilité du Tchad et de la région saharosahélienne toute entière. Le gouvernement tchadien, qui n'a eu de cesse de rendre ses frontières moins perméables aux rébellions, poursuit l'objectif primordial d'éviter que le Tibesti ne se transforme de nouveau en terrain propice à une quelconque forme d'insurrection. Il souhaite faire en sorte qu'il devienne, au contraire, une barrière à toute forme de déstabilisation venant de Libye. Consciente du bilan négatif des expériences rebelles, la communauté teda du Tchad semble en majorité peu encline à retenter l'aventure, et s'affirme prête à jouer un rôle de rempart contre de nouvelles oppositions armées ou de possibles

infiltrations djihadistes. Pour autant, les Teda des trois pays ne contribueront à la stabilité régionale à long terme que s'ils en sont récompensés – notamment par une prise en compte des droits de leur minorité dans les trois pays qu'ils habitent.

Longtemps oublié, le Tibesti semble redevenu une zone stratégique pour le Tchad – qui y a progressivement renforcé sa présence militaire depuis 2011 – et pour ses alliés. Depuis 2014, l'armée française est basée à Madama, au nord-est du Niger, à environ 100 kilomètres de la Libye et 200 kilomètres du Tchad. Si ce retour de l'ancienne puissance coloniale – tout comme la présence continue de forces françaises au nord du Tchad depuis 1983 – semble avoir peu d'impact sur les populations locales, il est certain que les Français ne pourront se dispenser d'entretenir de bons rapports avec les Teda, dans la mesure où la base de Madama est située sur leur territoire.

À la manière des Kurdes au Moyen-Orient, certaines des milices teda actives dans le Sud libyen seraient sans doute prêtes à collaborer avec une opération internationale visant à stabiliser la région⁴²². Elles pourraient ainsi recevoir davantage de soutien et accroître leur contrôle sur le Sud libyen. Mais les Teda souffrent de leur manque de cohésion et de l'absence d'une vision commune de leur avenir dans les trois pays. S'ils ont pu développer, au Tchad, une élite politique issue des rebellions successives, ils ne disposent pas, en Libye, de chefs politiques susceptibles de les représenter et de négocier leur juste place avec les communautés voisines, avec les autorités elles-mêmes divisées du Nord libyen et enfin avec les acteurs internationaux tout aussi désunis.

Partout dans la région, l'État semble lointain. Il semble indispensable de garantir la présence d'acteurs armés institutionnels – idéalement d'armées véritablement nationales – dans la région, que ce soit pour épauler le retour de l'administration ou pour faire respecter le droit, par exemple en matière d'orpaillage. Cependant, quand les forces gouvernementales ont si longtemps été considérées comme des ennemies par les populations locales, il convient sans aucun doute de trouver des réponses autres que militaires, sous peine de commettre une grave erreur de jugement. Dans une zone géographique à la fois hostile et très étendue, ce type de démarches nécessiterait des moyens opérationnels et logistiques disproportionnés pour des résultats inévitablement incomplets.

Dans la même logique, on ne mettra pas fin à la crise libyenne et à la présence djihadiste au Sahara en intervenant militairement dans le Sud libyen ou en plaçant des soldats occidentaux le long de frontières poreuses et virtuellement inexistantes. La solution dépend en grande partie des Libyens eux-mêmes et consisterait à rétablir, à Tripoli, un gouvernement susceptible d'exercer un contrôle sur l'ensemble du territoire national. Mais ce scénario semble à ce point lointain que les divisions du Nord libyen ne peuvent pour l'instant qu'encourager les tendances centrifuges des acteurs du sud du pays. Il convient donc de ne pas sous-estimer l'importance du rôle des différents États (libyen, tchadien et nigérien). Leur présence devrait s'exprimer non seulement par des moyens militaires, mais aussi la mise en œuvre de services et de projets de développement dans leurs parties sahariennes.

La région et ses populations ne pourront assumer le rôle de rempart contre le chaos libyen que si leurs besoins sont véritablement pris en compte par les États. Toute tentative de stabilisation de la région devra impérativement permettre aux populations de bénéficier des services de base. Les Teda et les autres communautés de la région pourraient alors se percevoir comme des citoyens à part entière, quel que soit le pays dans lequel ils vivent. Seuls des projets locaux voulus par les communautés pourront leur permettre de vivre sur leurs terres, de cultiver leurs oasis, d'éduquer leurs enfants, de disposer d'emplois dans leurs villages et, à terme, de bénéficier d'acquis qui leur permettront de ne pas céder aux tentations de l'exode, de l'aventure et de l'argent facile issu du trafic ou de la guerre.

Cette stabilisation demandera du temps et de la volonté politique. À court terme, la Libye restera sans doute le pôle d'attraction principal des populations teda en quête de moyens de subsistance. Mais, pour reprendre les mots d'un intellectuel teda du Niger, le Tibesti, pour précaire qu'y soit la vie, restera la « maison » et le « chez eux » des Teda des trois pays⁴²³. L'occasion manquée des « 30 milliards » du programme de développement du Tibesti devrait inciter le gouvernement tchadien à réitérer l'exercice sans en répéter les erreurs. À cette fin, il conviendrait en tout premier lieu de rétablir un dialogue véritable entre l'État et la communauté teda. 📌

Notes

- 1 Selon Brachet et Scheele (2015, p. 748), « c'est une région qui semble à première vue géographiquement marginale, mais qui a développé sa propre centralité dans le Sahara contemporain en évitant plutôt qu'en renégociant le contrôle étatique ou toute autre forme de gouvernement » (traduction par l'auteur).
- 2 L'origine des informations est mentionnée explicitement, bien que l'identité de certaines sources ait été délibérément omise afin de respecter la confidentialité exigée par ces interlocuteurs ou de préserver leur sécurité personnelle.
- 3 Si le terme « Teda » est préférable localement, le terme « Toubou » est plus connu, notamment parmi les populations voisines.
- 4 Pour en savoir plus, voir Tubiana (2008).
- 5 Entretien avec un membre du JEM, mars 2016 ; voir aussi Tubiana (2008, p.11 ; 2011, p. 27).
- 6 Le gouvernement soudanais a lancé le processus de dialogue national longtemps demandé par l'Union africaine, mais sans la participation de l'opposition armée, et malgré le boycott de certains des principaux partis de l'opposition légale.
- 7 Entretiens avec des rebelles du Darfour, N'Djamena, octobre 2015 ; voir aussi *Sudan Tribune* (2015b).
- 8 Intervention d'Idriss Déby au Forum de Dakar sur la sécurité en Afrique, décembre 2014.
- 9 Entretiens avec des responsables soudanais, dont Amin Hassan Omar (en charge du dossier du Darfour), Khartoum, mai et août 2011.
- 10 Entretien avec un responsable français, Paris, juillet 2011 ; et avec des rebelles tchadiens, notamment de l'UFR et de l'UFDD, Khartoum, mai et juillet 2011, et autres lieux, mars et octobre 2016.
- 11 Entretiens avec des dirigeants arabes du Darfour, dont Musa Hilal, Khartoum, juillet-août 2011, et avec Suleiman Jamous, un dirigeant du JEM, mars 2011.
- 12 Entretien avec Acheikh Ibn Oumar, un opposant tchadien, Paris, octobre 2016.
- 13 Entretiens avec des responsables tchadiens, N'Djamena, octobre 2015.
- 14 Entretiens avec des responsables tchadiens, N'Djamena, octobre 2015.
- 15 Entretiens avec des leaders teda, N'Djamena, octobre 2015, et Tibesti, décembre 2015 ; avec des responsables tchadiens, N'Djamena, octobre 2015 ; avec des rebelles tchadiens, mars 2016 ; et avec des observateurs internationaux, Paris, juin 2016.
- 16 Entretiens avec d'anciens membres de la Séléka, RCA et Tchad, juillet 2014-octobre 2015, et avec des rebelles arabes tchadiens, octobre-novembre 2016. Voir aussi CAR (2015, p. 8-12 et 22) ; ICG (2015a, p. 13) ; HSBA (2016, p. 9).
- 17 Entretiens avec des rebelles du Darfour, mars-avril 2016, et avec un rebelle tchadien, novembre 2016.
- 18 Cette opération a été lancée le 1^{er} août 2014 pour prendre le relais de l'opération Serval et permettre à l'armée française (présente au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Tchad) d'intervenir plus largement dans l'espace sahélo-saharien. Elle s'appuie notamment

- sur une présence permanente d'unités opérationnelles à Faya (au Tchad), à Madama (au Niger) et à Tessalit (au Mali). Le contingent affecté à l'opération compte, au total, 3 500 hommes, 200 véhicules de logistique, 200 blindés, une vingtaine d'hélicoptères, 6 avions de chasse, 3 drones et une dizaine d'avions de transport de l'armée française.
- 19 Les chiffres définitifs du dernier recensement sont de 21 000 habitants (Tchad, 2012a). Mais ce recensement a été réalisé en 2009 et les résultats obtenus pour le Tibesti ont été biaisés par l'inaccessibilité de certaines zones pour des raisons de sécurité.
 - 20 Entretiens avec le gouverneur Taher Barkay et d'autres responsables, Bardaï, novembre 2015, et avec un ancien responsable teda, N'Djamena, octobre 2015. Voir Salah (2014) ; Chapelle (1982, p. 394) ; Stocker (2014, p.3) ; et Murray (2017).
 - 21 Voir par exemple Chapelle (1982).
 - 22 Entretien avec le général Keley Abdallah, N'Djamena, octobre 2015.
 - 23 Entretiens avec d'anciens dirigeants du MDJT (Hassan Mardage, Hassan Soukaya et Choa Dazi), N'Djamena, octobre 2015.
 - 24 Entretiens avec Hassan Mardage et Hassan Soukaya, N'Djamena, octobre 2015.
 - 25 Entretiens avec les anciens leaders du MDJT Hassan Mardage, Hassan Soukaya et Choa Dazi, N'Djamena, octobre 2015 ; et avec des anciens combattants du MDJT dans diverses municipalités du Tibesti, novembre et décembre 2015.
 - 26 Entretiens avec Hassan Mardage et Hassan Soukaya, N'Djamena, octobre 2015 ; et avec Brahim Bokor, un ancien commandant MDJT, Bardaï, novembre 2015.
 - 27 Entretiens avec Belqasim Azingei, un ancien commandant du MDJT, Zoumri, novembre 2015 ; et avec un responsable teda libyen, février 2017.
 - 28 Entretien avec un Teda libyen, Zouar, novembre 2015 ; et avec Belqasim Azingei, un ancien commandant du MDJT, Zoumri, novembre 2015.
 - 29 Entretien avec un ancien membre du MDJT, Goz Beida, juin 2016.
 - 30 Ancien ambassadeur du Tchad en Libye et ancien secrétaire général de la CEN-SAD – l'organisation sahélo-saharienne parrainée par Tripoli –, Adoum Togoy a d'abord joué un rôle d'intermédiaire entre le MDJT et le pouvoir libyen. Vice-Président du MDJT nommé à la tête du Comité de réconciliation nationale en 2001, Togoy a rapidement pris position en faveur du ralliement à N'Djamena, créant une première fracture importante au sein du mouvement. En 2002, alors qu'il se trouvait dans la région du Mourdi (Ennedi) pour recruter des combattants favorables au ralliement, il a été arrêté et détenu pendant plusieurs mois par des forces loyales à Togoïmi.
 - 31 Entretiens avec des anciens commandants et combattants du MDJT, des officiers de l'ANT ayant participé au conflit, des autorités civiles et traditionnelles en poste durant le conflit et des civils teda, N'Djamena et Tibesti, octobre à décembre 2015.
 - 32 Entretiens, N'Djamena et Tibesti, octobre à décembre 2015.
 - 33 Entretiens, N'Djamena et Tibesti, octobre à décembre 2015.
 - 34 Entretien avec Belqasim Azingei, Zoumri, novembre 2015.
 - 35 Entretiens avec Taher Barkay et Brahim Bokor, Bardaï ; avec Hamid Hilali, sous-préfet de Zoumri ; avec Belqasim Azingei, Zoumri ; et avec un résident d'Aozou, novembre 2015.
 - 36 Entretiens avec Hamid Hilali et Belqasim Azingei, Zoumri ; avec un résident d'Aozou ; avec Mayna Wuche, le chef du canton Zoumri 2, Bardaï, novembre 2015 ; et avec Dadi Chemi, le chef de canton Arna, Gouro, décembre 2015.
 - 37 Voir Landmine and Cluster Munition Monitor (n.d.)

- 38 Compte tenu des différences existant entre les divers rapports nationaux relatifs aux activités de déminage, il est difficile de faire des comparaisons numériques immédiates. Toutefois, une analyse superficielle des données nationales des pays limitrophes permet de comprendre que le problème est particulièrement important au Tibesti.
- 39 Entretien avec un résident d’Aozou et Senoussi Koki, le sous-préfet d’Aozou, Aozou, novembre 2015 ; voir aussi Tubiana (2016a).
- 40 Le Tchad a signé la Convention sur l’interdiction de l’emploi des mines antipersonnel le 1^{er} juillet 1998, et l’a ratifiée le 6 mai 1999. Entretien avec le général Bokhit Kossié, « Comm Zone » par intérim au Tibesti, Bardaï ; avec Belqasim Azingei, le sous-préfet de Zoumri, Zoumri, novembre 2015 ; et avec le sous-préfet de Gouro, décembre 2015.
- 41 Entretiens avec Choa Dazi, N’Djamena, et avec Bokhit Kossié, Bardaï, novembre 2015.
- 42 Les dispositions de la convention – y compris celles portant sur l’obligation des États parties à assurer la destruction des stocks existants – sont entrées en vigueur, au Tchad, le 1^{er} novembre 1999.
- 43 Entretien avec Wardougou Bollou, directeur de la Coordination nationale pour le déminage, N’Djamena, octobre 2015. En février 2014, à la fin des opérations de déminage dans le département du Tibesti Est, le programme de déminage a connu de graves problèmes de financement. Finalement, l’ONG MAG a repris ses activités fin 2014 et lancé le deuxième volet de ses opérations dans le département du Tibesti Ouest grâce au soutien du programme de l’Union européenne dénommé PADEMIN (Projet d’appui au secteur du déminage au Tchad).
- 44 Chiffres obtenus lors d’entretiens avec un responsable du déminage, à N’Djamena, en octobre 2015, et avec d’autres responsables à Bardaï, en novembre et décembre 2015. Entre 2009 et 2014, les autorités tchadiennes ont dénombré 1 220 victimes de mines, dont 238 morts, 686 blessés et 286 cas non définis. Il n’existe aucune statistique portant spécifiquement sur le Tibesti et il est difficile d’estimer dans quelle mesure les données disponibles sont représentatives, sachant que l’assistance aux victimes est de médiocre qualité au Tchad et qu’une partie des victimes de ces incidents tentent d’obtenir des soins médicaux en Libye plutôt qu’au Tchad.
- 45 La plupart des incidents enregistrés ces dernières années concernent des véhicules qui se déplaçaient sans guide local. En janvier 2015, par exemple, un véhicule transportant des orpailleurs aurait déclenché une mine antichar alors qu’il se déplaçait dans la région de Wour, causant la mort de sept passagers et blessant gravement dix autres personnes. Un incident similaire a eu lieu en octobre 2015 dans la même région, ne faisant toutefois pas de victimes. Entretien avec le secrétaire général du gouvernement et avec May Issa, sous-préfet de Bardaï, Bardaï, novembre 2015.
- 46 Il pourrait s’avérer nécessaire de prolonger le programme au-delà de l’année 2019. Selon la Convention sur l’interdiction des mines antipersonnel, le gouvernement tchadien est tenu de finaliser les opérations de déminage d’ici 2020, une échéance qui, selon les experts consultés en octobre et décembre 2015, pourrait ne pas être respectée.
- 47 Après avoir négocié la paix avec les rebelles, le gouvernement nigérien a proposé de leur racheter leurs armes, dont les mines. Si cette approche semble à première vue avoir été efficace puisqu’elle a permis de récupérer plusieurs milliers de mines (en octobre 2008, les Forces armées nigériennes avaient collecté 2 038 mines, dont 1 673 de type PRB M3, 252 de type PTMi-BA-III et 113 de type TMA5). Cependant, des observateurs estiment que la majorité des mines récupérées par le Niger venaient du Tibesti plutôt que des stocks des anciens rebelles du Niger. Entretiens avec des témoins, N’Djamena, octobre 2015, Tibesti, décembre 2015, et Niger, février et mars 2017. Les données relatives aux mines récupérées au Niger proviennent

d'un rapport confidentiel de l'armée nigérienne daté du 3 octobre 2008 (document consulté par les auteurs).

- 48 Entretien avec Barkay Choa, ancien dirigeant du MDJT, N'Djamena, octobre 2015.
- 49 Entretien avec Hassan Mardage, N'Djamena, octobre 2015.
- 50 Entretien avec Mayna Wuche, Bardaï, novembre 2015.
- 51 Entretien avec Belqasim Azingei, Zoumri, novembre 2015.
- 52 Entretien avec Sidi Chaha, sous-préfet de Zouar, novembre 2015.
- 53 Entretiens avec des résidents d'Aozou, avec le sous-préfet de Zouar Sidi Chaha et avec Belqasim Azingei (ancien sous-préfet), Zoumri, novembre 2015.
- 54 Entretiens avec Mayna Wuche et Brahim Bokor (ancien chef de faction MDJT), Bardaï ; avec Belqasim Azingei (ancien sous-préfet), Zoumri ; avec le sous-préfet de Zouar, novembre 2015. Entretiens avec Hassan Waheli, sous-préfet de Yebi-Bou et Issa Tchou, sous-préfet par intérim de Yebi-Bou, Yebi-Bou, décembre 2015.
- 55 Entretiens avec Mayna Wuche, Bardaï ; avec Adeli Wardougou, sous-préfet de Goubon, Zouar ; et avec le sous-préfet de Zouar, novembre 2015. Entretien avec Hassan Soukaya, N'Djamena, octobre 2015.
- 56 Entretiens avec Hassan Mardage, N'Djamena, octobre 2015 ; avec Belqasim Azingei, Zoumri ; et avec Mayna Wuche, Bardaï, novembre 2015.
- 57 Entretiens avec les sous-préfets de Goubon et Zouar (Mayna Wuche et Brahim Bokor), Bardaï ; et avec Belqasim Azingei, Zoumri, novembre 2015.
- 58 Entretien avec Mayna Wuche, Bardaï, novembre 2015.
- 59 Entretiens avec Mayna Wuche, Bardaï ; et avec Belqasim Azingei, Zoumri, novembre 2015.
- 60 Entretiens avec d'anciens commandants du MDJT, dont certains ont entretenu des contacts réguliers avec Togoïmi jusqu'à quelques heures avant sa disparition, N'Djamena et Tibesti, octobre à décembre 2015. Voir <<http://www.mdjt.nand>>.
- 61 Entretiens avec d'anciens commandants du MDJT (dont Choa Dazi et Hassan Soukaya), N'Djamena et Tibesti, octobre à décembre 2015.
- 62 Entretiens avec d'anciens commandants du MDJT, N'Djamena et Tibesti, octobre à décembre 2015 ; et avec un ancien collaborateur d'Adoum Togoy, N'Djamena, octobre 2015.
- 63 Entretiens avec d'anciens commandants du MDJT, N'Djamena et Tibesti, octobre à décembre 2015.
- 64 Entretien avec un ancien collaborateur d'Adoum Togoy, N'Djamena, octobre 2015. Créée le 4 février 1998 sur initiative personnelle de Kadhafi, la CEN-SAD regroupe 28 États-membres – bien au-delà du Sahel et du Sahara : le Bénin, le Burkina Faso, la République centrafricaine, les Comores, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Égypte, l'Érythrée, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Kenya, le Liberia, la Libye, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, São Tomé-et-Principe, le Sénégal, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, le Tchad, le Togo et la Tunisie.
- 65 Le MDJT disposait de plusieurs bureaux de soutien régionaux qui acheminaient l'aide fournie par la diaspora teda ou d'autres sympathisants tchadiens sur le terrain. Chaque bureau gérait un aspect particulier de l'assistance à la rébellion ; ainsi, le bureau d'Amérique du Nord recueillait surtout des fonds (environ 16 000 dollars US en provenance du Canada), le bureau européen approvisionnait le commandement en téléphones satellitaires et gérait les cartes de crédit utilisées par le mouvement, et celui de Libye récoltait surtout des vivres à acheminer aux combattants sur le front (Entretiens avec Barkay Choa, ancien responsable du bureau de soutien du Canada, N'Djamena, octobre 2015 ; et avec d'anciens commandants du MDJT et des Teda libyens, N'Djamena et Tibesti, octobre à décembre 2015).

- 66 L'arrestation de Togoy dans l'Ennedi – où le MDJT ne comptait pratiquement pas de bases-arrière – a surpris le régime libyen et contribué à la détérioration des relations entre Tripoli et le MDJT. Entretiens avec d'anciens commandants du MDJT, N'Djamena, octobre 2015.
- 67 Entretiens avec d'anciens commandants du MDJT, dont Hassan Soukaya, et des Teda libyens, N'Djamena, octobre 2015, et Tibesti, décembre 2015.
- 68 Entretiens avec d'anciens commandants du MDJT (dont Hassan Mardage, Hassan Soukaya et Barkay Choa), N'Djamena et Tibesti, octobre à décembre 2015.
- 69 Entretiens avec d'anciens commandants du MDJT (dont Hassan Mardage, Hassan Soukaya et Barkay Choa), N'Djamena et Tibesti, octobre à décembre 2015.
- 70 Entretiens avec des vétérans de l'ANT, N'Djamena et Bardaï, octobre à décembre 2015.
- 71 La stratégie d'infiltration consistait essentiellement à payer les familles de combattants du MDJT pour qu'elles persuadent leurs proches en rébellion d'accepter le ralliement. Selon l'un des officiers de l'ANT interrogé, « après la mort de Togoïmi, le gouvernement a investi beaucoup de moyens financiers pour aggraver les divisions internes au mouvement ». Entretiens avec des vétérans de l'ANT ayant combattu le MDJT, N'Djamena et Bardaï, octobre à décembre 2015.
- 72 Entretiens avec Hassan Mardage, Hassan Soukaya et Choa Dazi, N'Djamena, octobre 2015.
- 73 Entretiens avec Belqasim Azingei, Zoumri, novembre 2015 ; et avec Barkay Choa et Kadhafi Weddey, N'Djamena, octobre 2015.
- 74 Entretiens avec Choa Dazi, Hassan Soukaya et Kadhafi Weddey, N'Djamena, octobre 2015.
- 75 Entretiens avec d'anciens commandants du MDJT, Zoumri et Bardaï, novembre 2015.
- 76 Entretiens avec Brahim Bokor, Bardaï, ; et avec le sous-préfet d'Aozou, Choa Dazi, N'Djamena, novembre 2015.
- 77 Fin 2015, seuls huit de ces anciens éléments du MDJT seraient encore actifs au sein de l'ANT, dont Brahim Bokor lui-même, alors commandant adjoint du 6^e groupement de l'ANT, en poste dans la zone de Bardaï. Entretien avec Brahim Bokor, Bardaï, novembre 2015.
- 78 Entretien avec Brahim Bokor, Bardaï, novembre 2015.
- 79 Entretiens avec d'anciens commandants du MDJT, dont Hassan Mardage, N'Djamena et Tibesti, octobre à décembre 2015.
- 80 Entretien avec Barkay Choa, N'Djamena, octobre 2015.
- 81 Entretien avec Barkay Choa, N'Djamena, octobre 2015.
- 82 Entretiens avec d'anciens commandants du MDJT, dont certains ayant personnellement exécuté des missions de liaison à Khartoum, N'Djamena, octobre 2015 et Paris, mars 2016 ; et avec Mahamat Nouri, mars 2016.
- 83 Entretien avec Hassan Soukaya, N'Djamena, octobre 2015.
- 84 Chaque palmier détruit donnait droit à une indemnité de 5 000 francs CFA (8,50 dollars). Entretiens avec Hamid Hilali et avec Belqasim Azingei, Zoumri, novembre 2015.
- 85 Entretiens avec le sous-préfet de Zoumri et Belqasim Azingei, Zoumri, ; et avec Mayna Wuche, Bardaï, novembre 2015.
- 86 Youssouf Abassalah a été ministre à quatre reprises entre 2002 et 2012, puis ambassadeur du Tchad en Russie et enfin, en 2016, brièvement ministre, en charge de la Justice puis du Tourisme.
- 87 Entretien avec Goukouni Weddey, N'Djamena, juin 2016 ; et avec Hassan Soukaya et Choa Dazi, N'Djamena, octobre 2015.
- 88 Entretien avec un membre de l'équipe de médiation de Goukouni Weddey, N'Djamena, octobre 2015 ; et avec le secrétaire général du gouvernement du Tibesti, Bardaï, novembre 2015.

- 89 Entretien avec un membre de l'équipe de médiation de Goukouni Weddey, N'Djamena, octobre 2015 ; avec Belqasim Azingei, Zoumri, novembre 2015 ; et avec le secrétaire général du gouvernorat du Tibesti, Bardaï, novembre 2015.
- 90 Entretiens avec Hassan Soukaya, N'Djamena ; avec un membre de l'équipe de médiation de Goukouni Weddey, N'Djamena, octobre 2015 ; et avec Sidi Chaha, sous-préfet de Zouar, novembre 2015.
- 91 Les rebelles ont apparemment recruté certains de ces combattants peu après la signature de l'accord dans le but de renforcer leur pouvoir de négociation.
- 92 Entretiens avec Wardougou Bollou et Choa Dazi, N'Djamena, octobre 2015 ; et avec Belqasim Azingei, Zoumri, novembre 2015.
- 93 Entretiens avec Choa Dazi, N'Djamena ; avec Brahim Bokor, Bardaï, novembre 2015 ; et avec Mahamat Mahadi, mars 2016.
- 94 Entretiens avec Goukouni et Kadhafi Weddey, septembre 2015 ; et avec Choa Dazi, N'Djamena, novembre 2015.
- 95 Entretiens avec Hassan Mardage, N'Djamena, octobre 2015 ; et avec d'autres anciens du MDJT, Bardaï, novembre 2015.
- 96 Entretiens avec Hassan Mardage, N'Djamena, octobre 2015 ; et avec d'autres anciens du MDJT, Bardaï, novembre 2015. Voir aussi Katchadourian (2006) ; Mellah et Rivoire (2004) et Rémy (2004).
- 97 Entretiens avec Choa Dazi, N'Djamena ; avec Brahim Bokor, Bardaï, novembre 2015 ; et avec Mahamat Mahadi, mars 2016.
- 98 Entretien avec Taher Barkay, Bardaï, novembre 2015.
- 99 Entretien avec un administrateur, Tibesti, novembre 2015.
- 100 Entretiens avec Taher Barkay, Bardaï, novembre 2015 ; et avec Abdelkarim Saïd Bosh, ministre de l'Administration du territoire, N'Djamena, octobre 2015. Voir aussi Salah (2014).
- 101 Entretien avec Keley Abdallah, N'Djamena, octobre 2015.
- 102 Entretien avec le sous-préfet de Gouro, décembre 2015.
- 103 Entretiens avec les sous-préfets de Zoumri et Goubon, et avec Mayna Wuche, Bardaï, novembre 2015.
- 104 Entretiens avec Taher Barkay, Bardaï, novembre 2015 ; et avec Wardougou Bollou, ancien gouverneur du Tibesti, N'Djamena, octobre 2015.
- 105 Entretiens avec Taher Barkay, Bardaï, novembre 2015 ; et avec Wardougou Bollou, ancien gouverneur du Tibesti, N'Djamena, octobre 2015. Voir aussi Salah, 2015.
- 106 Entretiens avec Taher Barkay, Bardaï ; et avec Chidi Kallemay, Ogi, novembre 2015.
- 107 Il s'agit de Chidi Kallemay Yahya, nommé chef de canton le 19 juin 2014. Les Dōza vivaient traditionnellement des palmeraies et des salines du nord du Borkou (Bedo, Tigi, Yarda). Voir Chapelle (1982, p. 120-121) ; Capot-Rey (1961, p. 86-87 et 99-102).
- 108 Entretiens avec Taher Barkay, Bardaï ; et avec Chidi Kallemay, Ogi, novembre 2015 ; voir aussi Salah (2014).
- 109 Entretiens avec Keley Abdallah et Choa Dazi, N'Djamena, octobre 2015.
- 110 Pour la comparaison avec le Darfour, voir Tubiana *et al.* (2012). Entretien avec Abdelkarim Saïd Bosh, N'Djamena, octobre 2015.
- 111 Entretien avec Taher Barkay ; et avec divers chefs de cantons et sous-préfets, Tibesti, Faya et N'Djamena, novembre 2015 à janvier 2016.
- 112 Par exemple ceux issus des groupements Teda-Ouria et Teda-Gouroa, respectivement à Yebi-Bou et Gouro.

- 113 Entretiens avec Taher Barkay, Bardaï, novembre 2015 ; avec le sous-préfet de Gouro, décembre 2015 ; et avec divers chefs de canton, N'Djamena et Tibesti, novembre 2015 à janvier 2016.
- 114 Entretiens avec divers chefs de canton, N'Djamena et Tibesti, novembre 2015 à janvier 2016.
- 115 Entretiens avec Allatchi Koso, Dôza ; avec un chef de village et un candidat au poste de chef du canton Dôza Miski, Arkenya, décembre 2015 ; et avec divers chefs de canton, N'Djamena et Tibesti, novembre 2015 à janvier 2016.
- 116 Entretiens avec des sous-préfets, Tibesti, novembre à décembre 2015.
- 117 Entretien avec Dadi Chemi, Gouro, décembre 2015.
- 118 Entretien avec un intellectuel teda, N'Djamena, janvier 2016.
- 119 Entretien avec un administrateur, Tibesti, novembre 2015.
- 120 Entretien avec Chidi Kallemay, Ogi, novembre 2015 ; voir aussi Tchad (2014).
- 121 Entretien avec un officier teda, Tibesti, novembre 2015.
- 122 Entretiens avec des responsables administratifs et militaires, Tibesti et Faya, novembre et décembre 2015 ; et avec des rebelles tchadiens de l'UFR et de l'UFDD, avril 2015 et mars 2016.
- 123 Interview, Chidi Kallemay, Ogi, et intellectuel teda, Tibesti, novembre 2015.
- 124 Entretien avec un intellectuel teda, N'Djamena, novembre 2015.
- 125 Entretien avec Godeyenou Mayna, *derde* des Teda de Libye, octobre 2015 ; et avec Mohammed Wardougou, frère du chef de guerre teda libyen Barka Wardougou, septembre 2015.
- 126 Parmi les Lay, Aner Sidi, un commerçant teda libyen, était aussi candidat (entretiens avec des intellectuels teda, N'Djamena, octobre 2015).
- 127 Entretiens avec des intellectuels teda, N'Djamena, octobre et novembre 2015 ; et avec Ahmat Hokay, Aozou, novembre 2015. Voir aussi Salah (2012).
- 128 Entretien avec Ahmat Hokay, Aozou, novembre 2015.
- 129 Entretiens avec Ahmat Hokay, Aozou ; avec Taher Barkay et d'autres responsables civils et militaires teda, Tibesti et N'Djamena, novembre et décembre 2015 ; et avec un Teda libyen, Bardaï, novembre 2015.
- 130 Il a proposé que la nomination du *derde* soit décidée par un conseil consultatif d'une quarantaine de membres, incluant des représentants des 36 clans et quelques intellectuels. Entretien avec Ahmat Hokay, Aozou, novembre 2015.
- 131 Du moins depuis la période coloniale, le *derde* semble être le principal détenteur et interprète du droit coutumier (*hadaga*) qui sert de base au règlement des différends entre Teda. Ce droit semble mêler des éléments strictement teda et des emprunts à la *sharia* islamique vraisemblablement plus conséquents depuis le rapprochement entre le *derde* Chahay et la secte libyenne Sanusiya à la fin du XIX^e siècle (Chapelle, 1982, p. 324). Sur la Sanusiya, voir Triaud (1995). Ce code coutumier aurait peu à peu pris une forme écrite, notamment avec l'appui des administrateurs coloniaux dans les années 1930 et 1950 (Durand, 2002, p. 464-473 ; Barkay, 2013, p. 37). Chaque *derde* est autorisé à modifier et mettre à jour le droit en fonction d'évolutions contextuelles et de l'apparition de problèmes auparavant inconnus, en consultation avec des chefs traditionnels teda. Hokay a contesté les modifications apportées par le *derde* Erzey, en l'accusant de ne pas avoir suffisamment consulté les autres chefs traditionnels (entretiens avec Ahmat Hokay, Aozou, novembre 2015 ; et avec Hassan Soukaya, N'Djamena, octobre 2015).
- 132 Entretiens avec Taher Barkay et d'autres responsables civils et militaires (dont certains présents à la réunion), Tibesti, et N'Djamena, novembre et décembre 2015 ; et avec Ahmat Hokay, Aozou, novembre 2015.

- 133 Entretiens avec Ahmat Hokay, Aozou, novembre 2015 ; et avec divers responsables teda (dont certains présents à la réunion), Tibesti, N'Djamena et Faya, novembre et décembre 2015. Informations provenant également du procès-verbal de la réunion, vu par les auteurs.
- 134 Entretiens avec Taher Barkay et d'autres responsables civils et militaires, Tibesti et N'Djamena, octobre et novembre 2015 ; et avec Ahmat Hokay, Aozou, novembre 2015.
- 135 Entretiens avec Taher Barkay et d'autres responsables civils et militaires, Tibesti, novembre 2015.
- 136 Il s'agissait alors du ministre de l'Hydraulique pastorale, Mahamat Abba Ali Salah, lui-même tomagra et descendant du *derde* Chahay.
- 137 Entretiens avec un intellectuel teda et Ali Koki, chef de canton Zoumri 1 et membre de la délégation du *derde*, N'Djamena, janvier 2016 : et avec Goukouni Weddey, N'Djamena, juin 2016. Voir aussi « Règlement définitif à l'amiable de l'incident », 24 novembre 2015, document vu par les auteurs.
- 138 Photos vues par les auteurs. Ces contacts auraient été établis par l'intermédiaire d'un chef rebelle tchadien soutenu par Misrata. Entretien avec un chef rebelle tchadien, mars 2016.
- 139 Entretien avec Ahmat Hokay, Aozou, novembre 2015.
- 140 Entretiens avec des responsables, dont des ministres et anciens ministres, ainsi qu'avec des chefs traditionnels, N'Djamena et Tibesti, octobre à décembre 2015.
- 141 Le coordinateur de la cellule, Ahmat Abdallah Sougui, et son adjoint Radjab Edji, ont été nommés par décret présidentiel, alors que les autres membres de la structure ont été directement cooptés par le directeur des grands travaux. Bien que membre du comité de pilotage, le *derde* aurait toutefois joué un rôle marginal de simple observateur (entretiens avec des membres du comité, dont Mahamat Abba Ali, ministre de l'Hydraulique, Adeli Edji Tarsoui, député du Tibesti Ouest, N'Djamena, octobre 2015 ; et avec Ali Koki, N'Djamena, janvier 2016).
- 142 Les attributions du comité et de la cellule ont été définies par le décret présidentiel (Décret 12-465 2012-03-30 PR/12) du 25 mars 2012 qui a permis de formaliser le mécanisme de gestion (voir Tchad, 2012b).
- 143 Entretiens avec Taher Barkay et d'autres responsables de l'administration, Bardaï ; et avec les députés Mahamat Bazinge et Molya Taher, N'Djamena, novembre 2015. Selon l'équipe d'évaluation de la DGGTPP qui a inspecté l'infrastructure en 2014, le château d'eau est insuffisant pour couvrir les besoins en eau de la population de Bardaï et aurait été construit sans étude technique préalable ; voir *Abba Garde* (2015).
- 144 Entretiens avec Taher Barkay et d'autres responsables de l'administration, Tibesti, novembre 2015.
- 145 Entretiens avec des responsables administratifs, des entrepreneurs, des chefs traditionnels et des représentants de la société civile, N'Djamena et Tibesti, octobre à décembre 2015.
- 146 Entretien avec un chef d'entreprise, N'Djamena, octobre 2015.
- 147 Entretiens avec des membres du comité, dont Mahamat Abba Ali, Adeli Edji et Molya Taher, N'Djamena, octobre et novembre 2015.
- 148 Entretiens avec Abderrahman Salah, N'Djamena, octobre 2015 ; avec Taher Barkay, Bardaï, novembre 2015 ; et avec des administrateurs et des enseignants, Tibesti, novembre et décembre 2015.
- 149 Entretiens avec Hasan Mahmoud Waheli, sous-préfet de Yebi-Bou, et avec des enseignants, Yebi-Bou, décembre 2015.
- 150 Entretien avec Saleh Dadi, sous-préfet de Gouro, décembre 2015.
- 151 Selon des enseignants en poste au Tibesti interrogés en novembre 2015, la dernière promotion issue de l'École nationale des instituteurs ne comptait que deux enseignants teda. Cependant les Teda eux-mêmes ne souhaitent pas forcément être affectés au Tibesti.

- 152 Propos recueillis à N'Djamena en octobre 2015.
- 153 Le président Déby aurait notamment proposé au groupe de jeunes Teda de prendre la direction du comité de pilotage sans parvenir à les convaincre. Il aurait ensuite fait la même proposition à l'ancien président Goukouni Weddey qui aurait également décliné l'offre (entretiens avec des représentant des jeunes Teda, Tibesti, novembre 2015 ; et avec un membre du comité et un intellectuel teda, N'Djamena, octobre 2015).
- 154 Entretiens avec Hassan Soukaya, N'Djamena, octobre 2015 ; et avec Molya Taher, N'Djamena, novembre 2015. Les deux rapports ont été transmis à l'Assemblée nationale, mais n'ont jamais été rendus publics. Un membre de l'une des missions estime cependant que l'article d'Abba Garde (2015) est fondé sur l'un d'entre eux.
- 155 Entretien avec Taher Barkay, Bardaï, novembre 2015.
- 156 Entretiens avec des orpailleurs beri, Am Djerès, janvier 2016.
- 157 Entretien avec un orpailleur beri, Am Djerès, janvier 2016 ; avec le sous-préfet d'Aozou, novembre 2015 ; et avec un Teda libyen, Zouar, novembre 2015.
- 158 Entretiens avec des orpailleurs, Dar Sila, juin 2016.
- 159 Observations au Dar Sila, juin 2016 ; entretien avec un chef rebelle darfourien, décembre 2015.
- 160 Entretiens avec des orpailleurs, Tibesti, N'Djamena, Am Djerès et autres localités, 2015–2017.
- 161 Entretiens avec des orpailleurs beri, Am Djerès, janvier 2016 ; et autres localités, janvier 2017 ; avec un orpailleur teda, Tibesti, novembre-décembre 2015 ; avec Bokhit Kossié, Bardaï, novembre 2015 ; et avec des chefs traditionnels de Miski et Gezendu, décembre 2015. Voir aussi Tubiana (2016a).
- 162 Entretiens avec des orpailleurs, Tibesti, N'Djamena et Am Djerès, novembre 2015 à janvier 2016 ; et au nord du Niger, février à mars 2017.
- 163 Entretiens avec des orpailleurs, Tibesti, N'Djamena et Am Djerès, novembre 2015 à janvier 2016.
- 164 Entretiens avec des responsables nigériens, Agadez, mars 2017.
- 165 Entretiens avec des orpailleurs beri, Am Djerès, janvier 2016 ; avec des orpailleurs teda, Tibesti ; et avec Bokhit Kossié, Bardaï, novembre 2015.
- 166 Entretiens avec le sous-préfet d'Aozou, novembre 2015 ; et avec des orpailleurs, N'Djamena, décembre 2015.
- 167 Entretiens avec des orpailleurs teda et dazagada, Tibesti et N'Djamena, décembre 2015 ; avec Sougui Kochi, le chef du canton Gezendu, Faya, décembre 2015 ; et avec un chef de village, Miski, décembre 2015.
- 168 Entretiens avec diverses autorités (civiles, militaires et traditionnelles), des civils et des orpailleurs, Tibesti, Am Djerès et N'Djamena, novembre 2015 à janvier 2016.
- 169 Les prix figurant dans cette section ont été recueillis entre août 2015 et janvier 2016 auprès d'orpailleurs tchadiens et soudanais et de commerçants de N'Djamena ayant réalisé des investissements en or.
- 170 Selon un commerçant tchadien qui a revendu de l'or du Tibesti à Dubaï, le prix de vente sur le marché émirati au début de l'année 2015 allait de 25 000 à 27 000 francs CFA (44 à 46 dollars) le gramme (entretien avec un commerçant, N'Djamena, octobre 2015).
- 171 L'approche adoptée au Soudan ne s'avérerait pas particulièrement pertinente au Tchad. La constitution de réserves en devises étrangères n'était en effet pas une priorité pour N'Djamena, compte tenu du taux de change fixe entre le franc CFA et l'euro.
- 172 Entretiens avec des orpailleurs beri, Am Djerès, janvier 2016 ; et dans une autre localité, janvier 2017 ; ainsi qu'avec des orpailleurs teda, Tibesti, décembre 2015 ; et un responsable teda du Niger, février 2017.

- 173 Ces chiffres sont basés sur plus d'une dizaine d'estimations recueillies auprès des autorités civiles et militaires, de chefs traditionnels et d'orpailleurs, N'Djamena et Tibesti, août 2015 à janvier 2016.
- 174 Entretien avec le chef de canton Kellâ Goukouni, Miski, décembre 2015.
- 175 Entretien avec un ancien orpailleur, Gouro, décembre 2015.
- 176 Entretien avec Bokhit Kossîé et d'autres responsables administratifs, Bardaï, Miski et Aozou, novembre et décembre 2015 ; et avec des orpailleurs, Tibesti, décembre 2015.
- 177 Entretien avec le chef du canton Gezendu, Faya, décembre 2015 ; avec des chefs de village et avec Orozi Loso, dirigeant du comité des *wangada*, Miski, décembre 2015 ; et avec un orpailleur teda, Tibesti, décembre 2015.
- 178 Entretiens avec le chef du canton Gezendu, Faya, décembre 2015 ; et avec un chef de village et Brahim « Okwi », *wangada*, Miski, décembre 2015.
- 179 Entretiens avec des représentants de l'administration (civile, militaire et traditionnelle) et de la société civile, Tibesti, novembre et décembre 2015.
- 180 Entretiens avec des chefs traditionnels et des civils teda, Tibesti, novembre et décembre 2015.
- 181 Entretiens avec Bokhit Kossîé et un responsable administratif, Bardaï, novembre 2015 ; avec un responsable tchadien, N'Djamena, octobre 2015 ; et avec un chef de village, Miski, décembre 2015. Le fait que les orpailleurs puissent facilement s'approvisionner en armes a été confirmé par les informations recueillies auprès de responsables interrogés à N'Djamena et au Tibesti, entre octobre et décembre 2015 : ces derniers avaient connaissance de plusieurs saisies d'armes de guerre effectuées entre 2013 et 2015. Des armes ont également été confisquées à des orpailleurs au Niger (CSNU, 2016a, p. 18 ; et entretiens et observations, Niger, février et mars 2017).
- 182 Entretiens avec des orpailleurs, Am Djeress, janvier 2016 ; et Niger, février à mars 2017.
- 183 Entretiens avec des orpailleurs, Am Djeress, janvier 2016 ; et Niger, février à mars 2017.
- 184 Entretien avec un membre du convoi, Am Djeress, janvier 2016 ; avec un officier de l'ANT, Bardaï, novembre 2015 ; et avec Chidi Kallemay, Ogi, novembre 2015.
- 185 Entretiens avec un orpailleur beri, Am Djeress, janvier 2016 ; avec Bokhit Kossîé et un autre officier de l'ANT, Bardaï, novembre 2015 ; et avec Chidi Kallemay, Ogi, novembre 2015. Voir RFI (2014).
- 186 La description des affrontements présentée ici est basée sur les témoignages recueillis entre août 2015 et janvier 2016 auprès de responsables, de chefs traditionnels et de civils d'Ogi, mais aussi auprès d'orpailleurs impliqués dans les affrontements.
- 187 Entretiens avec des responsables, N'Djamena, octobre 2015 ; avec des responsables militaires, Bardaï, novembre 2015 ; et avec des orpailleurs beri impliqués dans les affrontements, Am Djeress, janvier 2016.
- 188 Entretien avec un chef rebelle du Darfour qui a envoyé une partie de ses effectifs au Niger pour mener des activités d'orpaillage, décembre 2015 ; avec des orpailleurs beri impliqués dans les affrontements, Am Djeress, janvier 2016 ; et avec des officiers de l'ANT, Tibesti, novembre et décembre 2015.
- 189 Entretien avec Mahamat Abba Ali, N'Djamena, octobre 2015.
- 190 Entretiens avec Mahamat Abba Ali, Hassan Tchouay, ministre des Mines, et des conseillers de la Médiature de la République, N'Djamena, octobre 2015 ; et avec Chidi Kallemay, Ogi, novembre 2015.
- 191 Entretiens avec Kellâ Goukouni, chef du canton Tega, et avec des membres du comité des *wangada* de Miski, Miski et Yebi-Bou, décembre 2015 ; et avec un officier de l'ANT, Bardaï, novembre 2015.

- 192 Entretiens avec des chefs traditionnels, Miski, décembre 2015.
- 193 Entretiens avec des chefs traditionnels, Miski, décembre 2015 ; et avec un officier de l'ANT, Bardaï, novembre 2015.
- 194 Entretiens avec des membres du comité des *wangada*, Miski et Yebi-Bou ; et avec le sous-préfet de Yebi-Bou, Yebi-Bou, décembre 2015.
- 195 Entretiens avec un administrateur, Bardaï, novembre 2015 ; et avec des chefs traditionnels et des membres du comité des *wangada*, Miski et Arkenya, décembre 2015. Voir aussi Salah (2015).
- 196 Entretiens avec des membres du comité des *wangada*, Miski et Yebi-Bou, décembre 2015. Voir aussi Salah (2015).
- 197 Entretiens avec un *wangada* traditionnel et des chefs traditionnels, Miski ; et avec des orpailleurs, N'Djamena, décembre 2015. Voir aussi Le Cœur (1950, p. 187) ; Barkay (2013, p. 31).
- 198 Entretiens avec des membres du comité des *wangada*, Miski, décembre 2015.
- 199 Entretiens avec des orpailleurs teda, Tibesti, novembre 2015 ; avec un orpailleur beri, Am Djerès, janvier 2016 ; avec un *wangada*, Miski, décembre 2015 ; et avec un responsable militaire, Bardaï, novembre 2015. Rapport d'enquête du gouvernorat du Tibesti (vu par les auteurs). Les orpailleurs ont fait état d'un bilan plus élevé de part et d'autre.
- 200 Entretiens avec Orozi Loso et Kellā Goukouni, Miski, décembre 2015 ; et avec un officier de l'ANT, Bardaï, novembre 2015.
- 201 Ces chiffres sont basés sur des estimations recueillies auprès de responsables civils et militaires, de chefs traditionnels, de membres de la société civile et d'orpailleurs, N'Djamena et Tibesti, août à décembre 2015.
- 202 Entretiens avec des orpailleurs beri, Am Djerès, janvier 2016 ; et avec Kellā Goukouni, Miski, décembre 2015.
- 203 Entretiens avec des orpailleurs beri, Am Djerès, janvier 2016 ; avec Orozi Loso, Miski, décembre 2015 ; et avec Taher Barkay, Bardaï, novembre 2015.
- 204 Entretiens avec un officier teda, Tibesti, novembre 2015 ; et avec un *wangada*, Tibesti, décembre 2015.
- 205 Entretiens avec des orpailleurs beri, Am Djerès, janvier 2016 ; avec un officier teda, Tibesti, novembre 2015 ; et avec un *wangada*, Tibesti, décembre 2015.
- 206 Entretiens avec des orpailleurs beri, Am Djerès, janvier 2016 ; et avec un officier teda, Tibesti, novembre 2015.
- 207 Entretiens avec des orpailleurs, Dar Sila, juin 2016 .
- 208 Rapport d'enquête du Gouvernorat du Tibesti, vu par les auteurs.
- 209 Cette reconstitution de la bataille de Kouri Bougoudi est basée sur plusieurs témoignages recueillis à N'Djamena et dans plusieurs localités du Tibesti et de l'Est tchadien, entre octobre 2015 et juin 2016, sur des entretiens avec les autorités civiles et militaires de Bardaï en novembre 2015, ainsi que sur le rapport d'enquête du Gouvernorat du Tibesti.
- 210 Entretiens avec des membres du comité de Miski et un officier de l'ANT, Miski, décembre 2015 ; avec un chef traditionnel, Faya, décembre 2015 ; et avec des orpailleurs beri, Am Djerès, janvier 2016.
- 211 Entretiens avec des responsables de l'administration, Bardaï, novembre 2015 ; et avec un *wangada*, Yebi-Bou, décembre 2015.
- 212 Entretien avec un orpailleur teda, lieu non divulgué, mars 2017.
- 213 Trois de ces six soldats ont successivement occupé le poste de sous-préfet adjoint de Yebi-Bou.
- 214 Entretiens avec des membres du comité des *wangada*, Miski, décembre 2015 ; et avec un orpailleur teda, Tibesti, décembre 2015.

- 215 Entretiens avec Taher Barkay, Bardaï, novembre 2015 ; et avec le sous-préfet de Yebi-Bou et des membres du comité de *wangada*, Yebi-Bou, décembre 2015.
- 216 Entretiens avec le chef du canton Gezendu, Faya, décembre 2015 ; et avec des orpailleurs teda, Tibesti, novembre et décembre 2015.
- 217 Entretien avec le sous-préfet de Zoumri, novembre 2015.
- 218 Procès verbal de la réunion de Toudouhou, vu par les auteurs.
- 219 Procès verbal de la réunion de Toudouhou. Voir aussi <<https://www.youtube.com/watch?v=GSboymkzeeo>>. Entretiens avec Orozi Loso et Kellā Goukouni, Miski, décembre 2015 ; et avec un opposant teda du Niger, février 2017.
- 220 Entretiens avec le sous-préfet de Yebi-Bou, décembre 2015 ; et avec des orpailleurs gaeda et des membres du comité des *wangada*, Miski, décembre 2015.
- 221 Entretiens avec le sous-préfet de Yebi-Bou, décembre 2015 ; et avec des membres du comité des *wangada*, Miski, décembre 2015.
- 222 Document vu par les auteurs.
- 223 Entretien avec Orozi Loso, Miski, décembre 2015.
- 224 Entretiens avec des membres du comité des *wangada*, Miski, décembre 2015.
- 225 Entretiens avec des membres du comité des *wangada*, Miski, décembre 2015.
- 226 Note Circulaire n°091/MATSP/RTI/SG/DC/015 du 21 juillet 2015, vue par les auteurs.
- 227 Entretiens avec Kellā Goukouni, Miski, décembre 2015 ; avec le sous-préfet de Yebi-Bou et un autre responsable administratif, Yebi-Bou, décembre 2015 ; et avec Taher Barkay, Bardaï, novembre 2015.
- 228 Entretien avec Hassan Tchouay, alors ministre des Mines, N'Djamena, octobre 2015.
- 229 Note circulaire n°091/MATSP/RTI/SG/DC/015 du 21 juillet 2015, vue par les auteurs. Entretiens avec Hassan Tchouay, N'Djamena, octobre 2015 ; avec Taher Barkay, Bardaï, novembre 2015 ; et avec Bokhit Kossié, Bardaï, novembre 2015.
- 230 Reçu manuscrit vu par les auteurs.
- 231 Entretiens avec Bokhit Kossié et d'autres officiers, Bardaï et Miski, novembre et décembre 2015 ; avec des chefs traditionnels, Miski, décembre 2015 ; et avec un orpailleur beri, Am Djerès, janvier 2016.
- 232 Divers entretiens, notamment avec des chefs traditionnels et des dirigeants des *wangada*, Yebi-Bou et Miski, décembre 2015.
- 233 Entretiens avec un responsable administratif et des orpailleurs beri, Am Djerès, janvier 2016 et autre localité, janvier 2017 ; avec un orpailleur teda, Tibesti, décembre 2015, ; et avec un officier de l'ANT, Bardaï, novembre 2015.
- 234 Entretiens avec un responsable administratif et des orpailleurs beri, Am Djerès, janvier 2016 et autre localité, janvier 2017 ; avec un orpailleur teda, Tibesti, décembre 2015 ; avec un officier de l'ANT, Bardaï, novembre 2015 ; avec des dirigeants du comité des *wangada*, Yebi-Bou et Miski, décembre 2015 ; et avec des orpailleurs, nord du Niger, février et mars 2017.
- 235 Entretiens en personne et par téléphone avec des orpailleurs, Tibesti, décembre 2015, et autre localité, avril 2017.
- 236 Entretiens avec des représentants de l'administration et de la société civile, Tibesti, novembre et décembre 2015. Rapport d'enquête du Gouvernorat du Tibesti, vu par les auteurs.
- 237 Rapport d'enquête du Gouvernorat du Tibesti, vu par les auteurs.
- 238 Entretiens avec un ancien orpailleur teda, N'Djamena, janvier 2016 ; avec des intellectuels beri, N'Djamena, décembre 2015 et janvier 2016 ; et avec un administrateur, Bardaï, novembre 2015.

- 239 Entretiens en personne et par téléphone avec des orpailleurs, notamment au Niger, février à avril 2017.
- 240 Entretiens avec un administrateur et un officier teda, Tibesti, novembre 2015 ; et avec des orpailleurs beri, Am Djerès, janvier 2016 et autre localité, janvier 2017.
- 241 Entretiens avec des responsables militaires, Tibesti, novembre 2015 ; avec un ancien combattant de l'UFDD, N'Djamena, décembre 2015 ; entretien téléphonique avec Tom Erdimi, UFR, septembre 2014. D'anciens rebelles tchadiens ont aussi cherché de l'or au Niger et en Algérie.
- 242 Entretiens avec des orpailleurs beri, Am Djerès, janvier 2016, et autre localité, janvier 2017.
- 243 Entretien avec un orpailleur arabe darfourien, août 2015.
- 244 Observations des auteurs au Tibesti, novembre et décembre 2015.
- 245 Les mesures d'interdiction et menaces d'amendes concernaient aussi bien les Teda que les orpailleurs venus d'ailleurs, mais il était bien sûr plus facile pour les Teda de continuer à tenter leur chance en cachette.
- 246 Entretiens avec des orpailleurs teda, Tibesti, novembre 2015 ; avec un *wangada* traditionnel, Miski, décembre 2015 ; avec un négociant en or, Faya, novembre 2015 ; et avec des administrateurs, Bardaï et Yebi-Bou, novembre et décembre 2015.
- 247 Entretiens avec des orpailleurs, Am Djerès, janvier 2016 et Tibesti, novembre 2015.
- 248 Entretiens avec des orpailleurs, Am Djerès, janvier 2016 et Tibesti, novembre 2015.
- 249 Entretiens en personne et par téléphone avec des orpailleurs beri, janvier 2017.
- 250 Entretien téléphonique avec un orpailleur, avril 2017.
- 251 Entretiens avec Hassan Tchouay et Jiddi Allahi, député du Tibesti Ouest, N'Djamena, octobre 2015 ; avec le sous-préfet d'Aozou, novembre 2015 ; et avec des dirigeants du comité des *wangada*, Miski, décembre 2015.
- 252 Entretien avec un orpailleur teda, lieu non divulgué, mars 2017.
- 253 Entretiens avec un résident d'Aozou ; et avec un négociant en or, Faya, novembre 2015.
- 254 Entretiens avec un résident d'Aozou et un administrateur, Bardaï, novembre 2015.
- 255 Entretiens avec des Teda libyens, lieux divers, novembre 2015 et mai 2016 ; voir aussi Tubiana (2016a).
- 256 Entretien avec Senoussi Koki, Aozou, novembre 2015.
- 257 Entretiens avec des résidents d'Aozou et des Teda libyens, Aozou, novembre 2015.
- 258 Entretiens avec des résidents d'Aozou et des Teda libyens, Aozou, novembre 2015.
- 259 Entretien avec un résident d'Aozou, novembre 2015 ; voir Tubiana (2016a).
- 260 Entretiens avec des Teda libyens, lieux divers, novembre 2015 et mai 2016.
- 261 Entretiens avec Hassan Keley, dirigeant teda libyen, novembre 2016 ; avec d'autres Teda libyens, lieux divers, novembre 2015 et mai 2016 ; avec Senoussi Koki, Aozou ; et Choa Dazi, N'Djamena, novembre 2015.
- 262 Entretiens avec Senoussi Koki, Aozou, novembre 2015 ; et avec un Teda libyen, Gouro, décembre 2015.
- 263 Entretien avec le chef du canton Gezendu, Faya, décembre 2015.
- 264 Entretien avec un Teda libyen, Tibesti, novembre 2015.
- 265 Entretien avec un ancien militaire libyen, Tibesti, décembre 2015.
- 266 Entretiens avec le dirigeant teda libyen Bokori Sougui, novembre 2016 ; et avec des Teda libyens, dont d'anciens militaires de l'armée libyenne, lieux divers, novembre 2015, décembre 2015 et mai 2016.
- 267 Entretiens avec des Teda libyens, lieux divers, novembre, 2015, décembre 2015 et mai 2016 ; et avec Mahamat Bazinge, N'Djamena, novembre 2015.

- 268 Entretien avec un Teda libyen, Aozou, novembre 2015.
- 269 Entretiens avec des Teda libyens, lieux divers, novembre 2015, décembre 2015 et mai 2016 ; voir aussi Tubiana (2001).
- 270 Entretiens avec des Teda libyens, Bardai et Aozou, novembre et décembre 2015.
- 271 Entretiens avec des Teda libyens, localités diverses, novembre-décembre 2015, mai 2016 et février-mars 2017.
- 272 Entretiens avec des Teda libyens, lieux divers, novembre 2015, décembre 2015 et mai 2016.
- 273 Le régime avait auparavant procédé à des distributions d'armes aux chefs de villages de toutes les ethnies, appliquant le slogan de Kadhafi « *sha' b al-musallah* » (un peuple en armes). Il semble toutefois que les mitrailleuses (12,7 mm, 14,5 mm, 7,62 mm) et les lance-roquettes de type RPG n'aient été distribués qu'aux Arabes. Entretiens avec des Teda libyens, localités diverses, novembre-décembre 2015, mai 2016 et février-mars 2017.
- 274 Entretiens avec des membres de milices teda libyennes, lieux non divulgués, février et mars 2017.
- 275 Entretiens avec des Teda libyens, lieux divers, novembre 2015 à novembre 2016.
- 276 Entretiens avec des Teda libyens, localités diverses, novembre 2015 à novembre 2016 et février-mars 2017.
- 277 Entretiens avec des membres de milices teda libyennes, lieux non précisés, février et mars 2017.
- 278 Entretiens avec des membres de milices teda libyennes, lieux non précisés, février et mars 2017.
- 279 Le nom du bataillon fait référence à un violent incident qui s'est produit en 1989 à Um-el-Araneb. Des Teda qui occupaient des fermes et des logements sociaux laissés vides ont été violemment expulsés par les forces du régime – six Teda venus tenter une médiation ont été arrêtés et seraient morts sous la torture (entretiens avec des Teda libyens, lieux divers, novembre 2015 à novembre 2016 ; et avec Goukouni et Kadhafi Weddey, septembre 2015).
- 280 Entretiens avec des membres de milices teda libyennes, lieux non précisés, février et mars 2017.
- 281 Entretiens avec des Teda libyens, localités diverses, novembre 2015, décembre 2015 et mai 2016.
- 282 Entretiens avec des Teda libyens, localités diverses, novembre-décembre 2015, mai 2016 et février-mars 2017.
- 283 Entretiens avec des membres de milices teda libyennes, lieux non précisés, février et mars 2017.
- 284 Entretiens avec des Teda libyens, localités diverses, novembre-décembre 2015 et février-mars 2017 ; et avec des membres de la tribu Awlad Suleiman, lieux non précisés, février et mars 2017.
- 285 Entretiens avec des membres de milices teda libyennes, lieux non précisés, février et mars 2017.
- 286 Entretiens avec des Teda libyens, Bardai et Gouro, novembre et décembre 2015.
- 287 Entretiens avec des responsables tchadien, N'Djamena, octobre 2015 ; et avec des Teda libyens, lieux divers, novembre 2015 à novembre 2016.
- 288 Entretiens avec des intellectuels Awlad Suleiman, février et mars 2017.
- 289 Entretiens avec Godeyenou Mayna, octobre 2015 ; avec Bokori Sougui, novembre 2016 ; avec d'autres Teda libyens, lieux divers, novembre 2015 à novembre 2016 ; et avec des intellectuels Awlad Suleiman, février et mars 2017.
- 290 Entretiens avec Godeyenou Mayna, octobre 2015 ; avec Bokori Sougui, novembre 2016 ; avec d'autres Teda libyens (dont certains étaient présents à Oubari au moment des événements), lieux divers, novembre 2015 à novembre 2016 ; avec un représentant touareg libyen, novembre 2016 ; et avec des observateurs internationaux, septembre et octobre 2016.
- 291 Entretien avec Hassan Keley, novembre 2016.
- 292 Entretiens avec des Teda libyens, lieux divers, décembre 2015 et mai 2016 ; et avec un observateur international, octobre 2016.

- 293 Entretiens avec des observateurs internationaux, septembre et octobre 2016.
- 294 Entretiens avec des Teda libyens, Gouro et Miski, décembre 2015.
- 295 Entretiens avec des observateurs internationaux, septembre et octobre 2016 ; et avec Goukouni et Kadhafi Weddey, septembre 2015.
- 296 Entretien avec Goukouni Weddey, N'Djamena, juin 2016.
- 297 Entretiens avec des participants, septembre 2016 ; et avec Eric Blanchot, directeur des opérations de Promediation, novembre 2016.
- 298 Entretiens avec Bokori Sougui et d'autres Teda libyens, mai et novembre 2016 ; avec un représentant touareg libyen, novembre 2016 ; et avec des observateurs internationaux, septembre et octobre 2016 ; voir aussi CSNU (2016a, p. 16).
- 299 Entretiens avec des Teda libyens, mai et novembre 2016.
- 300 Entretiens avec un observateur international, octobre 2016 ; et avec un témoin des négociations, avril 2017.
- 301 Entretiens avec des Teda libyens et tchadiens, novembre 2015 à novembre 2016.
- 302 Entretiens avec Mohamed Wardougou, septembre 2015 ; avec Bokori Sogui, novembre 2016 ; et avec des Teda libyens, localités diverses, novembre-décembre 2015, mai 2016 et février-mars 2017.
- 303 Entretiens avec des membres de milices teda libyennes, lieux non précisés, février et mars 2017.
- 304 Entretiens avec des Teda libyens, localités diverses, novembre-décembre 2015, mai 2016 et février-mars 2017 ; et avec des orpailleurs teda, Tibesti, novembre-décembre 2015, et Niger, février 2017.
- 305 Entretiens avec Bokori Sougui, novembre 2016 ; et avec d'autres Teda libyens, lieux divers, novembre-décembre 2015 et mai 2016, et février-mars 2017.
- 306 Entretiens avec Godeyenou Mayna, octobre 2015 ; avec Goukouni et Kadhafi Weddey, N'Djamena, septembre 2015 ; avec Ali Koki, N'Djamena, janvier 2016 ; et avec un chef de guerre teda libyen, lieu non divulgué, mars 2017.
- 307 Entretiens avec des orpailleurs teda, Tibesti, novembre et décembre 2015 ; et avec des Teda libyens, lieux divers, novembre 2015 et mai 2016.
- 308 Entretiens avec des Teda libyens, localités diverses, décembre 2015, mai 2016 et février 2017.
- 309 Le nom du bataillon fait référence à un Teda tué par les Italiens durant la période coloniale.
- 310 Entretiens avec des Teda libyens, lieux divers, décembre 2015, mai 2016 et mars 2017 ; avec un orpailleur teda, Tibesti, décembre 2015 ; et avec des observateurs internationaux, septembre et octobre 2016.
- 311 Entretien avec des Teda libyens, Tibesti, novembre et décembre 2015 ; et autres localités, février et mars 2017.
- 312 Entretiens avec des membres de milices teda libyennes, lieux non précisés, février et mars 2017.
- 313 Entretiens avec des Teda libyens, Tibesti, novembre et décembre 2015 ; et avec des Teda tchadiens, N'Djamena, octobre 2015.
- 314 Entretiens avec des commandants de milices teda libyennes, lieux non divulgués, février et mars 2017.
- 315 Entretiens avec des Teda libyens, localités diverses, novembre 2015 à novembre 2016.
- 316 Entretiens avec des Teda libyens, localités diverses, novembre 2015 à mars 2017 ; avec des Teda tchadiens, N'Djamena, octobre et novembre 2015 ; et avec un chef rebelle tchadien, octobre 2016.

- 317 Entretiens avec des Teda libyens, lieux divers, novembre 2015 à novembre 2016 avec des intellectuels teda tchadiens, N'Djamena, novembre 2015 à juin 2016 ; et avec des observateurs internationaux, octobre 2016.
- 318 Entretien avec un chef rebelle du Darfour, décembre 2011.
- 319 Entretiens avec des sources occidentales, 2015 et 2016.
- 320 Entretiens avec des sources occidentales, 2015 et 2016.
- 321 Entretiens avec des responsables militaires et politiques tchadiens, lieux divers, octobre et novembre 2015 ; avec des Teda libyens, lieux divers, novembre 2015, décembre 2015 et mai 2016 ; et avec des observateurs internationaux, mars et octobre 2016.
- 322 Entretien avec un responsable nigérien, lieu non divulgué, avril 2017.
- 323 Entretiens avec Goukouni et Kadhafi Weddey, septembre 2015 ; avec des responsables tchadiens, Bardaï, novembre 2015 ; avec un Teda libyen, mai 2016 ; et avec un observateur international, octobre 2016.
- 324 Entretiens avec des intellectuels teda et des touaregs libyens, novembre 2016.
- 325 Entretiens avec des commerçants et chauffeurs de camion, Tibesti, novembre et décembre 2015 ; et nord du Niger, février et mars 2017.
- 326 Entretiens avec des commerçants, Gouro, Aozou et Ogi, novembre et décembre 2015 ; avec des responsables administratifs, Bardaï, novembre 2015 ; avec les chefs des cantons de Gouro et Gezendu, Faya, décembre 2015 ; voir aussi Westcott (2016).
- 327 Observations et entretiens, Tibesti, novembre et décembre 2015 ; et nord du Niger, février et mars 2017.
- 328 Entretien avec des responsables français, Paris, février 2016. ; voir aussi Westcott (2016).
- 329 Entretiens avec des Teda libyens, Zouar, novembre 2015 ; et autre localité, novembre 2016 ; et avec des passeurs, Agadez et Dirkou, février et mars 2017.
- 330 Entretien avec un chef de milice teda libyenne, lieu non divulgué, mars 2017.
- 331 Entretiens avec des Teda libyens, Zouar, novembre 2015, et autre localité, novembre 2016 ; avec des responsables tchadiens, Tibesti, décembre 2015 ; avec des responsables français, Paris, février 2016 et janvier 2017 ; et avec un orpailleur, janvier 2017 ; voir aussi Westcott (2016).
- 332 Entretiens avec des chauffeurs de camion et des commerçants, Zouar et Gouro, novembre et décembre 2015.
- 333 Entretiens avec des chauffeurs de camion et des commerçants, Zouar et Gouro, novembre et décembre 2015 ; avec un résident d'Aozou, novembre 2015 ; et avec un orpailleur teda, Tibesti, décembre 2015.
- 334 Entretiens avec des chauffeurs de camion et des commerçants, Zouar et Gouro, novembre et décembre 2015.
- 335 Entretien avec des Teda libyens, des commerçants et des chauffeurs de camion, nord du Niger, février et mars 2017.
- 336 Entretiens avec des Teda libyens, des commerçants et des chauffeurs de camion, Zouar, novembre 2015.
- 337 Entretiens avec Bokhit Kossié et d'autres responsables militaires et civils, Bardaï, novembre 2015 ; Gouro, décembre 2015 ; et N'Djamena, novembre 2015 et juin 2016 ; avec un Teda libyen, Zouar, novembre 2015 ; avec des chefs rebelles tchadiens, mars et octobre 2016 ; avec un responsable français, septembre 2015 ; et avec un représentant touareg libyen, novembre 2016 ; voir aussi CSNU (2016a, p. 167).
- 338 Entretiens avec des responsables militaires et civils tchadiens, Tibesti, novembre et décembre 2015.

- 339 Entretiens avec des observateurs internationaux, 2015 et 2016.
- 340 Entretiens divers, 2011 à 2016 ; voir aussi CSNU (2013b ; 2014 ; 2015a ; 2016a) ; CAR (2016) ; et HSBA (2016, p. 4).
- 341 Entretiens divers, 2011 à 2016 ; voir aussi CSNU (2016b, p. 53-54).
- 342 Des armes et des munitions en transit entre la Libye et le nord du Mali ont été saisies au Niger entre 2011 et la mi-2015, notamment du matériel transporté par des trafiquants de drogue et orpailleurs tchado-libyens en février 2015 ; voir CSNU (2016a, p. 44 et 167).
- 343 Voir la section précédente ; entretiens avec des responsables civiles et militaires Teda tchadiens et libyens, Tibesti, novembre et décembre 2015 ; voir aussi CAR (2016, p. 7 et 23).
- 344 Entretiens avec différents responsables tchadiens, dont certains de haut niveau (Ministres d'État), et avec des représentants de la communauté diplomatique régionale, 2011 à décembre 2015.
- 345 L'absence de données relatives au volume exact de l'arsenal libyen à la mi-2011 et le volume restreint d'informations disponibles sur le Tchad – en comparaison avec d'autres pays de la région – représentent deux obstacles majeurs à toute analyse quantitative. Entretiens avec des responsables tchadiens, Tibesti, novembre et décembre 2015 ; et avec un Teda libyen, mai 2016 ; voir aussi CSNU (2013b) et CAR (2016, p. 23).
- 346 Entretien avec un Teda libyen qui a organisé des convois d'armement sur cette route, mai 2016 ; voir aussi Tabib (2012 ; 2013).
- 347 Entretien avec un Teda libyen, mai 2016 ; voir aussi CSNU (2013b ; 2014 ; 2015a ; et 2016a) et CAR (2016, p. 10 et 20).
- 348 Entretien avec Taher Barkay, Bardaï, novembre 2015 ; et avec d'autres officiels tchadiens, N'Djamena, octobre 2015 ; voir aussi CAR (2016).
- 349 Entretiens avec Bokhit Kossié, Bardaï ; et avec d'autres responsables militaires et civils ainsi qu'avec des civils tchadiens, Tibesti, novembre et décembre 2015.
- 350 Contrairement à certains de ses voisins, le Tchad communique rarement les informations relatives aux saisies d'armes et de munitions. Cet état de fait a été souligné dans différents rapports du Panel d'experts de l'ONU sur la Libye, lequel regrette le faible degré de coopération de N'Djamena. Différents officiers d'autres pays qui ont pris part à des opérations de surveillance aux côtés de l'ANT confirment le fait que les informations sur les saisies réalisées par l'armée tchadienne ne sont que rarement communiquées, y compris au sein de la coalition militaire. Le matériel saisi aurait été immédiatement intégré dans les stocks des unités de l'ANT en opération. Entretiens avec des officiers impliqués dans des opérations de surveillance au Sahel, 2011 à 2016.
- 351 Entretiens avec Acheikh Ibn Oumar, Paris, octobre 2016 ; avec Mahamat Nouri, mars 2016 ; avec des responsables tchadiens, N'Djamena, octobre 2015 ; et Am Djers, janvier 2016.
- 352 Entretiens avec un responsable tchadien, mai 2016 ; et avec des Teda libyens, lieux divers, novembre 2015 et novembre 2016.
- 353 Entretien avec un responsable tchadien, mai 2016 ; et avec un membre d'une milice tchadienne, février 2017.
- 354 Entretiens avec un responsable tchadien, mai 2016 ; avec des Teda libyens, lieux divers, novembre 2015 et novembre 2016 ; avec Acheikh Ibn Oumar, Paris, octobre 2016 ; et avec un responsable français, septembre 2015.
- 355 Entretiens avec un responsable tchadien, N'Djamena, janvier 2016 ; avec Acheikh Ibn Oumar, Paris, octobre 2016 ; et avec un Teda libyen, mai 2016.
- 356 Entretiens avec des responsables français, Paris, février 2016 ; et avec des responsables militaires et civils tchadiens, N'Djamena et Tibesti, octobre et novembre 2015.

- 357 Entretiens avec un officier ANT teda, Tibesti, novembre 2015 ; avec des responsables et anciens responsables tchadiens, N'Djamena, octobre 2015 et autres localités, mars-mai 2016 ; et avec des chefs rebelles tchadiens, mars et avril 2016, septembre 2016 et janvier 2017 ; voir aussi Tubiana *et al.* (à paraître).
- 358 Entretien avec un responsable tchadien, N'Djamena, octobre 2015.
- 359 Entretiens avec des diplomates occidentaux, octobre et novembre 2016.
- 360 Entretiens avec des chefs rebelles tchadiens, janvier 2017 ; et avec des miliciens teda libyens et des orpailleurs, nord du Niger, février et mars 2017.
- 361 Observations de l'un des auteurs pendant le Forum de Dakar, décembre 2014.
- 362 Observations de l'un des auteurs pendant le Forum de Dakar, décembre 2014 ; et entretiens avec des responsables tchadiens, N'Djamena, octobre 2015 ; avec Mahamat Nouri et Mahamat Mahadi, mars 2016 ; voir aussi Tubiana *et al.* (à paraître).
- 363 Entretiens avec des responsables français, Paris, septembre 2015 et février 2016 ; et avec des responsables tchadiens, mai 2016.
- 364 Entretiens avec des responsables tchadiens, mai 2016.
- 365 Entretiens avec des responsables tchadiens, mai 2016 ; avec Mahamat Nouri et Mahamat Mahadi, mars 2016 ; voir aussi Tubiana *et al.* (à paraître) ; et *Jeune Afrique* (2015).
- 366 Entretiens avec des responsables soudanais, septembre 2016 ; et avec un observateur international, octobre 2016.
- 367 Entretiens avec des Teda libyens, lieux divers, novembre 2015, décembre 2015 et mai 2016 ; avec un responsable tchadien, mai 2016 ; avec un responsable de l'Union africaine, avril 2011 ; et avec des dirigeants rebelles darfouriens, mai et décembre 2011.
- 368 Entretiens avec des Teda libyens, mai 2016.
- 369 Entretiens avec un responsable soudanais, septembre 2016 ; avec un Teda libyen, mai 2016 ; et avec le général Mohammed al-Dhabi, en charge du Bureau de l'amitié soudano-libyenne, Khartoum, mai 2011.
- 370 Entretiens avec un responsable politique arabe du Darfour, juillet et septembre 2016.
- 371 Entretiens avec un responsable politique arabe du Darfour, juillet et septembre 2016 ; et avec des responsables soudanais, septembre 2016 ; voir aussi Tubiana (2017, p. 11).
- 372 Entretiens avec un chef de village et des Teda libyens, Tibesti et autre localité, septembre et décembre 2015 ; avec un responsable soudanais, septembre 2016 ; et avec un observateur international, octobre 2016.
- 373 Voir OIM (2017).
- 374 Entretien avec un responsable politique arabe du Darfour, juillet et septembre 2016 ; et avec un responsable soudanais, septembre 2016.
- 375 Entretiens avec Suleiman Jamous, mars 2011 ; et avec un homme d'affaires beri et des diplomates occidentaux, Khartoum, mai et août 2011.
- 376 Entretiens avec des responsables soudanais – dont Amin Hassan Omar, en charge du dossier du Darfour –, un homme d'affaires beri et des diplomates occidentaux, Khartoum, mai et août 2011 ; et avec un dirigeant du SPLM-Nord, Addis Abeba, septembre 2011.
- 377 Entretiens avec des responsables soudanais – dont Amin Hassan Omar, en charge du dossier du Darfour –, un homme d'affaires beri et des diplomates occidentaux, Khartoum, mai et août 2011 ; et avec un dirigeant du SPLM-Nord, Addis Abeba, septembre 2011.
- 378 Entretiens avec Abderrahman Salah, avec d'autre responsable teda et avec un responsable tchadien, N'Djamena, octobre et novembre 2015.
- 379 Entretien avec Minni Minawi, le président de la SLA-MM, avril 2016.

- 380 Entretiens avec des rebelles darfouriens, décembre 2015 à janvier 2017.
- 381 Entretiens avec des rebelles darfouriens, décembre 2015 à janvier 2017 ; avec des rebelles tchadiens, mars et septembre 2016 ; voir aussi Sudan Vision (2015).
- 382 Entretiens avec des membres du JEM et d'autres rebelles du Darfour, décembre 2015 à juillet 2016 ; et avec un observateur international, octobre 2016.
- 383 Entretien avec un dirigeant du LJM, décembre 2015.
- 384 Entretiens avec des diplomates occidentaux, septembre à novembre 2016.
- 385 Entretiens avec des anciens combattants du LJM, Am Djerès, janvier 2016, et autre localité, décembre 2015 ; et avec des rebelles tchadiens, septembre 2016 ; voir aussi Tubiana (2014 ; 2016a).
- 386 Entretiens avec un dirigeant du LJM, juillet 2016 ; avec un dirigeant de l'UFR, avril 2016 ; et avec Minni Minawi, avril 2016.
- 387 Entretien avec un membre du LJM, septembre 2016.
- 388 Entretien avec un membre du LJM, septembre 2016.
- 389 Entretiens avec Minni Minawi et un membre du JEM, avril 2016 ; voir aussi Craze, Tubiana et Gramizzi (2016).
- 390 Entretiens avec Abdelwahid Mohammed Nur, président de la SLA-AW, octobre 2016 ; avec des leaders de la SLA-MM, avril 2016 et janvier 2017 ; avec un chef rebelle tchadien, janvier 2017 ; et avec un observateur international, octobre 2016 ; voir aussi CSNU (2016a, p. 16).
- 391 Entretien avec un dirigeant de l'UFR, avril 2016.
- 392 Le leader en exil n'avait plus qu'une autorité partielle sur des éléments dispersés, désorganisés et en grande partie désarmés.
- 393 Entretiens avec des chefs rebelles tchadiens, Doha, juin 2011, Khartoum, août 2011, et autres localités, mars et octobre 2016 ; avec des Teda libyens, mai et décembre 2016 ; voir aussi Tubiana (2011, p. 31-32) ; *Paris Match* (2016).
- 394 Entretiens avec Mahamat Nouri, mars 2016 ; et avec d'autres rebelles tchadiens, avril et septembre 2016.
- 395 Entretien avec des responsables tchadiens, Ennedi et Am Djerès, décembre 2015 à janvier 2016.
- 396 Entretiens avec un officier de l'ANT, Tibesti, novembre 2015 ; avec des responsables tchadiens, Ennedi et Am Djerès, décembre 2015 à janvier 2016 ; avec Mahamat Nouri et un membre de l'UFR, mars 2016 ; avec Acheikh Ibn Oumar, Paris, octobre 2016 ; et avec Mahamat Mahadi, mars 2016 et janvier 2017.
- 397 Entretien avec un observateur international, octobre 2016.
- 398 Entretiens avec des Teda libyens, Zouar et Miski, novembre et décembre 2015 ; avec Mahamat Nouri, mars 2016 ; avec d'autres chefs rebelles tchadiens, février et octobre 2016 ; avec un responsable tchadien, mai 2016 ; et avec un observateur international, octobre 2016.
- 399 Entretiens avec Mahamat Nouri, Mahamat Mahadi et Abbakar Tollimi, ancien secrétaire-général de l'UFDD, mars 2016 ; avec d'autres rebelles tchadiens, avril à octobre 2016 ; avec des responsables tchadiens, N'Djamena et nord du Tchad, novembre 2015 à janvier 2016 ; et avec des responsables soudanais, janvier 2016.
- 400 Entretien avec Mahamat Mahadi, lieu non divulgué, mars 2016.
- 401 Entretiens avec Mahamat Nouri, mars 2016 et mars 2017 ; avec Mahamat Mahadi et Abbakar Tollimi, mars 2016 ; avec des rebelles tchadiens, avril à octobre 2016 ; avec des rebelles du Darfour actifs au Sud libyen, janvier 2016. Dans un entretien accordé à RFI le 26 février 2016, Mahadi a déclaré ce qui suit : « Aujourd'hui, le seul souci est de savoir comment contenir l'État islamique. Nous sommes en quelque sorte un rempart contre ces gens-là dans leur progression vers le sud. Si nous avons la possibilité d'aider les Libyens à recouvrer la paix dans

- leur pays, on peut jouer ce rôle, on veut jouer ce rôle-là ». Voir RFI, 2016a. Voir aussi UFDD (2016) ; FACT (2016a) ; *Paris Match* (2016) ; Tubiana *et al.* (à paraître).
- 402 Entretien téléphonique avec Mahamat Hassani Bulmay, janvier 2017.
- 403 Entretiens avec Mahamat Nouri, Mahamat Mahadi et Abbakar Tollimi, mars 2016 ; avec d'autres rebelles tchadiens, avril à novembre 2016 ; avec des responsables tchadiens, N'Djamena et nord du Tchad, novembre 2015 à janvier 2016 ; voir Tubiana *et al.* (à paraître) ; Hagggar (2014, p. 46-48).
- 404 Entretiens avec Mahamat Mahadi, mars 2016 ; avec d'autres rebelles tchadiens, avril à octobre 2016 ; et avec un responsable tchadien, N'Djamena, janvier 2016.
- 405 Entretiens avec Mahamat Nouri, mars 2016 ; et avec un autre rebelle tchadien, septembre 2016.
- 406 Entretiens avec Mahamat Nouri, mars 2016 ; avec d'autres rebelles tchadiens, mars à octobre 2016 ; et avec un responsable tchadien, Am Djeris, janvier 2016.
- 407 Entretiens avec Abbakar Tollimi, mars 2016 ; et avec d'autres chefs rebelles tchadiens, janvier à septembre 2016
- 408 Ce groupe ne doit pas être confondu avec l'URF darfourien – voir ci-dessus.
- 409 Entretien téléphonique avec Tom Erdimi, février 2016 ; entretiens avec des membres de l'UFR, avril 2016 ; et avec d'autres rebelles tchadiens mars à novembre 2016.
- 410 Entretien téléphonique avec Tom Erdimi, février 2016 ; entretiens avec des membres de l'UFR, avril 2016 ; avec d'autres rebelles tchadiens mars à novembre 2016 ; et avec un observateur international, septembre 2016.
- 411 Entretiens avec des membres de l'UFR, avril 2016 ; avec d'autres rebelles tchadiens, mars à septembre 2016 ; avec un chef rebelle darfourien, avril 2016 ; et avec un observateur international, septembre 2016.
- 412 Entretien téléphonique, Tom Erdimi, février 2016 ; entretiens avec des membres de l'UFR, avril 2016 ; avec d'autres rebelles tchadiens, mars à septembre 2016 ; avec un chef rebelle darfourien, avril 2016 ; et avec un observateur international, septembre 2016.
- 413 Entretiens en personne et par téléphone avec des membres de l'UFR, février 2016 ; avec d'autres rebelles tchadiens, février à novembre 2016 ; et avec un membre du LJM, juillet 2016.
- 414 Entretiens en personne et par téléphone avec des membres de l'UFR et d'autres rebelles tchadiens, février à octobre 2016 ; avec des rebelles darfouriens, avril et juillet 2016 ; et avec un observateur international, octobre 2016.
- 415 Entretiens avec des rebelles tchadiens – dont un ancien de l'UFDD-F, septembre à novembre 2016 ; et avec un responsable soudanais, septembre 2016.
- 416 Entretiens avec des rebelles tchadiens, mars à novembre 2016.
- 417 Entretiens avec des rebelles tchadiens, mars à novembre 2016 ; et avec un responsable soudanais, septembre 2016.
- 418 Entretiens avec Mahamat Mahadi, mars 2016 ; et avec un responsable tchadien, Tibesti, novembre 2015.
- 419 Entretien avec un chef rebelle tchadien, mars 2016.
- 420 Déclaration du porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, 30 janvier 2017 ; et entretiens avec Mahamat Nouri et Mahamat Mahadi, janvier 2017. Voir Ministère de l'Économie et des finances (2017a ; 2017b).
- 421 Entretiens avec Belqasim Azingei, Zoumri, et un résident d'Aozou, novembre 2015 ; avec Kadhafi Weddey, avril 2016 ; avec un chef rebelle tchadien, avril 2016 ; et avec un responsable tchadien, mai 2016.
- 422 Entretiens avec des membres de milices teda libyennes, novembre 2016 et février-mars 2017.
- 423 Entretien avec un intellectuel teda du Niger, février 2017.

Références

- Abba Garde. 2015. « Noyés par les natifs ». n° 113. 10-20 octobre. p. 3.
- AFP (Agence France-Presse). 2011. « Libye : les rebelles prennent le contrôle d'une ville du Sud-Ouest saharien ». 18 août.
- . 2012. « Libye : le chef des Toubous brandit la menace séparatiste ». 27 mars.
- . 2016a. « Le sud de la Libye, porte de l'Afrique, sous la menace de l'État islamique ». 18 mars.
- . 2016b. « Dans le sud de la Libye, les Toubous au coeur du conflit ». 18 mars.
- Al-Jazeera. 2011. « Darfur rebel group denies fighting for Al-Qadhafi in Libya ». 29 août.
- Alwihda Info. 2015. « Frontière Tchad-Libye : Violent affrontement à Gotrone, plusieurs morts et blessés ». 30 mars.
- d'Arbaumont, Jean. 1989. *Le Tibesti et le domaine téda-daza*. Paris : Centre d'études sur l'histoire du Sahara.
- Barka, Erzei (derde). 2013. Droit coutumier toubou. Document non publié.
- Baroin, Catherine. 1985. *Anarchie et cohésion sociale chez les Toubou : les Daza Kécherda (Niger)*. Cambridge et Paris : Cambridge University Press et Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Blary, Marie. 2015. « Idriss Déby, médiateur de la paix dans le Sud libyen ». *Le Monde Afrique*. 16 mars.
- Bobin, Frédéric. 2015. « Selon les Touaregs libyens, la France joue un "rôle trouble" au Sahel ». *Le Monde*. 16 septembre.
- Brachet, Julien et Judith Scheele. 2015. « Fleeting Glory in a Wasteland : Wealth, Politics, and Autonomy in Northern Chad ». *Comparative Studies in Society and History*. Vol. 57, no. 3, p. 723-752.
- Capot-Rey, Robert. 1961. *Borkou et Ounianga*. Alger : Institut de recherches sahariennes.
- CAR (Conflict Armament Research). 2015. *Groupes armés non étatiques en République Centrafricaine. Types et sources d'armes et de munitions identifiées*. Janvier.
- . 2016. *Enquête sur les transferts d'armes transfrontaliers dans le Sahel*. Novembre.
- Chapelle, Jean. 1982. *Nomades noirs du Sahara*. Paris : L'Harmattan.
- CIJ (Cour internationale de justice). 1994. *Affaire du différend territorial (Jamahiriya arabe libyenne/ Tchad)*. Arrêt du 3 février 1994.
- Cole, Peter. 2012. « Borderline Chaos? Stabilizing Libya's Periphery ». The Carnegie Papers – Middle East (Carnegie Endowment for International Peace). Octobre.
- et Umar Khan. 2015. « The Fall of Tripoli ». In Peter Cole et Brian McQuinn (eds). *The Libyan Revolution and its Aftermath*. New York : Oxford University Press, p. 55-104.
- Concern Worldwide (UK). 2014. *Chad National Policy Review Using a Resilience Lens*. Londres : Concern Worldwide
- Cordell, Dennis. 1977. « Eastern Libya, Wadai and the Sanusiya: A Tariqa and a Trade Route ». *The Journal of African History*, Vol. 18, No. 1, p. 21-36.
- Craze, Joshua, Jérôme Tubiana et Claudio Gramizzi. 2016. *A State of Disunity: conflict dynamics in Unity State, South Sudan, 2013-15*. HSBA Working Paper, No. 42. Genève : Small Arms Survey.
- CSNU (Conseil de sécurité des Nations unies). 2013a. *Report of the Panel of Experts on the Sudan Established Pursuant to Resolution 1591 (2005)*. S/2013/79 du 22 janvier.

- . 2013b. *Final report of the Panel of Experts established pursuant to resolution 1973 (2011) concerning Libya*. S/2013/99 du 15 février.
- . 2014. *Report of the Panel of Experts Established Pursuant to Resolution 1973 (2011) Concerning Libya*. S/2014/106 du 15 février.
- . 2015a. *Final Report of the Panel of Experts Established Pursuant to Resolution 1973 (2011) Concerning Libya*. S/2015/128 du 23 février.
- . 2015b. *Final report of the Panel of Experts on the Central African Republic extended pursuant to Security Council resolution 2196 (2015)*. S/2015/936 du 21 décembre.
- . 2016a. *Final report of the Panel of Experts on Libya established pursuant to resolution 1973 (2011)*. S/2016/209 du 9 mars.
- . 2016b. *Final report of the Panel of Experts on the Sudan established pursuant to resolution 1591 (2005)*. S/2016/805 du 22 septembre.
- . 2017. *Final report of the Panel of Experts on the Sudan established pursuant to resolution 1591 (2005)*. S/2017/22 du 9 janvier.
- Durand, Claude (éd.). 2002. *Les anciennes coutumes pénales du Tchad*. Paris : L'Harmattan.
- Elhag, Asim. 2012. « The Sudanese Role in Libya 2011 ». *Reinventing Peace*. World Peace Foundation. 17 décembre.
- FACT (Front pour l'alternance et la concorde au Tchad). 2016a. « Communiqué de presse constitutif ». 8 avril.
- . 2016b. « Communiqué de presse n° 005/PR/FACT/2016 ». 11 décembre.
- Fitzgerald, Mary. 2016. « Mapping Libya's Factions ». Londres : European Council on Foreign Relations.
- Fromion, Yves et Gwendal Rouillard. 2014. *Rapport d'information en conclusion des travaux d'une mission d'information sur l'évolution du dispositif militaire français en Afrique et sur le suivi des opérations en cours*. Paris : Assemblée nationale. 9 juillet.
- Galtier, Mathieu. 2015. « Le Sud libyen, aire de jeux des jihadistes du Sahel ». *Le Magazine de l'Afrique*, mars-avril, p. 24.
- Gramizzi, Claudio et Jérôme Tubiana. 2012. *Forgotten Darfur: Old Tactics and New Players*. HSBA Working Paper No. 28. Genève: Small Arms Survey. Juillet.
- Haggar, Bichara Idriss. 2014. *Tchad : Les partis politiques et les mouvements d'opposition armés de 1990 à 2012*. Paris : L'Harmattan.
- Hicks, Celeste. 2016. « "The president is not an untouchable god": Chad's Hissène Habré sentenced to life ». *African Arguments*. 31 mai.
- HSBA (Human Security Baseline Assessment). 2011. *Turmoil in Libya and the Darfur Conflict*. April.
- . 2016. *Broken promises: the arms embargo on Darfur since 2012*. HSBA Issue Brief No. 24. Genève : Small Arms Survey. Juillet.
- Ibn-Oumar, Acheikh. 2011. « Tchad/Libye : la dimension tribale ». *Afrique Asie*. Juin.
- ICG (International Crisis Group). 2014. *Sudan's Spreading Conflict (III): The Limits of Darfur's Peace Process*. Africa Report No. 211. 27 janvier.
- . 2015a. *Sudan and South Sudan's Merging Conflicts*. Africa Report No. 223. 29 janvier.
- . 2015b. *The Chaos in Darfur*. Africa Briefing No. 110. 22 avril.
- Jeune Afrique*. 2001. « Idriss Deby Itno : "Si la Libye implose, les conséquences seront incalculables pour la région" ». 6 avril.
- . 2015. « Moussa Fakri Mahamat : "Nous savons que Boko Haram a été amoindri" ». 10 novembre.
- Journal du Tchad*. 2016. « Ruée vers l'or : des orpailleurs bravent l'interdiction ». 12 janvier.

- Katchadourian, Raffi. 2006. « Pursuing Terrorists in the Great Desert ». *The Village Voice*. 24 January.
- Lacher, Wolfram. 2014. *Libya's Fractious South and Regional Instability*. SANA Dispatch No 3. Février.
- Lanne, Bernard, 1990. « La politique française à l'égard de l'islam au Tchad (1900- 1958) ». In Magnant, Jean-Pierre (éd.). *L'islam au Tchad*. Bordeaux : Institut d'études politiques, p. 99-126.
- Landmine and Cluster Munition Monitor. n.d.
- Le Cœur, Charles. 1950. *Dictionnaire ethnographique tédéa*. Paris : Larose.
- Le Monde Afrique*. 2015. « Omar Al-Bachir : "Ça fait longtemps qu'on me traite de dictateur" ». 23 février.
- Libya Herald*. 2013. « No Chad rebels in Libya and no Chadian incursion either: Zeidan ». 5 mai.
- Magnant, Jean Pierre. 1990. « L'islamisation au Tchad : questions et hypothèses ». In Jean-Pierre Magnant (éd.). *L'islam au Tchad*. Bordeaux : Institut d'études politiques, p. 7-24.
- Marchal, Roland. 2011. « Libya, Chad and Sudan: three challenged States and a weird triangle ». À paraître, CERI.
- . 2015. « An emerging military power in Central Africa? Chad under Idriss Déby ». À paraître, *Sociétés politiques comparées*, n°40.
- Mellah, Salima, et Jean-Baptiste Rivoire. 2005. « Enquête sur l'étrange "Ben Laden du Sahara" ». *Le Monde diplomatique*. 2 février.
- Menas Associates. 2016. « Are Libyan Tribes in the Fezzan Ready to Unify? » 21 juin.
- Ministère de l'Économie et des finances. 2017a. « Arrêté du 18 janvier 2017 portant application des articles L. 562-1, L. 562-3 et suivants du code monétaire et financier, ECFT1701040A ». *Journal officiel de la République Française*. 18 janvier.
- . 2017b. « Arrêté du 18 janvier 2017 portant application des articles L. 562-1, L. 562-3 et suivants du code monétaire et financier, ECFT1701041A ». *Journal officiel de la République Française*. 18 janvier.
- Monod, Théodore. 1997. *L'Émeraude des Garamantes*. In *Thesaurus*. Arles : Actes Sud.
- Murray, Rebecca. 2015. « Libya's Tebus: Living in the Margins ». In Peter Cole et Brian McQuinn (eds). *The Libyan Revolution and its Aftermath*. New York : Oxford University Press, p. 303-320.
- . 2017. *Southern Libya Destabilized: The Case of Ubari*. SANA Briefing Paper. Genève : Small Arms Survey.
- OIM (Organisation internationale pour les migrations). 2017. EU-Horn of Africa Migration Route Initiative (Khartoum Process).
- Oxfam-ACF (Action contre la faim). 2011. *Rapport d'évaluation rapide de l'impact de la crise libyenne sur la sécurité alimentaire dans le Grand Kanem*. Avril.
- Paris Match*. 2016. « Mahamat Nouri : "Déby ne lâchera pas le pouvoir par les urnes" ». 25 avril.
- Qatar News Agency. 2015. « Qatar Brokers Reconciliation Agreement Between Libya's Tuareg, Tebu Tribes ». 23 novembre.
- Rémy, Jean-Philippe. 2004. « El Para, le chef salafiste capturé dont personne ne veut ». *Le Monde*. 26 mai.
- Reuters. 2011. « Libya leader, in Khartoum, thanks Sudan for weapons ». 25 novembre.
- RFI (Radio France Internationale). 2014. « Tchad : des affrontements entre orpailleurs font plusieurs morts ». 12 août.
- . 2016a. « Libye : les Toubous tchadiens en renfort dans la lutte contre l'organisation État islamique ». 27 février.
- . 2016b. « Tchad : l'UFR s'inquiète pour son chef d'état-major arrêté au Soudan ». 20 mars.
- . 2017. « À Rome, les tribus libyennes de Toubou et d'Ouled Slimane signent pour la paix ». 3 avril.

- Salah, Abderrahman. 2012. « Intronisation du 17ème Derdé Toubou à Zouar (Tibesti) le 29 janvier 2012 ». Janvier.
- . 2014. « Présentation du conflit frontalier entre les départements du Tibesti-Ouest (Zouar) et du Borkou Yala (Kirdimi) » (fiche à l'attention du ministre de l'Administration du territoire). 24 septembre.
- . 2015. « Rapport de mission au Tibesti » (PR/PM/MAPBG/15). 21 juillet.
- Salahuddin, Ghazi. 2012. « Post-Secession Sudan: Challenges and Opportunities – By Dr Ghazi Salahuddin Atabani » (conférence, School of Oriental and African Studies, London, 17 décembre 2011). *African Arguments*. 4 janvier.
- Sant'Egidio. 2016. « Libya, joint declaration of the Touareg and Tebou tribes supporting the Government of Serraj for national pacification ». 21 avril.
- Stocker, Valérie. 2014. *Inside Libya's Wild West*. Atlantic Council. Juin.
- . 2015. « En Libye, la guerre oubliée des Touaregs et des Toubous. *Orient XXI*. 28 septembre.
- Sudan Tribune*. 2011. « Libya's new masters are thankful for Sudan's military support ». 18 août.
- . 2014. « Sudan summons Libyan chargé d'affaires over renewed accusations of supporting militias ». 2 octobre.
- . 2015a. « Sudan denies movement of militants from Darfur towards Libya ». 7 mars.
- . 2015b. « SLM factions demand Bashir to separate peace talks from Sudan's dialogue ». 10 octobre.
- . 2016a. « Algeria released over 200 Sudanese miners ». 11 janvier.
- . 2016b. « Sudan deploys troops on Libyan border to prevent ISIS infiltration ». 19 janvier.
- Sudan Vision*. 2015. « Minnawi Movement infiltrate Libyan territory ». 8 mars.
- Tabib, Rafaâ. 2012. « Affrontements armés, réseaux tribaux et prédation aux frontières de la Libye ». Institut de recherche sur le Maghreb contemporain. 11 décembre.
- . 2013. « Les pistes de Dongola : réseaux de contrebande, ramifications, armes et prédation aux frontières ». Document non publié.
- Tchad. 2012a. *Deuxième recensement général de la population et de l'habitat*.
- . 2012b. Décret n° 12-465 2012-03-30 PR/12.
- . 2014. Décret n° 418/PR/PM/MTASP/2014 portant nomination de Monsieur Sidi Kalamaye Yaya. 19 June.
- Tchadactuel*. 2015. « Les Brèves de N'Djamena – Le gouvernement libyen proteste ». 10 octobre.
- Triaud, Jean-Louis. 1995. *La légende noire de la Sanûsiyya, une confrérie musulmane saharienne sous le regard français (1840-1930)*. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme.
- Tubiana, Jérôme. 2001. « Ils appellent les Noirs esclaves ». *Libération*. 9 avril.
- . 2003. Articles « Frolinat » (p. 308-309), « MDJT » (p. 515-516), « Togoïmi » (p. 763-764), in *Dico rebelle*. Paris : Michalon.
- . 2006. *Représentation de l'animal sauvage chez les éleveurs Teda-Daza et Beri (Tchad, Niger, Soudan)*, thèse de doctorat. Paris : INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales).
- . 2007. *Contes Toubou du Sahara*. Paris : L'Harmattan.
- . 2008. *The Chad-Sudan Proxy War and the « Darfurization » of Chad: Myths and Reality*. HSBA Working Paper No. 12. Genève : Small Arms Survey. Avril.
- . 2011. *Renouncing the Rebels: Local and Regional Dimensions of Chad-Sudan Rapprochement*. HSBA Working Paper No. 25. Genève : Small Arms Survey. Mars.
- . 2014. « Out for Gold and Blood in Sudan ». *Foreign Affairs*. 1^{er} mai.
- . 2015. « An Elusive Peace in South Sudan ». *Foreign Affairs*. 3 février.
- . 2016a. « After Libya, a Rush for Gold and Guns ». *Foreign Affairs*. 24 février.

- . 2016b. « The Small War in Eastern Chad. » *Foreign Affairs*. 8 octobre.
- . 2017. *Remote-control breakdown: Sudanese paramilitary forces and pro-government militias*. HSBA Issue Brief No. 27. Genève : Small Arms Survey. Avril.
- , Victor Tanner et Musa Adam Abdul-Jalil. 2012. *Traditional Authorities' Peacemaking Role in Darfur*. USIP (U.S. Institute for Peace).
- , Marielle Debos *et al.* À paraître. *Déby's Chad : Political Manipulation at Home, Military Intervention Abroad, Uncertainty Ahead*. USIP.
- UFDD (Union des forces pour la démocratie et le développement). 2016. « Communiqué n°8/UFDD/ANCD/016 ». 16 mars.
- UNSMIL (United Nations Support Mission in Libya). 2012. *Report of the Secretary-General on the United Nations Support Mission in Libya*. 30 août.
- De Waal, Alex. 2005. « Who are the Darfurians? Arab and African identities, Violence and External Engagement ». *African Affairs*. Vol. 104, no. 415, p. 181-205.
- . 2013a. « "My Fears, Alas, were Not Unfounded": Africa's Responses to the Libya Conflict ». In Aidan Hehir, Robert Murray (eds.). *Libya: The Responsibility to Protect and the Future of Humanitarian Intervention*. New York, p. 58-82.
- . 2013b. « African roles in the Libyan conflict of 2011 ». *International Affairs*. Vol. 89, no. 102, p. 365-379.
- Wardougou, Bougoudi. N. d. « Barka Wardougou Mahadi, porte flambeau des Toubous ». Document non publié.
- Weddeye, Goukouni. 2008. *Témoignage pour l'histoire du Tchad*. Entretiens avec Laurent Correau. Paris : RFI.
- Westcott, Tom. 2016. « An Open Secret: The People Smugglers of Southern Libya. » *Middle East Eye*. 18 mars.
- Zeltner, Jean-Claude, 1980. *Pages d'histoire du Kanem, pays tchadien*. Paris : L'Harmattan.

À propos des auteurs

Jérôme Tubiana est un chercheur indépendant spécialiste du Soudan, du Soudan du Sud et du Tchad. Il est titulaire d'un doctorat en études africaines. Durant ces 20 dernières années, il a mené des missions de recherche de terrain – et a pris part à d'autres – dans différentes zones de conflit situées au Soudan (dont le Darfour, le Kordofan du Sud et le Nil Bleu), au Soudan du Sud, au nord du Tchad et dans l'est du Niger. Depuis 2004, il travaille au sein du Small Arms Survey et d'autres organisations, parmi lesquelles l'International Crisis Group (pour le compte duquel il a assumé les fonctions d'analyste principal pour le Soudan entre 2012 et 2015), Action contre la faim, Médecins Sans Frontières, l'United States Institute of Peace, l'Agence américaine pour le développement international (USAID), l'Équipe conjointe Union africaine-ONU d'appui à la médiation et le Groupe d'experts du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Soudan. Il a écrit et coécrit de nombreuses publications sur le Soudan, le Soudan du Sud, le Tchad, dont le livre *Chroniques du Darfour* (Glénat, 2010). Ses articles ont été publiés dans des revues et journaux internationaux comme *Foreign Affairs*, *Foreign Policy*, le *London Review of Books* et *Le Monde diplomatique*.

Claudio Gramizzi est conseiller principal au sein du Conflict Armament Research. Jusqu'en 2011, il a occupé le poste de consultant et d'expert sur le sujet des armes auprès des Groupes d'experts du Conseil de sécurité de l'ONU sur la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo et le Soudan. Il a également collaboré à différents projets de recherche du HSBA. Il a écrit et coécrit des rapports sur les conflits du Nil Bleu, du Darfour et du Kordofan du Sud pour le compte du Small Arms Survey.

À propos du Small Arms Survey

Le Small Arms Survey est un centre d'excellence mondial auquel a été confié le mandat de produire des connaissances sur tous les sujets relatifs aux armes légères et la violence armée, connaissances qui doivent être impartiales, factuelles et utiles à l'élaboration des politiques. Il est la principale source internationale d'expertise, d'informations et d'analyses sur les questions relatives aux armes légères et à la violence armée et joue le rôle d'un centre de documentation pour les gouvernements, les décideur-e-s politiques, les chercheur-e-s et la société civile. Les locaux du projet sont situés au sein de l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève, en Suisse.

Small Arms Survey

Maison de la Paix

Chemin Eugène-Rigot 2E

1202 Genève

Suisse

t +41 22 908 5777

f +41 22 732 2738

e sas@smallarmssurvey.org

w www.smallarmssurvey.org

À propos du HSBA

Le Bilan en matière de sécurité humaine (HSBA) sur le Soudan et le Soudan du Sud est un projet pluriannuel administré par le Small Arms Survey. Il a été mis au point en collaboration avec le gouvernement canadien, la mission des Nations unies au Soudan, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et de nombreux partenaires non gouvernementaux.

Par la production et la diffusion régulière de travaux de recherche empiriques et d'actualité, ce projet soutient les initiatives visant à la réduction de la violence, notamment les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration ; les programmes incitatifs de collecte d'armes auprès de la population civile ; ainsi que les réformes relatives au secteur de la sécurité et au contrôle des armes au Soudan et au Soudan du Sud. Le HSBA suggère aussi la mise en œuvre de politiques à même de résoudre les questions d'insécurité.

Les documents de travail du HSBA ont pour but de fournir des analyses approfondies des questions de sécurité au Soudan, au Soudan du Sud ainsi qu'aux frontières de ces deux pays. Le HSBA publie également des documents d'information conçus pour coller davantage à l'actualité tout en restant très accessibles. Ces deux collections sont disponibles en anglais et en arabe. Toutes les publications du HSBA sont disponibles sur le site internet suivant :

www.smallarmssurveysudan.org.

Le HSBA reçoit un soutien financier direct des ministères des Affaires étrangères du Danemark, des Pays-Bas, de Norvège ainsi que du Département d'État américain. Dans le passé, il a été soutenu par le Fonds pour la paix globale et la sécurité du ministère canadien des Affaires étrangères et du commerce international, le Pool gouvernemental mondial de prévention des conflits du Royaume-Uni, le Groupe de déminage danois (DDG), le National Endowment for Democracy (NED) basé aux États-Unis ainsi que le United States Institute for Peace. Le Small Arms Survey est également soutenu par la Suisse, un appui sans lequel le projet HSBA ne pourrait être mené efficacement.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Khristopher Carlson, Chef de projet HSBA

Small Arms Survey

Institut de hautes études internationales et du développement

Maison de la Paix

Chemin Eugène-Rigot 2E

1202 Genève

Suisse

e khristopher.carlson@smallarmssurvey.org

w <http://www.smallarmssurveysudan.org>

À propos de l'Évaluation de la sécurité en Afrique du Nord

L'Évaluation de la sécurité en Afrique du Nord est un projet pluriannuel du Small Arms Survey qui soutient les acteurs engagés dans la création d'un environnement plus sûr en Afrique du Nord et dans la région du Sahel-Sahara. Ce projet a vocation à mettre à disposition des études et des analyses fouillées, factuelles et pertinentes sur l'évolution de la disponibilité et de la circulation des armes légères, de la montée en puissance des groupes armés et de l'insécurité qui en découle. Ces recherches mettent en lumière les effets locaux et transnationaux des soulèvements et conflits armés récents qui ont éclaté dans la région sur la sécurité des communautés.

Le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas est la principale source de financement de l'Évaluation de la sécurité en Afrique du Nord. Le projet bénéficie également du soutien continu des ministères des Affaires étrangères danois, norvégien et suisse. En outre, il a été auparavant subventionné par les ministères des Affaires étrangères allemand et américain.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site :

www.smallarmssurvey.org/sana.

À propos du Conflict Armament Research

Créé en 2011, le Conflict Armament Research (conflictarm.com) opère dans 25 pays affectés par des conflits pour produire une base de connaissances inégalée sur les flux de matériel létal qui convergent vers les zones de conflit armé, et ce dans le but disposer de données susceptibles d'étayer et de soutenir des mécanismes efficaces de gestion et de contrôle des armes. Les équipent qui mènent les enquêtes du CAR sont intégrées dans les activités sur le terrain des forces nationales de défense et de sécurité impliquées dans des conflits armés en cours. Elles rassemblent toutes les informations relatives aux armes à leur point d'utilisation et retracent leur origine en remontant les chaînes d'approvisionnement empruntées. Le CAR est engagé dans un travail de longue haleine visant à cartographier l'ensemble des flux d'armes illicites et à réduire l'ampleur des flux d'armes conventionnelles vers des utilisateurs non autorisés, dont les forces rebelles et terroristes.

© Conflict Armament Research Ltd., Londres, 2017
admin@conflictarm.com

Les publications du HSBA

Documents d'information

Numéro 1, septembre 2006

Persistent Threats: Widespread Human Insecurity in Lakes State, South Sudan, since the Comprehensive Peace Agreement

Numéro 2, octobre 2006

Armed Groups in Sudan: The South Sudan Defence Forces in the Aftermath of the Juba Declaration

Numéro 3 (2^e édition), février 2007

Anatomy of Civilian Disarmament in Jonglei State: Recent Experiences and Implications

Numéro 4, décembre 2006

No Dialogue, No Commitment: The Perils of Deadline Diplomacy for Darfur

Numéro 5, janvier 2007

A Widening War around Sudan: The Proliferation of Armed Groups in the Central African Republic

Disponible en français sous le titre : *L'évolution de la guerre autour du Soudan. La prolifération de groupes armés en République centrafricaine*

Numéro 6, avril 2007

The Militarization of Sudan: A Preliminary Review of Arms Flows and Holdings

Numéro 7, juillet 2007

Arms, Oil, and Darfur: The Evolution of Relations between China and Sudan

Numéro 8, septembre 2007

Responses to Pastoral Wars: A Review of Violence Reduction Efforts in Sudan, Uganda, and Kenya

Numéro 9, février 2008

Echo Effects: Chadian Instability and the Darfur Conflict

Disponible en français sous le titre : *Effets d'écho. L'instabilité tchadienne et le conflit du Darfour*

Numéro 10, mars 2008

Neither 'Joint' nor 'Integrated': The Joint Integrated Units and the Future of the CPA

Numéro 11, mai 2008

Allies and Defectors: An Update on Armed Group Integration and Proxy Force Activity

Numéro 12, août 2008

The Drift back to War: Insecurity and Militarization in the Nuba Mountains

Numéro 13, septembre 2008

No Standing, Few Prospects: How Peace is Failing South Sudanese Female Combatants and WAAFG

Numéro 14, mai 2009

Conflicting Priorities: GoSS Security Challenges and Recent Responses

Numéro 15, décembre 2009

Supply and Demand: Arms Flows and Holdings in Sudan

Numéro 16, avril 2010

Symptoms and Causes: Insecurity and Underdevelopment in Eastern Equatoria

Numéro 17, mai 2011

Failures and Opportunities: Rethinking DDR in South Sudan

Numéro 18, novembre 2011

Fighting for Spoils: Armed Insurgencies in Greater Upper Nile

Numéro 19, avril 2012

Reaching for the Gun: Arms Flows and Holdings in South Sudan

Numéro 20, septembre 2012

Business as usual: Arms Flows to Darfur 2009–12

Numéro 21, octobre 2012

My neighbour, my enemy: Inter-tribal violence in Jonglei

Numéro 22, novembre 2013

Pendulum swings: The rise and fall of insurgent militias in South Sudan

Numéro 23, juillet 2014

Protective Measures: Local Security Arrangements in Greater Upper Nile

Numéro 24, juillet 2016

Broken Promises: The Arms Embargo on Darfur since 2012

Numéro 25, décembre 2016

Legitimacy, Exclusion, and Power: Taban Deng Gai and the Future of the South Sudan Peace Process

Numéro 26, mars 2017

Policing in South Sudan: Transformation Challenges and Priorities

Numéro 27, avril 2017

Remote-control Breakdown: Sudanese Paramilitary Forces and Pro-Government Militias

Numéro 28, mai 2017

Spreading Fallout: The Collapse of the ARCSS and New Conflict Along the Equatorias-DRC Border

Documents de travail

Numéro 1, novembre 2006

The South Sudan Defence Forces in the Wake of the Juba Declaration

John Young

Numéro 2, février 2007

Violence and Victimization in South Sudan: Lakes State in the Post-CPA Period

Richard Garfield

Numéro 3, mai 2007

The Eastern Front and the Struggle against Marginalization

John Young

Numéro 4, mai 2007

Border in Name Only: Arms Trafficking and Armed Groups at the DRC–Sudan Border

Joshua Marks

Numéro 5, juin 2007

The White Army: An Introduction and Overview

John Young

Numéro 6, juillet 2007

Divided They Fall: The Fragmentation of Darfur's Rebel Groups

Victor Tanner et Jérôme Tubiana

Numéro 7, juillet 2007

Emerging North–South Tensions and the Prospects for a Return to War

John Young

Numéro 8, septembre 2007

The Lord's Resistance Army in Sudan: A History and Overview

Mareike Schomerus

Numéro 9, novembre 2007

Armed Groups along Sudan's Eastern Frontier: An Overview and Analysis

John Young

Numéro 10, décembre 2007

A Paramilitary Revolution: The Popular Defence Forces

Jago Salmon

Numéro 11, décembre 2007

Violence and Victimization after Civilian Disarmament: The Case of Jonglei

Richard Garfield

Numéro 12, avril 2008

The Chad–Sudan Proxy War and the 'Darfurization' of Chad: Myths and Reality

Jérôme Tubiana

Numéro 13, juin 2008

Violent Legacies: Insecurity in Sudan's Central and Eastern Equatoria

Mareike Schomerus

Numéro 14, juillet 2008

Gauging Fear and Insecurity: Perspectives on Armed Violence in Eastern Equatoria and Turkana North

Claire Mc Evoy et Ryan Murray

Numéro 15, septembre 2008

Conflict, Arms, and Militarization: The Dynamics of Darfur's IDP Camps
Clea Kahn

Numéro 16, janvier 2009

Shots in the Dark: The 2008 South Sudan Civilian Disarmament Campaign
Adam O'Brien

Numéro 17, juin 2009

Beyond 'Janjaweed': Understanding the Militias of Darfur
Julie Flint

Numéro 18, septembre 2009

Skirting the Law: Post-CPA Arms Flows to Sudan
Mike Lewis

Numéro 19, janvier 2010

Rhetoric and Reality: The Failure to Resolve the Darfur Conflict
Julie Flint

Numéro 20, avril 2010

Uncertain Future: Armed Violence in Southern Sudan
Claire Mc Evoy et Emile LeBrun

Numéro 21, juin 2010

Unrealistic Expectations: Current Challenges to Reintegration in Southern Sudan
Julie Brethfeld

Numéro 22, octobre 2010

The Other War: Inter-Arab Conflict in Darfur
Julie Flint

Numéro 23, novembre 2010

In Need of Review: SPLA Transformation in 2006–10 and Beyond
Richard Rands

Numéro 24, février 2011

DDR in Sudan: Too Little, Too Late?
Ryan Nichols

Numéro 25, mars 2011

Renouncing the Rebels: Local and Regional Dimensions of Chad–Sudan Rapprochement

Jérôme Tubiana

Disponible en français sous le titre : *Laisser tomber les rebelles: Dimensions locales et régionales du rapprochement Tchad-Soudan*

Numéro 26, juin 2011

Creating Facts on the Ground: Conflict Dynamics in Abyei

Joshua Craze

Numéro 27, juin 2012

Work in Progress: Security Force Development in South Sudan through February 2012

John A. Snowden

Numéro 28, juillet 2012

Forgotten Darfur: Old Tactics and New Players

Claudio Gramizzi et Jérôme Tubiana

Numéro 29, avril 2013

New War, Old Enemies: Conflict Dynamics in South Kordofan

Claudio Gramizzi et Jérôme Tubiana

Numéro 30, juillet 2013

Dividing Lines: Grazing and Conflict along the Sudan–South Sudan Border

Joshua Craze

Numéro 31, décembre 2013

At an Impasse: The Conflict in Blue Nile

Claudio Gramizzi

Numéro 32, mai 2014

Following the Thread: Arms and Ammunition Tracing in Sudan and South Sudan

Jonah Leff et Emile LeBrun

Numéro 33, septembre 2014

The Sudan Revolutionary Front: An Introduction and Overview

Andrew McCutcheon

Numéro 34, novembre 2014

Contested Borders: Continuing Tensions over the Sudan–South Sudan Border

Joshua Craze

Numéro 35, mars 2015

Real but Fragile: The Greater Pibor Administrative Area

Claudio Todisco

Numéro 36, mai 2015

Development Deferred: Eastern Sudan after the ESPA

Small Arms Survey

Numéro 37, juillet 2015

Under Attack and Above Scrutiny? Arms and Ammunition Diversion from Peacekeepers in Sudan and South Sudan, 2002–1

Eric G. Berman et Mihaela Racovita

Numéro 38, août 2015

Two Fronts, One War: Evolution of the Two Areas Conflict, 2014–15

Benedetta De Alessi

Numéro 39, septembre 2015

A Fractious Rebellion: Inside the SPLM-IO

John Young

Numéro 40, novembre 2015

Fields of Control: Oil and (In)security in Sudan and South Sudan

Laura M. James

Numéro 41, juillet 2016

Popular Struggles and Elite Co-optation: The Nuer White Army in South Sudan's Civil War

John Young

Numéro 42, décembre 2016

A State of Disunity: Conflict Dynamics in Unity State, South Sudan, 2013–15

Joshua Craze et Jérôme Tubiana, avec Claudio Gramizzi

Les ressources en ligne

-  La plupart des publications du Small Arms Survey peuvent être téléchargées gratuitement sur notre site : www.smallarmssurvey.org/publications.
-  De nombreuses publications du Small Arms Survey sont disponibles dans des langues autres que l'anglais à l'adresse suivante : www.smallarmssurvey.org/languages.
-  Vous pouvez accéder à un ensemble d'outils en ligne relatifs aux armes légères et à la violence armée – dont des ressources sur l'identification et le traçage des armes, des cartes riches en données et des guides interactifs – en suivant ce lien : www.smallarmssurvey.org/tools.
-  Pour recevoir régulièrement des informations par email sur nos publications et notre actualité, nous vous invitons à vous inscrire à notre bulletin eAlerts en suivant ce lien : www.smallarmssurvey.org/eAlerts.

Suivez le Small Arms Survey

-  www.facebook.com/SmallArmsSurvey
-  www.twitter.com/SmallArmsSurvey
-  www.smallarmssurvey.org/podcasts

Faites nous connaître votre opinion

-  Votre avis nous intéresse. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires sur la manière dont les recherches du Small Arms Survey sont utilisées et sur les améliorations que nous pourrions apporter à nos publications ainsi que nos autres ressources. Nous vous remercions par avance de bien vouloir remplir le court questionnaire disponible à l'adresse www.smallarmssurvey.org/feedback ou nous envoyer vos commentaires et suggestions à feedback@smallarmssurvey.org.

Icônes de Freepik du site www.flaticon.com

